

Minerve © G. Souche

Rapport d'activités 2024

Pays Haut Languedoc et Vignobles

3 Édito du Président**4 Le Pays**

La présentation du territoire
Un Pays, c'est quoi ?
Le cadre stratégique territorial
La gouvernance du Syndicat mixte
Les moyens du Pays
Le débat d'orientation budgétaire 2024
Les ressources financières 2024

26 La concertation territoriale : les temps forts de l'année**32 Politique de l'habitat**

Habiter au Pays
Colorons le Pays
Développement Durable et Transition Énergétique

56 Cadre de vie durable

Santé
Offre de nature, itinérance et loisirs
Mobilité
Adaptation aux changements climatiques

76 Développement et attractivité

L'Entreprise
L'Agriculture
L'Alimentation
L'Oenotourisme
Le Patrimoine

120 La démarche Grand Site de France**136 Politiques et programmes contractuels**

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique
Le Contrat Territorial Occitanie / Pays
Le Programme européen FEADER / LEADER
Le programme FEDER / ATI

158 Communiquer au Pays**184 L'année 2024, en résumé**

Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Département et les acteurs du territoire.



Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles offre, sur un territoire de 102 communes, à l'ouest du département de l'Hérault et sur quatre communautés de communes (Sud-Hérault, Grand Orb, Les Avant-Monts, Du Minervoises au Caroux) un service d'ingénierie pour les collectivités ou les acteurs privés grâce à une équipe structurée et compétente.

Le Pays possède un gisement de richesses naturelles, patrimoniales et humaines. Un territoire riche mais fragile qu'il convient de préserver. Dans un contexte difficile pour les territoires ruraux, le Pays a orienté sa stratégie vers le développement durable, économique, social et culturel inscrit dans une politique de labels pour marquer l'attractivité territoriale.

L'ambition du territoire est de devenir un territoire reconnu et innovant par sa contribution active au développement générant de réelles retombées économiques pour les habitants. Grâce à la mise en commun des moyens, le renforcement des partenariats et la mobilisation de tous les acteurs publics et privés, le Pays doit apporter une véritable valeur ajoutée dans le traitement des actions ou opérations menées et accompagnées. C'est un principe basé sur l'obligation de résultats.

Ce bilan d'activités témoigne de l'activité 2024 qui a permis de terminer certaines opérations, d'enclencher démarches ou actions. Voici les plus significatives :

- ▶ des temps de concertation, d'échanges et d'informations : première conférence des maires, des temps de réflexion autour de l'adaptation au changement climatique, à la santé mentale ainsi qu'une journée de sensibilisation autour de santé/environnement des enfants
- ▶ l'aboutissement d'un nouveau dispositif de l'ANAH dans lequel la politique de l'habitat et Rénov'Occitanie devaient s'imbriquer
- ▶ l'extension du périmètre d'intervention du service « Conseil en Énergie Partagé » aux 102 communes
- ▶ la production du document-cadre sur le Plan de Mobilité Simplifié à l'échelle du Pays
- ▶ le lancement du Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux »
- ▶ la mise en lumière les produits locaux par des opérations phares et significatives (Les Rendez-vous au Pays, Le Fascinant week-end, et un jeu en ligne pendant la période de Noël)
- ▶ le maintien du Projet Alimentaire Territorial en niveau 2
- ▶ la promotion du site Clicketic
- ▶ l'animation d'un collectif de vignerons travaillant en biodynamie
- ▶ l'accompagnement de jardins partagés
- ▶ la finalisation du dossier de candidature au label Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

- ▶ la restitution de l'inventaire topographique de Puissalicon
- ▶ le lancement du comité de programmation LEADER permettant l'accompagnement des projets territoriaux par des fonds européens
- ▶ la renaissance du site internet institutionnel du Pays...

Grâce à tous les programmes et démarches combinés, ce sont près de 14 845 787 € qui ont été injectés sur le territoire du Pays en 2024 pour appuyer les maîtres d'ouvrage à réaliser leurs opérations.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires publics pour leur confiance et leur engagement à nos côtés. Leur soutien et leur accompagnement indéfectibles nous ont permis de mener à bien nos projets et à les rendre accessibles au plus grand nombre. Ces conditions favorables permettent au Pays d'ouvrir de nouvelles voies de développement territorial porteuses de valeur ajoutée.

Je mesure toutes les compétences et l'énergie déployés par nos équipes pour mailler un territoire aussi vaste et mener des actions avec succès et retentissement auprès des habitants. Je tiens à remercier tous les salariés pour leur engagement sans faille.

Enfin, de manière directe ou indirecte, les élus par leur participation et leur implication ont joué un rôle crucial à mes côtés en s'appropriant des visions larges et globales du projet territorial et en portant, comme ambassadeurs les thématiques et projets soutenus, au niveau infra-territorial. Je leur en suis infiniment reconnaissant et sais pouvoir compter sur leur travail et leur présence continue.

Bonne lecture !

Jean ARCAS
Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles



Le Pays

- **La présentation du territoire**
- **Un Pays, c'est quoi ?**
- **Le cadre stratégique territorial**
- **La gouvernance du Syndicat mixte**
- **Les moyens du Pays**
- **Les ressources financières**



Rufes à Brenas - G. Souche - Pays HLV



Vignettes-Faugerois Pays Luc Micola - Pays HLV



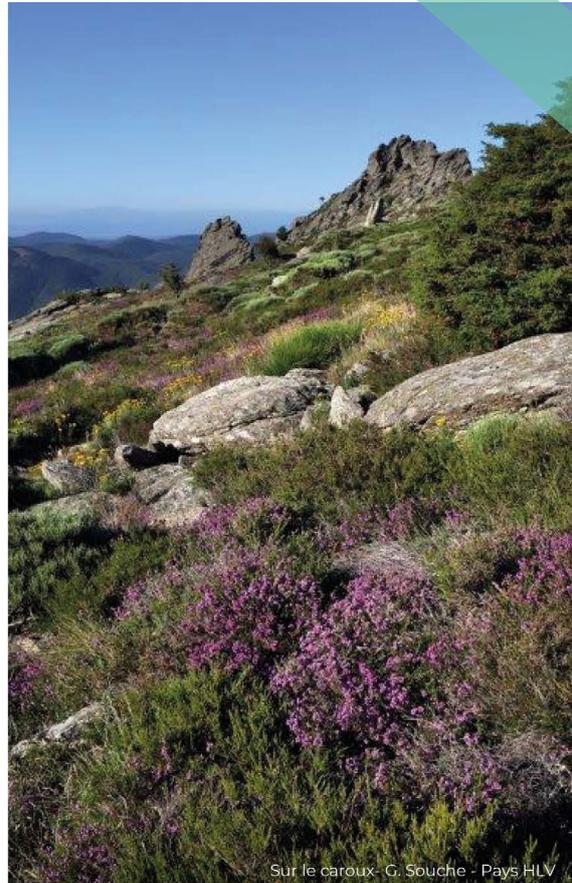
lac de vesoules - G. Souche - Pays HLV



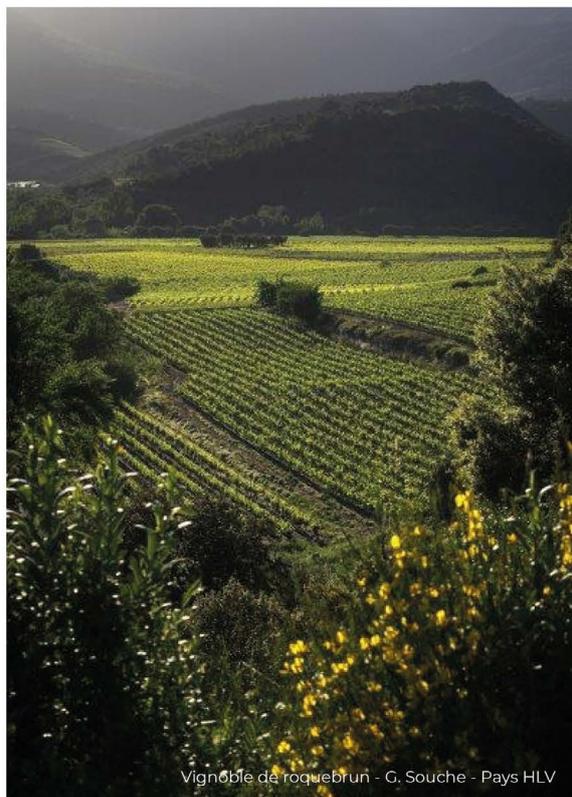
Caroux - Alliance Consultant - Pays HLV



Forêt de hêtres - G. Souche - Pays HLV



Sur le caroux - G. Souche - Pays HLV

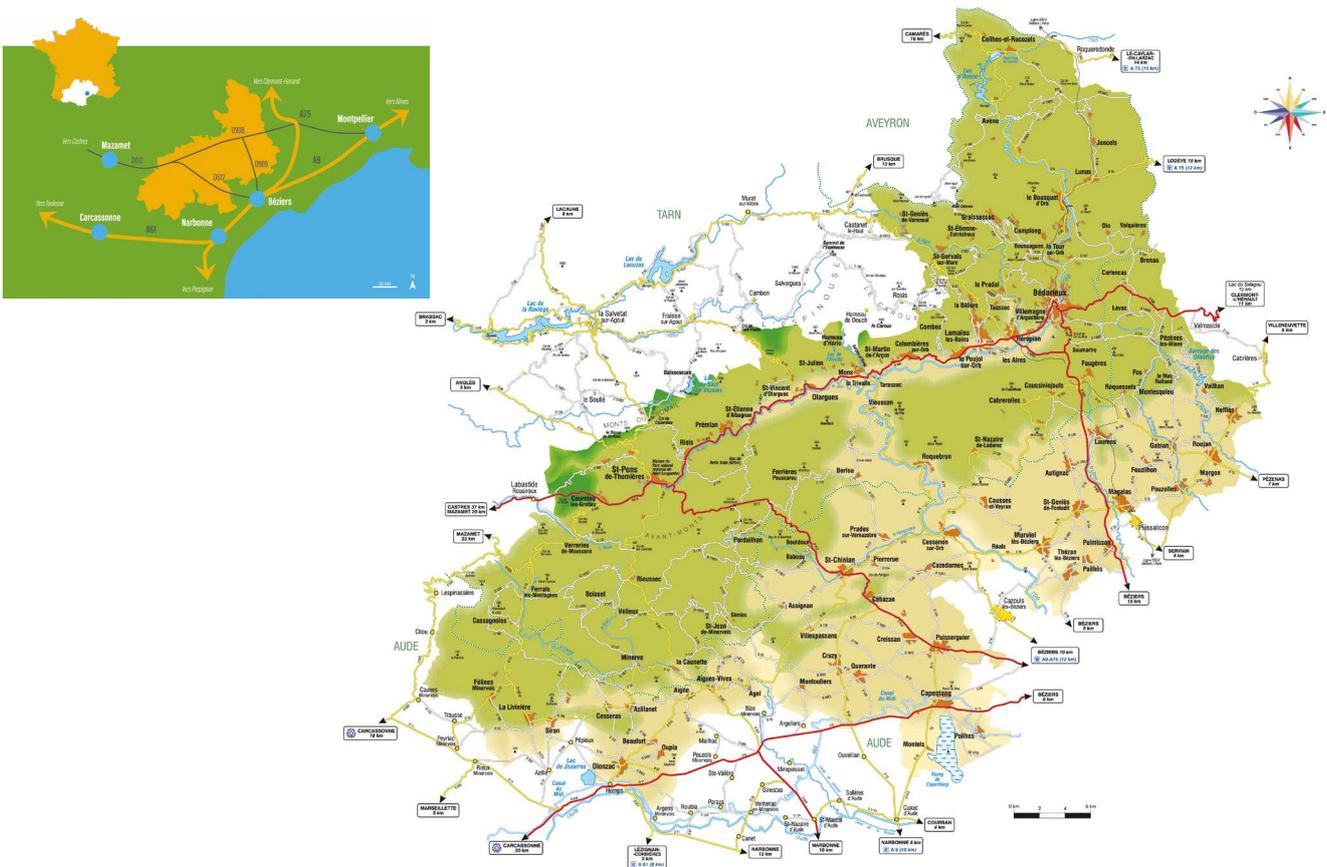


Vignette de roquebrun - G. Souche - Pays HLV

La présentation du territoire

Le territoire Haut Languedoc et Vignobles se situe dans la partie ouest du département de l'Hérault, au sein de la Région Occitanie. Il a pour frontières le département de l'Aude avec qui il partage le secteur du Minervois et les départements du Tarn et de l'Aveyron. Au sud, il est limité par les deux agglomérations de Narbonne et de Béziers.

On peut y accéder par les autoroutes A9 (axe Montpellier – Barcelone) au sud et A75 (axe Millau – Béziers) à l'est. L'ensemble des infrastructures (aéroports, liaison TGV ou autoroutes) se trouvent à 45 mn du point le plus éloigné du territoire.



Le territoire couvre un tiers du département de l'Hérault. Il constitue l'un des derniers territoires ruraux du département. Entre montagne au nord et plaine au sud, il offre une mosaïque de paysages et une richesse géologique exceptionnelle en regroupant sur sa seule superficie tous les gradins d'un amphithéâtre languedocien ; il en est ainsi un véritable condensé comme une fenêtre sur le Languedoc.

En effet, le territoire est situé sur la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique, ce qui lui confère des spécificités hydrologiques remarquables. Il est réellement marqué par l'empreinte de l'eau : lacs et tourbières sur les plateaux d'altitude, eaux vives du fleuve Orb qui irrigue le territoire du nord au sud, eaux souterraines et résurgences des karsts, eaux du canal du Midi dans le sud de la zone et

de l'étang de Capestang. L'eau est un élément structurant de l'image, de l'économie et des activités.

Autre marqueur fort du territoire : le Caroux, est un massif montagneux très escarpé aux arêtes ciselées ; il est la montagne lumière que l'on voit depuis la Méditerranée. C'est le point culminant du département.

Au sud, les gorges de la Cesse et du Brian qui entaillent les causses du Minervois offrent autant de paysages identitaires et remarquables.

Existents aussi des reliefs emblématiques qui ponctuent le territoire comme autant de petits motifs paysagers ou repères (les orgues de Taussac-la-Billière, les écailles du chaînon de Saint-Chinian, les falaises d'Orques, les Monts d'Orb.....).

102 COMMUNES

Abeilhan, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozeles, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervoises, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépiant, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pèzènes-les-Mines, Pierrerrue, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne d'Albagnan, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervoises, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons de Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billièrre, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vaillhan, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Viéussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

Un Pays, c'est quoi ?

Introduits dans la législation par la loi Pasqua de 1995, puis généralisés par la loi du 25 juin 1999 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADDT) modifiée par la loi du 2 juillet de 2003 sur l'urbanisme et l'habitat, définit un Pays comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale. Le Pays s'est créé en 2005 à l'initiative des communes et des communautés de communes qui le composaient après six années d'études et de maturation nécessaires pour s'engager sur un projet partagé. Il s'agissait de rassembler les collectivités dans une structure opérationnelle pouvant impulser des projets à une échelle supra-communautaire ayant une masse critique et suffisante pour générer une valeur ajoutée en termes de développement territorial.

Le Pays représente un autre niveau de réflexion des projets, plus large que l'échelle communale et intercommunale, sans être une collectivité ou un découpage administratif supplémentaire.

Le Pays apparaît comme un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Il correspond aux besoins de cohérence des politiques territoriales qui sont les partenaires incontournables du Pays.

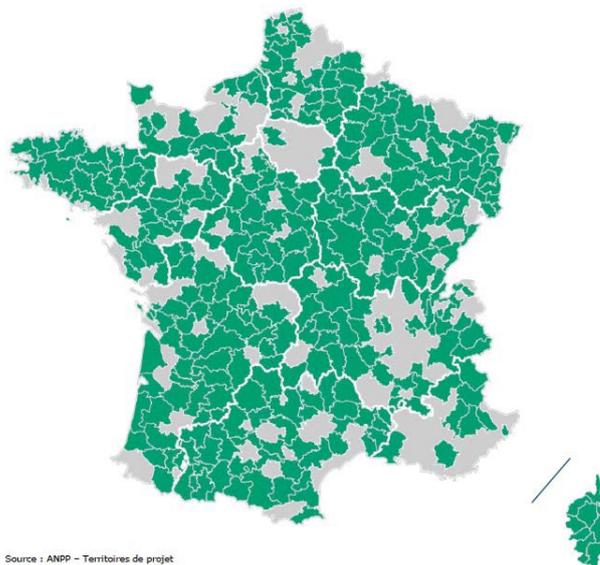
Il constitue enfin un espace de projet dont la clé de voûte est de renforcer les solidarités réciproques et les complémentarités entre les espaces urbains et ruraux.

De fait, le Pays se définit avec une double entrée :

- ▶ un territoire de projets : le Pays facilite la réalisation des projets du territoire grâce à la mutualisation, à la contractualisation
- ▶ un projet de territoire : le Pays applique une stratégie de développement durable à travers des documents stratégiques (études, charte...).

Les Pays en France

Au 1^{er} janvier 2024, on dénombre en France 268 Territoires de projets : Pays et Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux. Ces territoires organisés couvrent 62 % du territoire hexagonal et concerne 47 % de la population française.

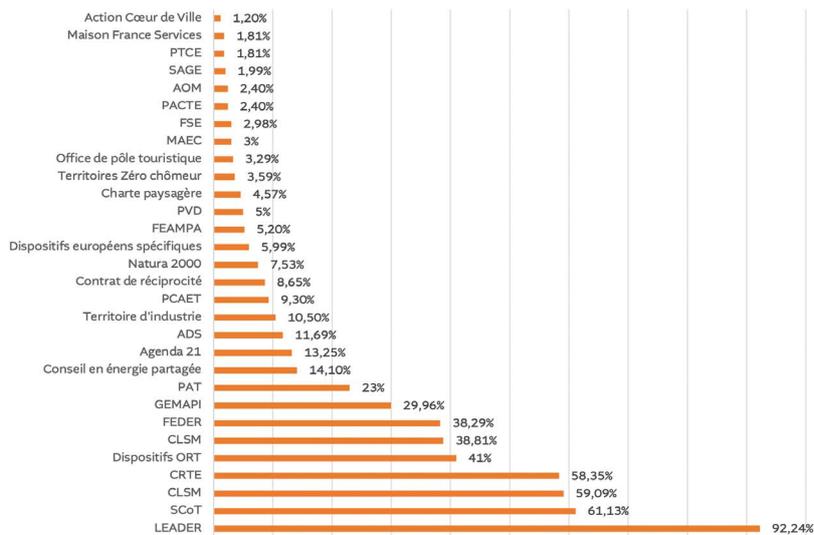


Des Territoires de missions : expertise, polyvalence et mutualisation

Investis de nombreuses missions par leurs EPCI, les Territoires de projet interviennent comme porteurs, animateurs et partie prenante sur une large gamme thématique et d'outils. Les dynamiques et volontés locales président au choix de porter l'une d'elles à l'échelle du Territoire de projet.

Ces missions s'inscrivent dans cinq catégories principales : l'animation et l'attractivité économique, la transition écologique, les services à la population, le cadre de vie et le pilotage des contractualisations.

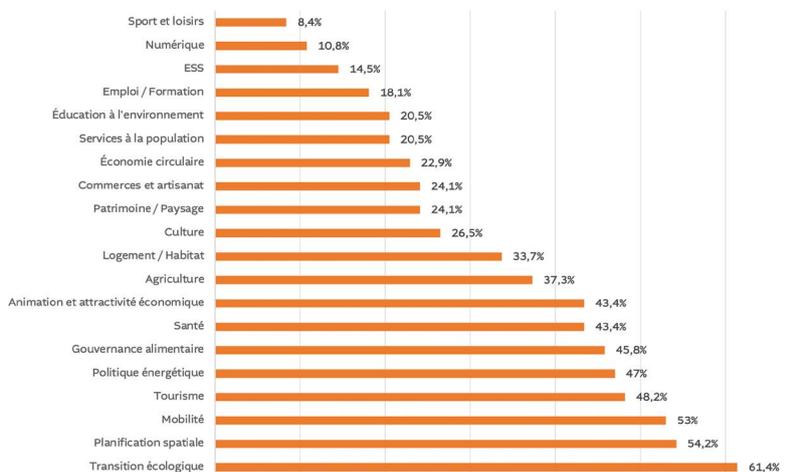
Dispositifs portés et pilotés par les Territoires de projet (Chiffres issus de diverses enquêtes menées entre 2022 et 2024)



Thématiques investies par les Territoires

Les Territoires de projet sont fortement engagés dans les transitions écologique, économique, agricole, numérique et sociale. Ils témoignent d'une volonté de mettre ces préoccupations au cœur du projet de territoire, de manière transversale et concertée.

Les actions qu'ils mènent se partagent entre dispositifs techniques, comme la rénovation de l'habitat ou l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, actions de sensibilisation des acteurs du territoire, élaboration, animation et mise en œuvre de programmes à l'échelle du bassin de vie. Les Territoires de projet agissent ainsi à toutes les échelles pour mener à bien les transitions de façon adaptée aux spécificités de leur territoire, en lien étroit avec leurs EPCI.



Le cadre stratégique territorial

La charte de territoire élaborée dans les années 2000 est l'acte de baptême du Pays, son acte fondateur. Elle est le projet commun de développement et d'aménagement défini à long terme. Elle détermine les orientations, les stratégies de développement et d'aménagement de mise en valeur du territoire. La charte de territoire est le document cadre.

Elle fixe les règles du jeu tant au niveau du fonctionnement et des relations du Pays avec les structures et organismes intervenant sur le territoire, qu'au niveau de la mise en œuvre du projet. Pour autant, elle n'est pas figée. Les orientations ont vocation à s'adapter aux évolutions de la population, des acteurs, de la société. C'est un document vivant.

AXE 1 : RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

- 1 - Le développement des échanges internes et externes
- 2 - Un effort constant de communication auprès de tous
- 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

AXE 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER NOS PRODUCTIONS ÉCONOMIQUES

- 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme
- 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée
- 6 - La valorisation des ressources naturelles.

AXE 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET D'ACTIVITÉ

- 7 - La préservation de notre environnement
- 8 - L'intégration des populations
- 9 - Le développement de la formation et des compétences
- 10 - Une politique de développement économique.

AXE 4 : MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- 11 - La maîtrise de notre urbanisation
- 12 - La maîtrise du développement économique
- 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Les cadres stratégiques 2008-2013, 2014-2020 et 2021-2026 ont permis de réactualiser la charte de territoire

Cadre Stratégique 2008 - 2013

Thématiques	Enjeux
Culture	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre la culture de qualité accessible aux habitants 2. Soutenir la pratique musicale amateur 3. Mutualiser les moyens
Économie	<ol style="list-style-type: none"> 4. Animer l'économie du territoire 5. Privilégier maintien et développement des entreprises 6. Renforcer les pôles économiques et de services 7. Accompagner l'immobilier d'entreprises 8. Appuyer les filières industrielles
Agriculture	<ol style="list-style-type: none"> 9. Maintenir les espaces agricoles ouverts 10. Améliorer le revenu agricole
Environnement	<ol style="list-style-type: none"> 11. Préserver les milieux naturels et paysagers 12. Maîtriser l'énergie 13. Informer, sensibiliser et éduquer à l'environnement
Habitat	<ol style="list-style-type: none"> 14. Aménager le territoire 15. Améliorer le cadre de vie
Patrimoine	<ol style="list-style-type: none"> 16. Connaître et comprendre le patrimoine 17. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 18. Partager et dynamiser le patrimoine
Tourisme	<ol style="list-style-type: none"> 19. Accompagner et fédérer les professionnels du tourisme 20. Développer les équipements structurants 21. Mutualiser et optimiser les moyens de promotion
Services	<ol style="list-style-type: none"> 22. Vivre en bonne santé 23. Améliorer les services aux familles 24. Accompagner le développement numérique du territoire 25. Garantir l'accès de tous aux services publics

Cadre Stratégique 2014 - 2020

Thématiques	Enjeux
Habitat Logement Cadre de vie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité 2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens 3. Concourir à une gestion durable des ressources
Services à la population	<ol style="list-style-type: none"> 4. Vivre en bonne santé 5. Améliorer les services aux familles 6. Garantir l'accès de tous aux services publics
Culture	<ol style="list-style-type: none"> 7. Créer du lien social 8. Rendre la culture de qualité accessible 9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique
Économie	<ol style="list-style-type: none"> 10. Développer les partenariats publics/privés 11. Soutenir les filières 12. Construire l'offre immobilière d'entreprise
Tourisme	<ol style="list-style-type: none"> 13. Consolider et développer une offre de qualité 14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique 15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet
Patrimoine	<ol style="list-style-type: none"> 16. Connaître et partager le patrimoine 17. Préserver le cadre de vie 18. Dynamiser le patrimoine

Un projet de territoire 2021 – 2026

Le projet de territoire est le socle sur lequel est adossée la stratégie territoriale. Il traduit la volonté politique de travailler de concert, d'intégrer et porter un destin en commun, de coordonner les politiques publiques pour tendre collectivement vers des objectifs définis. Il se décline ensuite en actions.

Ce projet est stratégique, dans la mesure où il projette à un horizon de 20/30 ans, sur la base d'un diagnostic partagé, les ambitions du Territoire. Il n'est ni la feuille de route d'un mandat, ni un programme d'actions, mais un projet du territoire pour le territoire et en premier lieu des habitants et acteurs locaux. Il est naturellement évolutif.

Ce projet est intégré. En effet, il a pour objet de rendre cohérent et d'articuler des outils contractuels et des dispositifs réglementaires, lorsqu'ils sont en accord avec le projet. Il est là pour donner du sens et narrer un récit territorial. Il renforce la cohésion entre les acteurs locaux et permet ensuite d'engager les interactions avec d'autres territoires de projet.

Orientation 1 - AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE

- Objectif stratégique 1.1 : Bâtir un cadre de vie durable
- Objectif stratégique 1.2 : Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations
- Objectif stratégique 1.3 : Créer du lien social, faire société
- Objectif stratégique 1.4 : Vivre en bonne santé

Orientation 2 – VALORISER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES LOCALES ET FAVORISER L'INNOVATION RURALE

- Objectif stratégique 2.1 : Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant
- Objectif stratégique 2.2 : Accompagner la transition du monde agricole
- Objectif stratégique 2.3 : Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles
- Objectif stratégique 2.4 : Consolider le tourisme et les loisirs

Orientation 3 – MAINTENIR ET RENFORCER UN CADRE DE VIE DURABLE

- Objectif stratégique 3.1 : Être exemplaire en matière de politique énergétique
- Objectif stratégique 3.2 : Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire
- Objectif stratégique 3.3 : Anticiper la gestion de l'eau
- Objectif stratégique 3.4 : Anticiper la gestion des déchets

Orientation 4 – CONSOLIDER L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

- Objectif stratégique 4.1 : Favoriser l'attractivité de nouveaux arrivants par des services dédiés
- Objectif stratégique 4.2 : Consolider l'attractivité territoriale pour les entreprises, pour les salariés
- Objectif stratégique 4.3 : Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire

Le Syndicat mixte s'appuie sur une équipe technique spécialisée dans l'ingénierie de développement pour la mise en œuvre de la stratégie territoriale.

L'ingénierie du développement local constitue un apport précieux pour le territoire. Elle se caractérise par sa visée stratégique, reposant sur la réflexion prospective des équipes, de même que sur sa mise en œuvre opérationnelle, à travers la mutualisation, la mobilisation de financements partenariaux ou encore à l'accompagnement des communes. C'est une ingénierie de la coordination entre les intercommunalités qui la composent et d'articulation avec les différentes échelles territoriales. Elle est mobilisée pour répondre aux programmes européens aussi bien qu'aux besoins des élus locaux, en cultivant expertise et maîtrise technique ainsi que proximité et relation de confiance.

Transversalité, polyvalence, maîtrise de la complexité du territoire et innovation en constituent les compétences cardinales. Elles se conjuguent à une grande capacité d'écoute et d'animation du territoire, à même d'inclure tous ses acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire (Source : ANPP).

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- ▶ en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation
- ▶ en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire
- ▶ en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques
- ▶ en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

La gouvernance du Syndicat mixte

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenues par les Communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en Comité syndical. La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017.

Le Comité syndical

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Communauté de communes Les Avant-Monts	Francis BOUTES Daniel GALTIER Daniel BARTHÈS Martine GIL Béatrice TÉROL Marie LORENTE	Michel SALLES François ANGLADE Jean-Michel ULMER Gérard BARO Gilbert ROBERT Séverine SAUR
Communauté de communes Grand Orb	Pierre MATHIEU Mariette COMBES Jean-Louis LAFAURIE Olivier ROUBICHON-OURADOU (jusqu'en juin 2024) Julian GUIRAUD (à partir de juillet 2024) Christian BIÈS Marie-Line GÉRONIMO	Sylvie TOLUAFÉ Jean-Paul SCARAMOZZINO Caroline SALVIGNOL Bernard VINCHES Henri MATHIEU Bernard COSTE
Communauté de communes Du Minervois au Caroux	Yves FRAISSE Josian CABROL Jean ARCAS Didier VORDY Jacques SOULIGNAC Béatrice FALCOU	Catherine SONZOGNI Harmonie GONZALEZ Ghislaine COUSTAL Alain MOULY Franck LIGNON Patrick CABROL
Communauté de communes Sud Hérault	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Catherine COMBES Élisabeth DAUZAT Thierry CAZALS Laurent BRUNET	Rémy AFFRE Émilie LAMARQ Marc FIDEL Jean-Pierre GUIRAUD Jérôme ROGER Bernard BOSC
Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Séverine SAUR Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGGO Audrey IMBERT Vincent GAUDY	Jacqueline MARKOVIC Jean-Franck CAPPELLINI Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Jean ALMARCHA Jean-François SOTO Nicole MORERE Jérôme LOPEZ Sylvie PRADELLE



Six Comités syndicaux se sont tenus sur l'année 2024 avec 72 sujets traités donnant lieu à délibérations, le :

- ▶ 19 janvier à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 29 mars à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 26 juillet à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 18 octobre à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 6 décembre à la Salle des écoles de la Mairie de Prades-sur-Vernazobre
- ▶ 20 décembre au Domaine de Bayssan à Béziers.

Comité syndical du 19 janvier



Comité syndical du 29 mars



Comité syndical du 26 juillet



Comité syndical du 18 octobre



Comité syndical du 6 décembre



Comité syndical du 20 décembre



Le bureau élargi permet un suivi en profondeur du fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer... C'est une instance consultative. La conférence des présidents traite de la stratégie globale en cohérence avec le cadre stratégique voté en 2021. C'est une instance consultative.

Le bureau est composé de 18 membres

- ▶ **Jean Arcas**, Président
- ▶ **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente
- ▶ **Jean-Noël Badénas**, Vice-président
- ▶ **Martine Gil**, Vice-présidente
- ▶ **Olivier Roubichon-Ouradou**, Vice-président (jusqu'en juin 2024) remplacé par **Julian Guiraud**
- ▶ **Yves Fraïsse**, représentant de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Francis Boutes**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- ▶ **Élisabeth Dautat**, représentante de la Communauté de la communes Sud Hérault
- ▶ **Christian Biès**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Béatrice Falcou**, représentante de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Mariette Combes**, représentante de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Josian Cabrol**, représentant de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Pierre Mathieu**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Jean-Louis Lafaurie**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Daniel Galtier**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- ▶ **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- ▶ **Marie Passieux**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- ▶ **Séverine Saur**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Le bureau s'est réuni le :

- ▶ 12 janvier à la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 22 mars à la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 23 juillet à La Tour-sur-Orb
- ▶ 11 octobre à la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 28 novembre à la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Bureau du 12 janvier



Bureau du 22 mars



Bureau du 23 juillet



Bureau du 11 octobre



Bureau du 28 novembre



Les Comités de pilotage et les réunions stratégiques

Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement. C'est une instance consultative. Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

- Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale**
Président Josian Cabrol
2 mai à Saint-Chinian
- Oenotourisme**
Président Daniel Galtier
7 mars à Hérépian
- Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » et « Colorons le Pays »**
Président Francis Boutes
15 février à Magalas
30 avril à Magalas
4 juin à Magalas
23 juillet à Magalas
1^{er} octobre à Magalas
21 novembre à Magalas
- Politiques contractuelles (Contrat Région Occitanie / Pays et Contrat de Relance et de Transition Écologique État/Territoire/ Europe/ Approches Territoriales Intégrées)**
Président Jean Arcas
22 mars à Cessenon-sur-Orb
6 mai à Cessenon-sur-Orb
- Leader**
Président Francis Boutes
25 juin à Pierrerue
3 octobre à Babeau-Bouldoux
- Projet Alimentaire Territorial**
Présidente Marie-Pierre Pons
8 octobre à Cessenon-sur-Orb
- Pôle de Pleine Nature**
Co-Présidents Josian Cabrol et Pierre Mathieu
24 juin à Olargues
- Grand Site**
Président Jean Arcas
30 janvier à Cesseroas
20 décembre à Béziers



© A. Boisard

Au total sur l'année :

16 réunions de Comités de pilotage

5 réunions de Bureau

6 Comités syndicaux

↳ **72** délibérations



Neuvacelle - Roger C. Roger



Puisserguier - C. Roger



Bedarieux - G. Souche



Puisserguier - Commune



Puisserguier - Commune



Cebazan - Commune



Puisserguier - C. Roger



Saint-Chinian - C. Roger



Puisserguier - Commune

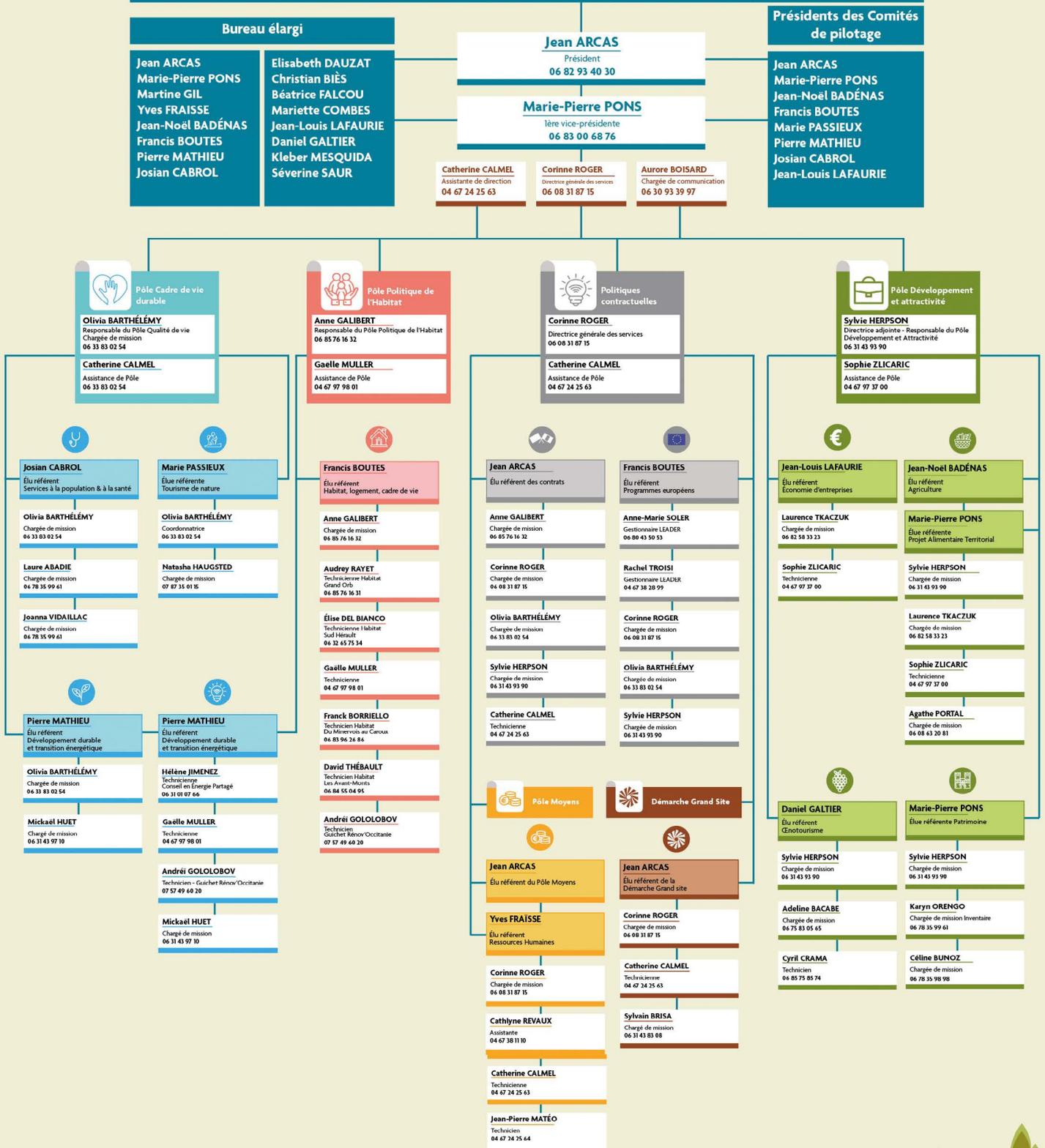


Puisserguier - Commune



Puisserguier - Commune

Organigramme du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles



Stagiaires : Jean GRESLÉ et Alessandro FIORINI



La communication interne

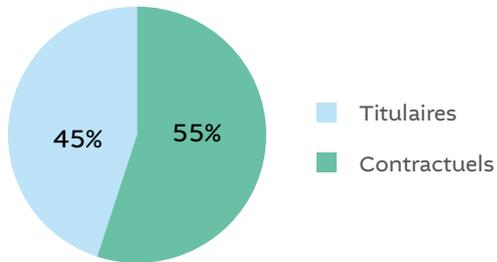
Deux temps d'échanges ont permis de croiser les attentes des salariés et de l'administration lors d'une visio le 29 août qui s'est poursuivie par un temps plus convivial dans le cadre des animations patrimoniales. Complétant l'offre de médiation, le 30 septembre, deux visites ont été organisées dans le cadre de la journée du personnel, afin de sensibiliser les agents du Pays Haut Languedoc et Vignobles au patrimoine et à la qualité du cadre de vie du Pays d'art et d'histoire :

- le matin à Saint-Chinian sur le chemin des capitelles et la visite du moulin, visite commentée par Jean Greslé
- l'après-midi à Saint-Pons de Thomières, visite patrimoniale commentée par Jean Greslé.

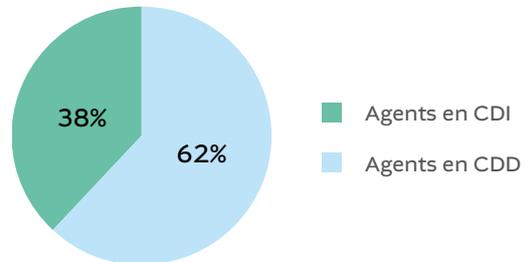


Le personnel permanent

Le statut des 29 agents



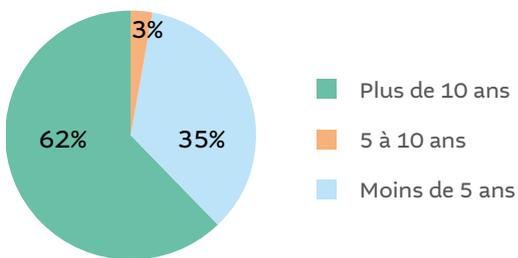
Pérennité de l'emploi contractuel : 13 agents



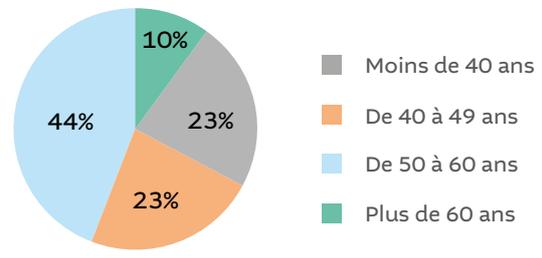
Catégorie des emplois par statut



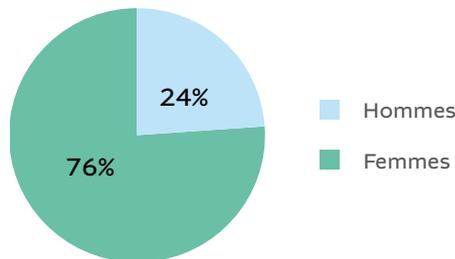
L'ancienneté des agents



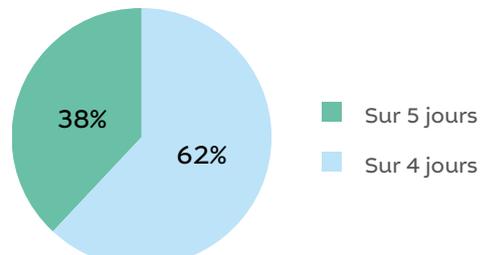
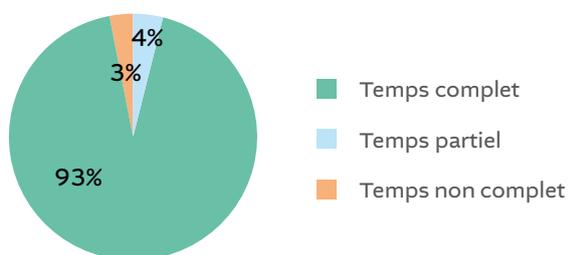
La structure par âge



Parité Femmes – Hommes



L'organisation du temps de travail



Les ressources financières

Le Pays s’est fixé, pour 2024, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de la politique contractuelle territoriale, de développement et d’attractivité, de cadre de vie durable et d’habitat.

Ingénierie thématique

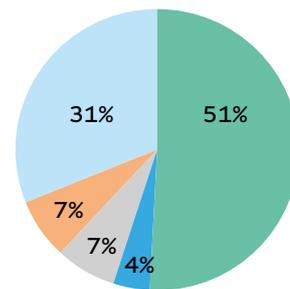
- ▶ Habitat, logement, cadre de vie
- ▶ Développement Durable et Transition Énergétique
- ▶ Mobilité
- ▶ Santé
- ▶ Économie agricole et alimentation
- ▶ Opération Grand Site
- ▶ Patrimoine.

Ingénierie transversale

- ▶ Conduite des missions d’ingénierie
- ▶ Gestion des programmes européens
- ▶ Accompagnement des politiques contractuelles
- ▶ Réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques.

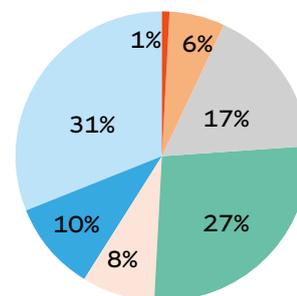
Le compte administratif 2024 (fonctionnement et investissement) fait apparaître un résultat positif de **20 005,83 €**

	Charges
Frais de personnel	1 521 203,45 €
Subventions aux privés	122 495,03 €
Fonctionnement	200 668,04 €
Charges sur opération	222 841,60 €
Intérêts ligne de trésorerie	9 883,36 €
Amortissements	924 073,02 €
	3 001 164,50 €



- Frais de personnel
- Fonctionnement
- Amortissements
- Subvention aux privés
- Charges sur opération
- Intérêts ligne de trésorerie : 0%

	Produits
Europe	187 001,47 €
Communautés de communes	512 008,90 €
Département	831 714,63 €
Région	228 179,36 €
État	299 724,70 €
Produits divers	3 429,14 €
Amortissements	924 073,02 €
Autres organismes	35 039,11 €
	3 021 170,33 €



- Europe
- Département
- État
- Autres organismes
- Communautés de communes
- Région
- Amortissements
- Produits divers : 0%



La concertation territoriale : les temps forts de l'année

**Se rencontrer, échanger, travailler
ensemble, partager**



Si le Syndicat mixte s'appuie sur un cadre stratégique défini avec l'ensemble des partenaires institutionnels (les Communautés de communes Grand Orb, Sud Hérault, Les Avant-Monts et Du Minervoises au Caroux et le Département : membres statutaires du Syndicat mixte) ; toutes les actions se traitent de manière partagée.

En effet, ce qui caractérise la structure et qui, en fait sa spécificité, c'est une concertation régulière en direction des acteurs du territoire.

La concertation permet d'impliquer les acteurs locaux dès le début du projet, créant ainsi un sentiment d'appartenance et d'engagement. Elle permet de recueillir des avis et des retours d'expérience pertinents pour améliorer le projet et l'adapter aux besoins réels du territoire.

Se rencontrer, échanger... c'est aussi un formidable vecteur d'information et de communication. Cela permet d'anticiper les problématiques et d'identifier des risques liés au projet mais surtout d'être un outil permettant une légitimité et une meilleure pérennité des actions retenues et reconnues comme indispensables pour le territoire.

C'est également au sein de ces réunions que la cohérence et la complémentarité des actions peuvent émerger.

Le Pays travaille également les projets sous l'angle de l'innovation rurale. La concertation est là pour encourager la créativité par l'échange d'idées en réunissant des personnes aux compétences diverses et complémentaires.

Par ailleurs, la concertation est un excellent moyen pour favoriser la mise en place de partenariats et de collaborations durables entre les différents acteurs du territoire.

Enfin et s'il était besoin de le rappeler, la concertation est le meilleur facteur d'appropriation des projets.

L'année 2024 a été riche en temps de partage et de concertation à travers des questionnaires, des ateliers, des journées d'échanges....

Acteurs public et privés, partenaires associatifs du territoire se sont réunis pour réfléchir sur la qualité de vie dans nos villages en termes d'aménagement et de santé.

Rencontres

Conférence des Maires et des élus, 4 avril à Murviel-les-Béziers

La première conférence des Maires et des Élus s'est tenue en présence de Jean Arcas, Président du Pays, de Marie-Pierre Pons Vice-présidente du Département.

Plus d'une centaine d'élus se sont retrouvés afin de partager leurs expériences autour de plusieurs tables rondes : « L'agriculture et de l'alimentation, les communes en première ligne » animée par Jean-Noël Badenas et Séverine Saur, « Le maire en tant qu'acteur majeur de la préservation des ressources et du développement durable » animée par Pierre Mathieu et Marie-Pierre Pons, et « La commune, un intervenant en santé à part entière » animée par Josian Cabrol et Martine Gil. Chaque table ronde était ponctuée de témoignages d'élus en lien avec les thématiques, ce qui a permis des échanges constructifs.

L'après-midi s'est poursuivi avec Florence Brutus, Vice-présidente de la Région Occitanie en charge de l'Aménagement, de la cohésion des territoires et de la Ruralité, qui a présenté les nouveaux dispositifs d'aide aux communes. Francis Boutes a évoqué le programme LEADER en cours avec également des présentations d'actions par des élus. Le nouveau programme européen qui démarre en 2024 a été esquissé.

Les échanges ont été nombreux et riches d'informations.





S'adapter aux changements climatiques, Avril/mai : à Saint-Pons de Thomières, à La-Tour-sur-Orb, à Puisserguier, à Laurens

La démarche d'adaptation au changement climatique lancée en avril dernier s'est poursuivie sur le territoire. Quatre ateliers de concertation et de réflexions collectives « Quels impacts du changement climatique dans votre territoire aujourd'hui et demain ? » ont été proposés aux acteurs du territoire, élus et partenaires.

Ainsi, près de 150 participants se sont ainsi réunis pour partager leurs expériences et perceptions des impacts liés aux évolutions du changement climatique aujourd'hui et demain. De nombreuses thématiques et enjeux ont été abordés avec la ressource en eau comme fil rouge : la filière viticole et les activités nourricières, le confort thermique des bâtiments, les services écosystémiques, les paysages, les îlots de chaleur, les conditions de travail, les activités touristiques et de loisirs, la santé mentale, ...

La richesse des échanges va permettre d'établir un diagnostic co-construit et de poursuivre les travaux en 2025 par la recherche de solutions et d'actions à mener dès aujourd'hui pour préserver le cadre de vie local.

Cette action, mise en place par le Pays et les quatre Communautés de communes, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Sud-Hérault et Les Avant-Monts, est accompagnée par l'ADEME Occitanie et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Contrat Local de Santé : les acteurs de la santé mentale se rencontrent, 7 octobre à Murviel-les-Béziers

Une rencontre des acteurs du conseil local de santé mentale a eu lieu le lundi 7 octobre sur le thème « Santé mentale et troubles psychiques, se connaître pour mieux agir ». Cette seconde rencontre, riche en échanges, a réuni plus d'une centaine de participants de divers horizons (collectivités, établissements de santé, du médico-social et du social, associations d'usagers, ...).

La matinée a été consacrée à l'assemblée plénière du CLSM en présence de Josian Cabrol, Président du Conseil Local de Santé Mentale, de Martine Gil, Vice-présidente du Conseil Local de Santé Mentale et de Philippe Banyols, Directeur du Centre Hospitalier de Béziers et docteur en psychologie, de Jean Arcas, Président du Pays.



© A. Boisard



© A. Boisard

Les participants ont partagé le bilan des actions réalisées et les perspectives de travail, dont la création d'une exposition photographique itinérante visant à lever les représentations sur la santé mentale.

L'après-midi s'est ensuite poursuivie avec des ateliers sur plusieurs sujets :

- ▶ Troubles psychiques et addictions, vers une prise en charge intégrée
- ▶ Troubles psychiques et neurodégénératifs chez la personne âgée
- ▶ Regards croisés sur les symptômes handicapants
- ▶ Quelle frontière entre troubles psychiques et mal-être chez l'adolescent.

Qualité de vie : Journée de sensibilisation sur la « Santé environnement » des enfants à Capestang – 5 novembre

Mardi 5 novembre, les élus et techniciens du territoire ont participé à une journée « Qualité de vie dans nos villages pour nos enfants », organisée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec le Comité Départemental d'Éducation à la Santé de l'Hérault. Après le succès de la première rencontre organisée en 2023 à Saint-Pons-de-Thomières, cette nouvelle édition a placé plusieurs sujets au centre des réflexions :

- ▶ Quel lien entre les aménagements dans nos villages et la santé des enfants ?
- ▶ Comment prendre en compte la santé dans les projets des collectivités concernant les enfants ?
- ▶ Comment mieux prendre en compte la question des perturbateurs endocriniens ?

L'intervention de Cécile Thomas Jouenne, urbaniste en santé publique chez CitéSanté, a permis aux participants de mieux comprendre les impacts de l'urbanisme sur la santé et d'identifier les leviers d'actions. Ces leviers ont été illustrés par des témoignages d'initiatives réalisées sur le territoire. Urbanisme, alimentation, mobilité, ... sont ainsi autant de sujets aux mains des collectivités qui impactent la santé. Enfin, des temps en petits groupe ont ponctué la journée à travers un Serious Game sur les perturbateurs endocriniens et une balade sensible à hauteur d'enfant dans le village de Capestang.

Cette rencontre s'est tenue en présence du maire Pierre Polard, de Jean Arcas, Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles, et des élus référents thématiques du syndicat mixte : Jean-Noël Badenas, référent Agriculture, Francis Boutes, référent Habitat logement cadre de vie, Josian Cabrol, référent Santé, Pierre Mathieu, référent Développement durable et transition énergétique et Marie-Pierre Pons, référente du Projet Alimentaire Territorial.

Cet événement a reçu le soutien financier de la DRAAF Occitanie, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.



© A. Boisard



© A. Boisard et O. Barthelémy



Politique de l'habitat

Répondre aux besoins des habitants,
œuvrer pour la transition énergétique,
améliorer l'attractivité du territoire

- › **Habiter au Pays**
- › **Colorons le Pays**
- › **Développement Durable et Transition
Énergétique**



Habiter au Pays

La politique de l'habitat, un enjeu national

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan France Relance avec pour objectif national de massifier la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires et d'accélérer les économies d'énergie, avec la mobilisation d'actions et de financements. La rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des usagers.

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et près de 45 % de la consommation d'énergie finale. Le secteur du bâtiment a donc un rôle central à jouer dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Tout en agissant concrètement pour le climat, la réalisation de travaux de rénovation énergétique permet d'améliorer le confort des logements et de réduire la facture énergétique des occupants.



Le Programme d'Intérêt Général 3

Un troisième Programme d'Intérêt Général (PIG 3) qui a été signé pour 5 ans (2022-2027) est un volet opérationnel du Plan de Relance, qui permet :

- ▶ d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers
- ▶ de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes
- ▶ de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) résidence(s) principale(s) ou leur(s) logement(s) locatif(s).

L'accent est mis sur les **travaux liés aux économies d'énergie** de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- ▶ **le maintien à domicile des personnes âgées**
- ▶ **le traitement de l'habitat non décent et insalubre**
- ▶ **le développement de l'offre locative.**

Le Programme d'Intérêt Général porte sur :

1 - La lutte contre l'habitat indigne

Considérée d'intérêt public, elle répond à des enjeux sociaux, économiques, de santé et de solidarité. Dans le cadre de ses missions de pilotage du PIG, le Pays s'engage à contribuer aux actions de sensibilisation, de repérage, d'accompagnement et de traitement des situations d'habitat indigne et non décent conformément à l'organisation mise en place au niveau départemental au sein du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI).

2 - La lutte contre la précarité énergétique

La précarité énergétique des ménages est une réalité forte. Elle touche les propriétaires occupants les plus précaires qui ne disposent pas des moyens suffisants pour entretenir leur logement mais aussi les locataires contraints de louer un logement énergivore. Dans les deux cas, ces précarités énergétique et économique s'alimentent mutuellement. Agir contre la précarité énergétique réduit la part des ressources des ménages affectée au paiement de leurs besoins énergétiques mais aussi contribue à l'économie de la ressource.

3 - Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

L'adaptation des logements aux besoins des personnes s'impose au regard des indicateurs démographiques, sociaux et économiques. L'augmentation de la part de la population âgée est une tendance forte dans le Département de l'Hérault en général et tout particulièrement dans le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les personnes âgées qui souhaitent se maintenir dans leur domicile et dans leur tissu social, sont confrontées aux obstacles et risques posés par la structure même de leur logement. De la même manière, cet objectif de maintien à domicile constitue une priorité pour les personnes relevant d'un handicap.

4 - L'augmentation de l'offre locative (avec ou sans travaux)

prioritairement dans les communes bourgs-centres (Bédarieux, Lamalou-les-Bains, Saint-Pons de Thomières, Olonzac, Saint-Chinian, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Magalas, Murviel-les-Béziers, Roujan, Thézan-les-Béziers). Dès lors, les travaux engagés agissent non seulement sur l'amélioration du logement lui-même mais aussi sur son environnement urbain. Lorsque ces logements sont situés dans les centres anciens, ces logements rénovés participent à leur revitalisation. Dans les zones tendues en termes de demandes de logement, les opérations de réhabilitation favorisent la mise sur le marché locatif de logements à un niveau de loyers adapté et respectant les normes techniques en vigueur.

Guichet Renov' Occitanie

Le Guichet Renov' Occitanie est la porte d'entrée pour les conseils et aides sur l'Amélioration de l'Habitat et la rénovation énergétique. L'orientation des ménages est faite selon leur projet.

L'organisation technique territoriale

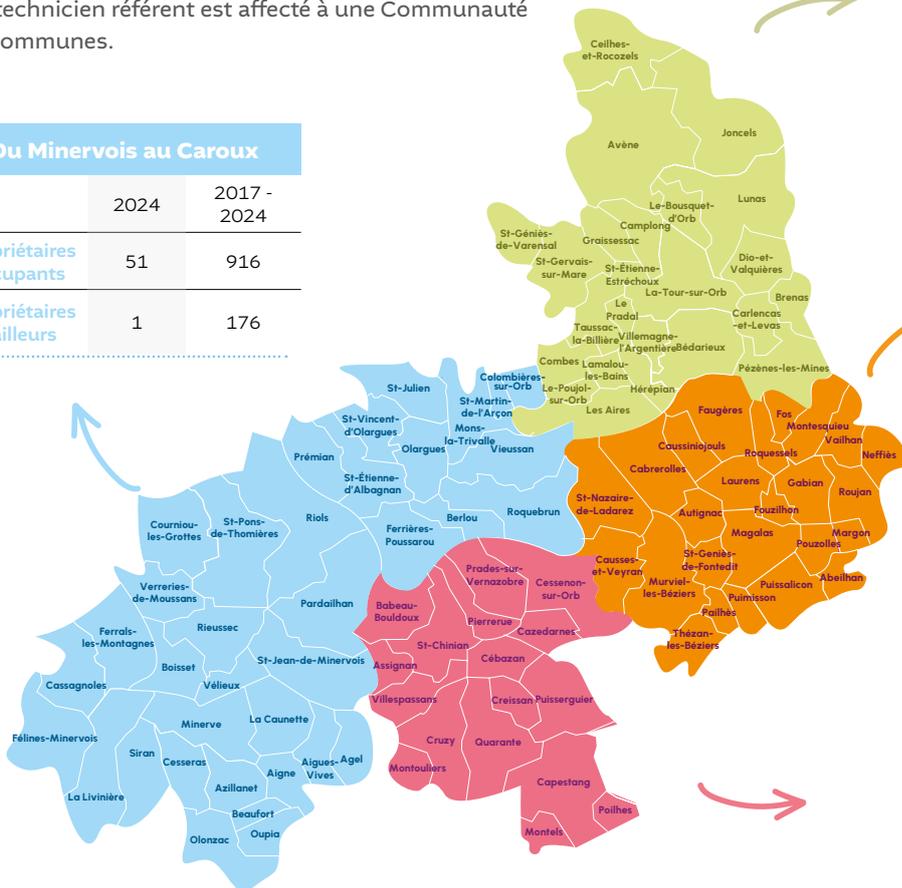
Une organisation territoriale est mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est affecté à une Communauté de communes.

Du Minervois au Caroux		
	2024	2017 - 2024
Propriétaires occupants	51	916
Propriétaires bailleurs	1	176

Grand Orb		
	2024	2017 - 2024
Propriétaires occupants	110	994
Propriétaires bailleurs	5	175

Les Avant-Monts		
	2024	2017 - 2024
Propriétaires occupants	89	912
Propriétaires bailleurs	2	92

Sud Hérault		
	2024	2017 - 2024
Propriétaires occupants	47	955
Propriétaires bailleurs	2	108



Une équipe est à disposition des propriétaires pour les aider et les accompagner dans leur projet.

Technicienne Sud-Hérault
 Élise DEL-BIANCO
 06 32 65 75 34
 elise.delbianco@payshlv.com

Technicien Les Avant-Monts
 David THIÉBAULT
 06 84 55 04 95
 david.thiebault@payshlv.com

Technicienne Grand Orb
 Audrey RAYET
 06 85 76 16 31
 audrey.rayet@payshlv.com

Technicien Du Minervois au Caroux
 Franck BORIELLO
 06 83 96 26 86
 franck.borriello@payshlv.com

Technicienne Habitat Assistante Guichet Rénov'Occitanie
 Gaëlle MULLER
 04 67 97 98 01
 gaelle.muller@payshlv.com

Chargée de mission habitat / façades
 Anne GALIBERT
 06 85 76 16 32
 anne.galibert@payshlv.com

Conseiller Guichet Rénov'Occitanie
 Andréï GOLOBOV
 04 67 38 11 10
 andrei.golobov@payshlv.com

En synthèse :

Communautés de communes	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Subventions ANAH	Travaux éligibles	CD 34	Aides communes ou Communautés de communes	Prime logt vacant	Total subventions
Les Avant-Monts	89	2	1 745 621,00 €	2 529 644 €	113 215 €	636,06 €	5 000,00 €	1 864 472,06 €
Sud Hérault	47	2	984 408,00 €	1 314 780 €	81 215 €	-	-	1 065 623 €
Grand Orb	110	5	1 993 570,00 €	2 771 955 €	142 360 €	4 000 €	-	2 175 930 €
Du Minervois au Caroux	51	1	1 059 999,00 €	1 512 907 €	70 024 €	-	-	1 130 023 €
TOTAL	297	10	5 783 598 €	8 129 286 €	406 814 €	40 636,06 €	5 000 €	6 236 048,06 €

2024 représente la dix-septième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la deuxième année du troisième Programme d'Intérêt Général qui a démarré en octobre 2022.

Pour l'année 2024, 307 logements ont été réhabilités dont

10

logements
locatifs

297

logements de
propriétaires occupants

8 129 286 €

de travaux pour 33 282 m² rénovés

5 783 598 €

de subventions de l'ANAH

406 814 €

de subventions du Conseil
départemental de l'Hérault



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

Habiter au Pays : une gouvernance active

Ce sont six Comités de pilotage « Colorons le Pays » qui se sont déroulés en 2024 pour aborder la politique de l'habitat :

- ▶ le 15 février
- ▶ le 30 avril
- ▶ le 4 juin
- ▶ le 23 juillet
- ▶ le 1^{er} octobre
- ▶ le 21 novembre



© Comité de pilotage du 1^{er} octobre à Magalas © A. Boisard

Politique de l'habitat de 2007 à 2024

En 17 ans

4 328

logements ont été
réhabilités

81

millions €
de travaux

41,3

millions €
de subventions



Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économie d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins, les travaux de non décence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Des actions d'accompagnement

Colorons le Pays

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui s'inscrit dans la politique de l'habitat. Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie. En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

Depuis 2018, l'intégralité du territoire du Pays est concernée par l'Opération façades « Colorons le Pays ». Les quatre Communautés de communes ont adhéré à l'opération. L'enveloppe financière de l'opération est déterminée par la contribution des Communautés de communes, du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie.

Pour la mise en œuvre de l'action au préalable, les Communautés de communes doivent avoir délibéré :

- ▶ pour adhérer à cette opération ;
- ▶ pour réserver une enveloppe budgétaire ;
- ▶ pour définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.



Une façade privée peut être subventionnable si :

- ▶ elle est visible de l'espace public
- ▶ elle est située dans le périmètre d'intervention
- ▶ si elle est traitée dans sa globalité
- ▶ si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.



© A. Galibert

Réalisation des diagnostics

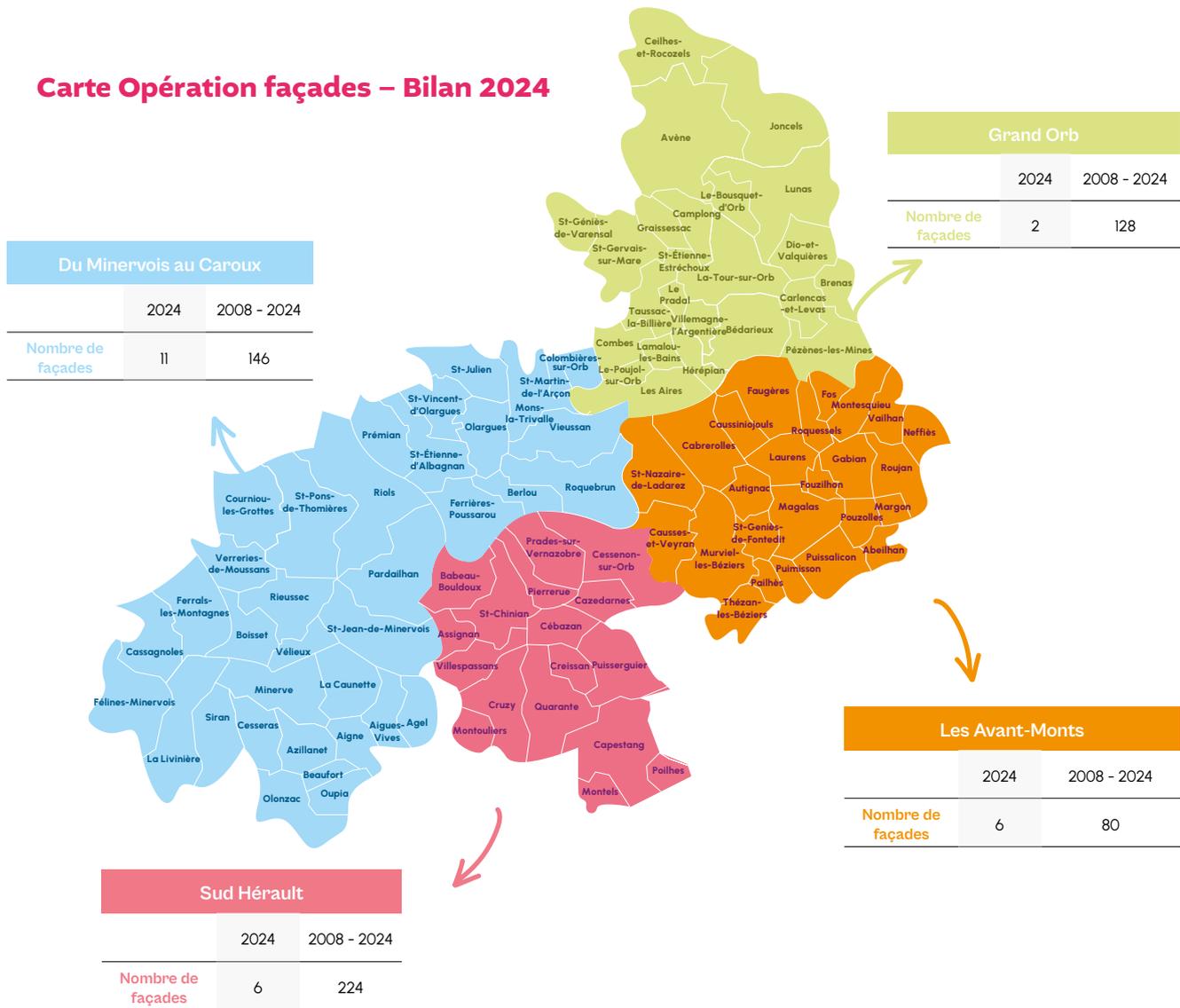
Communautés de communes	Nombre de diagnostic	Nombre de façades	Fondation du Patrimoine
Du Minervois au Caroux	7	15	2
Les Avant-Monts	24	40	6
Sud Hérault	17	34	7
Grand Orb	6	8	-
TOTAL	54	97	15

Bilan des façades subventionnées

Communautés de communes	Nombre de façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Du Minervois au Caroux	11	30 242 €	111 370 €
Les Avant-Monts	6	32 443 €	86 159 €
Sud Hérault	6	28 615 €	59 934 €
Grand Orb	2	10 158 €	41 324 €
TOTAL	25	101 458 €	298 787 €



Carte Opération façades – Bilan 2024



Les résultats de l'année 2024, sont un peu inférieurs à ceux de 2023 en termes quantitatifs. Pour un montant de travaux équivalent par rapport à 2023, le montant des subventions est supérieur. Les façades sont mieux subventionnées du fait qu'en 2024, il y a davantage de propriétaires occupants modestes ou très modestes (au sens de l'ANAH) et qui bénéficient d'une subvention majorée.

Communautés de communes	Nombre de façades prévues	Montant des subventions	Montant des travaux HT
Du Minervois au Caroux	146	236 553 €	1 151 508 €
Les Avant-Monts	80	232 410 €	887 887 €
Sud Hérault	222	508 563 €	2 512 868 €
Grand Orb	128	266 721 €	1 440 173 €
TOTAL	576	1 244 247 €	5 992 436 €

En 16 ans

576
façades rénovées

1 244 247 €
du subventions

5 992 436 €
du travaux

Action non décence

Depuis le 6 janvier 2023, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a mis en place la plateforme Histologe pour faciliter les signalements de logements non-décents. Les signalements peuvent être faits par les locataires ou tous les entrants à domicile.

Suite à une visite des services du Pays pour qualifier l'état du logement, une procédure peut être mise en place avec la CAF si le bailleur ne réalise pas les travaux.

Cette procédure peut se cumuler avec une mise en sécurité et arrêté d'insalubrité selon les cas. Le Pays a conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de l'action non décence et a pour objectif la réalisation de 40 visites annuelles. Cette année, 55 visites ont été réalisées dont 12 dans le cadre de la convention tripartite.

81 signalements ont été déposés entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2024 :

- ▶ 55 visites ont été réalisées ; la totalité des logements ont été classés non décents :
 - ▶ 6 logements sortent du champ d'intervention de la CAF
 - ▶ 25 situations sont classées (travaux réalisés ou déménagements)
 - ▶ 22 situations avec suspension des droits en attendant que les bailleurs régularisent la situation
 - ▶ 3 dossiers en cours (période amiable en attente de travaux)
- ▶ 26 signalements sont en attente.

Communautés de communes	Nombre total de signalements traités	Nombre de visites	CAF	Hors CAF	Nombre de dossiers « non décents » ou « insalubres »	Nombre de dossiers classés au 30/11/24	Nombre de signalements histologe au 30/11/24 en attente
Les Avant-Monts	19	19	17	2	19	13	6
Grand Orb	24	24	23	1	24	7	11
Du Minervois au Caroux	4	4	3	1	4	2	3
Sud Hérault	8	8	6	2	8	3	6
TOTAL	55	55	49	6	55	25	26



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

Par ailleurs, le Pays a organisé et animé trois Cellules Locales d'Habitat Insalubre (CLHI) qui s'inscrivent dans le Plan Départemental de Lutte contre le Logement Insalubre (PDLHI) : le 19 mars, le 2 juillet et le 10 octobre 24.

La CAF, le Département de l'Hérault (travailleurs sociaux et service habitat logement), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que les communes engagées dans le permis de louer participent à ces réunions. Ces instances permettent d'examiner des situations singulières qui ne trouvent pas toujours de solutions dans les procédures classiques. Les situations sont amenées par les travailleurs sociaux ou l'équipe habitat du Pays. Au cours de ces CLHI, toutes les situations peuvent être évoquées selon leur particularité.

Focus sur les Bourgs-Centres (+ de 1 500 habitants) et les Petites Villes de Demain

Une analyse particulière est menée sur les bourgs-centres de +1 500 habitants où une dynamique est plus importante au niveau de la rénovation des logements. Ces communes bénéficient quelquefois de programmes particuliers qui viennent appuyer les démarches engagées au travers du PIG.

Sont réalisés sur les Bourgs-Centres :

- ▶ 51 % des dossiers des Propriétaires Occupants
- ▶ 70 % des dossiers des propriétaires bailleurs
- ▶ 48 % des aides ANAH attribuées sur le territoire du Pays
- ▶ 51 % de l'enveloppe des aides départementales
- ▶ 48 % des travaux prévus.

Communes	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Subventions ANAH	Travaux éligibles	Subventions Département CD 34	Aides communes ou CC	Prime logement vacant
Bédarieux	5	2	478 896,00 €	705 498,00 €	48 459,00 €	13 000,00 €	-
Capestang	3	-	15 752,00 €	23 521,00 €	2 372,00 €	8 535 €	-
Cessenon-sur-Orb	4	-	101 005,00 €	131 708,00 €	7 677,00 €	-	-
Hérépian	7	1	87 777,00 €	130 791,00 €	4 650,00 €	-	-
Lamalou-les-Bains	8	1	159 462,00 €	233 814,00 €	10 735,00 €	3 000 €	-
Laurens	13	-	322 149,00 €	420 700,00 €	17 662,00 €	-	-
Le Bousquet d'Orb	15	1	315 546,00 €	441 333,00 €	24 768,00 €	7 000,00 €	-
Magalas	8	1	81 662,00 €	148 349,00 €	11 668,00 €	636,06 €	5 000,00 €
Muviel-les-Béziers	9	-	312 059,00 €	407 179,00 €	14 555,00 €	10 750 €	5 000 €
Olonzac	4	-	62 103,00 €	79 341,00 €	3 801,00 €	-	4 000 €
Puisserguier	8	-	161 976,00 €	226 736,00 €	6 786,00 €	6 147 €	2 000 €
Quarante	11	-	223 597,00 €	295 037,00 €	12 948,00 €	9 481 €	2 000 €
Roujan	4	1	120 465,00 €	209 536,00 €	6 959,00 €	6 195 €	13 000 €
Saint-Chinian	8	-	163 892,00 €	230 390,00 €	20 244,00 €	-	-
Saint-Geniès-de-Fontedit	6	-	82 682,00 €	128 976,00 €	5 780,00 €	-	-
Saint-Pons de Thomières	4	-	39 884,00 €	60 372,00 €	3 980,00 €	3 000 €	-
Thézan-les-Béziers	6	-	71 981,00 €	95 267,00 €	6 811,00 €	3 500 €	-
TOTAL Bourgs-Centres	153	7	2 800 888,00 €	3 968 548,00 €	209 855,00 €	23 636,06 €	5 000,00 €
Total PVD	59	3	826 437,00 €	1 223 950,00 €	88 152,00 €	13 636,06 €	5 000,00 €
TOTAL Pays	297	10	5 783 598,00 €	8 129 286,00 €	406 814,00 €	40 636,06 €	5 000,00 €

Communes Petites Villes de Demain

Accompagnement des communes Petites Villes de Demain

Le troisième PIG fait un focus sur les 5 communes Petites Villes de Demain qui ont formalisé une convention d'Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) avec le développement des approches globales : opérations d'aménagement, des logements mais également des espaces publics et de l'offre commerciale. Le lien entre « PVD » et PIG doit nécessairement être établi.

Les communes concernées sont : Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.

Ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie.

Le Pays aux travers de différentes missions est associé à cette démarche notamment en ce qui concerne le volet habitat de Petite Ville de Demain. Ce partenariat se traduit par un article dans la convention du PIG3 qui précise les liens évidents, à travailler entre les différents dispositifs (PIG/ PVD/BCO).

Certaines fiches actions de PVD et/ou BCO sont orientées sur la politique de l'habitat.

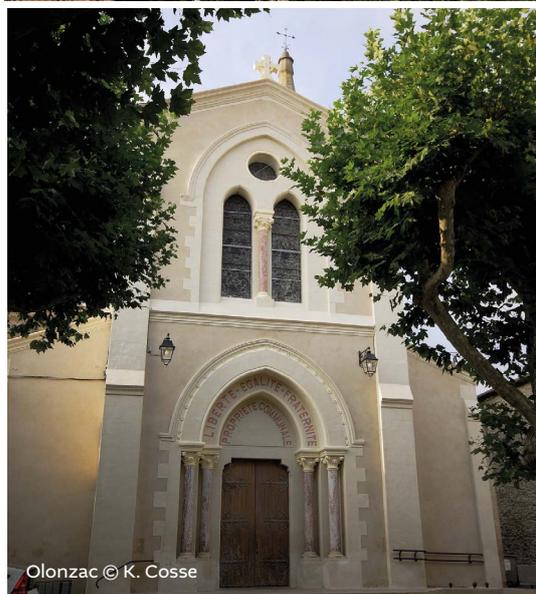
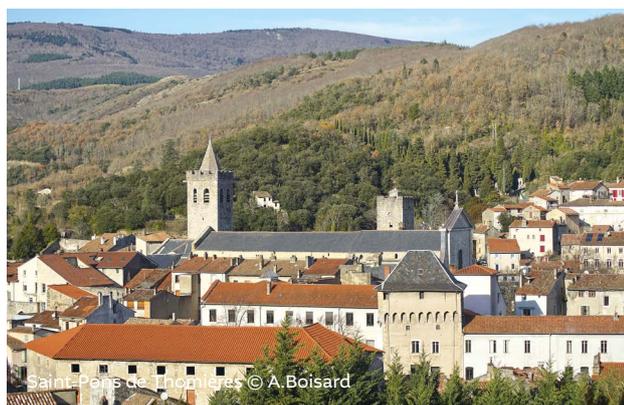
Ces actions sont élaborées en étroite collaboration avec le Pays et plusieurs réunions ont permis de dégager les pistes d'intervention en ce qui concerne les aides complémentaires et d'établir un règlement d'attribution.

L'action finalisée sur la Communauté de communes des Avant-Monts a permis d'attribuer une aide complémentaire au PIG sur les quatre axes de travail. Cette action figure dans la convention d'ORT qui est l'aboutissement du travail engagé sur les communes PVD.

- ▶ 3 dossiers autonomie ont été valorisés dans le cadre de ce co-financement pour un montant total de 636 € soit 212 € par dossier.

Sur la Communauté de communes Grand Orb une action en faveur de la lutte contre la précarité énergétique a été mise en place pour co-financer les aides ANAH dans le cadre de l'éradication des passoires thermiques.

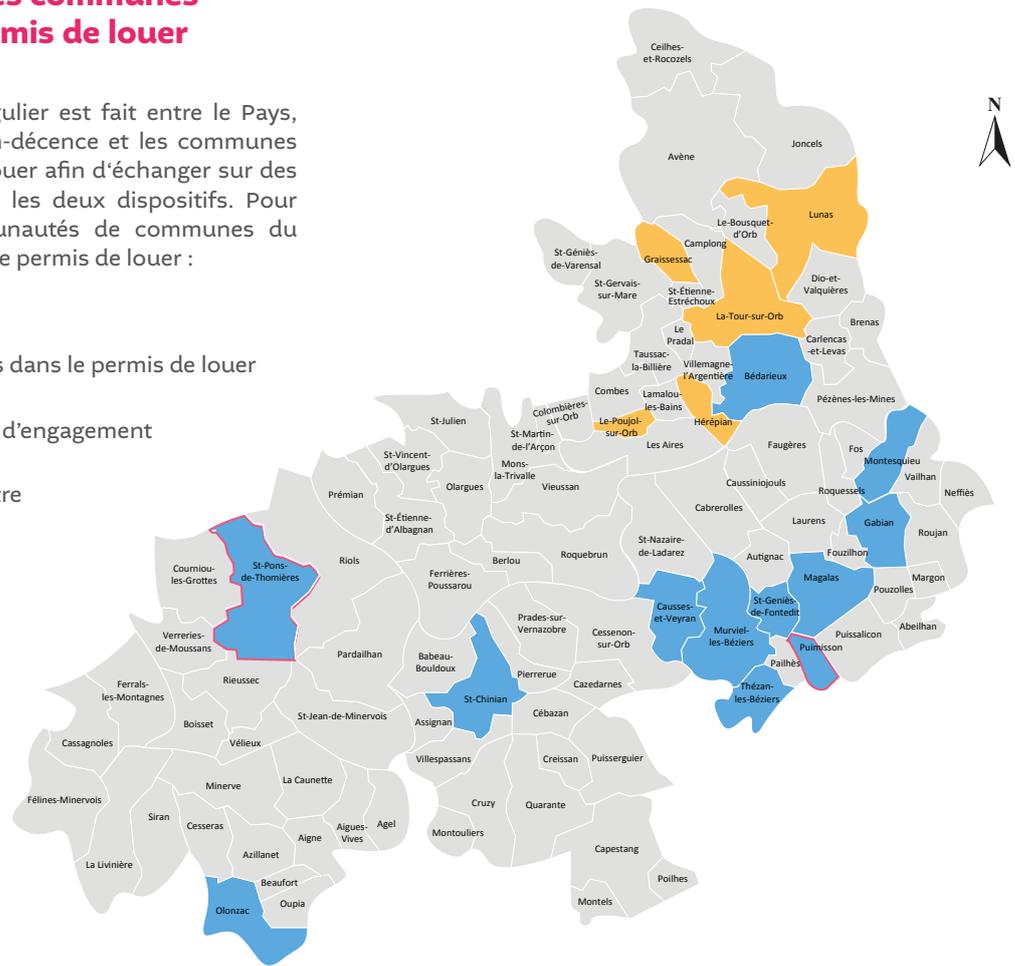
- ▶ 40 dossiers ont été valorisés soit 40 000 € de subventions pour une enveloppe initiale de 44 000 €.



Accompagnement des communes engagées dans le permis de louer

Un partage d'information régulier est fait entre le Pays, qui porte le dispositif de non-décence et les communes engagées dans le permis de louer afin d'échanger sur des situations qui oscillent entre les deux dispositifs. Pour mémoire, les quatre Communautés de communes du territoire sont engagées dans le permis de louer :

- Communes engagées dans le permis de louer
- Communes en cours d'engagement
- Extension de périmètre



Bédarieux



Gabian



La Tour-sur-Orb



Graissessac



Lunas



Le Pujol-sur-Orb



Murviel-les-Béziers



Magalas



Thézan-les-Béziers



Saint-Pons de Thomières

© R. Troisi, C. Antoine, K. Cosse, CDC Monts d'Orb, A. Levasseur, A. Boisard, M. Delcausse, J. Blanc

Les partenaires

Le partenariat avec l'ADIL

Qu'est-ce que l'ADIL ? Créées à l'initiative du Département et de l'État, les ADIL, associations loi 1901, sont agréées dans le cadre de l'article L.366-1 du CCH (Code de la Construction et de l'Habitation), qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public.



Le partenariat ADIL / Pays permet d'orienter les personnes vers un conseil juridique dans le cadre de la mission d'accueil du Guichet Unique Rénov'Occitanie et dans le cadre de l'action non-décence portée en partenariat avec la CAF.

L'ADIL constitue également un centre de ressources pour ses partenaires. Directement accessible par les services internes, l'expertise de l'ADIL a pu être sollicitée sur différentes problématiques en lien avec le logement.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, l'ADIL participe à la mise en œuvre de la plateforme Histologe, mise en service en janvier 2023 et qui est administrée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM34).

Cette plateforme, qui facilite la détection des situations de mal-logement et accélère leur prise en charge, permet un suivi des situations par les acteurs concernés. Elle permet également une mise en relation directe entre les partenaires dont l'ADIL et les usagers. Certains des signalements transmis à l'ADIL en 2024 ont porté sur des situations de mal-logement concernant le territoire des communes membres du Pays.

Un juriste de l'ADIL a ainsi apporté un éclairage aux interrogations du Pôle Habitat/Énergie du Pays ou à celles des techniciens des services Habitat des communes faisant partie du territoire du Pays sur des problématiques particulières de non-décence des logements, sur les pouvoirs de police des collectivités locales ou encore sur les procédures judiciaires. L'ADIL a aussi pris contact directement avec les usagers pour évoquer leur situation de logement au regard de la situation présentée sur Histologe.



© A. Galibert

Quatre types d'accueil pour répondre aux besoins des habitants

1 

Une plage de rendez-vous téléphoniques dédiée aux habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles
Le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h 30

2 

Une réception sur rendez-vous dans notre bureau à Béziers
173 avenue du Maréchal Foch
(à l'Hôtel du Département)

3 

Une permanence téléphonique pour un accès direct à un juriste. Du lundi au vendredi (sauf le 4^{ème} vendredi matin du mois) de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)

4 

Un service de réponse aux questions locatives par mail à partir d'un formulaire spécifique
contact@adil34.org

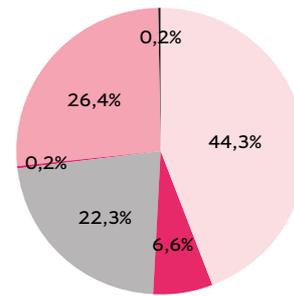
Les modes de consultation utilisés par les habitants

La réception physique en face à face a représenté 22,5 %, de l'ensemble des consultations dispensées en 2024. La consultation téléphonique diminue en 2024 au profit de la demande par mail qui augmente de plus de 6 points. Celle-ci répond aux modes d'information actuels, les usagers pouvant à tout moment, quel que soit l'endroit, le jour ou l'heure, solliciter un conseil ou une information juridique à partir du formulaire contact accessible sur le site internet de l'ADIL. Elle donne lieu à une réponse par mail ou par téléphone dans un délai d'un ou à deux jours.

La durée moyenne des consultations varie en fonction du mode et du thème de la consultation :

- La consultation téléphonique sans rendez-vous : 5 à 10 minutes

- La consultation téléphonique ou en face à face sur rendez-vous : 30 à 50 minutes selon le thème de consultation, voire 60 minutes pour les études de financement
- La consultation sans rendez-vous : 15 à 20 minutes.



Téléphone sans RDV	195
Téléphone sur RDV	29
Visite sur RDV	98
Visite sans RDV	1
Courriel (+ 1 courrier)	116
Visio sans RDV	1

Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

Le nouvel outil de reporting du Réseau ANIL/ADIL permet une prise en compte plus fine de l'activité réalisée par l'ADIL. Désormais, il est possible de connaître les différentes thématiques abordées à l'occasion d'une consultation. Dès lors, il est fait une différence entre le nombre d'usagers ayant consulté l'ADIL et le nombre de consultations effectuées.

Au niveau du Pays Haut Languedoc et Vignobles, les juristes de l'ADIL ont informé et conseillé 440 usagers et réalisé 457 consultations. L'écart entre les deux chiffres s'explique par des consultations au cours desquelles plusieurs thématiques ont été abordées.

On observe une augmentation des consultations de +9.19 %, après une baisse constatée en 2023. Elle s'explique par une équipe de juristes au complet en 2024, les deux conseillères-juristes recrutées mi-2023 étant autonomes pour assurer les consultations quelle que soit la thématique. Elle peut certainement aussi s'expliquer par une meilleure connaissance des services de l'ADIL par les habitants du Pays.

L'expertise juridique de l'ADIL a également été sollicitée par les services en charge de l'habitat des communes du territoire concernant les modalités d'application des autorisations de mises en location. Par ailleurs, des échanges réguliers ont permis de répondre à des situations particulières en lien avec l'habitat indigne et l'urbanisme, mais aussi à des questionnements sur la délégation à la collectivité du volet coercitif du permis de louer suite aux mesures contenues dans la loi Habitat dégradé du 9 avril 2024. Dans le domaine de la fiscalité locale et de l'amélioration de l'habitat, l'ADIL a pu également apporter un éclairage juridique aux collectivités locales sur les conditions de la mise en place d'une exonération de taxe foncière lors de la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb	TOTAL Pays
Urbanisme et voisinage	5	8	3	9	25
Mal logement	20	17	10	35	82
Impayés et Hors impayés / Expulsion	11	14	4	18	47
Accession à la propriété (juridique et financement)	4	5	6	10	25
Recherche de logement	3	2	-	4	9
Fiscalité & investissement locatif	2	4	-	3	9
Copropriété	2	2	2	9	15
Rénovation énergétique	8	11	7	9	35
Rapports locatifs	39	68	36	59	202
Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)	-	6	1	-	7
Conseil technique	1	-	-	-	1
Total / Communautés de communes	95	137	69	156	457

Le partenariat avec le CAUE



Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis du mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- ▶ le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général)
- ▶ l'Opération façades
- ▶ le Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »
- ▶ le Pays d'art et d'histoire.



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

Pour 2024, vingt-sept conseils ont été dispensés sur le territoire du Pays

Dix-neuf conseils donnés à la permanence de Saint-Chinian pour les pétitionnaires des communes suivantes :

- ▶ Colombières-sur-Orb, Minerve, Olargues, Pardailhan, Roquebrun, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Martin-de-l'Arçon, Roquessels, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Creissan, Montouliers, Brenas, Carlencas-et-Levas, Combes, Saint-Gervais-sur-Mare, Taussac-la-Billière.

Huit conseils donnés par courriel et téléphone pour les pétitionnaires des communes suivantes :

- ▶ Cessero, Gabian, Faugères, Combes, Roquebrun.

Développement Durable et Transition Énergétique

Le Pays a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire contribuant à la trajectoire de transition d'énergétique et plus globalement de mettre en œuvre la politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le cadre du Développement Durable et de la Transition Énergétique.

Au cours de l'année 2024, sept délibérations ont été validées par le Comité syndical du Pays :

- ▶ Convention de partenariat entre Hérault Énergies et le Pays Haut Languedoc et Vignobles
- ▶ Renouvellement de la convention Chèque Rénov avec la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ Délibération Communauté de communes Les Avant-Monts pour aide complémentaire de la politique de l'habitat en faveur de la précarité énergétique
- ▶ Avenant à la convention du cadastre solaire entre le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles
- ▶ Convention d'accompagnement des projets d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments publics
- ▶ Approbation du projet de Plan de Mobilité Simplifié du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- ▶ Convention de partenariat Association Géfosat / Pays Haut Languedoc et Vignobles.



▶ Pierre Mathieu, Président du COPIIL DDTE

Suivi des politiques de transition énergétique et écologique territoriales

La mise en œuvre de la stratégie s'exprime notamment à travers la participation du chargé de mission aux différentes instances et réunions locales, régionales et nationales des partenaires (le Plan Climat des Communautés de communes Les Avant-Monts et Grand Orb ; le réseau TOTEn - Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique ; le réseau national TEPOS (Territoire à Énergie Positive).

L'année 2024 a également été marquée par le lancement de la Conférence des Parties (COP Occitanie) pour planifier la transition Écologique en Occitanie. Le Pays a ainsi pu contribuer aux différentes étapes et réunions de concertation territoriales permettant d'aboutir à la création d'un diagnostic régional partagé et d'une feuille de route qui sera établie pour matérialiser le choix des engagements pris par secteur sur le territoire.

Le suivi des politiques et des dispositifs de transition énergétique et écologique a pour objectif de diffuser les informations quant aux démarches en cours ou encore transmettre les appels à projets susceptibles de répondre aux besoins des acteurs locaux.

Dans ce cadre, depuis plusieurs années des réunions sont organisées en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault et les Communautés de communes afin de présenter les outils et les offres d'accompagnement à destination des entreprises locales. En 2024, ce sont deux réunions sous un format convivial qui ont été organisées mobilisant près d'une vingtaine d'artisans et chefs d'entreprise :



À Magalas, le mardi 19 mars



À Olonzac, le mardi 16 avril

Volet Énergie

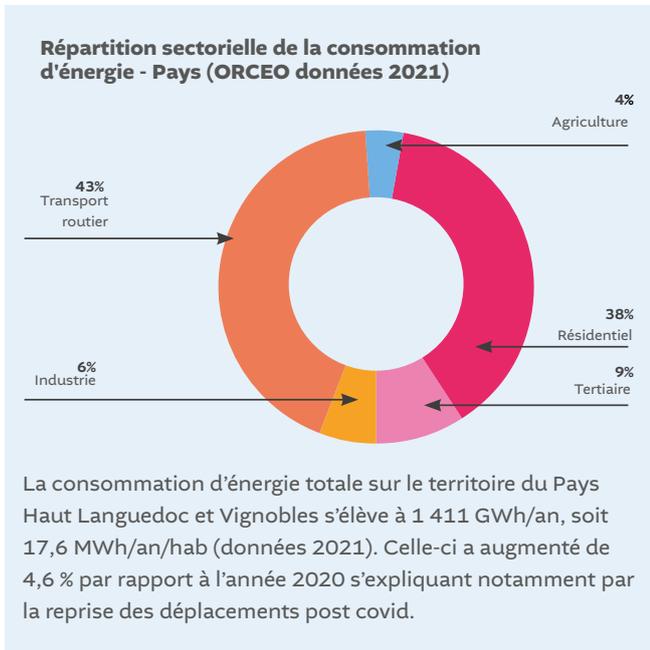
La stratégie de transition énergétique du Pays vise à réduire les consommations d'énergie du territoire afin de couvrir nos besoins par une production d'énergies renouvelables locales. Cette démarche constitue la politique d'atténuation du changement climatique dans laquelle le Pays s'est engagé en 2018 en tant que « Territoire à Énergie Positive » (TEPOS).

Observatoire de l'énergie

Le suivi de la trajectoire TEPOS du Pays est mené à partir des données de l'ORCEO (Observatoire Régional Énergie Climat en Occitanie). L'actualisation du profil énergétique du territoire permet ainsi de dresser un état des lieux annuel de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la production d'énergie renouvelable.

La consommation d'énergie

Profil énergétique du Pays 2024



Consommation Transport

= 608 GWh/an (-11,4% / 2015),
soit 7,6 MWh/an/hab.

Émissions GES = 156 kteqCo²/an
(-18,8% / 2015)



Consommation Résidentiel

= 541 GWh/an (+2,6% / 2015)
soit 6,8 MWh/an/hab.

Émissions GES = 42 kteqCo²/an
(-10,3% / 2015)



Consommation Tertiaire

= 128 GWh/an (-0,2% / 2015),
soit 1,6 MWh/an/hab.

Émissions GES = 13 kteqCo²/an
(-7,8% / 2015)



Consommation Agriculture

= 49 GWh/an (-9,2% / 2015),
soit 0,6 MWh/an/hab.

Émissions GES = 40 kteqCo²/an
(-6,3% / 2015)



Consommation Industrie

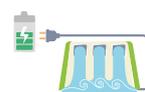
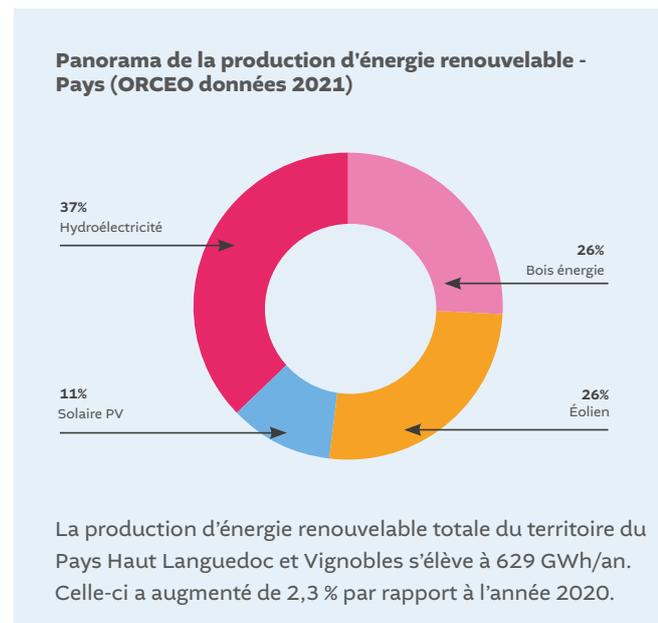
= 84 GWh/an (+11,9% / 2015),
soit 1,0 MWh/an/hab.

Émissions GES = 10 kteqCo²/an
(+13,5% / 2015)

La part départementale de la consommation d'énergie totale issue du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 7% et représente 1,2% au niveau régional.

La production d'énergie renouvelable

Profil énergétique du Pays 2024



Capacité installée

= 108,6 MW (11 installations)

Production = 235 GWh/an (+12,5% / 2015)



Capacité installée

= 2,1 MW (14 chaufferies automatiques)

et 11 515 installations domestiques
Production = 161 GWh/an, (-6,4% / 2015)



Capacité installée

= 93,9 MW (10 installations)

Production = 165 GWh/an (+55,7% / 2015)



Capacité installée

= 62,1 MW (1 741 installations)

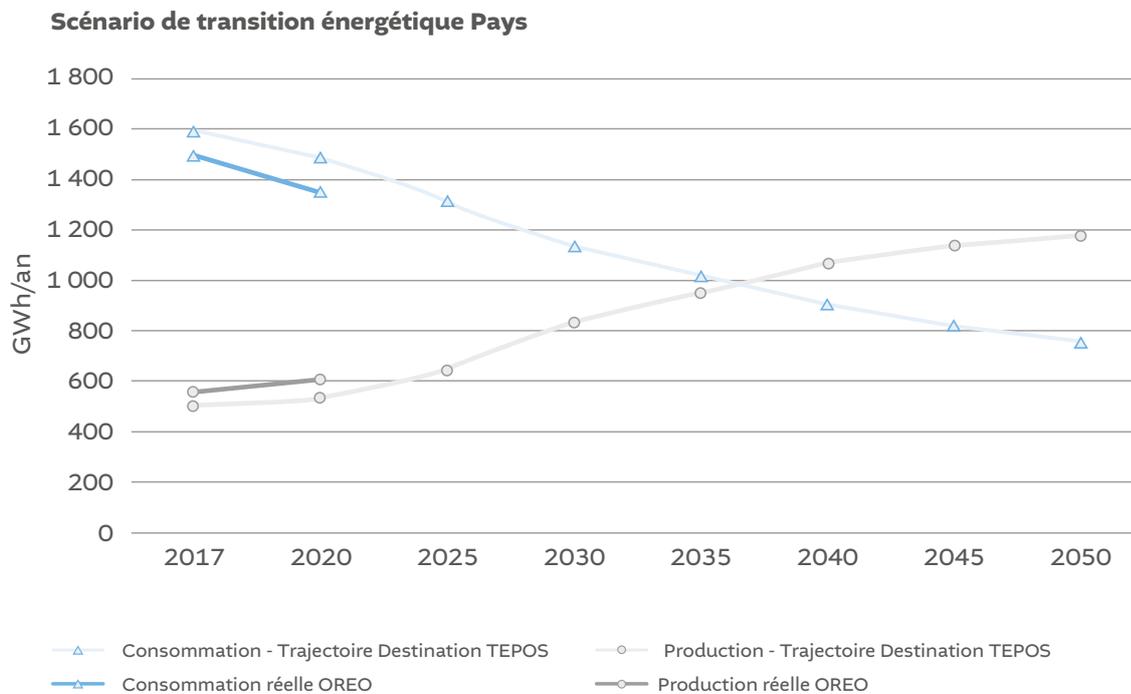
Production = 68 GWh/an (+154,9% / 2015)

La part départementale de la production d'énergie renouvelable issue du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 27,1 % et représente 2,2 % au niveau régional.

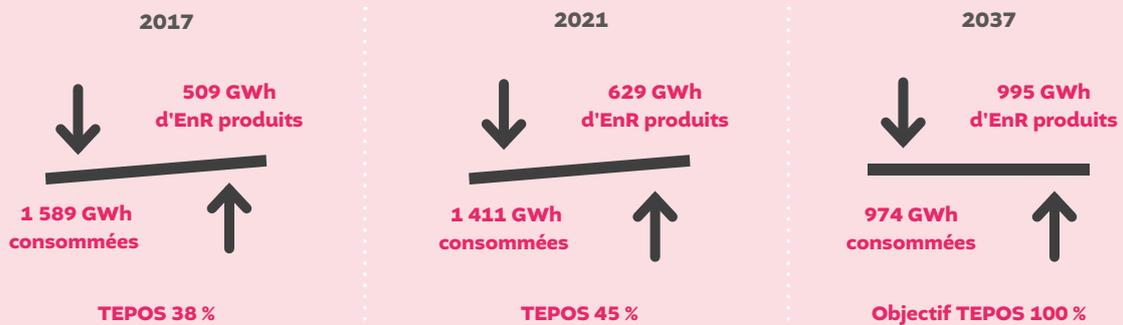
L'ensemble des données disponibles sont synthétisées et actualisées chaque année dans les fiches profils établies à l'échelle des quatre Communautés de communes et du Pays.

La trajectoire TEPOS

Les données énergétiques observées s'inscrivent dans la trajectoire TEPOS définie lors de l'atelier Destination TEPOS en 2020 qui vise l'atteinte de l'équilibre énergétique en 2037 :



Évolution de la trajectoire TEPOS



Le Guichet Rénov'Occitanie



Rénov'Occitanie est le Service Public pour la Rénovation Énergétique des logements qui a été initié par la Région Occitanie avec l'appui de l'AREC et est piloté sur le territoire par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, d'un logement individuel ou en copropriété quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier des conseils neutres, gratuits et indépendants délivrés par ce service.

Le Guichet Rénov'Occitanie est basé en centre-ville de Bédarieux sur l'antenne du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 1, rue de la République. Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et permet de caractériser la demande du ménage et d'y répondre selon la situation et le projet des particuliers à travers :

- ▶ Une information simple de 1^{er} niveau
- ▶ Une orientation vers les partenaires du dispositif
- ▶ Une prise de rdv pour un conseil personnalisé avec le conseil en énergie du Guichet Rénov'Occitanie.

En 2024, ce sont 1 484 actes qui ont été enregistrés conformément à la définition issue du guide des actes métiers du programme SARE « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » :

Actes 2024	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques copros	A4/A4bis : Accompagnement pour la réalisation de travaux copros*
Total	1 205	279	20	32
Objectifs prévisionnels	1000	300	50	30
Du Minervois au Caroux	236	47	-	-
Grand Orb	371	98	20	32
Les Avant-Monts	310	71	-	-
Sud-Hérault	248	48	-	-
Hors Pays	1	-	-	-

* L'acte A4 est comptabilisé double car intègre la phase amont et la phase préparation A4 bis. Source : Données issues Tableau de Bord Sare

Les informations sont majoritairement données par e-mail (13,5 %) ou téléphone (78,3 %) et les rendez-vous physiques ont été réalisés sur Bédarieux et sur les permanences délocalisées une fois par mois pour un conseil de proximité à Magalas, Saint-Pons de Thomières et Saint-Chinian.

Le Guichet Rénov'Occitanie accompagne également les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique.

Le Guichet Rénov'Occitanie organise également durant l'année de nombreux événements, rencontres et actions à destination des particuliers et des acteurs associés.

Les Nuits de la Réno

Durant cette soirée, le conseiller en rénovation énergétique propose un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une analyse thermique gratuite afin d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.

- > Deux dates ont été programmées sur le territoire réunissant au total une trentaine de personnes : Laurens le 9 février 2024, Puisserguier le 21 février 2024.



Les visites de maisons exemplaires

Le guichet Rénov'Occitanie propose aux particuliers d'aller à la rencontre des propriétaires d'une maison ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique. La visite est gratuite et ouverte à tous afin de découvrir le parcours de rénovation de ce logement pour réaliser des économies d'énergie performantes.

> Deux dates ont été programmées et ont réuni une dizaine de personnes : la rénovation globale et performante à Saint-Pons de Thomières le 30 octobre et aux Aires le 24 octobre.

Les manifestations locales

Cette année le Guichet Rénov'Occitanie avait programmé un stand d'information lors de la Fête de la châtaigne à Saint-Pons de Thomières, annulé en raison des intempéries.

Les Apéros Réno et réunions avec les Maisons France Service

Ce moment convivial à destination des professionnels TPE-PME et des artisans de la rénovation énergétique est l'occasion de présenter l'évolution des différents dispositifs d'aide qui peuvent être mobilisés et de présenter l'accompagnement délivré par Rénov'Occitanie.

> Un rendez-vous a été programmé en partenariat avec la CAPEB auprès des artisans au total près d'une trentaine de professionnels : 1 réunion avec la CAPEB à Bédarieux
> 2 réunions et permanences avec les Maisons France Service (15 participants).



> Visite de site à Saint-Pons de Thomières, le 30 octobre



> Apéro Réno à Bédarieux le 27 février

Communication et relais locaux

La communication du Guichet Rénov'Occitanie fait également l'objet de nombreux articles presse, publications Facebook et du réassort des supports diffusés dans un réseau de 42 points relais sur le territoire auprès des mairies.

Face à l'augmentation des situations de fraudes et d'arnaques à la rénovation énergétique, une affiche a également été réalisée et partagée afin de diffuser les messages de prévention pour se prémunir contre les fraudes.

Conseil en Énergie Partagé



Le Service de CEP permet de mutualiser les compétences d'un technicien qui délivre un conseil personnalisé aux collectivités dans toutes leurs démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public. Ce service contribue aux objectifs TEPOS « Territoire à Énergie Positive » du Pays fixés dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique. Il intervient en lien notamment avec les PCAET et les différentes démarches locales des collectivités.

En étroite collaboration avec le syndicat départemental « Hérault Énergies » qui œuvre également à la transition énergétique des territoires, les informations et les actions de chacun sont croisées et afin d'apporter le meilleur service aux collectivités. Hérault Énergies met notamment à disposition du technicien du Pays un logiciel de suivi des consommations énergétiques des collectivités membres du groupement d'achat d'électricité et de gaz. Une convention de partenariat a également été renouvelée cette année entre les deux structures afin de pérenniser leur collaboration.

Il se décompose à travers un accompagnement de proximité réparti comme suit :

- ▶ 1. Information et Conseil
- ▶ 2. Pré-diagnostic énergétique
- ▶ 3. Accompagnement personnalisé
- ▶ 4. Animation et sensibilisation
- ▶ 5. Développement des projets photovoltaïques sur toitures publiques.

Information et Conseil

Tout au long de l'année, ce sont une dizaine de communes qui ont fait l'objet d'un premier niveau de conseil par téléphone et mail sur des sujets divers et variés allant de l'analyse des contrats de fourniture d'énergie, de consommation, analyse de factures et de courbes de charge (si accès aux données via compteurs communicants) aux conseils techniques sur les travaux, matériaux, choix des solutions techniques.

Communes	Bâtiments
Azillanet	Mairie - École
Beaufort	Mairie
Berlou	Mairie
Cabrerolles	Antenne relais
Camplong	Mairie
Courniou-les-Grottes	Logements
Creissan	École
Faugères	Logements à rénover
Félines-Minervoises	Cave coopérative
La Tour-sur-Orb	Écoles
Le Pradal	Mairie - École

Pré-diagnostic énergétique

L'accompagnement aux demandes de subventions fait également partie du travail de conseil du service de CEP et il a permis d'orienter les communes vers les différents financements. (Par exemple au titre du Fonds Vert qui a permis à de nombreux projets de voir le jour). Une quinzaine de dossiers Fonds Vert a été déposée cette année.

Communes	Bâtiments
Agel	Logement communal
Azillanet	Mairie École
Beaufort	Mairie
Cesseras	Mairie
Creissan	Château
Dio-et-Valquières	Gîtes
Gabian	Salle des Fêtes
Hérépian	Mairie École
Laurens	Logements communaux
Mons-la-Trivalle	Accueil de loisirs
Oupia	Mairie
Prades-sur-Vernazobre	Logements communaux
Prémian	École
Saint-Geniès-de-Fontedit	Écoles

Des pré-diagnostic ont été réalisés sur les bâtiments des 9 communes (Azillanet, Cesseras, Faugères, Mons-la-Trivalle, Oupia, Pardailhan, Prémian, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Pons de Thomières) qui en ont fait la demande pour obtenir des préconisations de travaux et être accompagnées dans la consultation des d'entreprises en conséquence.

- ▶ Inventaire du patrimoine, collecte des données énergétiques
- ▶ Visite des bâtiments et préconisations de travaux et/ou d'actions
- ▶ Restitution du pré-diagnostic en présentiel avec présentation des résultats et des propositions d'actions et de travaux à mettre en œuvre.



Communes	Bâtiments concernés
Agel	Logement communal
Avène	Salle polyvalente
Berlou	Mairie
Capestang	Écoles
Cessenon-sur-Orb	Stade
Creissan	Château
Gabian	Salle des fêtes
Hérépian	École Mairie Salle polyvalente
Laurens	Mairie
Le Pradal	École - Mairie
Magalas	École
Mons-la-Trivalle	Salle polyvalente
Olargues	Mairie - École
Poilhes	Stade Éclairage
Puissalicon	Salle du Peuple

Communes	Bâtiments concernés
Avène	Bibliothèque/Salle des associations
Beaufort	Mairie
Creissan	Le Château
Le Pradal	Ancienne Mairie/Bibliothèque
Prémian	Mairie / École / Salle des fêtes
Ferrals-les-Montagnes	École/Mairie
Olargues	École/Mairie
Riols	Salle Polyvalente / École / Bibliothèque
Taussac-la-Billièrre	Anciennes Écoles de la Billière et de Taussac
Saint Pons-de-Thomières	Maison de Loisirs
Olonzac	Unité technique
Mons-la-Trivalle	Crèche la Carousette
Capestang	Mairie / Lo Castel
Murviel-les-Béziers	Maison France Services
Colombières-sur-Orb	Le chalet vert / Épicerie
Dio-et-Valquières	Gîte d'étape / Mairie
Minerve	Mairie/Bibliothèque

Accompagnement personnalisé

Volet « travaux »

Une quinzaine de communes a été accompagnée dans le volet « travaux » avec notamment une aide à la consultation des entreprises, à la lecture des devis et des propositions et au montage des demandes de subventions inhérentes.

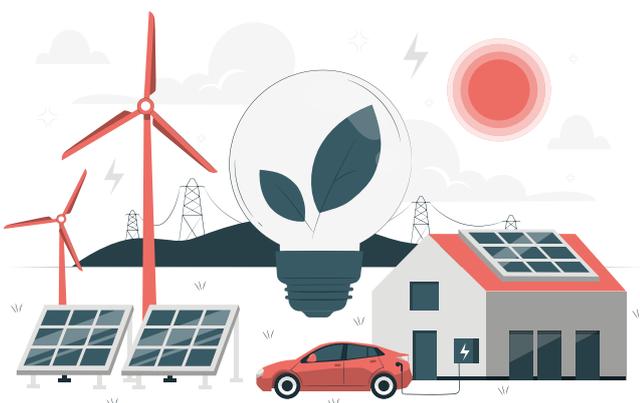
Volet « audits énergétiques »

Le Pays en tant que partenaire du groupement porté par Hérault Energies a permis de regrouper les demandes de financement des collectivités pour la réalisation d'audits énergétiques. Ce sont donc 15 communes et 2 Communautés de communes qui ont fait part de leur souhait de réaliser au total 22 audits pour un montant de près de 61 000 €.

Volet « Campagnes de Mesures »

Des campagnes de mesure de température humidité et qualité de l'air ont été proposées à l'ensemble des collectivités cet été pour une réalisation hivernale. En effet, le service CEP s'est doté d'outils de mesure permettant une analyse fine du comportement des systèmes de chauffage et des bâtiments. Un appel à candidature pour ces campagnes de mesure a été lancé et 5 communes (Saint-Pons de Thomières, Pouzolles, Aigne, Cessenon-sur-Orb, Capestang) ont répondu. Elles ont été classées par ordre de priorité en fonction de leur niveau de consommation d'énergie ramené au m² de surface chauffée.

Cinq bâtiments font donc l'objet de ces campagnes afin de déterminer le comportement thermique des systèmes de chauffage et des régulations. Une meilleure compréhension permettra de proposer et de mettre en place des réglages sur les installations pour améliorer leurs performances.



Animation et sensibilisation

Des formations / ateliers des écogestes ont été organisés (à Olonzac le 4 novembre et à Laurens le 8 novembre) pour une vingtaine de participants et 10 communes (Aigne, Félines-Minervois, Laurens, Villemagne l'Argentière, Murviel-les-Béziers, Olonzac, Cesseroas, Cruzy, Les Aires, La Tour-sur-Orb) sensibilisées. Ces ateliers ont permis à tous d'échanger sur les habitudes d'usage des bâtiments et sur les possibilités de faire changer les réflexes des usagers. À la suite de ces ateliers, des fiches synthétiques sont envoyées pour mémoire et affichage dans les bâtiments. Cette année les ateliers ont été complétés d'une petite formation à l'usage du logiciel Deepki. L'utilisation de cet outil est l'une des clés pour maîtriser ses consommations et les suivre régulièrement.

Enfin, en lien avec l'AMI photovoltaïque lancé en 2023, une visite de sites sur la thématique du photovoltaïque a été proposée à Bédarieux pour présenter une installation photovoltaïque de 100 kWc sur le toit du Dojo dont la particularité est qu'il a permis un financement partagé entre les citoyens des alentours. C'est donc le montage en « tiers-investissement » qui a été présenté ce jour-là par la SAS Energies Citoyennes. Cette visite du 5 mars a rassemblé une dizaine de personnes pour 6 collectivités (Pierrerue, Saint-Geniès-de-Varensal, Carlencas-et-Levas, Communauté de communes Grand Orb, Olargues, Le Poujol-sur-Orb) représentées.

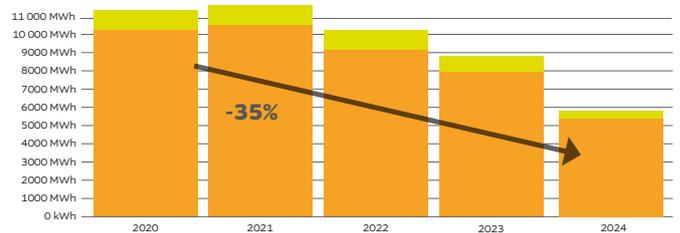


› Atelier Eco-gestes et formation à Deepki à Laurens le 8 novembre
© Pays

Bilan énergétique à l'échelle des communes accompagnées

Les communes qui utilisent le service de CEP font l'objet d'un suivi de leurs consommations d'énergie. Ainsi, les actions de sobriété, notamment à travers les extinctions de l'éclairage public, et les travaux engagés ont permis de réaliser des économies importantes.

Sur les 50 communes qui ont ouvert leur accès aux consommations d'électricité et de gaz à travers le logiciel « Deepki » on constate une baisse de 35 % de la consommation globale entre l'année 2021 et l'année 2024.



soit 4 GWh économisés soit 600 k€ HT (à coût constant)



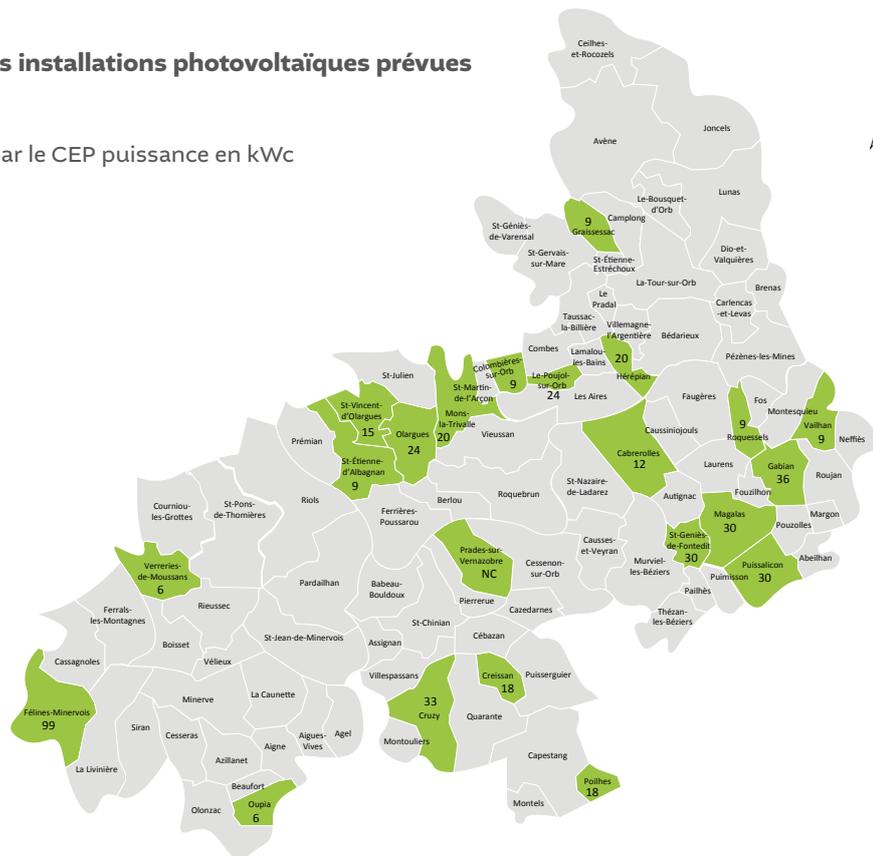
Énergies Renouvelables

Le développement des énergies renouvelables issues du solaire photovoltaïque a été défini comme un axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs TEPOS du territoire. Ainsi, le Pays mène différentes actions afin d'informer et accompagner les porteurs de projets.



Répartition géographique des installations photovoltaïques prévues

Projets accompagnés par le CEP puissance en kWc



Solarisation des bâtiments publics

En 2024, l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour les projets de toitures photovoltaïques a été poursuivi. Il s'agissait de proposer aux communes qui le souhaitent de s'inscrire dans une démarche groupée de consultation des opérateurs selon différents montages financiers (autoconsommation, revente totale, tiers investissement).

En début d'année, 19 analyses d'opportunité ont été rédigées et envoyées pour présenter les projets avec leur rentabilité éventuelle et permettre aux communes de décider si elles voulaient poursuivre la démarche.

L'évolution des réglementations et des prix (d'achat de l'électricité mais aussi des matériaux) demandent une veille permanente et des calculs de rentabilité qui varient au fil des mois. Actuellement, 20 communes souhaitent passer à l'acte en réalisant les installations qui ont fait l'objet des pré-études du service CEP. Une convention d'accompagnement a été proposée aux communes afin de les engager à poursuivre leur projet jusqu'à leur réalisation en étant aidés par le service CEP pour les parties techniques et administratives à l'ensemble des étapes.

Certains projets vont nécessiter le passage d'un bureau d'études structure (car classées en ERP de 1^{ère} à 4^{ème} catégorie donc obligatoire) mais d'autres sont en phase de consultation avec l'aide du service CEP du Pays qui rédige des cahiers des charges de consultation en fonction des typologies de bâtiment et des résultats des calculs de puissance appropriée aux bâtiments (analyse des courbes de charge).

Le cadastre solaire

Le Pays et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ont travaillé conjointement à la mise en place d'un cadastre solaire sur le périmètre des deux structures, couvrant ainsi 164 communes pour 137 000 habitants.

Dédié aussi bien aux particuliers qu'aux établissements tertiaires, le cadastre solaire permet d'évaluer gratuitement par un système de géolocalisation le potentiel solaire des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.

Cet outil recense les contacts pour bénéficier de conseils sur les aides, l'intégration architecturale et paysagère, et la réglementation pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

Afin de communiquer et diffuser largement cette information, un kit de communication a été relayé :

- ▶ Résumé de l'outil pour les bulletins municipaux
- ▶ Trame pour rédiger une page internet et orienter vers le cadastre solaire
- ▶ Affiche et flyer imprimables
- ▶ Vidéo pédagogique.

Le cadastre solaire a été mis en ligne en juin 2022 sur le site internet <https://haut-languedoc.cadastre-solaire.fr> ; il recense depuis son lancement près de 14 000 connexions avec plus de 2 000 connexions sur l'année 2024.



Cadre de vie durable

**Penser le territoire de demain dans
un esprit de qualité et de durabilité**

- **Santé**
- **Offre de nature, itinérance et loisirs**
- **Mobilité**
- **Adaptation aux changements climatiques**



Avene - R. Troisi - Pays HLV



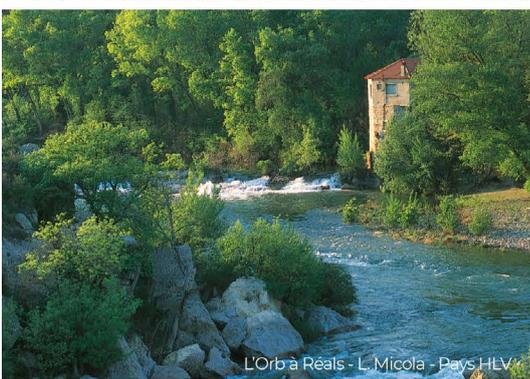
L'Orb à Muret-Vielles-Bèzières - C. des Pechs - C. Allue



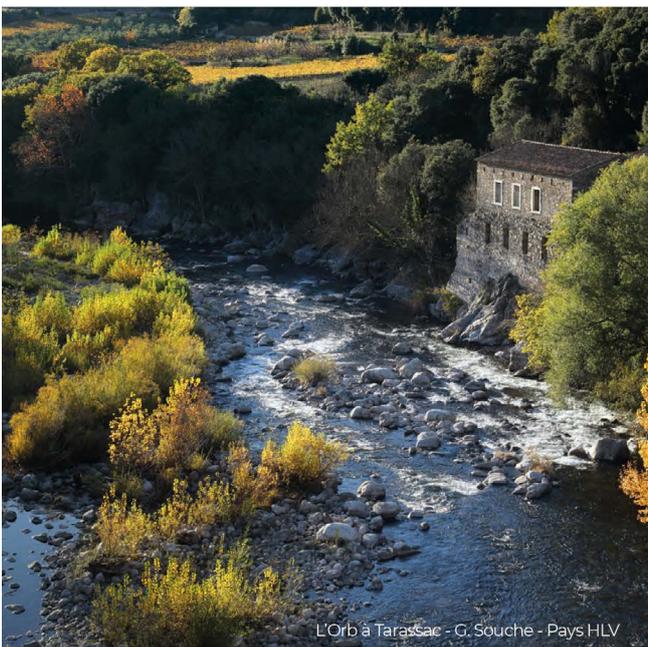
Avene - R. Troisi - Pays HLV



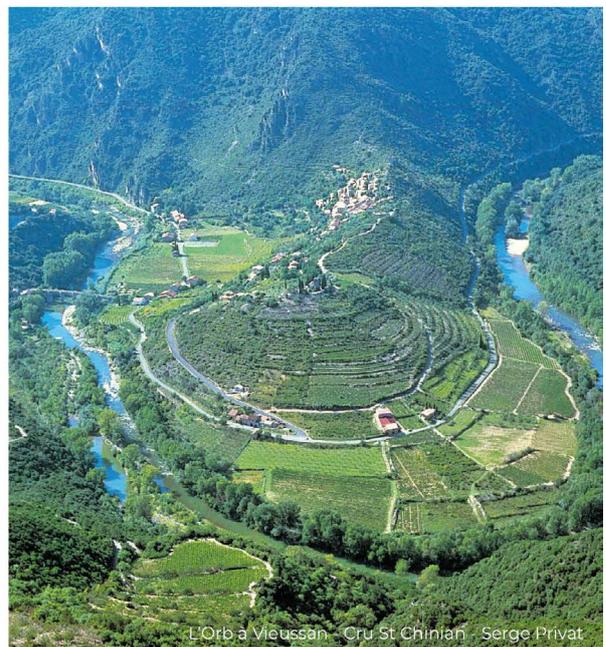
L'Orb à Soussabrun - C. Souche - Pays HLV



L'Orb à Réals - L. Micola - Pays HLV



L'Orb à Tarasac - G. Souche - Pays HLV



L'Orb à Vieussan - Cru St Chinian - Serge Privat

Un territoire attractif est un territoire où il fait bon vivre, que l'on aime habiter, à la fois une terre d'accueil et un lieu d'ancrage. La crise du covid mais aussi les impacts ressentis du changement climatique comme les canicules ont placé dans l'actualité la question du Cadre de vie. L'attractivité du territoire dépend donc non seulement de sa capacité à développer son économie, ses emplois, ses services mais aussi de sa capacité à proposer un cadre de vie contribuant à la santé de ses habitants mais aussi au développement de leur capacité d'adaptation aux changements.

C'est pourquoi le pôle « cadre de vie durable » du Pays Haut Languedoc et Vignobles regroupe différentes démarches ou dispositifs participant, en complémentarité avec les autres missions, à l'amélioration du cadre de vie du territoire :

- ▶ Contrat Local de Santé
- ▶ Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux
- ▶ Plan de mobilité simplifié
- ▶ Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires.

L'enjeu aussi de ce pôle est de travailler le plus possible en transversalité car les enjeux de chaque mission se recoupent.

Enfin le Pays en parallèle de sa stratégie d'atténuation du changement climatique s'est engagé en 2024 dans la définition de sa stratégie d'adaptation au changement climatique. En effet, il est maintenant avéré que les conséquences du changement climatique sont inéluctables et que la nécessaire transition écologique et énergétique elle-même entraînera des évolutions sur le territoire, son économie et ses acteurs.

Il convient donc :

- ▶ d'éviter l'ingérable en diminuant nos Gaz à Effet de Serre (volet Atténuation de la mission DDTE)
- ▶ de gérer l'inévitable en accompagnant les acteurs du territoire dans leurs projets d'adaptation pour anticiper ces changements et ainsi empêcher la mal-adaptation.

Santé

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme suit : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

Cette approche englobe tant les éléments médicaux stricto sensu que les déterminants de santé et concerne la santé physique comme la santé psychique. Selon l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie ».

Contrat Local de Santé

Depuis 2013, les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé ont souhaité initier un Contrat Local de Santé (CLS). En tenant compte du caractère holistique de la définition de la Santé de l'OMS et des déterminants pouvant influencer sur l'état de santé de la population, le CLS s'inscrit dans un projet global de territoire. Sa stratégie s'articule avec les autres missions portées par le Pays, notamment en matière d'habitat, d'adaptation aux changements climatiques, d'alimentation, et d'activités en lien avec le patrimoine naturel et culturel du territoire.

Le Comité de pilotage est l'instance de gouvernance du Contrat Local de Santé : élus et Agence Régionale de Santé y siègent, il s'est réuni le 2 mai à Saint-Chinian.



▼ Comité de Pilotage du 2 mai © A. Boisard



Un Comité technique réunissant l'Agence Régionale de Santé, la Mutualité Sociale Agricole, les Communautés de communes, le Conseil Départemental de l'Hérault, le Centre hospitalier de Saint-Pons de Thomières, le Centre Régional de Coordination des Dépistages organisés des Cancers (CRCDC) s'est réuni en février afin de présenter le bilan des actions menées en 2023 et les perspectives de travail pour 2024.

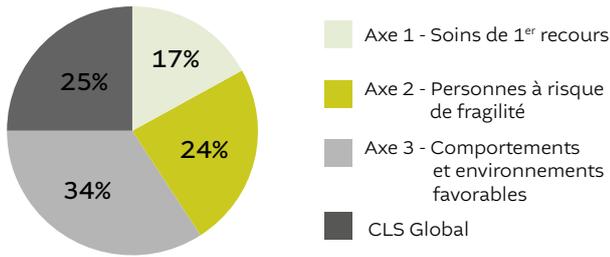
L'année 2024 a été consacrée à l'animation globale du Contrat Local de Santé et à la mise en place des actions s'inscrivant dans les différents axes stratégiques.



▼ Comité technique du 8 février © A. Boisard

Ce graphique présente la répartition des différentes réunions du contrat local de santé par axe stratégique. Sont incluses les réunions pilotées par le CLS, dans le cadre de la mise en œuvre des actions et de l'animation globale du CLS, ainsi que les réunions où le CLS est associé en tant que partenaire, et enfin les temps de rencontre avec les acteurs locaux.

Répartition des réunions du CLS



Améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents

En 2024, le territoire du CLS compte :

- 10 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ayant conventionné avec l'ARS et la CPAM
- 4 Maisons médicales, regroupant plusieurs professionnels de santé
- 1 Centre municipal de santé
- 3 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Plusieurs formes d'exercice de soins coordonnés existent, sur la base d'un cahier des charges fixé par les autorités sanitaires :

- les maisons de santé pluriprofessionnelles
- les centres de santé
- les communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Depuis quelques années, l'offre de soins de premier recours connaît des mutations profondes sous l'effet conjugué des besoins de la population, des attentes des professionnels de santé et de la démographie médicale. Ce mode d'exercice favorise en effet les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients. Il est encouragé et soutenu par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, avec lesquels les équipes pluriprofessionnelles peuvent contractualiser pour bénéficier de financements.

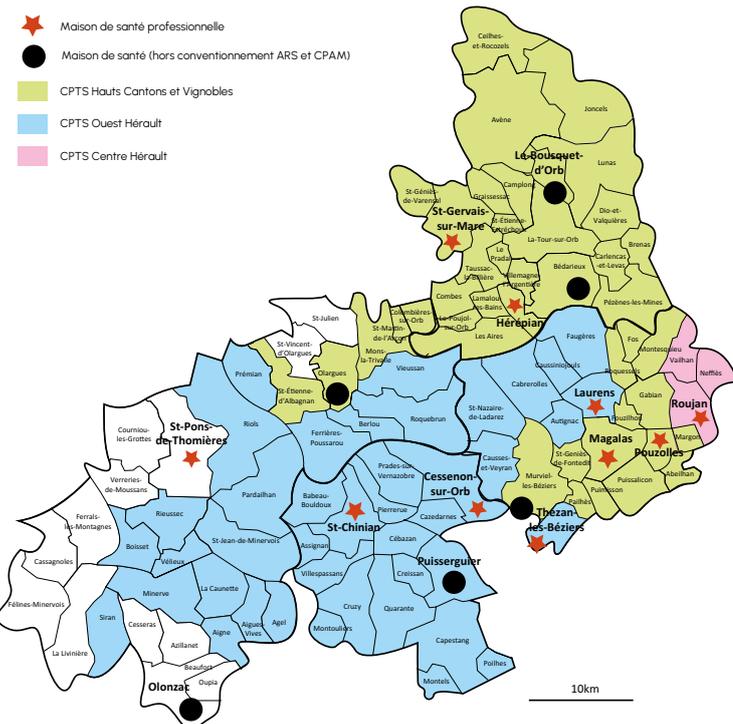
En 2024, l'action du CLS en faveur de cet axe s'est traduite sur plusieurs volets.

Accompagnement des dynamiques d'exercice coordonné

Deux rencontres ont été organisées et animées avec les MSP du territoire le 12 mars et le 24 septembre 2024. En présence de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en Soins Primaires (FECOP), ces temps d'échanges permettent de faire le point sur les projets en cours et à venir des MSP et de les aider à résoudre les potentielles difficultés rencontrées au sein des équipes.

Ces rencontres participent au maintien du lien entre les structures, ce qui contribue d'une part à assurer une veille sur les actions et dispositifs existants à l'échelle du territoire, et d'autre part à renforcer la collaboration des acteurs.

Par ailleurs, le 13 mars, le Pays a signé avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Hauts Cantons et Vignobles une convention de partenariat, visant à préciser les conditions et les modalités de travail collaboratif entre le Pays et la CPTS (partage d'informations régulières, participation aux instances de gouvernance et aux actions répondant à la stratégie des deux parties, attention particulière sur les actions relatives à l'attractivité médicale et à l'installation de nouveaux professionnels de santé).



Suivi du dispositif pilote de permanence des soins et d'aide médicale urgente

Depuis 2016, une partie du territoire est couvert par un dispositif innovant de prise en charge des urgences et de permanence des soins. Initié dans le cadre du Contrat Local de Santé, le 3MHC (« Moyen Médicale Mobile des Hauts Cantons ») permettait d'assurer une présence médicale sur 16 communes, rattachées au secteur de garde d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières, avec la présence d'un médecin sapeur-pompier volontaire et médecin correspond SAMU qui assurait les gardes du vendredi 20 h au lundi 8 h, ainsi que quelques jours fériés.

Ce dispositif a cependant pris fin en début d'année 2024, avec la modification du cahier des charges régional de la permanence des soins. Une réflexion de l'ARS est en cours sur la réponse qui pourrait être apportée sur ce secteur.

Promotion du territoire en faveur de l'attractivité médicale

Le CLS s'engage activement dans l'attractivité médicale, en développant des initiatives visant à promouvoir le territoire, aussi bien sur les possibilités d'exercice proposées localement que sur l'offre de services, de loisirs et la qualité de vie.

Un travail partenarial est mené avec les autres acteurs (professionnels de santé, communautés de communes, ARS, CPAM, URPS) afin de créer une synergie locale et de coordonner les différentes actions menées pour attirer de nouveaux professionnels de santé.

Participation au colloque de la CPTS des Hauts Cantons et Vignobles « Santé et Innovation en Milieu Rural », le 12 octobre 2024 à Lamalou-les-Bains

Le CLS a apporté ses conseils dans la préparation de cet événement.

Le jour du colloque, de la documentation fournie par le CLS était mise à disposition sur le stand de la Communauté de Communes Grand Orb. Le Pays est également intervenu afin de présenter ses travaux en matière d'attractivité médicale, notamment le projet de la Cellule d'Accueil.

Une dizaine d'internes en médecine de la faculté de Montpellier ont participé à cette journée ainsi que 55 professionnels de santé.



▼ Journée « Santé et innovation en milieu rural » du 12 octobre
© O. Barthélemy

Animation et élaboration d'une Cellule d'Accueil, visant à faciliter et favoriser l'installation des professionnels de santé sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'Agence Régionale de Santé Occitanie est engagée en faveur de la lutte contre la désertification médicale.

En 2022, un comité d'attractivité a permis d'initier et de poursuivre une démarche de formalisation de plans d'actions territoriaux d'attractivité dans les territoires visant, à partir d'un diagnostic partagé, à enrichir les actions menées par les différents acteurs pertinents localement.

L'ARS reconnaît le Pays Haut Languedoc et Vignobles comme territoire prioritaire et expérimental pour élaborer et mettre en œuvre un Plan Territorial d'Attractivité, dans le cadre du Contrat Local de Santé. Ce plan prévoit plusieurs actions :

- ▶ La création d'une cellule d'accueil pour accompagner les professionnels de santé souhaitant s'installer sur le territoire
- ▶ La diffusion d'informations en direction des professionnels de santé via un portail internet
- ▶ La poursuite des rencontres des « Midi des MSP »
- ▶ La participation à des événements du type forum des internes/colloque
- ▶ La création de vidéos de promotion du territoire.

L'objectif de la cellule d'accueil est de proposer à tout médecin, interne et professionnel de santé souhaitant s'installer sur le territoire un interlocuteur unique lui permettant de recevoir un accompagnement adapté et personnalisé à son projet professionnel. La cellule d'accueil disposera de la synergie des acteurs impliqués dans le projet qui permettra l'actualisation et la circulation des informations vers les professionnels de santé.

En partageant leurs compétences, les professionnels de santé, les techniciens des communautés de communes, les coordinateurs des MSP ou encore les chargés de mission de l'ARS et de la CPAM assurent une complémentarité dans le projet, permettant d'avoir une vision d'ensemble, tout en étant au plus près des réalités territoriales.

Afin de mettre en place la cellule d'accueil, un groupe de travail a été constitué puis animé par le CLS tout au long de l'année 2024. Ce groupe se compose des communautés de communes, des CPTS, des MSP, de l'ARS, de la CPAM, de la FECOP et de quelques professionnels de santé du territoire.

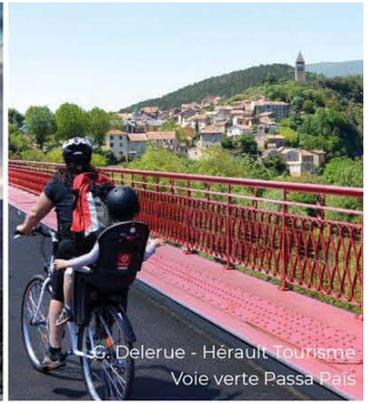
Grâce à des échanges constructifs et une collaboration étroite, quatre réunions ont permis de définir :

- ▶ Les modalités de fonctionnement général de la cellule
- ▶ Les outils qui permettront d'accompagner au mieux les professionnels de santé dans leur projet d'installation
- ▶ Les besoins du territoire en matière de marketing territorial (stratégie de communication numérique, site internet dédié).

Le dispositif se veut souple et évolutif. Ainsi, des adaptations dans le fonctionnement de la cellule d'accueil seront possibles, en fonction du retour d'expérience des premiers accompagnements qui auront été réalisés.



A. Allès - Trail



G. Delerue - Hérault Tourisme
Voie verte Passa Pais



G. Souche - Baignade



G. Souche - Canal du Midi



G. Souche - Balade vigneronne



G. Souche - Place de Village



G. Souche - Vallée de l'Orb



Terre liquide - Canyon Rec Grand



G. Souche - Canoë



G. Souche - fête de village



G. Souche - Marché



G. Souche - Vendanges

Faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité

Pour cet axe, le Contrat Local de Santé s'est concentré en 2024 sur l'animation et le développement du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), signé en 2022.

Le CLSM est une instance qui regroupe des acteurs de la santé, du secteur psychiatrique, des professionnels sociaux et médico-sociaux, des élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles et de tous les acteurs concernés par la santé mentale (bailleurs, éducation, justice, police...).

Son objectif principal est de promouvoir la santé mentale au niveau local en coordonnant les acteurs, en identifiant les besoins de la population et en proposant des solutions adaptées. Il peut également jouer un rôle dans la sensibilisation et l'amélioration des services de santé.

En 2024, l'activité du CLSM a nécessité l'organisation et l'animation de 13 réunions dont :

- ▶ 5 réunions du groupe de travail « Coordination des acteurs pour l'offre de prise en charge globale en santé mentale et l'accès aux soins »
- ▶ 8 réunions du groupe de travail « Information, déstigmatisation, promotion de la santé mentale : organisation des Semaines d'Informations en Santé Mentale (SISM) et d'actions durables ».

Ce travail a permis :

- ▶ l'organisation d'une seconde journée de rencontre inter-professionnelle « santé mentale et troubles psychiques » le 7 octobre, à l'occasion du lancement des SISM. Cette journée, couplée à l'Assemblée Plénière du CLSM a réuni 107 participants. Un bilan très positif puisque 92 % des répondants au questionnaire d'évaluation estiment avoir une meilleure connaissance des acteurs du champs de la santé mentale sur le territoire, et 83 % considèrent avoir une meilleure compréhension des troubles psychiques. La matinée était consacrée à l'Assemblée Plénière du CLSM, permettant d'échanger sur le bilan des actions menées en 2024 et sur les perspectives de travail pour 2025. La fin de matinée était dédiée à une intervention sur « les maladies mentales et les représentations sociales » du Dr Haoui du Centre Hospitalier de Béziers et de Mme Bourles de France Dépression Occitanie Hérault. L'après-midi, des ateliers sur les troubles psychiques avec une entrée populationnelle étaient proposés et co-animés par des professionnels de ces secteurs. Un bilan de nouveau positif puisque 95 % des répondants au questionnaire d'évaluation ont été satisfaits du format conférence puis ateliers
- ▶ d'avancer sur le projet d'exposition photographique itinérante visant à déstigmatiser la santé mentale. Cette exposition consiste à réaliser 14 portraits de personnes concernées par la santé mentale (aidants, citoyens, patients, professionnels de santé) et d'illustrer ces photographies avec des témoignages audios des personnes photographiées, sous forme de podcast.

L'année 2025 sera consacrée à la réalisation des portraits, avec un premier vernissage prévu au dernier trimestre 2025. L'exposition sera ensuite itinérante sur le territoire du Pays.

Afin de doter le Conseil Local de Santé Mentale d'une identité visuelle, un logo a été réalisé en 2024.



La création de ce logo s'est traduite par un appel à proposition d'idées graphiques à l'ensemble des membres du CLSM sur la base d'un cahier des charges. Une seule proposition a été reçue et a ensuite été retravaillée une agence de communication. Deux propositions de logos ont ainsi pu être soumis au vote de l'assemblée plénière du CLSM. Celui ayant obtenu la majorité des votes a été retenu.

De plus, la gouvernance du CLSM s'organise autour de plusieurs instances de pilotage, de définition de la stratégie, et de consultation. Ces instances se sont réunies :

- ▶ le 10 juin, pour le Comité de coordination, réunissant des élus du territoire, l'hôpital de Béziers, les établissements médico-sociaux du champ du handicap et les institutions membres du CLSM
- ▶ le 22 avril pour le Comité de Présidence, réunissant les élus du territoire et l'hôpital de Béziers
- ▶ le 7 octobre 2024 pour l'Assemblée Plénière, réunissant l'ensemble des membres du CLSM.

La coordination du CLSM a été assurée par la coordonnatrice du Contrat Local de Santé, avec l'appui d'une chargée de mission du Comité Départemental d'Éducation à la Santé de l'Hérault (CODES 34). Cet appui a été financé dans le cadre de l'enveloppe annuelle dédiée au CLSM et versée par l'ARS. En effet, depuis le 10 octobre 2023, le projet de santé du CLSM est labellisé par l'ARS, ouvrant droit à des aides permettent de financer des actions portées par le CLSM.

La santé mentale a un impact direct sur la qualité de vie des personnes. Elle influence le bien-être général et a un lien étroit avec la santé physique ; les troubles mentaux peuvent aggraver les conditions physiques et vice-versa. Il est donc primordial d'y apporter une attention accrue et de proposer des réponses et ressources adaptées à la population.

De nombreux acteurs du territoire se mobilisent à travers le CLSM autour des questions de santé mentale, dont le service psychiatrie La Pergola, les associations porteuses d'établissements et de services dans le champ du handicap physique (ASEI, APSH34, APEAI Ouest Hérault), des représentants des familles, le Conseil départemental de l'Hérault, les caisses d'assurances maladie, les acteurs du champ de l'addictologie, de la santé mentale des jeunes, les services de la justice, de la caisse d'allocations familiales et de l'ARS.

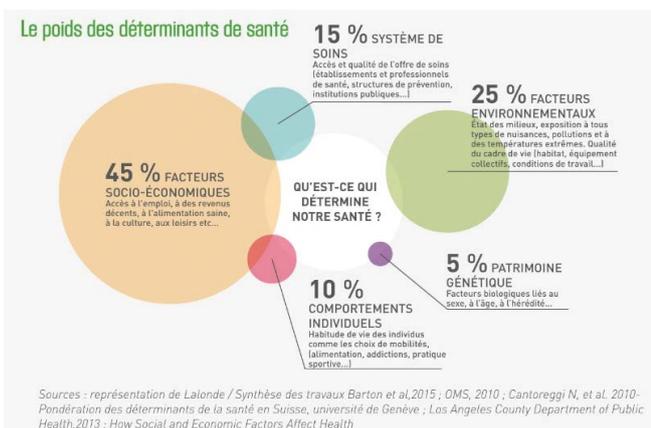


chologie



➤ Assemblée plénière et seconde rencontre inter acteurs du CLSM le 7 octobre à Murviel-les-Béziers © A. Boisard

Développer des comportements et environnements favorable à la santé



L'axe 3 du Contrat Local de Santé vise à favoriser le développement de comportements favorables à la santé. Les « déterminants de santé » sont les facteurs qui influencent l'état de santé des individus et des populations. Ils sont multiples et interconnectés, et peuvent être regroupés en plusieurs catégories.

C'est dans cette démarche que le Contrat Local de Santé s'appuie sur d'autres missions et politiques portées par le Pays (habitat, alimentation, énergie, nature).

Information, sensibilisation et dépistages sur les cancers

> Préparation et participation à la « Journée de la Santé des Femmes » à Saint-Pons-de-Thomières le 16 janvier 2024



Pilotées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Hérault, ces journées mettent l'accent sur la prévention et le dépistage des trois cancers les plus fréquents chez les femmes : le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus et le cancer colorectal.

© A. Chambert

Les femmes âgées de 50 à 74 ans qui ne seraient pas à jour sur un des trois dépistages sont invitées à venir se faire dépister gratuitement et recevoir des informations de prévention. C'est en effet l'occasion de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce, qui permet de détecter ces cancers à un stade où ils sont souvent plus faciles à traiter et peuvent avoir un pronostic plus favorable.

Après deux précédentes éditions réalisées en 2022 et en 2023 à Bédarieux, c'est à l'hôpital de Saint-Pons de Thomières que s'est déroulée la troisième édition de cette journée, le 16 janvier 2024. La CPAM et l'ensemble des partenaires impliqués sont très satisfaits du succès de cette journée puisque 93 mammographies ont été effectuées auprès du Mammobile, une cinquantaine de frottis ont été réalisés par les sage-femmes et une trentaine de kits de dépistage du cancer colorectal ont été distribués.

La mise en place d'une prochaine édition en 2025 est en cours de réflexion avec les partenaires.



> Préparation et participation à la journée d'informations et de prévention sur le dépistage des cancers « À 50 ans il est temps », le 26 septembre à Bédarieux

Le cancer colorectal et le cancer du sein sont respectivement deux cancers qui touchent principalement les personnes de plus de 50 ans. À l'occasion du lancement d'octobre rose, le CLS du Pays Haut Languedoc et Vignobles, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de l'Hérault (CRCDC), la communauté des communes Grand Orb, la MSA du Languedoc et la CPTS Hauts Cantons et Vignobles ont souhaité organiser avec les partenaires du territoire un temps d'information et de sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein et du côlon afin d'améliorer l'adhésion au dépistage organisé sur le territoire de Bédarieux.

Au programme, des stands d'information animés par les partenaires et une conférence sur la participation au dépistage organisé ont été proposés, avec la possibilité pour les personnes éligibles de recevoir un kit de dépistage du cancer colorectal.

Au total, une trentaine de personnes ont pu assister aux différents temps d'animations et une dizaine de kits de dépistage du cancer colorectal ont été distribués.

Parce que les professionnels de santé jouent un rôle primordial dans la transmission des messages de prévention, la journée s'est conclue par un temps convivial avec une dizaine de professionnels de santé libéraux du territoire des Hauts Cantons. Sage-femmes, infirmières, pharmaciens et médecins généralistes ont pu échanger sur leurs expériences et les freins rencontrés sur le dépistage organisé du cancer colorectal, en présence du Professeur Jean-Bernard Dubois, radiothérapeute, Président de la Ligue contre le cancer de l'Hérault, du Docteur Boulogne, médecin référent du Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers Hérault et du docteur Christine Kerr, oncologue radiothérapeute à l'Institut du Cancer de Montpellier.

Cette journée expérimentale, combinant à la fois un temps de prévention en direction de la population et un temps d'échanges avec les professionnels de santé autour de la réalisation du dépistage du cancer colorectal est une première en Occitanie.



» 26 septembre à Bédarieux © J. Vidailac

Promotion de l'activité physique – organisation d'un « Colloque Sport Santé » le 25 janvier 2024 à Lamalou-les-Bains

L'activité physique joue un rôle fondamental dans le maintien de la santé et dans la prévention de nombreuses maladies. Elle est bénéfique à la fois sur le plan physique, mental et social. La Maison Sport Santé Ster&Motion de Lamalou-les-Bains et le Pays Haut Languedoc et Vignobles ont organisé en partenariat un Colloque sur le Sport Santé, à destination des élus, techniciens, professionnels de santé et éducateurs sportifs du territoire, le 25 janvier 2024 à Lamalou-les-Bains. L'objectif de cette soirée était d'informer les participants sur le lien entre l'activité physique et la santé des individus, tout en faisant mieux connaître les missions des Maison Sport Santé sur les territoires. Au programme, plusieurs conférences de professionnels de santé ont eu lieu et un moment convivial autour d'un buffet a permis de poursuivre les échanges. Le bilan de cette première édition est positif puisqu'une soixantaine de professionnels de santé, acteurs du sport et institutionnels étaient présents.





› 25 janvier à Lamalou-les-Bains ©J.Vidaillac

Volet projet alimentation activité physique QPV Grand Orb

Le CLS a accompagné au travers de quatre réunions de travail la Communauté de communes Grand Orb dans l'élaboration d'un projet de prévention sur les questions d'alimentation et d'activités physiques auprès de familles habitant dans le quartier prioritaire de la politique de la ville de Bédarieux. Cet accompagnement s'est fait aux côtés de la chargée de mission du pôle de pleine nature et de la directrice adjointe du Pays en charge du pôle développement.

Un programme proposant une fois par semaine des activités physiques (handfit, yoga, randonnée, VTT) et des séances autour de l'alimentation (ateliers cuisines, balade cueillette, visite à la ferme), sera proposé à un groupe d'une quinzaine de parents, avec l'objectif d'impulser un changement de pratiques dans leur quotidien en matière d'activités physiques et d'alimentation. Si les financements déposés dans le cadre du contrat de ville sont obtenus, l'action se déroulera entre janvier et juillet 2025.



Santé environnement – organisation de la seconde édition du colloque « Qualité de vie dans nos villages » le 5 novembre à Capestang, sur le thème de la santé des enfants

Après une première édition en octobre 2023 à Saint-Pons de Thomières, la seconde édition de colloque s'est tenue à Capestang le 5 novembre 2024, « Qualité de vie dans nos villages pour nos enfants ».

Organisées à destination des élus et des techniciens du territoire, ces journées ont pour objectif de les sensibiliser sur les liens entre aménagement du territoire et santé de la population.



La santé environnementale et l'enfance sont étroitement liées, car les enfants sont particulièrement vulnérables aux facteurs environnementaux. Leur corps est en développement, et leur exposition à des substances toxiques ou à des environnements pollués peut avoir des effets durables sur leur santé, leur croissance et leur développement. Il s'agit donc pour les collectivités de concevoir des espaces qui encouragent l'activité physique et limitent l'exposition des enfants aux polluants. Organisée avec l'appui du CODES 34, la préparation de cette journée a mobilisé en transversalité les équipes du Pays : la santé, l'agriculture et alimentation, l'habitat et la mobilité.

La journée était organisée autour de conférences et d'ateliers participatifs :

- ▶ avec une conférence d'ouverture sur l'Urbanisme Favorable à la Santé, de Cécile Thomas Jouenne, urbaniste en développement durable et spécialisée en santé publique en environnementale
- ▶ avec une balade sensible dans la ville de Capestang, animée par le CODES 34 et un Sérious Games « enquête toxique » sur les perturbateurs endocriniens, animé par le CPIE Haut Languedoc et le CODES 34.

L'après-midi, plusieurs retours d'expériences sur des projets innovants portés par des communes du territoire ont été présentés. De la cantine intergénérationnelle à la création d'un groupe scolaire favorable à la santé, l'objectif était de mettre en avant le pouvoir d'action des collectivités pour agir favorablement à la santé de la population. Ce colloque a réuni 34 participants. D'autres temps de sensibilisation sur le thème « Qualité de vie dans nos villages pour les seniors » seront proposés en 2025.

Offre de nature et de loisirs

Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux

La structuration du Pôle de Pleine Nature (PPN) Montagnes du Caroux a créé une dynamique territoriale forte. En mai 2024, une deuxième phase du Pôle de Pleine Nature a démarré grâce à des financements de l'État et de Leader. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles demeure fortement engagé dans ce projet en assurant l'animation générale. Sa mise en œuvre est assurée par de multiples partenaires dans une répartition des missions ayant été définie en fonction des compétences de chacun, permettant la création d'une véritable synergie territoriale :

- ▶ Pays Haut Languedoc et Vignobles : Chef de file du Pôle de Pleine Nature
- ▶ Parc naturel régional du Haut-Languedoc : Chef de file de l'écoresponsabilité
- ▶ Offices du Tourisme Grand Orb et Du Minervois au Caroux : Chefs de file tourisme et commercialisation, animation du réseau des prestataires.

Par ailleurs, un partenariat fort avec les institutions départementales apporte un appui capital et indispensable au développement du PPN notamment avec :

- ▶ Hérault Sport : mise à disposition du conseiller technique d'activités de pleine nature (APN) et coanimation d'un réseau des clubs
- ▶ Hérault Tourisme : soutien à l'animation des réseaux sociaux, intégration du Pôle de Pleine Nature à sa stratégie marketing et accompagnement dans le domaine du tourisme accessible
- ▶ Conseil départemental de l'Hérault : appui à la structuration de l'offre de pleine nature.

Le suivi de la stratégie de développement du Pôle est assuré par un Comité de pilotage, un Comité technique et un « Conseil des Pros » qui réunit les différents acteurs du tourisme et des sports de nature. L'organisation et l'animation de ce conseil permettent aux acteurs locaux de poursuivre leur investissement et d'apporter leurs expertises et conseils techniques. Les acteurs des activités de pleine nature du territoire (clubs, associations et professionnels) sont également invités à participer au Comité Technique une fois par an. Cela permet ainsi au territoire de rester à l'écoute et en connexion avec ces forces vives.



© A. Allié



En 2024, un Comité de pilotage, deux Comités techniques et deux Conseil des Pros ont été tenus et ont donné l'orientation stratégique au plan d'actions qui sera réalisé dans le cadre du PPN.

En 2024, une note sur les actions partenariales entre le PPN « Montagnes du Caroux » et le PPN « Monts et Lacs » (plateau du Caroux) a été convenue entre les parties prenantes, émanant du partage d'une zone géographique particulière, le Caroux. Dans le cadre de cette collaboration, des échanges et concertations approfondies seront privilégiées. Une fois par an se tiendra un Conseil des Pros élargi qui intégrera les prestataires d'activités de pleine nature des deux PPN afin d'élargir le réseau, enrichir les discussions et faciliter le renvoi de clientèles

Des activités de pleine nature motrices de l'attractivité territoriale

Ce premier axe du PPN a pour objectif de faire de l'offre des activités de pleine nature un moteur de l'attractivité du territoire. En effet, un territoire attractif est un territoire qui propose un cadre de vie agréable, qui permet de se maintenir en bonne santé et accéder à une offre de services, de mobilité, d'emplois et de loisirs. Les activités de pleine nature ont un double rôle à jouer. Pour les habitants du territoire, l'accès à une pratique locale et

pour tous augmente la qualité de vie des habitants et leur permet d'être en bonne santé. L'offre et l'accueil autour des activités de pleine nature sont également des véritables atouts pour les touristes, générant ainsi des retombées économiques pour le territoire.



› Comité de pilotage – 24 Juin © O. Barthélémy



› Conseil des Pros – octobre © L. Lemoine

Développer la pratique pour tous

Parmi les projets phares, le PPN est de faciliter l'accès à la nature pour toutes et tous. Le handicap est un facteur d'isolement qui complique voire interdit l'accès aux espaces naturels. Le PPN a de la chance d'être doté d'un lieu, La Station, qui ouvre la nature pour tous grâce à la mise à disposition de matériel adapté qui permet d'aller sur les sentiers. La Station est gérée et animée bénévolement par l'association Handinature. 8 conventions de partenariats avec des structures médico-sociales sont en cours et permettent aux patients de sortir dans la nature à travers des mises à dispositions hebdomadaires du matériel. Par ailleurs, en 2024 environ 80 locations touristiques ont été réalisées, essentiellement sur la période estivale, avec des très bons retours sur les prestations. L'association Handinature a également participé au Trail de Nébien avec une joëlette et mené des actions auprès de la section sportive du Lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux et le Lycée Joseph Vallot de Lodève pour sensibiliser les élèves au handicap. En mai 2024, grâce au soutien d'Hérault Tourisme, un blogueur espagnol en situation de handicap est venu à La Station et a produit du contenu vidéo et texte sur son séjour, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire. En 2025, La Station se veut lieu de formation de Fauteuil Tout Terrain (FTT) et des préparatifs sont en cours avec l'appui de la Fédération Française d'Handisport. Un Comité de Pilotage de La Station organisé par la Mairie de Lamaloules-Bains a eu lieu en décembre 2024, constituant le bilan de l'année et réitérant l'opportunité que représente La Station pour un tourisme accessible à tous.

Un groupe de travail « Montagnes du Caroux pour Tous » est animé par le PPN pour pousser une dynamique autour de cette thématique sur le territoire. Une première réunion de ce groupe de travail en octobre 2024 a permis d'identifier des pistes de travail pour 2025. À travers un partenariat avec le Comité Régional de Spéléologie, un financement a été trouvé pour pouvoir proposer une sortie en spéléologie pour des personnes non voyantes à la Grotte de Pont de Ratz à Saint-Pons de Thomières début 2025. En collaboration avec Hérault Tourisme, l'e-book « Montagnes du Caroux pour Tous », qui renseigne 8 itinéraires accessibles sur le territoire, pourra être actualisé avec de nouveaux itinéraires. Du matériel de communication supplémentaire visant les personnes en situation de handicap pourra être produit pour mettre en avant les Montagnes du Caroux comme une destination accessible à tous et valoriser l'offre de La Station.



› COPIL La Station – Décembre © N. Haugsted

Développer une pratique locale

Parce que la qualité de vie sur un territoire est un élément majeur de son attractivité, que les APN sont vecteurs de valeurs positives mais aussi parce qu'aujourd'hui la sédentarité est un fléau qui touche toutes les populations, il est proposé de contribuer au développement de la pratique APN auprès des habitants, en particulier le public éloigné de la pratique et la jeunesse. Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'automne avec la Politique de la Ville de Bédarieux à destination des habitants du Quartier Prioritaire (QPV) et a permis élaborer un projet en collaboration avec plusieurs missions du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il vise à changer les habitudes des parents et familles du QPV en matière de sport, santé et alimentation. Le projet doit démarrer courant janvier et proposera un parcours de séances hebdomadaires de randonnée, initiation au vélo et ateliers de cuisine et diététique, entre autres. Des actions pour inciter les jeunes du QPV à la pratique des activités de pleine nature sont également en cours de réflexion pour 2025. En effet, de nombreuses activités de pleine nature sont accessibles à proximité de Bédarieux (randonnée, VTT, trail, escalade, course d'orientation) et sont pour la plupart gratuites et ouverts à tous.



Réseau des Clubs

Faisant suite à une demande des clubs et associations de sport nature lors d'entretiens individuels avec ces derniers, un Réseau des Clubs a été créé dans le cadre du PPN en partenariat avec Hérault Sport. Une première réunion s'est tenue en septembre 2024 réunissant 22 participants d'un total de 10 clubs représentant une grande variété d'activités (raid nature, équitation, spéléologie, escalade, gravel, trail, randonnée et VTT).

Cette réunion a permis aux représentants des clubs d'échanger sur des thématiques partagées (adhésions, organisation de manifestations, mobilisation de bénévoles) et de créer des contacts. Les clubs ont demandé qu'une réunion soit organisée annuellement en début de saison (septembre). Un espace de partage de documents a été créé, contenant entre autres un calendrier des manifestations à venir.

Maison des Montagnes du Caroux

La Maison des Montagnes du Caroux a ouvert ses portes en juillet 2024. Ce lieu, situé à Mons-la-Trivalle au pied des Gorges d'Héric, se veut à la fois Office de Tourisme, site de découverte des activités de pleine nature et lieu de rencontre et d'échange.



➤ © M. Barral

Le 8 novembre 2024 a eu lieu l'inauguration de la Maison des Montagnes du Caroux en présence d'une centaine de personnes. Des animations de vélo et de randonnée ont été proposées en collaboration avec des associations locales et le Pays d'art et d'histoire.

À l'occasion de l'inauguration, l'exposition photographique Encordés avec les Pionniers du Caroux a été présentée au public pour la première fois sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. À travers vingt clichés, le photographe Sam Bié retrace l'histoire de l'escalade dans le Caroux avec des prises de vues actuelles d'anciennes photographies de grimpeurs et lieux renommés.



➤ Inauguration de la Maison des Montagnes du Caroux © N. Haugsted

Grâce à des dons de grimpeurs locaux, l'exposition des Encordés a été enrichie avec une collection d'ancien matériel d'escalade et d'alpinisme qui a été mis en avant, permettant de le porter à connaissance au grand public de façon pédagogique et ludique.

Communication

En tant que chef de file du tourisme et de la commercialisation du PPN Montagnes du Caroux, les Offices de Tourisme ont élaboré une feuille de route sur la communication numérique qui a été validé au Comité de Pilotage en juin 2024. Une stratégie ambitieuse des réseaux sociaux visant les pratiquants affinitaires d'APN avec une activité régulière (1-2 publications par semaine) a permis d'augmenter la visibilité du territoire et de la marque Montagnes du Caroux. En six mois, la page Facebook est passée de 2 618 à 2 824 adeptes, soit une hausse de plus de 200. Grâce à la collaboration avec Hérault Tourisme, la destination Montagnes du Caroux a pu être mise en valeur lors d'une journée de reportage sur le terrain. Un reportage sera publié dans le magazine Vélo Tout Terrain en début d'année 2025.

Des Montagnes du Caroux en transition : atténuer, s'adapter et préserver

Face aux enjeux environnementaux, il s'agira de chercher à avoir un impact plus faible sur le climat tout en maximisant les impacts positifs en local au sein de notre destination, que ce soit économiquement, socialement ou écologiquement.

Accompagner l'adaptation au changement climatique

Il s'agit ici d'anticiper et accompagner les évolutions nécessaires auxquelles le territoire devra faire face dans un contexte de changement climatique. D'une part il s'agit de mieux comprendre l'impact pour le secteur des APN. D'autre part il s'agit de soutenir des actions permettant d'accompagner le changement de comportements et de pratiques.

Dans le cadre de la démarche Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires (TACCT) portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, le PPN a animé deux ateliers de concertation sur l'impact du changement climatique à l'échelle des Montagnes du Caroux pour le secteur du Tourisme et APN. Lors de ces réunions 11 acteurs du territoire étaient au rendez-vous pour apporter leur expertise et vécu sur l'impact du changement climatique aujourd'hui et demain. Cette thématique a pu être traitée plus en profondeur lors du Conseil des Pros en octobre 2024.

En octobre 2024, le PPN est intervenu aux tables rondes lors du séminaire de rentrée organisé par le Master de l'UFR STAPS Montpellier "L'adaptation des acteurs du tourisme sportif face aux défis du post Covid-19 et des changements climatiques." Cette première action jointe a abouti sur une collaboration plus étroite dans le cadre d'un projet de recherche sur les vulnérabilités, l'adaptation et la transition de l'écosystème touristique et sports de nature qui fera du PPN Montagnes du Caroux un terrain d'étude en 2025.

Faire des Montagnes du Caroux une vitrine du tourisme durable

Les APN sont reconnus pour créer des conditions favorables au développement d'un tourisme éco responsable consolidant ainsi les emplois touristiques mais aussi favorables à l'attractivité générale du territoire. Il s'agit donc ici de reconsidérer la mobilité des pratiquants/visiteurs afin de réduire l'usage systématique de la voiture individuelle.

En octobre 2024, un groupe de travail « Itinéraires touristiques bas carbone » a été créé, porté par le PPN avec la participation des Offices de Tourisme Grand Orb et Du Minervois Caroux, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et d'Hérault Tourisme. Ce groupe de travail s'inscrit à la fois dans l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié et dans le plan d'actions du PPN. Des pistes de travail pour 2025 ont été identifiées, y compris la valorisation de la ligne de train de l'Aubrac de Béziers à Neussargues et l'élaboration de produits en itinérance (pédestre et cyclable) accessibles en mobilité douce à partir des itinéraires existants.

Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation sur le tourisme et la mobilité durable font partie de la feuille de route sur la communication. Ainsi, sur les réseaux sociaux, le PPN fait des publications visibles sur, par exemple, les week-ends à 1 € des TER en Occitanie.

Changer de regard sur les sites de pratique

Il s'agit de changer le regard des pratiquants, des visiteurs et des prestataires sur leurs sites de pratique, les voyant davantage et avant tout comme des espaces naturels accueillant une pratique. Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc se positionne ici en chef de file. Lors de réunions de travail, des actions ont pu être définies :

- ▶ une soirée de sensibilisation des professionnels et clubs d'APN seront organisées en mars/avril autour des thématiques de l'impact de la pratique nocturne sur la biodiversité et sur le patou/le pastoralisme
- ▶ une campagne de sensibilisation sur la biodiversité du PPN est également en cours de préparation pour une publication courant 2025
- ▶ un travail sera effectué sur les zones de conservation et de quiétude dans la zone Natura 2000 Caroux-Espinouse à destination des organisateurs de manifestation.



© Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Mobilité



Se déplacer
au Pays Haut Languedoc et Vignobles

Les quatre Communautés de communes du Pays n'ayant pas pris la compétence Mobilité ont désigné le Syndicat mixte du Pays comme le référent à l'échelle du bassin de mobilité Biterrois pour contribuer aux travaux de la Région Occitanie - Autorité Organisatrice des Mobilités.

Ainsi, le Pays a finalisé l'élaboration de son Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) amorcée en 2023. Ce projet soutenu techniquement et financièrement par l'ADEME et la Région Occitanie a permis de répondre aux objectifs suivants :

- ▶ Construire ensemble le projet de mobilité de demain
- ▶ Définir la stratégie en collaboration avec la Région Occitanie
- ▶ Identifier les freins pour améliorer et développer l'offre locale
- ▶ Innover, fédérer et concerter.

Une gouvernance dédiée a été mise en place afin de suivre et valider les différentes étapes de définition du PDMS :

- ▶ un Comité technique constitué de l'ensemble des partenaires techniques locaux
- ▶ un Comité de pilotage constitué des partenaires financiers, des élus référents et des présidents des communautés de communes
- ▶ une équipe projet constituée d'un référent mobilité par Communauté de communes pour le suivi des différentes étapes afin de répondre aux besoins d'avancement et aux attentes des collectivités.

Ainsi, l'élaboration du programme d'actions prévisionnel s'est appuyée sur de nombreux temps de concertation :

- ▶ Des groupes de travail avec les partenaires techniques :

Une journée dédiée a été consacrée pour approfondir la faisabilité des actions envisagées et leur dimensionnement. Une vingtaine de participants se sont mobilisés afin de contribuer à l'élaboration du premier jet des fiches actions et définir les étapes de mise en œuvre, le calendrier, le coût, le financement, le porteur de l'action et les acteurs associés.

- ▶ Des échanges lors des conférences des maires des Communautés de communes :

Afin de consulter les élus communautaires pour obtenir le positionnement des EPCI sur le portage des actions envisagées en maîtrise d'ouvrage, quatre réunions en conférence des maires ont été organisées. Ces réunions ont été l'occasion de revenir sur les enjeux du diagnostic à l'échelle de l'EPCI, sur le cadre stratégique proposé et sur la présentation des actions envisagées. Ainsi, les élus ont pu définir les priorités et les suites à donner pour finaliser les fiches actions correspondantes.



- Réunions du COTEC du 28 février à Saint-Chinian
- Copil du 1^{er} octobre à Saint-Chinian © Pays



- Groupes de travail du mercredi 20 mars à Bédarieux © Pays





➤ Conférence des maires de la CC Sud-Hérault du mercredi 24 avril à Puisserguier © Pays



➤ Conférence des maires de la CC Grand-Orb du vendredi 24 mai à Bédarieux © Pays



➤ Conférence des maires de la CC Les Avant-Monts du lundi 27 mai à Magalas © Pays



➤ Conférence des maires de la CC Du Minervois au Caroux du jeudi 30 mai à St-Pons © Pays

L'ensemble de ces travaux a ainsi permis d'aboutir à la définition d'un cadre stratégique qui identifie les quatre axes suivants :

- ▶ **une offre de transport en commun structurante** : accroître l'accessibilité au service de transport en commun tout en favorisant une offre de mobilité continue et performante
- ▶ **une mobilité inclusive et solidaire** : apporter des réponses aux besoins des populations éloignées des solutions de mobilité en proposant une offre de mobilité alternative et complémentaire au transport en commun
- ▶ **une mobilité durable et décarbonée** : favoriser une mobilité plus sobre en maîtrisant l'impact environnemental et en augmentant les effets positifs sur la santé et l'attractivité du territoire
- ▶ **une offre de mobilité attractive et dynamisée** : renforcer la communication sur l'ensemble des offres de mobilité et pour encourager les nouvelles pratiques de mobilité.

De ce cadre découle une proposition de plan d'actions prévisionnel et évolutif constitué de 52 fiches actions répondant aux besoins identifiés et exprimés lors du diagnostic. Une grande diversité de partenaires a ainsi pu s'en saisir et contribuer selon leurs priorités et leurs propres moyens :



Plusieurs actions ont pu être amorcées dès 2024 grâce aux réflexions menées lors de l'élaboration de ce plan de mobilité :

Ainsi en août, le Pays a pu contribuer à la mise en place du premier autocar événementiel mis à disposition par Hérault Transport. Celui-ci a permis de proposer un service de transport en commun exceptionnel entre Saint-Pons de Thomières et Joncels pour desservir l'événement « Joncels Express ». Au total, ce sont environ 25 personnes qui ont pu emprunter cet autocar spécial.



Avec le soutien du Pays, les Communautés de communes Grand Orb et Sud-Hérault ont pu répondre à l'appel à projet AVELO 3 de l'ADEME pour la réalisation de leur schéma directeur cyclable à l'échelle de l'intercommunalité. Les Communautés de communes sont toutes les deux lauréates et pourront démarrer leur action dès 2025.

Une convention de partenariat a été établie entre le Pays et l'association Géfosat pour le déploiement des actions du « Point Info Mobilité » sur le territoire. Il s'agit d'un nouveau service d'information et de conseil en mobilité gratuit à destination de la population.

Les premières permanences téléphoniques et physiques ont ainsi été déployées en novembre sur les antennes du Pays et des réunions de présentation ont été organisées auprès des collectivités (le mercredi 20 novembre 2024 en visio-conférence) et des acteurs socio-professionnels du territoire (le jeudi 12 décembre 2024 à Bédarieux et le jeudi 19 décembre 2024 à Saint-Chinian).

Afin d'apprécier l'avancement et l'impact des actions qui seront engagées, le Pays animera un comité de suivi à travers un Comité technique et un Comité de pilotage par an. Ce suivi prévoit également de mener une évaluation du Plan De Mobilité Simplifié à mi-parcours en 2027, pour réorienter le cas échéant certaines actions et/ou de pérenniser les expérimentations menées et de réaliser un bilan à 6 ans en 2030.

Besoin de conseils pour réduire votre budget transport ?

Point Info
Mobilité

Votre Point Info Mobilité
répond à vos questions :

07 57 18 32 34

infomobilité@gefosat.org

Jours et horaires de permanence : www.gefosat.org



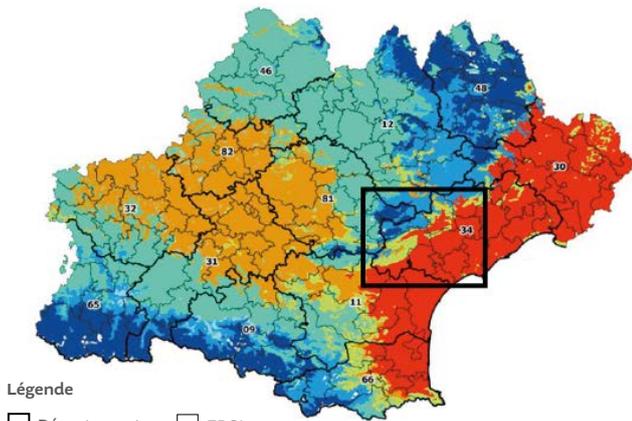
Adaptation aux changements climatiques



En parallèle de la stratégie d'atténuation au changement climatique dynamisée par la démarche TEPOS, la mission DDTE accompagne également les acteurs du territoire dans leurs projets d'adaptation pour anticiper les impacts du changement climatique.

L'Occitanie est l'une des régions françaises les plus exposées au changement climatique. Tous les départements de la région en ressentent les conséquences : sécheresse, baisse importante du rendement de certaines cultures, canicule, etc...

Cartographie des différents types de climats présents en Occitanie

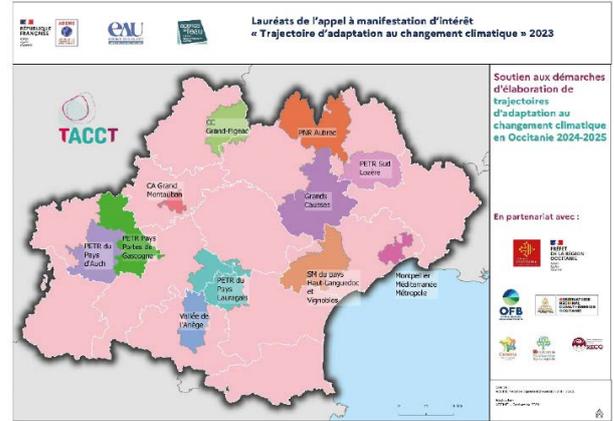


Type de climats en France

- Les climats de montagne
- Le climat semi-continental et le climat des marges montagnardes
- Le climat océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord
- Le climat océanique altéré
- Le climat méditerranéen altéré
- Le climat du Bassin du Sud-Ouest
- Le climat méditerranéen franc
- Hors interpolation

Afin de se doter d'une stratégie globale d'anticipation aux conséquences du changement climatique sur les activités du territoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Méditerranée-Corse intitulé « Adapter son territoire au changement climatique avec la démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) ».

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles fait partie des 11 territoires lauréats et a déployé dès janvier 2024 les différentes étapes du projet à travers la concertation des acteurs locaux et des partenaires :



La démarche a pour enjeux de :

- ▶ Mobiliser l'ensemble des acteurs et services institutionnels
- ▶ Renforcer la démarche transversale auprès des différentes politiques publiques
- ▶ Aborder la ressource en eau et les solutions fondées sur la nature comme fils conducteurs des trajectoires d'adaptation
- ▶ Projeter un avenir désirable et préserver le cadre de vie local.

Les différentes étapes du projet reposent sur des temps de concertation des acteurs socio-professionnels du territoire afin de coconstruire un diagnostic de vulnérabilité qui incarne les réalités du terrain et de définir les actions d'adaptation envisageables localement pour répondre aux enjeux prioritaires qui seront identifiés.

Ainsi, jeudi 25 avril 2024 à Saint-Chinian, une réunion de lancement intitulée « S'adapter au climat du Mexique ? » à destination des élus et techniciens des collectivités a permis de réunir une cinquantaine de participants pour amorcer les premiers échanges autour notamment des retours d'expériences d'acteurs engagés.

JEUDI 25 AVRIL 2024

SALLE DU CLÔTRE,
MAIRIE DE SAINT-CHINIAN
18 rue Rue,
31600 Saint-Chinian

9h30 Accueil café-climat

9h45 Ouverture de la journée

- Marie Mathieu, Président de la Commission Développement Durable et Transition Énergétique du Pays HLV
- Marie-Pierre Pons, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Hérault et Maire de Cassan-sur-Orb

10h00 Le changement climatique c'est et ce n'est pas !

- Donner sa démarche d'adaptation au changement climatique - Sachal Juin, Consultante chez Climatic Adaptation Consulting et Michaël Roux, Chargé de mission Développement Durable et Transition Énergétique du Pays HLV
- L'eau dans l'Hérault et la sécheresse - Nicolas Lédant, Hydrologue au Conseil Départemental de l'Hérault

10h45 Et vous, comment percevez-vous le changement climatique sur votre commune ?

11h00 Les acteurs du territoire peuvent agir et sont déjà en action !

- Biod pour agir - Aurélien Mignacsek, Chargé de mission Climat Énergie à l'UIMM Occitanie
- Mobiliser et engager les collèges élus - Jean-Marc Durand, Président de la CC du Buzac Bourbonnais
- Rattachement et démantèlement des cours d'écoulement - Séverine Verrier, Maire de Couze-Écluse et Nicolas Dupont, Directeur de la Transition écologique du Grand Narbonne
- Déploiement de filières agricoles à bas niveau d'impact - Bénédicte Tison, Chargée de mission Projets de Territoire à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

12h00 Aterroir déjeuner



« Engager le territoire pour s'adapter au changement climatique » - Pierre Mathieu, Président du COPIL DDTE



« Témoignage sur la coupure d'eau à Cessenon-sur-Orb » Marie-Pierre Pons, Maire de Cessenon-sur-Orb



« Le changement climatique c'est ici et maintenant ! » - Rachel Juan, Consultante CAC et Mickaël Huet, Chargé de mission DDTE du Pays



« L'eau dans l'Hérault et la sécheresse » - Stéphanie De Vomécourt, Chef de Projet et DGA au Conseil Départemental de l'Hérault



« Et vous, comment percevez vous le changement climatique sur votre commune ? » - Atelier de concertation



« Élus pour agir » – Xavier Wojtaszak, Chargé de mission Climat Énergie de l'ADEME Occitanie



« Mobiliser et engager les collègues élus » - Jean-Marc Dumont, Président de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais



« Rafraîchissement et désimperméabilisation des cours d'écoles » - Gregory Delfour, Maire de Cuxac-d'Aude et Nicolas Guilpain, Directeur de la Transition écologique au Grand Narbonne



« Déploiement de filières agricoles à bas niveau d'impact » - Étienne Tison, Chargé de mission à la Chambre d'agriculture 34

La première phase d'élaboration du diagnostic a été amorcée au niveau du Pays avec le recueil et l'analyse des données localisées sur l'évolution passée et future des paramètres et aléas climatiques. Ce premier volet du diagnostic constitue l'exposition du territoire au changement climatique :

Paramètres climatiques	EXPOSITION OBSERVÉE		Évolution	EXPOSITION FUTURE	
	Niveau d'exposition	Climat observé		Niveau d'exposition	Climat futur
Température	Élevé	+1,74°C en moyenne (1952 et 2022)	➔	Très élevé	+1°C à 2°C en 2050
Canicules	Élevé	80 % des vagues de chaleur les plus longues et les plus sévères se sont produites après 2000	➔	Très élevé	+17 jours caniculaires en 2050
Feux de forêts	Élevé	Feu de forêt x2 en 40 ans avec une surface brûlée contenue	➔	Très élevé	Risque x2 à x4 en 2050
Cycle de gelées	Faible	De 0 à 1 jour de gel par décennie	➔	Très faible	En 2050 Les vagues de froid ne sont plus observées ou sont très rares
Précipitations	Élevé	Épisodes cévenols et méditerranéens récurrents	=	Élevé	Baisse des précipitations « utiles »
Sécheresses	Élevé	15 % de la surface des sols touchés par la sécheresse	➔	Très élevé	Sol sec de juin à fin octobre

Source : Diagnostic d'exposition Pays (données : Météo France / Scénario ICP 4.5 du GIEC)

Le second volet du diagnostic repose sur l'analyse de la sensibilité appréciée à partir des caractéristiques socio-économiques du territoire. Pour cela un important travail technique a été mené en transversalité avec l'ensemble des services concernés au niveau du Pays et des Communautés de communes. Plusieurs impacts du changement climatique ont ainsi pu être identifiés au regard du diagnostic de l'exposition :



Millieux naturels

- 1 Une disparition et une modification des espèces et des habitats
- 2 Une dégradation des services écosystémiques rendus par les milieux et les espèces



Patrimoine

- 1 Une augmentation de l'inconfort thermique dans les bâtiments
- 2 Une augmentation des dégradations des ouvrages (constructions et infrastructures)
- 3 Une augmentation des effets d'îlot de chaleur urbain
- 4 Une perturbation des pratiques de médiation culturelle



Santé

- 1 Une augmentation des maladies infectieuses, parasitaires et allergènes
- 2 Une développement de l'éco-anxiété et une aggravation de la santé mentale
- 3 Une dégradation de la santé et un risque de mortalité accru



Tourisme & Activités de pleine nature

- 1 Une perturbation de la saisonnalité touristique et de pratique
- 2 Une dégradation des sites touristiques
- 3 Une augmentation des risques physiques



Urbanisme & Bâtiments

- 1 Une détérioration du patrimoine bâti et archéologique
- 2 Une accélération de la dégradation des objets et des collections
- 3 Une modification des paysages culturels



Économie

- 1 Une dégradation des conditions de travail
- 2 Une perturbation des process de production et de services
- 3 Une dégradation des bien d'équipements des entreprises



Ressource en eau

- 1 Une baisse de la disponibilité et de la qualité en eau
- 2 Une augmentation des conflits d'usage



Agriculture

- 1 Une fragilisation de la filière viticole
- 2 Une détérioration des conditions propices au développement des activités maraîchères
- 3 Une baisse du bien-être des animaux d'élevage

Afin de partager ces premiers éléments et d'échanger avec les acteurs socio-professionnels du territoire, quatre ateliers ont été organisés avec les communautés de communes. Ainsi, ce sont au total plus de 120 participants qui ont pu faire part de leur perception, expériences, connaissances et expertises pour alimenter le diagnostic en cours de réalisation.

Ces travaux seront poursuivis en 2025 afin de finaliser le diagnostic et définir en concertation avec les acteurs du territoire les trajectoires d'adaptation au changement climatique du territoire.



Atelier Communauté de communes Du Minervois au Caroux du Mercredi 25 septembre à Saint-Pons de Thomières



Atelier Communauté de communes Grand Orb du Jeudi 26 septembre à La Tour-sur-Orb



Atelier Communauté de communes Sud-Hérault du Mercredi 2 octobre à Puisserguier



Atelier Communauté de communes Les Avant-Monts - Jeudi 3 octobre à Laurens

Développement et attractivité

**Accompagner les acteurs, valoriser,
dynamiser, promouvoir le territoire**

- › **L'entreprise**
- › **L'agriculture**
- › **L'alimentation**
- › **L'œnotourisme**
- › **Le patrimoine**



K. Cosse - Pays HLV



Marché à Puisseulieu - G. Souche - Pays HLV



K. Cosse - Pays HLV



Marché à Bédarieux - G. Souche - Pays HLV



L. Miodra - Pays HLV



Marché à Olonzac - G. Souche - Pays HLV

L'entreprise

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne les projets d'entreprise en partenariat et en appui auprès des quatre Communautés de communes du territoire, à la demande de ces dernières.

La création ou la reprise d'entreprise

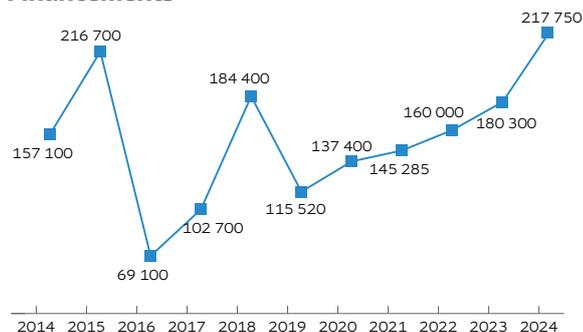
Dans le cadre d'un partenariat avec Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH), une orientation plus systématique du public est engagée, ce qui permet d'avoir une vision plus précise de la création et de la reprise aidée sur le territoire.

18 projets de création ou reprise ont été étudiés et 15 entreprises ont été aidées sur le territoire du Pays avec une aide financière de 199 750 €. Parmi les 8 reprises, il y a 6 commerces alimentaires et 2 entreprises de services à la personne.

Projets



Financements



Nombre de projets d'entreprises aidées IBOH



© L. Tkaczuk



Le développement des entreprises

Cette action comporte deux volets :

1. Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission telles sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2024, ce sont 22 collectivités qui ont bénéficié du soutien du Pays sur 33 dossiers différents. Les collectivités accompagnées sont :

- ▶ Communauté de communes Grand Orb pour l'immobilier des entreprises, le suivi des entreprises, l'OMC, les actions du PAT
- ▶ Communauté de communes Du Minervois au Caroux pour le soutien aux entreprises, le suivi des projets dans le cadre du PAT, l'immobilier d'entreprise
- ▶ Communauté de communes Sud Hérault pour le suivi des projets dans le cadre du PAT
- ▶ Communauté de communes Les Avant-Monts pour le suivi des projets dans le cadre du PAT
- ▶ Bédarieux pour le contrat de ville
- ▶ Capetang pour le suivi des projets du CCAS dans le cadre du PAT
- ▶ Ceilhes-et-Rocozels pour la reprise de l'épicerie, « village d'avenir »



© L. Tkaczuk

- ▶ Courniou-les-Grottes pour le suivi des projets économiques
- ▶ Colombières-sur-Orb pour l'épicerie
- ▶ Creissan pour la relocalisation de l'épicerie
- ▶ Félines-Minervois pour des projets en lien avec le PAT et la requalification de la cave coopérative



© L. Tkaczuk

- ▶ Ferrals-les-Montagnes pour la réhabilitation de l'immobilier d'entreprise et le suivi des exploitants



© L. Tkaczuk

- ▶ Graissessac pour un projet de développement économique



© L. Tkaczuk

- ▶ Montouliers pour l'immobilier de l'épicerie



© L. Tkaczuk

- ▶ Olargues pour la création / reprise d'entreprises, l'immobilier d'entreprises
- ▶ Pardailhan pour un projet de Tiers lieux



© L. Tkaczuk

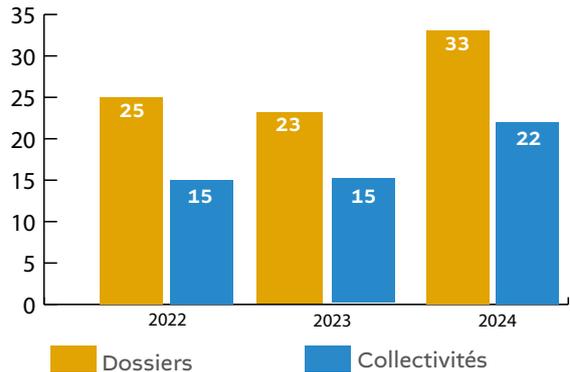
- ▶ Prades-sur-Vernazobre pour l'épicerie
- ▶ Prémian pour le suivi des projets dans le cadre du PAT
- ▶ Puisserguier pour le suivi des projets du CCAS dans le cadre du PAT
- ▶ Riols pour la reconquête d'une friche industrielle et le suivi des entreprises



© L. Tkaczuk

- ▶ Siran pour l'immobilier commercial
- ▶ Saint-Pons-de-Thomières pour les locaux commerciaux et le suivi des entreprises.

Suivi des collectivités – dossiers

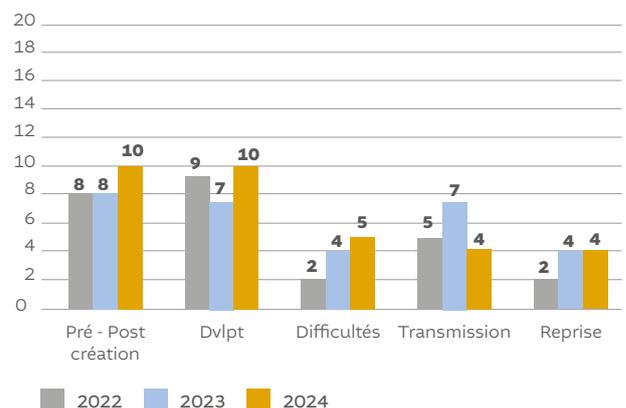


2. Le soutien individuel à l'entrepreneur

En 2024, ce sont 29 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création/reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme IBOH. Toutes ces interventions sont à la demande des élus, des partenaires économiques (consulaires, hub entreprendre et communautés de communes). Les entreprises se situent à 48 % sur la Communauté de communes Du Minervois au Caroux, 28 % sur la Communauté de communes Grand Orb, 24 % sur la Communauté de communes Sud Hérault :

- ▶ 10 en pré ou post création
- ▶ 10 en développement
- ▶ 5 en difficulté
- ▶ 4 en transmission (le cédant)
- ▶ 4 en reprise (le repreneur).

Suivi des entreprises



L'agriculture

Le territoire constitue l'un des derniers territoires ruraux du département de l'Hérault. Or, l'agriculture exerce un rôle important non seulement sur le plan économique, pour la production de biens alimentaires et non alimentaires, la création d'emplois localisés mais plus largement, pour l'entretien de l'espace, la gestion de ressources naturelles, le maintien d'un patrimoine rural important et la biodiversité.

Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est un atout essentiel pour l'attractivité du territoire. Mais les menaces qui pèsent sur l'agriculture sont nombreuses (changements climatiques, artificialisation des terres, dégradation des sols, effondrement de la biodiversité, instabilité économique, évolution de la réglementation, difficulté de transmission des exploitations...).

La volonté de relocaliser, au-delà du circuit-court, est bien présente dans les territoires. Il est donc aujourd'hui important de structurer, de renforcer et d'animer les filières agricoles de proximité qui représentent une opportunité de création de richesses économiques, de cohésion sociale, de solidarité entre urbains et ruraux. Le développement des spécificités locales de diversification agricole à forte valeur ajoutée et au potentiel prometteur doit être encouragé.

Ce contexte a amené le Pays à renforcer son intervention avec l'élaboration d'une stratégie agricole validée en 2024 et des actions renforcées. La gouvernance de la thématique s'appuie sur des groupes de travail, des comités techniques et un comité de pilotage présidé par Jean-Noël BADENAS. Le Comité de pilotage s'est réuni à Cessenon-sur-Orb le 21 mars 2024.



Consolidation et validation de la stratégie agricole 2024-2027

La stratégie agricole du Pays Haut Languedoc et Vignobles 2024-2027 répond aux enjeux agricoles du territoire en se donnant des objectifs opérationnels et des actions à déployer en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elle a été validée en Comité syndical du Pays Haut Languedoc et Vignobles le 29 mars 2024. La stratégie agricole est incluse dans la stratégie territoriale du Pays Haut Languedoc et Vignobles et porte des objectifs et actions communs au Projet Alimentaire Territorial (PAT) ainsi qu'à la démarche Vignobles et Découvertes, en lien avec le monde viticole. Elle a été construite à partir des actions passées portées par le Pays et de leur évaluation, des multiples études menées (diagnostics agricoles, étude sur la transmission agricole, etc...), d'un benchmark d'actions territoriales en matière de développement agricole et de la concertation des acteurs agricoles et de nos partenaires.

LES CONSTATS

Quelques chiffres clés Source Insee (2020)

2129 exploitations agricoles

5,8% de la population totale sont actifs agricoles permanents

82% des exploitations agricoles sont spécialisées en viticulture

20% des exploitations sont en bio ou en conversion

499 exploitations agricoles ont disparu en 10 ans

1/2 exploitation agricole a au moins un chef d'exploitation de plus de 55 ans

LA STRATÉGIE

Renouveler le monde agricole

Développer une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuse de la santé et de l'environnement

Renforcer les circuits de proximité

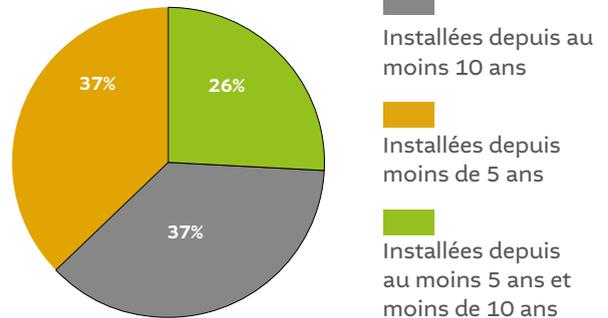
Renouveler le monde agricole

Les activités maraîchères

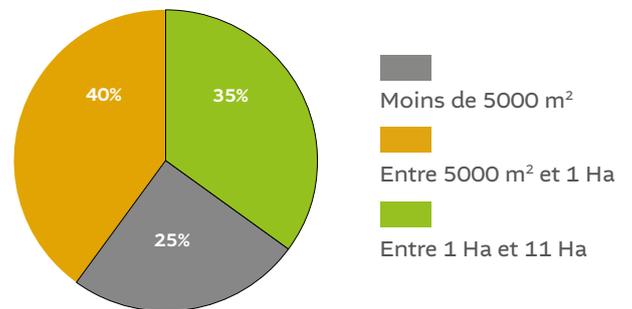
Un diagnostic des activités maraîchères présentes sur le territoire a été engagé en 2024. Ce diagnostic a été lancé pour vérifier des constats faits de longues dates par le Pays : il existe un manque de productions légumières produites sur le territoire, des difficultés pour maintenir une exploitation maraîchère pérenne et une méconnaissance des maraîchers du territoire et de leurs pratiques techniques et de commercialisation.

46 personnes ayant une activité maraîchère sur le Pays ont été contactées pour participer à l'enquête. 19 maraîchers ont été visités et ont répondu à la grille de questions de l'enquête. Les résultats d'enquête ont été partagés et discutés lors d'une réunion technique avec l'ensemble de nos partenaires (le Département, les Communautés de communes, la Chambre d'agriculture 34, le Civam bio 34...). Des pistes d'actions seront définies en 2025 à partir du diagnostic partagé.

Installations maraîchères



Surfaces des exploitations maraîchères



Le maraîchage semble être une activité agricole attractive qui se renouvelle bien, la moyenne d'âge étant de 41 ans. La filière attire des profils non issus du milieu agricole. Les exploitations maraîchères du territoire sont jeunes. Il y a quasi exclusivement du maraîchage sur petites surfaces sur le territoire. La majorité des maraîchers sont propriétaires de leur(s) terrain(s).

La majorité des maraîchers du territoire font du maraîchage bio diversifié sur petites surfaces et sont peu mécanisés. Ils ont souvent un atelier de production supplémentaire en complément du maraîchage. Près de la moitié des maraîchers font de la transformation, surtout végétale. Ils sont limités dans le développement de cette activité par manque d'infrastructures. Il y a un intérêt pour un atelier de transformation végétale collectif sur le territoire.

Les maraîchers interrogés commercialisent majoritairement en circuit-court, au détail et en local. Ils cumulent un nombre important de débouchés. Plus de la moitié des maraîchers ont trop de demande mais la majorité n'est pas en capacité de produire plus. Il y a un besoin de main d'œuvre dans les exploitations maraîchères mais une impossibilité d'embaucher car trop peu de trésorerie. Le temps de travail moyen est très élevé, ce qui représente un risque de viabilité sur le long terme.

Concernant le climat et ses impacts sur les activités maraîchères, les effets du changement climatique se font plus ressentir dans la partie sud du Pays. Des stratégies d'adaptation sont mises en place par les maraîchers : à court terme, les maraîchers développent des pratiques agroécologiques, à long terme, elles sont centrées sur la mise en place de structures d'ombrage, d'évolution du système d'irrigation et, parfois, la remise en question de l'activité elle-même.

L'accompagnement des communes sur le foncier agricole

Le Pays a mis en place un dispositif d'accompagnement des communes dans la recherche de foncier agricole disponible en vue de créer de nouvelles activités agricoles qui puissent bénéficier au territoire. L'accompagnement du Pays comprend :

- ▶ la réalisation d'un diagnostic du foncier agricole disponible
- ▶ la vérification des conditions préalables à une installation agricole sur des parcelles données
- ▶ la recherche de porteur(s) de projet agricole
- ▶ l'accompagnement dans la sélection du candidat
- ▶ la mise en relation du porteur de projet avec les acteurs du circuit-court.

Plusieurs communes ont été accompagnées :

- ▶ **Saint-Nazaire-de-Ladarez** : accompagnée par Terre de liens, Terres Vivantes et le Pays, un diagnostic du foncier disponible a été réalisé avec la participation des habitants de la commune lors d'une réunion publique. Plusieurs terrains ont été identifiés. Une visite de

parcelles a été organisée avec la participation de deux maraîchers-paysans membres du réseau Terres Vivantes, un bénévole de l'association Terre de liens, le PNR Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.



Réunion de diagnostic participatif du foncier agricole à Saint-Nazaire-de-Ladarez le 19 janvier © A. Portal

- ▶ **Pardailhan** : le Pays accompagne la commune de Pardailhan dans la réalisation de la procédure des biens vacants et sans maîtres qui permettra d'incorporer du foncier dans la propriété de la commune afin de créer des opportunités foncières pour de l'installation agricole.
- ▶ **Cessenon-sur-Orb** : le Pays a réalisé un diagnostic du foncier agricole public partagé avec le conseil municipal de Cessenon-sur-Orb. Une visite de parcelles identifiées a été réalisée avec les conseillers municipaux.
- ▶ **Félines-Minervoises** : le Pays a accompagné la commune pour l'aménagement de la parcelle agricole.



© L. Tkaczuk

- ▶ D'autres communes (Cessenon-sur-Orb, Riols, Saint-Chinian,...) ont été conseillées concernant des projets agricoles et/ou fonciers à l'échelle de la commune.

Afin de prendre en compte les enjeux de préservation de la ressource en eau, un partenariat avec l'EPTB Orb et Libron a été construit pour mieux identifier les secteurs où l'eau est disponible pour des activités agricoles.

Afin de sensibiliser les élus aux enjeux agricoles et alimentaires du territoire, un zoom du PAT a été produit, intitulé « Agriculture et Alimentation : les communes en première ligne ». Ce support a pour objectif d’informer les élus locaux sur les divers leviers d’actions possibles à leur échelle pour œuvrer en faveur d’un développement agricole et d’un déploiement de circuit-courts alimentaires. Il met également en lumière les actions menées par certaines communes du territoire sur ces enjeux. Le zoom du PAT a été distribué à tous les élus lors de la conférence des maires organisée par le Pays en avril 2024.



Développer une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuse de la santé et de l’environnement

Diversification des cultures

Le territoire du Pays, situé en zone méditerranéenne, est particulièrement exposé au changement climatique. Les effets sont déjà ressentis sur les activités agricoles et viticoles et devraient s’accroître d’après les projections climatiques. Dans ce contexte, il y a une demande croissante des viticulteurs à irriguer leurs vignes pour pouvoir sécuriser et maintenir leurs rendements, mais la ressource en eau, elle, se fait plus rare et n’est pas disponible dans tous les secteurs. Par conséquent, des demandes du monde viticole émergent concernant d’autres cultures pouvant remplacer la vigne et ayant des opportunités de marché.

Pour y répondre, le Pays a produit un document répertoriant des cultures possibles sans irrigation et adaptées aux conditions pédoclimatiques méditerranéennes. Plusieurs rendez-vous avec des porteurs de projets de diversification de cultures ont été réalisés (SCIC Graines Equitables, projet FIBANI de la Métropole de Montpellier, Civam Bio 34, etc...). Le Pays et l’Agence de l’eau ont rencontré la cave coopérative de Saint-Chinian et celle de Cruzy afin de les aiguiller sur le sujet de la diversification des cultures.

GIEE Vignerons en bio et biodynamie sur le secteur de Saint-Chinian



Le GIEE des vignerons bio et biodynamie de Saint-Chinian © A. Portal

En 2024 et 2025, le Pays anime, aux côtés de l’Agence de l’eau, un collectif de vignerons et vigneronnes. Au total, ce sont sept domaines travaillant en bio ou biodynamie sur le secteur d’appellation de Saint-Chinian qui souhaitent se former en collectif et mener un projet agroécologique ensemble. Ils ont pour ambition de mettre en place des techniques agroécologiques de résilience des sols dans un système d’exploitation économiquement rentable et durable. Cette recherche d’évolution de leurs pratiques et de transformation de leur système d’exploitation s’inscrit dans un souci d’adaptation de leur activité aux évolutions du climat et au contexte pédoclimatique du territoire caractérisé par des sols pauvres, de faibles précipitations (et en diminution) et une ressource en eau limitée et soumise à des pressions. Ils ont aussi pour ambition de diffuser les résultats de leur travail au plus grand nombre afin de tendre vers une meilleure acceptabilité sociale des pratiques agroécologiques. Les exploitants ont notamment pour objectifs communs :

- ▶ d’améliorer leurs techniques de couverture des sols sur les trois types de sols présents sur le territoire (schiste, gré, argilo-calcaire)
- ▶ de perfectionner leurs pratiques culturales biologiques ou biodynamiques
- ▶ de communiquer sur leurs pratiques et les solutions agroécologiques expérimentées et éprouvées.

Depuis août 2024, les vignerons se sont réunis à plusieurs reprises.

Chaque membre du GIEE a réalisé une analyse de sol sur une parcelle sur laquelle la vigne manque de vigueur. Un diagnostic du sol approfondi a été réalisé sur cette parcelle.

Les vignerons ont été formés par l’expert Thibaut Déplanche, de Celastalab, sur la fertilité des sols.

Ils ont ensuite suivi une formation de Nicolas Dubreil, du Civam 66, concernant l’outil GEMO – un outil d’aide à la décision d’achats d’engrais et amendements afin de prendre en compte le volet économique dans sa stratégie de fertilisation des sols.



Journée de formation avec Celestalab, réalisation de fosses pour diagnostiquer le sol, novembre © Celestalab

Les vignerons ont également eu l'occasion de rencontrer d'autres collectifs travaillant sur les enjeux de régénération des sols lors d'une journée de rencontres organisée par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse à Quarante en novembre 2024.



Journée de rencontre de collectifs de vignerons à Quarante, novembre © A. Portal – M. Lopez



En fin d'année 2024, les membres du GIEE ont été accompagnés dans la réalisation d'un diagnostic global de leur exploitation avec l'outil Diagagroéco.

L'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

Le Pays est lauréat de la démarche Trajectoires d'Adaptation au Changement climatique des Territoires (TACCT) de l'ADEME pour les années 2024-2025. Dans ce cadre, la mission Agriculture a animé les tables consacrées à l'agriculture dans les ateliers de diagnostic partagé des impacts du changement climatique qui ont eu lieu sur les quatre Communautés de communes avec les acteurs socio-professionnels du territoire.

Suivi des projets collectifs agricoles

Le Pays, dans le cadre de ses stratégies agricoles et alimentaires, suit et accompagne les projets collectifs agricoles qui s'inscrivent dans la structuration de filières territoriales alimentaires.

En 2024, le Pays a accompagné le projet de plusieurs petites unités d'abattages de volailles porté par l'association RCCV 34 (Regroupement circuit-courts volailles 34) et animé par le CIVAM bio 34. Le projet est né d'un double constat d'absence d'abattoir de volailles sur le territoire et de manque de production

de volailles (alimenté en partie par le manque d'outil de transformation). Plusieurs producteurs se sont donc associés pour monter ce projet dans le respect du bien-être animal et de l'enjeu de proximité local de l'alimentation. Les deux premiers emplacements envisagés se situent sur le territoire du Pays :

- un premier lieu sur le secteur d'Olargues



© L. Tkaczuk

- un second lieu est en investigation sur le secteur de Capestang.

Ces deux communes identifiées correspondent à un bassin d'exploitation agricole qui permettra aux producteurs de transformer en proximité.

L'Escale fermière est un regroupement de 30 producteurs en association pour la commercialisation de leur production locale à Lamalou-les-Bains. La boutique appartient au réseau « Boutique Paysanne » qui est structuré par une charte d'engagement de bonnes pratiques. Le besoin exprimé est d'investir dans l'aménagement de la boutique pour optimiser l'espace commercial, une assistance est apportée par le Pays pour le montage des dossiers de demande de subventions.

Des initiatives semblables tendent à se mettre en place, d'autres projets de regroupement de collectifs agricoles visant la commercialisation sur des bassins de proximité sont en discussion à Courniou, Capestang, Cruzy... Le Pays accompagne ces projets portés par des producteurs du territoire dans la recherche de financements, la mise en relation avec d'autres partenaires...



© L. Tkaczuk

Bio Orb, Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB, obtenu en 2012, a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative a poursuivi trois objectifs :

- ▶ le développement de l'agriculture biologique, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme
- ▶ la création d'activités nouvelles, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement
- ▶ le développement durable, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Pendant une quinzaine d'année, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a apporté son concours technique et financier afin de favoriser l'émergence d'une filière de production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en agriculture biologique. Ce projet concerne à la fois le soutien à la recherche et à l'expérimentation mais également le maintien et l'accompagnement des professionnels agricoles via la diversification de leurs activités.

Aujourd'hui, la filière se structure et se développe. Cela représente 50 ha de plantations sur plus d'une dizaine de communes, un bâtiment de transformation, du matériel agricole, 32 agriculteurs engagés dans le programme, plusieurs productions contractualisées sur des marchés nationaux et internationaux.

À partir de 2024, l'accompagnement du Pays à la dynamique de développement Bio-Orb est uniquement de l'ingénierie administrative et technique. Le collectif agricole constitué en 2017 en SCIC est composé d'un collège principal composé de 32 producteurs de PPAM qui produisent une quinzaine de variétés de PPAM Bio pour la commercialisation en hydrolat, huiles essentielles, eaux florales.

Ce collectif a fait l'objet d'un accompagnement par la Communauté de communes Du Minervois au Caroux et l'Adefpat pour se structurer sur la partie commerciale et la gestion de la coopérative.

Parallèlement au regard du contexte agricole national tendu et plus particulièrement sur l'arc méditerranéen en raison d'un déficit de pluviométrie, les services de l'Etat ont proposé un AMI pour la labellisation des Aires Agricoles de Résilience Climatique (AARC) Occitanie. Cette labellisation doit permettre de reconnaître un territoire « AARC » qui donnera accès à un guichet financier spécifique pour mettre en œuvre des investissements contribuant à l'accompagnement vers la diversification et les pratiques agro-écologiques.

Le Pays a contribué à la rédaction de l'appel à projet pour obtenir cette demande de reconnaissance.



© T. Lejay – Nowaja – A. Boisard – Maky Orel – L. Micola

Accompagnement des communes sur leur projet de jardins partagés

Les bénéfices du jardinage sont bien connus : profiter d'un loisir, se faire plaisir, rester actif, être en plein air, au contact de la nature, manger des aliments frais, être autosuffisant, améliorer l'environnement... chacun y trouve le bienfait qui lui correspond. Les jardins partagés participent aussi à une plus grande autonomie alimentaire des habitants du territoire tout en les sensibilisant à l'environnement, aux savoir-faire de production et au bien manger.

Dans ce contexte, les jardins partagés ou collectifs sont devenus des espaces de plus en plus populaires dans nos villages.

Le Pays propose aux communes un accompagnement dans la réalisation de leur projet de jardins partagés et apporte son soutien à la construction du projet, la recherche du terrain, l'accès à l'eau, le montage de dossier de financements, la mobilisation citoyenne et la mise en réseau avec d'autres porteurs de projet de jardins partagés.

Les communes de Villespassans, Cazedarnes, Saint-Geniès-de-Fontedit, Puisserguier et Creissan ont été accompagnées par le Pays en 2024.



© A. Khettabi

Zoom : les jardins partagés de la commune de Puisserguier

Le projet a été imaginé initialement par le conseil des sages de la commune de Puisserguier.

L'objectif d'un tel projet est :

- ▶ Permettre l'accès au jardinage pour les habitants qui n'ont pas de jardin
- ▶ Soulager financièrement le panier alimentaire
- ▶ Participer à la relocalisation de la production alimentaire
- ▶ Valoriser un espace inutilisé et/ou en déshérence, préserver les paysages et la continuité verte
- ▶ Développer un espace d'expression et d'échange pour les habitants
- ▶ Favoriser la transmission des savoirs intergénérationnels
- ▶ Sensibiliser les habitants à l'environnement et aux bonnes pratiques agricoles.

Les jardins partagés sont réalisés sur une parcelle communale de 5000m². Quelques petits travaux de nivellement et terrassement ont été menés. Étant donné sa situation en cœur de village, le projet est clôturé. La mise en place d'un système d'arrosage économe a été privilégiée et un usage raisonné de l'eau est préconisé auprès des jardiniers. L'animation, la pérennité du projet et sa gestion collective est assurée par une association qui a conventionné avec la commune. Chaque emplacement va bénéficier de coffres pour stocker le matériel.

Le projet prévoit la création de 31 jardins d'une superficie de 80 m² environ. 1 jardin est prévu pour l'épicerie solidaire et 1 autre pour un partage commun.

Le projet porté par la commune de Puisserguier a bénéficié de l'appui du Pays Haut Languedoc et Vignobles durant les différentes étapes.



Le Projet Alimentaire Territorial

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour des questions de l'alimentation et de la relocalisation de l'agriculture pour permettre le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous.

La reconnaissance d'un Projet Alimentaire Territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL », reconnue par le ministère de l'agriculture et le logo associé.

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le 8 août 2019 la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une durée de 3 ans. Le renouvellement du label a été octroyé en 2023 pour une durée de 5 ans. Ce nouveau programme s'organise autour de 5 axes stratégiques (+ un axe transversal – Animation et Gouvernance) et 20 objectifs opérationnels.



© A. Boisard

AXES STRATÉGIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière

- ▶ Reconquérir et réhabiliter le foncier et les friches agricoles
- ▶ Accompagner à la reprise et contribuer à l'installation pour renforcer les productions locales
- ▶ Soutenir le développement d'une agriculture vivrière en autoproduction
- ▶ Développer l'activité agropastorale

Le développement et renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local

- ▶ Développer la logistique de proximité (Soutien à la transformation, au conditionnement, au transport et au stockage à vocation collective)
- ▶ Soutenir les pratiques en restauration collective
- ▶ Développer des lieux collaboratifs et innovants dans le domaine agricole et nourricier

La commercialisation et la promotion des productions locales

- ▶ Soutenir la création, la diversification et le développement des points de vente des produits locaux / Maintenir, créer et développer des commerces alimentaires de proximité
- ▶ Requalifier et animer les marchés de producteurs et de pleins vents
- ▶ Accompagner le développement et/ou la modernisation de lieux de restauration ou cafés valorisant les productions locales
- ▶ Valoriser les productions locales (animer et communiquer)

La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous

- ▶ Sensibiliser, éduquer et animer pour une consommation locale et qualitative
- ▶ Lutter contre la précarité alimentaire
- ▶ Manger, bouger et rester en bonne santé

Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques

- ▶ Accompagner les changements de pratiques agricoles
- ▶ Contribuer au développement d'une agriculture biologique
- ▶ Accompagner l'adaptation au changement face au dérèglement climatique, en matière d'alimentation

Au cours de l'année 2024, l'État a déployé sa nouvelle Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition, le Climat (SNANC). C'est un programme interministériel du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, du Ministère du travail, de la Santé et des Solidarités et du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires qui définit les orientations stratégiques pour une alimentation saine et durable pour tous à l'horizon 2030. La stratégie détermine les orientations de la politique de l'alimentation durable, moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire, ainsi que des orientations de la politiques de la nutrition, en s'appuyant sur le Plan National de l'Alimentation (PNA) et sur le Plan National Nutrition Santé (PNNS).

Au regard de ces nouvelles exigences, il nous a été demandé de retravailler notre projet alimentaire territorial concernant les prérequis, les critères, les indicateurs dans un panel commun à l'ensemble des PAT. Une harmonisation à l'échelle nationale des 453 PAT est en cours pour une évaluation plus efficiente des actions avec la mise en place de 5 prérequis qui sont les conditions préalables à la bonne mise en place et évolution du projet :

- ▶ le portage du projet
- ▶ la démarche collective et concertée
- ▶ la transversalité de la démarche et prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA
- ▶ la coopération inter-PAT (nouveau)
- ▶ le suivi systémique des actions et des partenariats (nouveau).

Ainsi que quatre critères permettant d'apprécier la qualité, la pertinence et l'évolution du projet :

- ▶ le diagnostic partagé
- ▶ la mise en œuvre d'actions opérationnelles
- ▶ la pérennité du projet (pilotage, moyens financiers, animations pérennes et cohérents)
- ▶ le dispositif d'évaluation de l'impact du projet.

Ce travail nous a permis le maintien de notre label PAT en niveau 2.

La stratégie du projet alimentaire territorial est incluse dans la stratégie territoriale du Pays Haut Languedoc et Vignobles et porte des objectifs et actions communs à la stratégie agricole et au Contrat Local de Santé (CLS).

La gouvernance de la thématique s'appuie sur des groupes de travail, des comités techniques et un comité de pilotage présidé par Marie-Pierre Pons. Le Comité de pilotage s'est réuni à Cessenon-sur-Orb le 8 octobre 2024.



© C. Roger

Le développement et le renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local

Les enjeux pour la restauration collective sont nombreux : Environnemental, socio-économique, relatif à la santé, l'alimentation saine et l'hygiène, ou encore se rapportant au développement durable, ces enjeux sont cruciaux sur le moyen et le long terme. Des leviers et des lois ont été mis en œuvre afin de réaliser une alimentation durable.

Dans le contexte juridique et politique de la loi Egalim (octobre 2018) et la loi Climat et Résilience (Août 2021), la restauration collective doit tendre vers 5 axes :

- ▶ 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits bio
- ▶ un repas végétarien hebdomadaire en restauration collective
- ▶ information aux convives une fois par an
- ▶ lutte contre le gaspillage alimentaire (obligation de réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire et de signer une convention de don pour les restaurations importantes)
- ▶ substitution du plastique (plus de bouteille d'eau, d'ustensiles à usage unique et disparition progressive des contenants de cuisine).

Ma cantine

L'Arrêté du 14 septembre 2022 fixe les modalités de transmission, par les gestionnaires de restaurants collectifs, des données nécessaires à l'établissement du bilan statistique annuel. Depuis 2024, toutes les restaurations collectives sont concernées et doivent télédéclarer ces données.

« Ma Cantine » est un outil, mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, pour accompagner les acteurs de la restauration collective à proposer une alimentation de qualité, saine et durable dans nos réfectoires, hôpitaux, EPHAD... afin de s'inscrire dans le cadre des lois EGAlim et Climat et Résilience.

Chaque année, une campagne obligatoire nationale de remontée de données est organisée. La plateforme « ma cantine » est l'outil où chaque responsable légal de restauration, qu'il soit en gestion directe ou concédée, réalise sa déclaration en ligne.

À l'initiative de la DRAAF, en relais avec tous les PAT, deux webinaires ont été organisés pour prendre en main l'outil et une ½ journée de formation a été organisée à Gignac.

Cinq communes ont pu participer à la formation. D'autres communes sont intéressées pour être accompagnées pour l'utilisation de Ma cantine. D'autres formations seront envisagées pour accompagner les communes et/ou gestionnaires de la restauration collective.



© L. Tkaczuk

« Mon restau responsable »

La Fondation pour la nature et l'homme (FNH) et Restau'Co ont créé « Mon Restau Responsable® », outil gratuit permettant à la restauration collective de s'engager pour une alimentation saine et durable. Cette démarche est déjà mise en œuvre dans près de 1 800 restaurants collectifs de tous types (enseignement, médico-social, entreprises et administration) et utilisée comme outil d'animation territoriale par plusieurs PAT en France.

Le Pays a répondu à un appel à projet visant à permettre à la chargée de mission du PAT de s'inscrire dans le déploiement de la méthode Mon Restau Responsable®, comme outil de mobilisation des restaurants collectifs du territoire.

L'accompagnement proposé a été engagé en 2024 sur la commune de Roujan mais l'action pourra être déployée sur d'autres secteurs du territoire par la suite.

Une première réunion a permis de réaliser l'évaluation de l'établissement à partir de l'outil proposé. Une démarche de progrès est proposée, une suite doit permettre d'analyser dans le temps l'évolution des pratiques et un essai de la démarche vers des établissements volontaires.

« Agrilocal »

En collaboration avec le Conseil Départemental de l'Hérault, le Pays a participé à l'animation conduite dans le cadre de « Agrilocal » à Pardailhan, une rencontre avec les producteurs pour approvisionner la restauration collective en produits bio, frais et locaux avec l'outil numérique qui permet aussi de respecter la contrainte des marchés publics.

La commercialisation et la promotion des productions locales

CLIKETIK

Imaginé et conçu avec le réseau des consommateurs du Pays (producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs...), le site internet « www.Cliketik.fr » est totalement développé, partagé et animé avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce site répond :

- ▶ aux besoins des producteurs et commerçants pour la commercialisation des produits sur le territoire
- ▶ aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir plus de visibilité sur les produits locaux disponibles et surtout les lieux où les acheter.

La carte interactive du site propose donc toutes les informations pour manger local : aperçu des productions locales (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, yaourts, boissons, gourmandises, etc.) et repérage des points de ventes et marchés pour les acheter.

L'année 2024 a été particulièrement axée sur la promotion du site Cliketik avec :

- ▶ la poursuite de la distribution des sacs cabas produits en liaison avec Vignobles et Découvertes et floquer Cliketik.fr
- ▶ le déploiement de publications sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram du Pays) en alimentant tous les 15 jours de posts sur les points de vente et les producteurs référencés sur Cliketik et avec un renvoi vers la plateforme. 8 points de vente et 8 producteurs ont ainsi été visités et ont bénéficié de ce relais sur les réseaux sociaux.





© S. Zlicaric

Les référencements de producteurs et distributeurs de produits locaux (épicerie et épicerie ambulantes) se sont poursuivis.

Cliketik.fr référence à ce jour :

- ▶ 98 points de ventes (fixes ou ambulants)
- ▶ 299 producteurs (567 au total dont 268 hors territoire ou limitrophe et territoire du PNRHL partie tarnaise)
- ▶ 43 marchés de plein-vent sur le territoire du Pays.

Au cours de l'année 2024, 34 visites de points de vente ont été réalisées.

Elles ont permis : le repérage des nouveaux producteurs, le suivi des avancées et/ou difficultés des commerces. La mise en place d'actions ciblées de soutien par nos services en partenariat avec les communes et les communautés de communes est un vrai « bonus » pour le territoire.

Ces visites ont aussi permis de mettre à jour les fiches pour les établissements suivants :

- ▶ Trois reprises d'épicerie sur le territoire : l'Esquirol à Ceilhes-et-Rocozels, l'épicerie verte à Saint Pons-de-Thomières, l'épicerie la Croisette à Montouliers
- ▶ la création d'une épicerie collective (avec Bouge ton coq) à Ferrals-les-Montagnes
- ▶ la création d'un tiers lieu (boucherie, épicerie, restaurant et services postaux) à Riols accompagné tout au long du projet par le Pays
- ▶ une cessation d'activité en maraîchage sur Riols
- ▶ une cessation d'activité transformateur sur Bédarieux
- ▶ la poursuite d'installations de petits producteurs
- ▶ un marché de plein vent supplémentaire à Villespassans Lo Mercat, tous les 15 jours, le jeudi de 18 à 20 h (toutes les semaines en saison).



© A. Lequeux, Alliance Consultant, K. Cosse, L. Micola, Roubinet, A. Boisard

Ce travail de terrain permet également le suivi de la conjoncture économique locale et la mise à jour de l'analyse menée en 2023 :

Le constat reste le même qu'en 2023 concernant l'organisation des marchés de producteurs et/ou paysans en saison avec des animations musicales ou spectacles : leur multiplication entraine une chute de fréquentation pour certains au profit d'autres, conjuguée en 2024 avec une baisse de fréquentation touristique sur une partie du territoire.

La saison n'a pas été mémorable (un mois de juillet très moyen, un mois d'août correct et une arrière-saison acceptable). On constate aujourd'hui l'installation d'une inquiétude grandissante des producteurs liée à la baisse du pouvoir d'achat, de la fréquentation touristique et face à leur difficulté grandissante à commercialiser sur le territoire.

Les commerces alimentaires de proximité

Le suivi des épiceries de proximité fait l'objet d'une attention toute particulière car la viabilité économique de ces lieux de cohésion sociale est très fragile et encore plus difficile quand l'immobilier d'entreprise appartient à un propriétaire privé et fait l'objet d'un bail commercial.

Une attention particulière des communes sur ce commerce essentiel et parfois unique permet régulièrement de maintenir l'activité et encore plus quand la commune est ou devient propriétaire du local commercial.

Quelques communes se sont emparées de ce sujet pour valoriser cette activité et aller encore plus loin en améliorant les conditions d'exploitations de l'unique gérant d'un commerce alimentaire en réalisant des investissements.



Pour exemple : Saint-Gervais-sur-Mare, Oupia ont été les précurseurs. En 2024, le Pays a également accompagné les dossiers visant à maintenir les commerces alimentaires sur Montouliers, Ferrals-les-Montagnes, Riols, Prades-sur-Vernazobre et d'autres projets sont déjà identifiés pour un accompagnement en 2025.

La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous

L'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous est un des cinq axes stratégiques du PAT Haut Languedoc et Vignobles.

Le contexte territorial de la précarité et de l'aide alimentaire en Haut Languedoc et Vignobles est marqué par un taux de pauvreté (20,8 %) qui est supérieur de 6 points à la moyenne nationale, or, l'accès à une alimentation de qualité est fortement corrélé avec la précarité socio-économique.

La surreprésentation des populations disposant de faibles ressources constitue un facteur de risque pour l'accès à une alimentation de qualité, en limitant le pouvoir d'achat des individus et donc son budget alimentaire.

L'indice de précarité alimentaire, calculé à partir de données prenant en compte les dimensions monétaires, socioéconomiques, de santé et de mobilité (Claire Néel – INRAE) confirme cette vulnérabilité très élevée sur le Pays.

En 2025, une « étude et analyse des acteurs, dispositifs et fonctionnement de la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles : diagnostic complet, perspectives d'évolution et préconisations d'actions » va être menée afin de répondre aux objectifs généraux suivants :

- ▶ agir de façon concrète, sur le territoire, à l'échelon local, au plus près des citoyens
- ▶ améliorer l'accès à l'alimentation et au mieux manger pour tous
- ▶ permettre à notre territoire de ne plus apparaître comme une zone blanche territoriale en matière de lutte contre la précarité alimentaire.

Et plus précisément :

- ▶ identifier les acteurs et dispositifs territoriaux de lutte contre la précarité alimentaire
- ▶ proposer une organisation du réseau d'acteurs pour permettre une meilleure adéquation entre offre et besoins
- ▶ élaborer une méthode pour faire évoluer et renforcer ces dispositifs et ainsi gagner en lisibilité et efficacité
- ▶ proposer des pistes d'actions pour permettre la diffusion de l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire, au plus près des bénéficiaires.



Le réseau local des épiceries sociales et solidaires

Dès 2024, certaines actions ont été amorcées avec la mise en place de dynamiques initiées avec les épiceries sociales et solidaires :

► **L'atelier des solidarités-Relais familles rurales/Épicerie solidaire de Saint-Pons de Thomières**

L'Atelier des Solidarités a accueilli un total 90 foyers en 2023. De nouvelles entrées s'effectuant tout au long de l'année. Le partenariat a été maintenu et développé avec les associations et les communes pour améliorer le dispositif de livraison des paniers d'itinérance avec : L'association la Loco Motive à Olargues, Le Foyer Rural de Ferrals-les-Montagnes, Lou Bravous Efantous à Rieussec, le foyer rural d'Azillanet.



Foyer rural d'Azillanet © L. Tkaczuk

Ce service ne fonctionnerait pas sans l'engagement d'une vingtaine de bénévoles. De nombreux ateliers sont organisés pour contribuer à la cohésion sociale.

► **L'épicerie solidaire de Capestang**

L'épicerie solidaire de Capestang a contractualisé avec le département de l'Hérault et bénéficie d'un soutien financier. Elle dispose d'un local de 100 m² réparti entre stockage et surface commerciale. Une vingtaine de bénévoles actifs accueillent entre 25 et 30 familles.

L'épicerie a aussi à disposition un jardin de 150 m² qui permet de récolter environ 500 kg de légumes par an. Les plants sont offerts par l'horticulteur de Capestang. Des animations sont organisées : atelier couture, soutien scolaire, ...

► **L'épicerie solidaire de Puisserguier – Creissan – Cazouls-les-Béziers**

L'épicerie fonctionne avec une dizaine de bénévoles pour une gestion d'environ 60 familles. Le local est relativement petit et limite la mise en place des animations. Cette épicerie nécessite un accompagnement à la mobilisation pour développer le service « bénévolat » afin de soulager la charge des bénévoles permanents.

► **Une synergie en cours de construction**

Le développement et les besoins recensés pour chacune des épiceries nous a incité à mettre en place une synergie collaborative entre elles.

Pour optimiser et mobiliser d'autres moyens, améliorer les

bonnes pratiques et permettre l'augmentation du nombre de bénéficiaires, le Pays a répondu avec les épiceries solidaires à l'appel à projet « Mieux manger, pour tous ». Le dossier n'a pas été retenu en 2024 mais la dynamique de groupe a été initiée dans le cadre de l'animation du réseau avec une première réunion en Septembre 2024. Elle a permis de réunir tous les animateurs qui pour certains ne s'étaient jamais rencontrés. Ils ont échangé sur leurs pratiques évoquant leurs forces et leurs faiblesses. Une seconde réunion thématique en Décembre 2024 a permis de travailler plus spécifiquement sur les modalités d'accueil des bénéficiaires.



© L. Tkaczuk

La poursuite des ateliers « bouger, manger, être en bonne santé »

Alimentation et activité physique sont deux déterminants majeurs d'amélioration de l'état de santé de la population. Les consommations alimentaires, l'activité physique et la sédentarité sont en effet des facteurs de risque ou de protection de nombreuses maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer, l'obésité ou encore le diabète de type 2.

L'amélioration de l'état nutritionnel et l'augmentation de la pratique d'activité physique par la population ainsi que la réduction de la sédentarité sont devenues des enjeux majeurs pour les politiques de santé publique menées en France.

C'est dans ce contexte que le Pays Haut Languedoc et Vignobles a souhaité développer une action de « prévention santé en matière d'alimentation et d'activités physiques et sportives » afin de déployer des habitudes alimentaires et sportives pérennes et contribuer ainsi au bien-être et à la santé du pratiquant.



Le positionnement régional et les relations inter-pat

La dynamique de réseau est un des fondements du label nationale PAT. L'équipe du PAT participe donc à plusieurs réseaux menés à différentes échelles.

Le réseau national

L'équipe PAT a contribué et était présente à la 3^{ème} édition des Assises territoriales de la transition agroécologique et alimentaire, les 2 et 3 décembre au Corum de Montpellier.



© L. Tkaczuk

L'opération « bouger, manger, être en bonne santé » du PAT Haut Languedoc et Vignobles a été présentée par la chargée de mission du PAT dans le cadre d'un des ateliers « Agir sur la santé via des dispositifs innovants pour une alimentation saine et durable » au côté de la ville de Strasbourg sur une action « Ordonnance verte ».

Une quarantaine de personnes ont participé à cet atelier.

La mission PAT a également participé au Webinaires suivants :

- ▶ avec la Fondation Nina Carasso, sur le thème : « la participation des habitants dans les PAT » (mai 2024)
- ▶ dans le cadre de Fab'Lim, sur la structuration de filière de reconquête de la biodiversité sauvage et appui au développement des Tiers Lieux nourriciers (octobre 2024).

Le réseau régional

Le réseau des PAT est aussi organisé à l'échelle de l'Occitanie, nous avons eu 2 Webinaires en Juin sur les thèmes suivants :

- ▶ « Le rôle des animateurs dans la coordination de l'ingénierie financière des PAT »
- ▶ « Quels financements mobilisables par les PAT et leurs partenaires en Occitanie ? ».

L'équipe PAT a participé à la Conférence Régionale de l'Alimentation CORALIM en Octobre à Montpellier.

Le réseau départemental

Le réseau des PAT s'est structuré au niveau départemental, trois réunions inter PAT du département héraultais se sont déroulées en 2024 :

- ▶ en janvier en Pays Cœur d'Hérault pour la présentation de la plateforme logistique Croix Rouge Insertion Bio Hérault Solidaire, la visite des locaux de Terre Contact ayant un projet d'atelier de transformation (conserverie mobile) et la présentation du projet d'abattoir mobile multi espèces.



© L. Tkaczuk



- ▶ en Juin au MIN de Montpellier avec la présentation du carreau des producteurs.
- ▶ en Septembre avec le syndicat mixte du bassin de Thau et la présentation de l'épicerie sociale de Balaruc, le Fooddlab (Tiers lieux alimentaire) à Marseillan, et la criée d'Agde.

Les échanges inter-PAT

- ▶ Avec le PAT du Pays Cœur d'Hérault, l'équipe a participé :
 - ▶ en Octobre 2024 à Paulhan à la restitution de l'étude « Coopération au sein de la chaîne alimentaire – les marchés de plein vent » afin de croiser avec nos études (plus anciennes) conduites sur ce sujet.
 - ▶ en Novembre à Clermont l'Hérault à une rencontre Obsoalim 34 dédiée aux élus sur le thème de la précarité alimentaire. Deux élus de notre territoire, (en charge d'un CCAS et référente chacune sur une épicerie sociale et solidaire), ont témoigné lors de cette rencontre.



© L. Tkaczuk



- ▶ Avec le PAT de la Domitienne, la chargée de mission PAT conduit une action en commun dans le cadre de la mise en place de réseau des épiceries sociales et solidaire. L'une de nos épiceries répond aux besoins d'une commune de la Domitienne, le partenariat s'est instauré de fait.
- ▶ Avec le PAT du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, une convention de partenariat a été signée pour le partage d'informations et les actions conduites sur le territoire commun.

Quelques actions à venir ont été exposées : animation et structuration du développement agricole avec les communes, diagnostic et organisation des circuits d'aides alimentaires, développement d'outils de transformations agro-alimentaires, ...



L'oenotourisme et le label Vignobles & Découvertes

La marque nationale est une véritable reconnaissance mais c'est surtout un outil de structuration et de développement pour notre territoire sur la thématique oenotouristique.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

En 2022, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu pour 3 ans le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années. Avec 7 destinations labellisées Vignobles et Découvertes, le département de l'Hérault est à ce jour le seul département étant entièrement couvert Vignobles & Découvertes. Au niveau de la région, l'Occitanie compte à ce jour 21 destinations labellisées.



Les chiffres clés

102

communes

6

AOP

6

IGP

112

ambassadeurs

La gouvernance de la thématique s'appuie sur des groupes de travail, des comités techniques et un comité de pilotage présidé par Daniel GALTIER. Le COPIL s'est réuni à Hérépian le 7 mars 2024.

Les 160 prestations touristiques labellisées sont ainsi réparties :

- ▶ 59 caves
- ▶ 23 hébergements
- ▶ 29 restaurants
- ▶ 10 sites patrimoniaux
- ▶ 6 structures réceptives
- ▶ 20 activités
- ▶ 13 événements.



© A. Boisard

L'animation du réseau Vignobles & Découvertes

Les outils toujours disponibles pour l'animation du réseau

Le guide « Mode d'emploi » : guide permettant de donner les bonnes informations et contacts aux ambassadeurs potentiels. Il présente également les référents œnotourisme de chaque Office de Tourisme.

Site internet - la « boîte à outils oeno » : outil digital réalisé et animé en interne par la mission œnotourisme afin de regrouper l'ensemble des documents réalisés dans le cadre de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » (animation, communication et promotion) et présentant l'ensemble de la démarche locale.

Mailing : informations adressées au réseau des ambassadeurs V&D concernant les formations des partenaires, les aides potentielles, les recherches de partenariat, etc.

La consommation responsable

La consommation responsable est une thématique que chaque destination Vignobles & Découvertes se doit de promouvoir.

Pour les événements, les organisateurs ont la possibilité de distribuer gratuitement des éthylo-tests personnalisés au nom de la destination et du logo Vignobles et Découvertes.

Dans ce cadre différents outils ont été élaborés : un flyer avec le respect des quantités mises en avant par l'Organisation Mondiale de la Santé, des bouchons et sacs mis à disposition des restaurateurs, des éthylo-tests (distribués notamment lors du Fascinant Week end Vignobles & Découvertes), des dropstop (anti-goutte).

La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets

Tout au long de l'année et en partenariat avec les communautés de communes et les offices de tourisme, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseils pour les acteurs souhaitant développer une activité œnotouristique (hébergeurs, restaurateurs, vigneron...) et apporte également son appui et expertise sur certains autres projets touristiques :

- ▶ Domaine sur Roquebun (V&D), projet hébergements, gîte ou location à l'année
- ▶ Domaine sur Saint-Chinian (V&D), rénovation caveau
- ▶ Domaine sur La Tour-sur-Orb (V&D), aménagement / création caveau
- ▶ Domaine sur Cessenon-sur-Orb (V&D), signalétique
- ▶ Exploitant agricole à Pardailhan, développement de la vente directe / marchés producteurs locaux
- ▶ Syndicat AOP Saint-Chinian, fête du cru en juillet / appui et conseils sur les subventions mobilisables
- ▶ Syndicat AOP Faugères, équipements et outils de promotion / appui et conseils sur les subventions mobilisables
- ▶ Commune de Prémian, ingénierie sur le camping municipal
- ▶ Commune de Villespassans, appui, conseil et suivi de « l'étude d'opportunité pour le positionnement touristique du parc communal de Villespassans dans l'Hérault ».

Formation

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian, une formation sur la loi Évin a été dispensée par un avocat spécialisé en droit vitivinicole le 18 janvier 2024 à Saint-Chinian, à destination des membres du réseaux Vignobles & Découvertes et des professionnels du territoire de l'office (17 présents).

Animation Lycée professionnel Saint-Pons de Thomières

À la demande de l'établissement Jacques Brel, un de nos ambassadeurs a pu représenter les différentes appellations de la destination en faisant une animation dégustation de différents vigneron Vignobles & Découvertes lors d'un cocktail networking le 28 novembre.

Les étudiants en filière « accueil » ont pu ainsi en découvrir davantage sur le label Vignobles & Découvertes et l'engagement dans un accueil de qualité des ambassadeurs, mais l'occasion aussi de contacts pour des stages dans les domaines.

Zoom : Diag Flash sur la cave coopérative de Saint-Chinian

En partenariat avec la Communauté de communes Sud Hérault, le Pays a testé auprès de la cave coopérative de Saint-Chinian la mise en place de DIAG FLASH, un outil d'accompagnement sous la forme d'une expertise rapide (environ 3 jours). L'objectif était d'aider l'entreprise touristique à analyser son positionnement, ses projets (Art en cave, Boutique/vente directe...), son organisation, les projets en perspectives... au regard des résultats, des moyens déployés et dans un contexte en mouvement (économique, climatique...).

À l'issue de cet accompagnement, des préconisations ont été apportées avec des actions concrètes à mettre en place. Un bilan à N+1 est prévu pour analyser les résultats de ce travail.



© S. Herpson



© A. Boisard

Les événements

► Fascinant Week-end 2024

Cet événement **oenotouristique national** est soutenu depuis 5 ans par la Fédération nationale Vignobles et Découvertes et Atout France. Cette manifestation a été créée en Rhône-Alpes en 2013, puis c'est étendu en 2020 à l'Alsace et à la Champagne puis à toutes les destinations labellisées.

L'objectif de cet événement est de toucher un public local et touristique de fin de saison, en mettant en lumière la destination à travers un panel d'activités.

Cette manifestation se déroule le 3^{ème} week-end d'octobre, soit du 17 au 20 octobre 2024.

C'était la 5^{ème} année de participation pour la région Occitanie et notre destination.

Les ambassadeurs Vignobles & Découvertes se sont mobilisés pour proposer un programme d'animations riche et insolite !

Au programme : une dégustation dans une grotte, Hypno dégustation, découverte du vin orange, yoga & vin, Oenorando®, accords insolites : « quand le vin rencontre le son des sonnailles » et spécialement pour l'occasion une dégustation polysensorielle à la bougie dans une chapelle !

Chaque animation rassemblait au moins 2 ambassadeurs Vignobles & Découvertes spécialement associés afin de proposer une animation unique pour l'occasion !

Ce week-end étant aussi celui des journées nationales de l'architecture, une exposition et conférence sur l'histoire et l'architecture des caves coopératives a été organisée avec la cave coopérative de Saint-Chinian, en lien avec le Pays d'art et d'histoire. Cette soirée a rassemblé une trentaine de visiteurs.

Par la suite une animation pédagogique avec l'école maternelle de Cessenon-sur-Orb et le Domaine de la Bosque a été mise en place.



© Domaine la Bosque

Le Fascinant Week-end
VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

En Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc
Un programme oeno-découvertes vous attend !

Du jeudi 17 au dimanche 20 octobre 2024



© O. Barthélémy et A. Bacabe

Sur l'ensemble du Fascinant week-end 2024

24
animations

27
ambassadeurs V&D

350
visiteurs

La communication mise en place autour de l'événement

De nombreuses actions de communication ont été mises en place aussi bien au niveau départemental, régional que national.

Une page était dédiée aux animations du Fascinant week-end V&D sur le site du CRTL Occitanie.

23 801 personnes se sont rendues sur le site global. L'onglet spécifique vers la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a rassemblé 7 894 vues. De très bons résultats, nettement au-dessus de la moyenne des autres destinations.

- Un communiqué de presse diffusé (envoyé à 147 contacts, 47 % ont ouvert le mail).

La programmation déployée sur la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et haut Languedoc » a été remarquée pour son originalité avec les diverses animations insolites. Deux animations du programme se déroulant à Lunas et Villespassans ont d'ailleurs été citées dans le communiqué de presse du CRTL Occitanie, parmi les animations les plus originales ! Ce qui a permis un article dans le Journal Toulousain.

- Une campagne sponsorisée sur les réseaux sociaux : notre destination était dans le top 5 en nombre de vues parmi les 17 destinations V&D d'Occitanie.



Au niveau local, les actions mises en place sont les suivantes :

- Communiqué de presse envoyé à la presse locale
- Réalisation d'affiches et flyers distribués sur le territoire
- Une page de pub dans le « Olé magazine ».



Les outils remis aux ambassadeurs participants

- Pancarte Fascinant Week-end
- Des verres et portes verres aux couleurs de l'événement.

Les participants aux animations sont repartis gratuitement avec un verre « Fascinant Week-end Vignobles & Découvertes en Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc », un souvenir de leur belle expérience sur notre destination.



© A. Bacabe

Les rendez-vous au Pays 2024

Ce petit agenda des animations locales est devenu au fil des années, un véritable outil attendu par les producteurs et par les visiteurs pour découvrir le territoire.

Depuis 23 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays. A travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Cinq thèmes sont proposés :

- ▶ les marchés éphémères : marchés à thèmes et/ou occasionnels valorisant les productions locales du Pays
- ▶ les immanquables : fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant une production ou les grandes fêtes des appellations
- ▶ les balades des saveurs : balades vigneronnes ou non-viticoles, ou visites patrimoniales, dégustations et/ou repas
- ▶ les Cafés de Pays® : évènements culturels dans un Café de Pays®
- ▶ les Cafés vignerons : visites de caves ou de propriétés, dégustations de produits du terroir, animations musicales.

En 2024, 407 rendez-vous ont été programmés : (426 en 2023)

- ▶ 208 Balades des saveurs (255 en 2023)
- ▶ 6 Cafés de pays® (7 en 2023)
- ▶ 84 Cafés vignerons (62 en 2023)
- ▶ 12 Immanquables (10 en 2023)
- ▶ 97 marchés éphémères (92 en 2023).

Un total de
407
rendez-vous

59
organismes

52
communes

9 700
participants environ



Four à chaux La Tour-sur-Orb
© Annick Jeanjean



© Pech d'André



Domaine de Pouzes - OTGO ©
Sophie et Gaëtan DE CLOCK



© Lévêjean



Gorges de Colombières
© Laure Charpentier



© Domaine du Météore



© Domaine Galtier



© Office de tourisme du Canal
du Midi au Saint-Chinian



Fête Paysanne © Chemin
Cueillant



Domaine Lévêjean
© Hervé Leclair Aspheries



Caussiniojols
© Laure CHARPENTIER



Brasserie AUCELS



Cadablès



Cave de Cessenon



Cave des vignerons de Saint-Chinian



Cave Roquebrun



Château Coujan
Buffet cinema



Château Coujan



Château Faiteau



Château La Dournie



Clos Bagatelle



Fête paysanne - Azillanet



La Folie Vigneronne - Autignac



Les Crus Faugères 2



Les Crus Faugères 2



Marché nocturne Olargues



© Ollier Taillefer



Opération « Pour les fêtes, pensez aux produits du terroir » / jeu de Noël



Afin de promouvoir les productions locales, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec les communautés de communes et leurs offices de tourisme, souhaitaient accompagner ses acteurs économiques en mettant en place une action sur la période de Noël afin d'inciter à consommer local pour les achats et repas de fin d'année, inviter à pousser la porte des caveaux viticoles, boutiques de producteurs, découvrir les sites et participer aux animations proposées durant cette période.

Pour cela, un jeu a été conçu : un quizz avec des questions sur les produits du terroir, avec à la clé 1 an de produits locaux à gagner ! (Soit un panier garni par mois pendant 12 mois).

Une quinzaine d'animations ont été proposées du 1^{er} au 31 décembre.

5 000 flyers et 250 affiches ont été distribués sur le territoire.

Une campagne sponsorisée sur les réseaux sociaux s'est déroulée durant tout le mois de décembre.

Une campagne radio a par ailleurs été proposée avec :

- ▶ un spot diffusé sur France bleu Hérault la semaine du 2 décembre
- ▶ des interventions de nos producteurs dans l'émission « ils produisent ici ».



La communication renvoyait vers notre plateforme Cliketik.fr, sur laquelle nous avons pu observer une nette augmentation de fréquentation sur cette période.

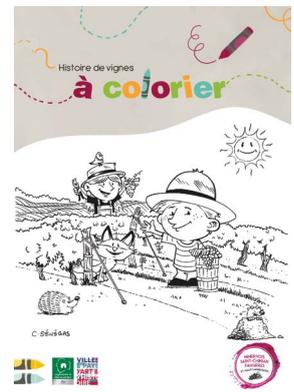
Les outils de communication

Les nouveaux outils

- ▶ Pour la clientèle famille : Jeux des 7 familles « Les temps de la vigne ».

Un nouvel outil cette année vient compléter la boîte « kit enfant » : un jeu des 7 familles, ludique, dédié au temps de la vigne et cépages locaux.

D'autres outils sont en cours d'élaboration et pourront au fur et à mesure être ajoutés dans cette boîte.



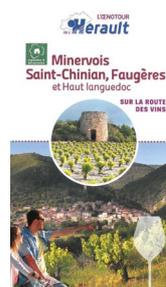
- ▶ Pour connaître l'ensemble des ambassadeurs Vignobles & Découvertes, un document au format carte postale a été produit avec le lien (+ un QR Code) renvoyant vers l'annuaire en ligne du réseau V&D « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » :



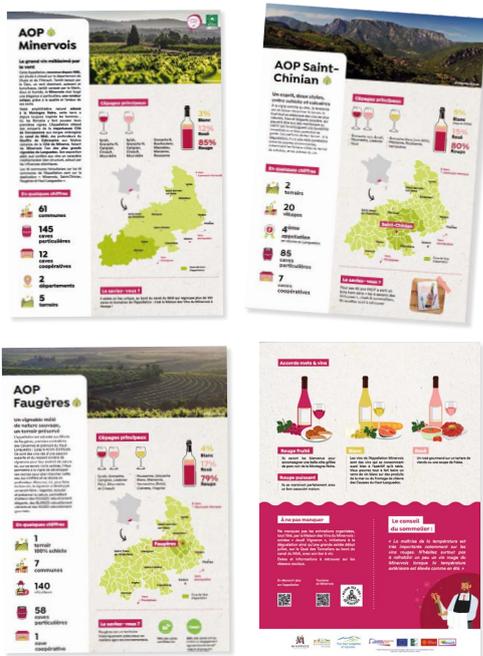
La documentation toujours disponible

Plusieurs brochures sont toujours disponibles sur demande et auprès des offices de tourisme :

- ▶ La carte oenotouristique « Sur la route des vins »
- ▶ La brochure « L'invitation au voyage »
- ▶ Le guide d'usage « storytelling ».



- Les fiches techniques des appellations de la destination : Les « fiches techniques » élaborées en partenariat avec les appellations de la destination. Ces fiches sont simples, ludiques afin d'avoir, en un coup d'œil, l'essentiel de l'appellation.



Les réseaux V & D départementaux, régionaux et nationaux

La destination participe également à plusieurs réseaux V&D à l'échelle départementale, régionale et nationale et accompagne des actions menées avec les différents partenaires.

Les actions menées avec Hérault Tourisme et le département de l'Hérault.

- **Une nouvelle Oenorando® sur la destination**

Dans le cadre de l'évènement annuel "Oenorando® en fête", l'Oenorando® du Petit Grain à Saint-Jean-de-Minervois a été inaugurée le 8 décembre par le Syndicat et la Communauté de communes / Office de Tourisme Du Minervois au Caroux et la Fédération Française de randonnée pédestre de l'Hérault.

- **Oenovélo**

Dans le cadre de l'Oenotour de l'Hérault, le Département développe le concept des Oenovélos.

Ces boucles cyclables sont destinées à mettre en valeur des paysages, des professionnels de la vigne et du vin et des professionnels du tourisme tout en proposant un accueil adapté des cyclotouristes.

La première à voir le jour se situe sur notre destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc. L'inauguration s'est déroulée le 26 juillet à Saint-Chinian (Oenovélo de Saint-Chinian au Canal du midi). D'autres boucles sont à venir.

Les oenovélos vont se décliner sur les 7 destinations Vignobles & Découvertes de L'Hérault.



© A. Bacabe

Les actions menées avec le Comité Régional du Tourisme Occitanie :

- **Représentation au salon « Destination Vignobles »**



Le salon « Destination Vignobles », est un rendez-vous unique pour tous les professionnels français de l'œnotourisme qui souhaitent faire connaître leur offre à l'international. Le CRT y a diffusé un catalogue auprès des tour-opérateurs, dans lequel 5 professionnels Vignobles & Découvertes de notre destination étaient représentés.



- **Voyage d'étude**

Dans le cadre du plan d'actions collectif en faveur de l'œnotourisme, un voyage d'étude a été organisé à la découverte de la capitale de l'œnotourisme dans le Pénédès, une destination exemplaire en itinérance douce (expériences durables sur la route des vins).



© Comité Régional du Tourisme



- **Création d'une nouvelle page sur le internet du Comité Régional du Tourisme Occitanie : « Partez à la rencontre des agriculteurs d'Occitanie »**



- **Rallye Occitanie « Vis ma Vigne »**

Création de contenus attractifs pour la cible jeune 20-30 ans, incitant à pratiquer des activités œnotouristiques dans les différents bassins viticoles d'Occitanie. Une aventure à vivre en duos.

Diffusion du contenu prévue au printemps 2025.

- **Plateforme PRAT (Plateforme Régionale Agritourisme)**

Lors des assises de l'œnotourisme en octobre 2024, il a été dévoilé le nouvel outil PRAT (Plateforme Régionale Agritourisme), outil collaboratif et interactif pour accompagner à la diversification (contacts personnes ressources, modèle économique...).

On y retrouve un onglet « Vignobles & Découvertes ».

- **Observatoire de l'Agritourisme**

Une enquête sur le poids de l'agritourisme en Occitanie a été menée.

Un projet partenarial qui s'inscrit dans la mise en place d'un Observatoire régional de l'Agritourisme avec pour objectifs :

- avoir une meilleure connaissance des acteurs de la filière et de leur organisation
- identifier leurs motivations, difficultés et attentes
- estimer à terme le poids de la filière Agritourisme

Plus de 2500 invitations ont été envoyées pour participer à l'enquête. 577 réponses ont été obtenues dans la cible (taux de réponse : 23%). L'Hérault est le département qui a le meilleur taux de réponse (17%) en Occitanie.

- **Événements B to C**

La carte « Saveurs et Découvertes en Occitanie » a été rééditée et diffusée sur le salon Occ'ygene à Toulouse, au salon de l'agriculture à Paris, au salon régional de l'agriculture à Toulouse

Les actions menées avec la Fédération Nationale des Destinations Vignobles et Découvertes

L'assemblée générale de la Fédération Nationale des Destinations Vignobles et Découvertes s'est déroulée le 23 avril 2024 à Paris.

Afin de mener à bien ses missions, la fédération a mis en place trois commissions de travail (auxquelles la mission œnotourisme participe). Cette année les différentes commissions ont travaillé à la mise en place d'outils, de thématiques, émanant des conclusions du 1^{er} séminaire national Vignobles & Découvertes ayant eu lieu l'an passé.

- **Commission Promotion**

Réflexion autour des actions de la promotion du label Vignobles et Découvertes et de l'événement national de l'œnotourisme. Animations des réseaux sociaux Vignobles & Découvertes.

Les grands temps forts des appellations de notre destination ont eu un post dédié sur la page Facebook nationale (*le bar à vins pour les 20 ans de l'AOP Saint-Chinian blanc, la 30^{ème} édition du Grand Saint-Jean de l'AOP Faugères, les soirées taste in Minervois, et La Nuit blanche de l'IGP Haute Vallée de l'Orb*). De nombreuses interactions sur la publication avec 2200 likes, 50 commentaires et 86 partages, une belle visibilité pour les festivités de nos appellations dans nos vignobles.

2024 a été une année de travail sur la création d'un cahier des charges pour un site internet V&D dédié, afin de faire vivre l'offre labellisée toute l'année ainsi que la mise en place d'un centre de ressources, une boîte à outils pour les animateurs des destinations.

La commission a également travaillé sur la communication du Fascinant Week-end, et la nouvelle version à venir de l'événement national.

Une newsletter « les actus de la fédération » est aussi en projet à destination du réseau.

► Commission Animation du réseau

Réflexion et organisation des actions et temps d'échange entre les membres de la fédération.

Suite au séminaire 2023, un 1^{er} éducteur des animateurs V&D a été organisé en Dracénie afin d'avoir un échange de bonnes pratiques entre destinations. La destination Dracénie a été choisie pour sa structuration de territoire, sa mobilisation des acteurs et son écoute / dialogue avec son réseau professionnel. 16 destinations étaient présentes.

La commission a aussi travaillé sur des propositions de thèmes pour le séminaire 2025.



© Fédération Vignobles et Découvertes

► Commission Label

Cette commission a travaillé sur des réflexions et propositions de piste d'amélioration du label Vignobles et Découvertes à relayer ensuite, pour proposition, à Atout France (renouvellement puisse se faire tous les 5 ans au lieu de tous les 3 ans, travail sur le volet « oenotourisme durable » ...).



► Observatoire de l'oenotourisme

Les chiffres de l'oenotourisme en France datant de 2016, une mise à jour a été lancée.

Ce projet est porté collectivement par Atout France et ses partenaires, Vin & Société et la Fédération nationale Vignobles & Découvertes. L'objectif étant de disposer de données actualisées concernant les flux oenotouristiques en France et démontrer l'importance de cette filière pour la destination France.

Deux questionnaires ont été mis en ligne sur une plateforme sécurisée permettant de collecter des données concernant à la fois l'offre et la demande :

- Un questionnaire offre/acteurs diffusé à l'ensemble des caves et musées du vin labellisés Vignobles & Découvertes ;
- Un questionnaire demande / oenotouristes visant à interroger des oenotouristes volontaires visitant les caves et musées du vin labellisés Vignobles & Découvertes.

Les résultats de cette enquête seront dévoilés en début d'année 2025.

La coopération entre destinations Vignobles et Découvertes

Le sac à dos du vigneron « Le Comporte » : Dans le cadre du programme Leader, notre destination oenotouristique s'est associée à trois autres destinations V&D : « Languedoc, cœur d'Hérault », « Camargue Vidourle », « Entre deux mers » (en Gironde, chef de file).



L'idée était de développer des sacs disponibles gratuitement, en prêt, chez les domaines, prestataires d'activités, hébergeurs labellisés Vignobles & Découvertes, avec à l'intérieur tout le matériel pour découvrir le vignoble, en famille et de façon ludique.

Plusieurs ambassadeurs Vignobles & Découvertes sur notre destination proposent le sac à dos dans leurs établissements.

Une carte interactive en ligne permet de connaître les ambassadeurs proposant Le Comporte.

10 sacs sont stockés dans les locaux du Pays, ils sont mis à disposition des ambassadeurs pour des événements de groupe ponctuels.

Un questionnaire auprès des ambassadeurs proposant le sac a été envoyé, afin de connaître leurs besoins et attentes pour une future phase de coopération.



Abbatiale et clocher de l'Église de Saint-Grégoire à Villemagne l'Argentière © G.Souche

Le Pays d'art d'histoire



Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'art et d'histoire. Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : **assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et contribuer à la qualité du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective**. Attribué par le Ministère de la Culture pour dix ans, cette labellisation est l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, porteur du label, a pour objectif de développer une politique culturelle et touristique en faveur des patrimoines et de la qualité du cadre de vie à travers :

- ▶ le soutien à la sauvegarde et à la valorisation de sites patrimoniaux
- ▶ la mise en œuvre d'actions de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- ▶ le maillage de l'offre patrimoniale et la mise en récit du territoire
- ▶ la sensibilisation à l'environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- ▶ la médiation auprès des publics par l'élaboration d'une offre patrimoniale
- ▶ l'initiation du jeune public au travers d'ateliers pédagogiques
- ▶ la formation des médiateurs touristiques et sociaux
- ▶ la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Le label offre un cadre d'intervention qui permet aux acteurs locaux de travailler ensemble, de donner une résonance à leur action patrimoniale et de pérenniser leur politique qualitative d'aménagement et de développement du territoire. Il permet de fédérer les forces vives autour d'une stratégie globale, d'objectifs partagés et d'actions structurantes portant sur quatre axes principaux :



Connaître et partager le patrimoine

1 - L'inventaire

Dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles réalise depuis mars 2020 l'inventaire du patrimoine de son territoire. Cette opération, menée en partenariat avec la Région Occitanie, vise au recensement et à l'étude du patrimoine immobilier et/ou mobilier du Pays d'art et d'histoire. Elle aboutit à la production de dossiers informatisés respectant les normes de l'Inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère chargé de la culture. La documentation scientifique ainsi rassemblée constitue un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire et fait l'objet d'actions de valorisation et de sensibilisation.

Les objectifs de la mission :

- ▶ Approfondir la connaissance scientifique à l'échelle du Pays
- ▶ Constituer une documentation scientifique
- ▶ Élaborer un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire
- ▶ Diffuser le plus largement possible la connaissance auprès du public.

L'inventaire des patrimoines du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'inventaire du Pays se décline en deux volets : des enquêtes topographiques par commune, qui ont pour objectifs d'identifier les caractéristiques architecturales du patrimoine bâti et de mieux comprendre la genèse et l'évolution des villages, et une enquête thématique menée sur les quatre Communautés de communes, qui répond à des enjeux stratégiques de gestion du patrimoine à l'échelle du Pays d'art et d'histoire. Durant l'année 2024, l'enquête topographique a été menée sur la commune de Puissalicon (Communauté de communes Les Avant-Monts). L'enquête thématique sur les moulins hydrauliques s'est poursuivie sur la Communauté de communes Les Avant-Monts.

Ces enquêtes complètent et enrichissent les études antérieures et actuelles menées dans le cadre d'opérations nationales, régionales ou locales :

- ▶ enquêtes thématiques sur le patrimoine industriel, les caves coopératives, la statuaire publique, le thermalisme, le canal du Midi, les textiles anciens, la ligne de chemin de fer Béziers-Neussargues, les moulins et sites industriels hydrauliques
- ▶ enquêtes topographiques des communes d'Aigne, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Cruzy, Murviel-lès-Béziers, Saint-Chinian, Laurens, Thézan-lès-Béziers, Lamalou-les-Bains, La Tour-sur-Orb et Puissalicon.

Qu'est ce que l'inventaire ?

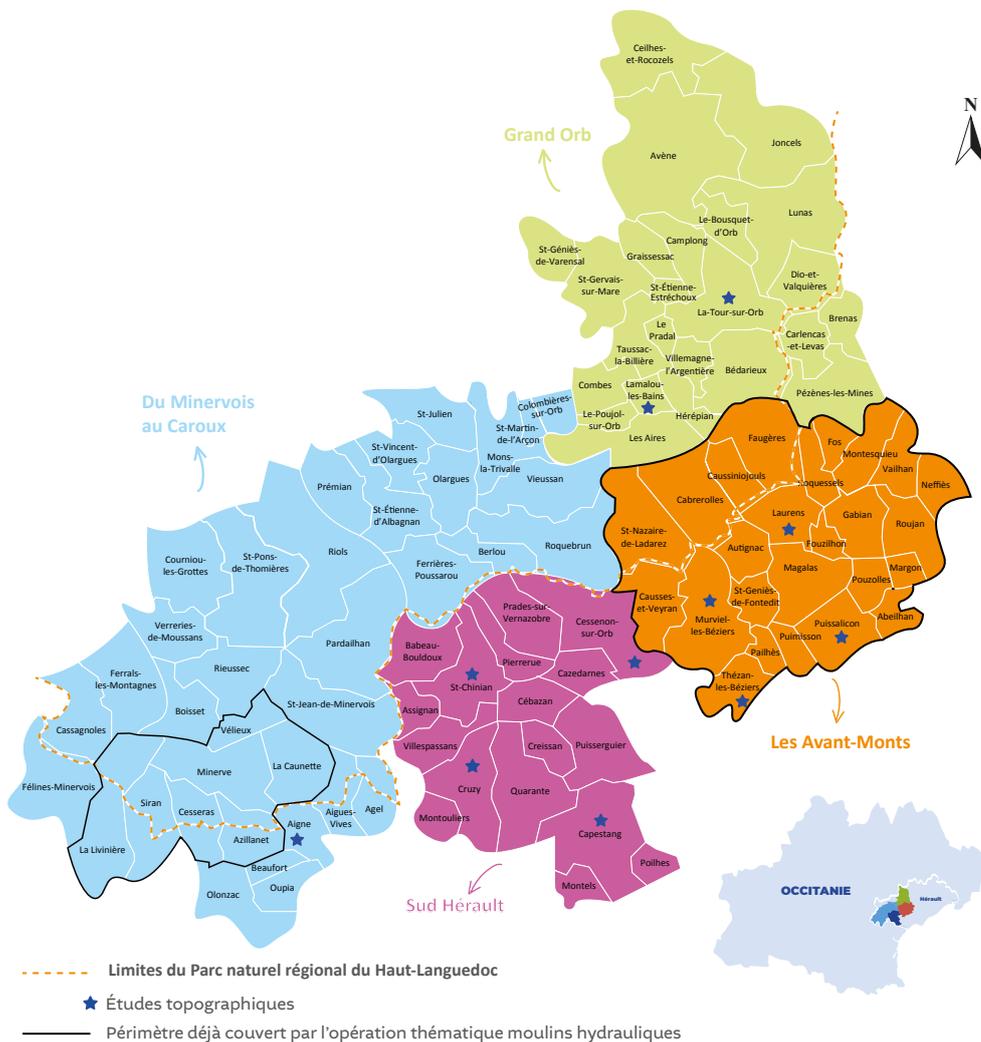
Crée en 1964 par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, l'inventaire du patrimoine est une démarche scientifique qui a pour ambition d'enrichir la connaissance du patrimoine à l'échelle du territoire national. Il s'agit d'une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les oeuvres in situ en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible. Il concerne le patrimoine, public comme privé, l'architecture comme le mobilier, les grands monuments comme le petit patrimoine.

Un inventaire se déroule en plusieurs phases :

Conduite d'un inventaire : méthode



Carte des opérations d'inventaire menées sur le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2023



Les inventaires communaux

Les inventaires communaux (appelés inventaires topographiques) s'intéressent à toutes les composantes du patrimoine, bâti et mobilier, de manière exhaustive.

► Puissalicon

L'enquête topographique du village de Puissalicon, débutée en 2022, a été terminée au cours de l'année. L'inventaire des objets mobiliers de l'église paroissiale Notre-Dame (paroissiale) a été réalisé en janvier 2024. Les dossiers numériques des enquêtes sont consultables sur le site internet de diffusion <https://gertrude-diffusion.laregion.fr/>. Ils sont progressivement versés sur les trois bases de données nationales du ministère de la Culture et consultables sur le site <https://www.pop.culture.gouv.fr/>. Les dossiers documentaires suivants ont notamment été mis en ligne :

- la tour romane
- le château
- la maison des évêques
- l'église paroissiale et son mobilier
- la chapelle Saint-Guiraud
- le groupe scolaire de l'architecte Paul Harant
- la mairie et son mobilier
- la promenade...



Puissalicon, vue aérienne, 2023 © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

La restitution publique de l'opération a été présentée le 8 novembre à la médiathèque de Puissalicon. Le dossier de l'opération sera finalisé et mis en ligne en début d'année 2025.



© A. Boisard

Une étude monographique a été réalisée sur l'édifice dit la « Maison des évêques », palais remarquable du XIV^e siècle, en vue de sa protection au titre des Monuments Historiques. Une étude dendrochronologique visant à dater le bois a été réalisée en janvier 2024 grâce au soutien de la Région Occitanie - elle a permis de situer la phase de croissance des arbres sur la période de 1076 à 1322.

La « maison des évêques » a été inscrite au titre des Monuments Historiques en septembre 2024, considérant que l'édifice « présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison de la rareté de sa typologie, qui correspond au modèle des livrées cardinalices, largement répandu dans le Comtat Venaissin et à Avignon au XIV^e siècle, mais absent du Languedoc méridional » (arrêté préfectoral du 23 septembre 2024). Un article multimédia présentant l'édifice a été mis en ligne sur le site dédié au patrimoine de la Région Occitanie : <https://new.express.adobe.com/webpage/4TQhAzJvMqkpP>.



© D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

► Aigne

L'opération d'inventaire du patrimoine d'Aigne, menée en 2020-2021, a également été mise en valeur par le biais d'une visite guidée réalisée à la demande de l'association Histoire et Généalogie en Minervois le 16 mars 2024. La chargée de mission a également répondu à la sollicitation de l'Office de tourisme du Minervois au Caroux, afin de présenter le patrimoine du village aux conseillers en séjour et chargés de promotion des offices de tourisme de l'Hérault à l'occasion d'un Educ Tour co-organisé par Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux le 14 novembre.



© T. Tarbouriech, 2024 / OT du Minervois au Caroux

Inventaire thématique

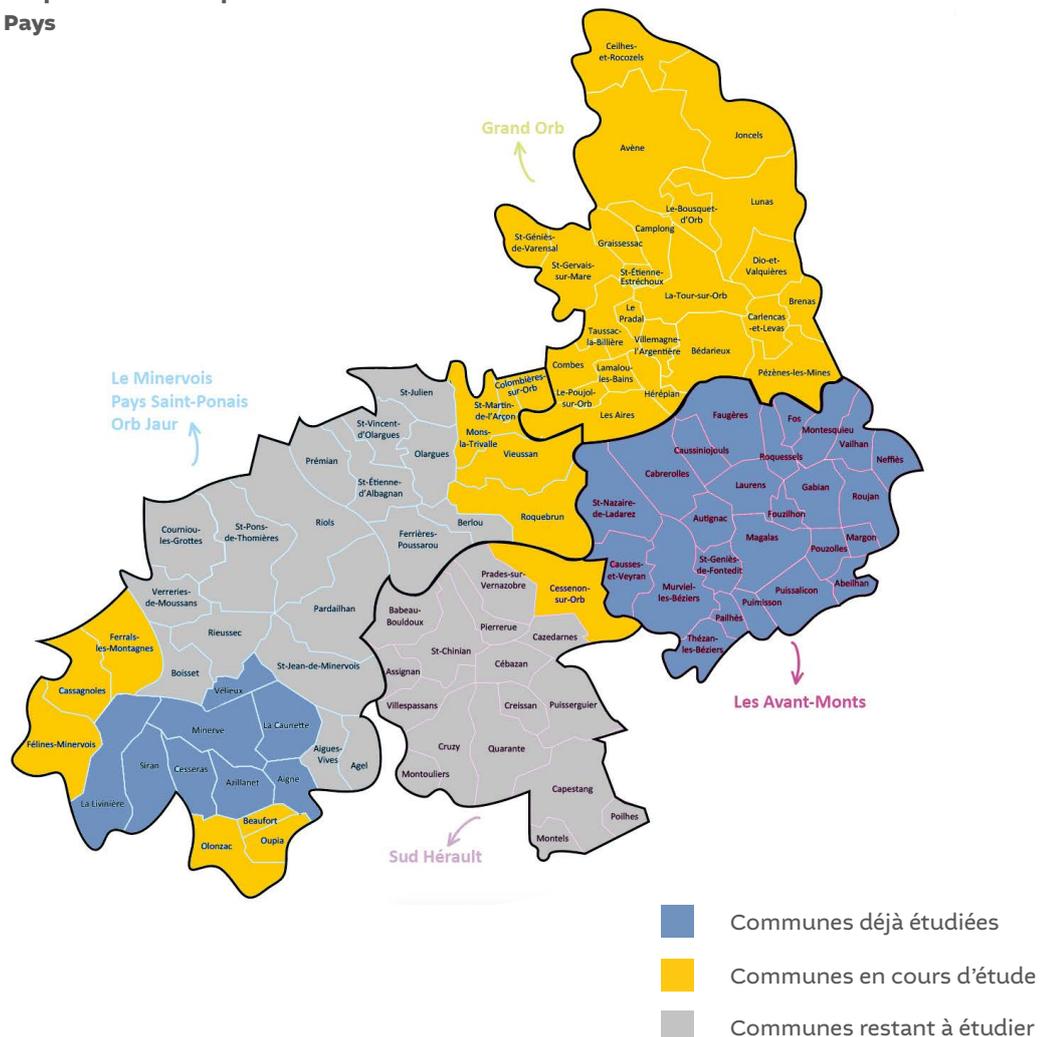
L'inventaire thématique offre l'opportunité d'approfondir un domaine particulier et d'obtenir un niveau de connaissance bien réparti à l'échelle du territoire. L'enquête, qui a débuté en mars 2020, concerne les moulins hydrauliques non pas seulement en tant que site de production, mais aussi comme l'un des composants d'un environnement global. Elle prend en compte les aménagements hydrauliques (chaussée, bief de dérivation, réservoir, cuve de charge...), les ouvrages d'art (ponts, aqueducs...), le réseau d'irrigation connecté au moulin ainsi que les carrières de meules.

Le recensement exhaustif de ces équipements permettra de dresser une cartographie des sites existants sur le territoire, afin de mieux appréhender leur répartition géographique et les caractéristiques de leur implantation. Ces éléments pourront servir à la structuration d'une politique concertée de sauvegarde et de mise en valeur de ces sites, souvent situés dans des environnements naturels fragiles et dénaturés par les changements de destination successifs.

L'enquête a débuté en mars 2020 par les sept communes comprises dans le périmètre de l'Opération Grand Site Cité de Minerve Gorges de la Cesse et du Brian. L'enquête se poursuit depuis 2024 sur les rives du fleuve Orb, depuis la commune de Cessenon/Orb jusqu'à la commune de Ceilhes et Rocozels et sur la Communauté de communes Grand Orb (24 communes). La mission a été présentée en introduction de la commission Culture de la Communauté de communes Grand Orb le 9 juillet et un courrier a été envoyé à tous les maires concernés par cette nouvelle phase du projet.

Six communes supplémentaires sont également en cours d'étude au sud-ouest du territoire. A terme, l'ensemble du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles sera couvert par l'enquête.

Avancée de l'enquête thématique des moulins hydrauliques du Pays





Vioussan Moulin de Grais - K. Orenge



Roquebrun Ceps - K. Orenge



Causse-et-Veyran Moulin de Reals © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Cesseras Moulin d'Azam D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Cesseras Moulin de Monsieur - D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Cesseras Moulin d'Azam © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Moulin de la Resclauze - D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Gabian Moulin de la Resclauze - D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Roquebrun - S. Durand, Geoptère Archéologie



Minerve Moulin Haut - D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Gabian Moulin de la Resclauze-cuve - D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie



Neffes Moulin de Julien - D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

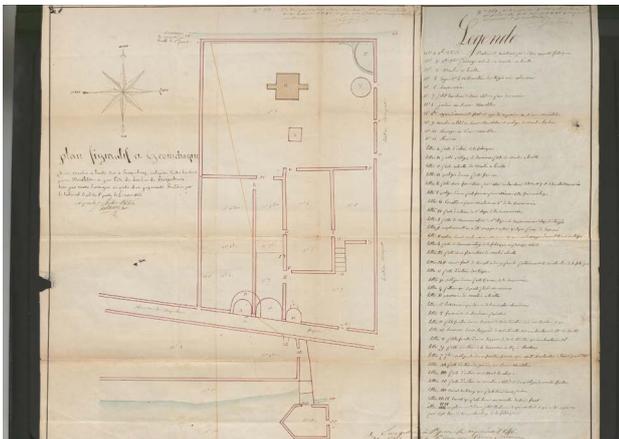


Cabrerolles Moulins de Lenthéric © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

Les dossiers documentaires électroniques du secteur des Avant-Monts ont été saisis sur l'application Gertrude mise à disposition par la Région Occitanie. Les dossiers numériques sont consultables sur le site internet de diffusion <https://gertrude-diffusion.laregion.fr/>. Ils sont progressivement versés sur les trois bases de données nationales du ministère de la Culture et consultables sur le site <https://www.pop.culture.gouv.fr/>. Les dossiers documentaires suivants ont notamment été mis en ligne :

- ▶ Moulins de Réals (Murviel-lès-Béziers)
- ▶ Moulin de la Roque (Causses-et-Veyran)
- ▶ Moulin de Saint-Jean (Magalas)
- ▶ Ensemble meunier de la Resclauze (Gabian)
- ▶ Ensemble meunier de la Resclauze (Neffès)...

Les recherches documentaires sont en cours sur les communes traversées par l'Orb ainsi que sur la Communauté de communes Grand Orb (archives, bibliographie, documents iconographiques et outils cartographiques). Elles ont été menées en parallèle de visites sur sites, qui ont permis d'identifier les moulins repérés dans les sources historiques, de procéder à leur lecture archéologique et de réaliser une première couverture photographique. Ce nouveau terrain offre l'opportunité d'aborder d'autres activités liées à l'exploitation de l'énergie hydraulique dans le domaine de l'agro-alimentaire, du textile, de la métallurgie, de la construction, etc. Plusieurs membres de la Société Archéologique des Hauts Cantons contribuent, à titre bénévole, à ce projet.



Roquebrun, plan du moulin à huile hydraulique, de la savonnerie, du moulin à céréales et à foulon (draps). AD34 (2 U 1535-24).

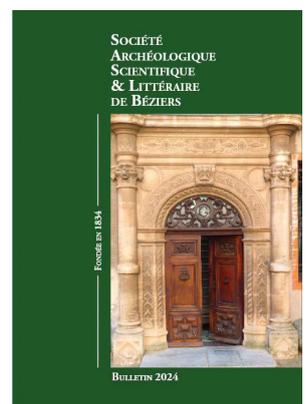
Roquebrun, vue aérienne, moulins sur l'Orb village, S. Durand © Géoptère Archéologie



Schéma technique d'une roue verticale gravée à l'intérieur d'un moulin à Roquebrun © K. Orengo

Deux conférences ont été données en 2024 afin de restituer aux habitants les résultats de l'enquête en cours :

- ▶ le 5 avril, à l'invitation de la commune de Cabrerolles et de l'association de sauvegarde du patrimoine de Cabrerolles (salle de La Liquière, Cabrerolles)
- ▶ le 28 avril, à l'invitation de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons, dans le cadre de leur cycle de conférences annuel.



Conférence à Villemagne l'Argentière / Affiche, Cabrerolles © E. Dumont

Les recherches menées cette année à Roquebrun ont également alimenté une visite guidée sur les moulins et le patrimoine hydraulique de Roquebrun, proposée dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins le 23 juin (voir infra). Cette visite a été présentée à deux voix avec Jean Greslé, guide conférencier.

Enfin, l'article « Moulins de la Resclauze à Gabian, nouvelles données historiques et archéologiques » a été publié en décembre 2024 dans le *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers*. Co-écrit avec l'historien Serge Sotos, il met en lumière l'un des plus remarquable site meunier du territoire.

Projet Collectif de Recherche (PCR) « Moulins, meules, meulières de l'Aude et de l'Hérault »

Dans le prolongement de l'enquête thématique sur les moulins hydrauliques, le Projet Collectif de Recherche (PCR) « Moulins, meules, meulières de l'Aude et de l'Hérault » a été lancé en 2024 pour localiser, identifier et étudier l'ensemble des industries hydrauliques, du Moyen Âge au XXe siècle, sur les bassins versants de l'Orb (étude exhaustive), de l'Aude et de l'Hérault (études centrées sur des secteurs ou des thématiques). Ce programme de recherche, financé par le Service Régional de l'Archéologie et la Fédération des Moulins de France, regroupe un collectif d'archéologues, d'historiens et de chercheurs à l'Inventaire. Il vise à :

- ▶ enrichir les recherches réalisées dans le cadre de l'opération d'inventaire
- ▶ compléter le recensement déjà effectué par la prise en compte des vestiges archéologiques
- ▶ intégrer des données complémentaires sur les sites meuliers et les industries hydrauliques
- ▶ encourager la recherche fondamentale et la recherche appliquée sur le territoire.

Le Projet Collectif de Recherche a été validé lors de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) d'avril 2024. Il a été présenté avec Sylvain

Durand, le 25 avril 2024, lors du Congrès annuel de la Fédération des Moulins de France, organisé cette année à Carcassonne, ainsi que lors de la journée annuelle des chercheurs à l'Inventaire du Service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région Occitanie le 13 juin.



L'année 2024 a permis de lancer une dynamique de recherches entre les différents membres, de rassembler la documentation disponible, de prendre l'attache des gestionnaires de bassins versants (EPTB Orb Libron / SMMAR Aude) et de faire connaître le Projet Collectif de Recherche auprès des institutions, des sociétés savantes locales et des habitants.

Une dotation supplémentaire du Service Régional de l'Archéologie en fin d'année a permis de réaliser les relevés topographiques (modélisations 3d intérieur/extérieur par photogrammétrie, plans géoréférencés de chaque niveau et orthophotographie de façades) sur trois moulins situés sur les communes de Causses-et-Veyran, Roquebrun et Vieussan. Les modélisations 3d serviront à éclairer les évolutions architecturales et techniques locales des moulins du secteur au fil des siècles. Elles permettent également

de fournir une capture détaillée des sites à un instant T et constituent en cela une sauvegarde dans le cas de futures destructions naturelles (crues) ou humaines (travaux).



Roquebrun, vue aérienne, moulins sur l'Orb village, S. Durand
© Géoptère Archéologie

Opérations ponctuelles

Les opérations ponctuelles peuvent être menées sur tout le territoire communautaire, en fonction d'opportunités ou de besoins (travaux de restauration ou aménagements, accès à des bâtiments ou des fonds documentaires habituellement fermés...).

Cette année, à la demande de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, une sélection de maisons et châteaux viticoles d'Olonzac ont été inventoriés. Une campagne photographique a été réalisée par David Maugendre, photographe du service Connaissance et Inventaire de la Région Occitanie. Des contacts ont été pris avec le responsable des archives privées des Archives départementales de l'Hérault afin de verser et mettre en sécurité deux fonds d'archives privées présentant un intérêt historique pour le Département.



La maison Caffort à Olonzac © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

Partenariats et échanges avec la communauté scientifique

La mise en œuvre de l'opération d'inventaire du patrimoine permet de stimuler les échanges avec la communauté scientifique, participant à une meilleure connaissance du territoire et à son rayonnement. Les études d'inventaire sont continuellement enrichies des échanges avec les érudits locaux, les sociétés savantes, les universitaires, les acteurs culturels du Département, les chercheurs Inventaire de la Région Occitanie, du Service Régional de l'archéologie et de l'INRAP.

Cette année, une intervention a été donnée le 29 mars dans le cadre d'un séminaire de Master Recherche d'histoire de l'art de l'Université de Montpellier 3, afin de présenter aux étudiants les missions de l'Inventaire général dans le cadre d'un partenariat avec un Pays d'art et d'histoire.

2 - La collecte de mémoire

Les pionniers

Le massif du Caroux tient une place particulière dans l'histoire de l'alpinisme, marquante pour le territoire, mais finalement peu connue par la population locale et peu valorisée auprès des visiteurs.

C'est pourquoi, à la croisée des missions du Pays d'art et d'histoire et du Pôle de pleine nature, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé, avec les acteurs du territoire, un projet de conservation, de valorisation, de mise en récit autour de la pratique de l'escalade dans le Caroux des débuts à nos jours.

Ce projet trouve un prolongement avec la collecte de mémoire orale menée dans le cadre d'un partenariat avec les Archives départementales, au titre de la Grande Collecte des archives du Sport, menée à l'échelle nationale. Sur notre territoire, cinq personnes ont pu témoigner, dans le cadre d'entretiens, de l'évolution de la pratique de l'escalade dans le Caroux.



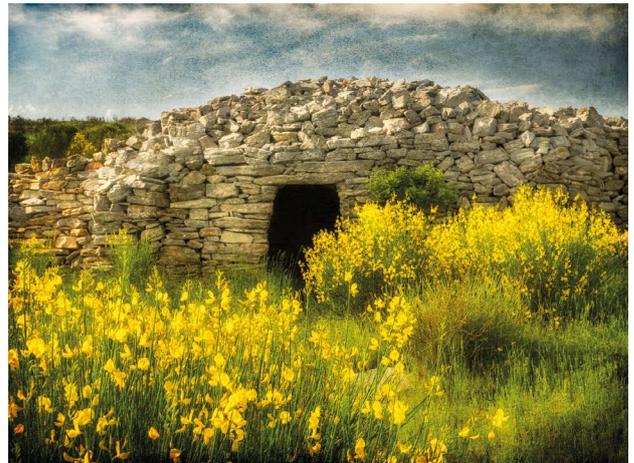
Inauguration de la Maison des Montagnes du Caroux © N. Haugsted

La pierre sèche

Pour agir sur les paysages et en maintenir la qualité, il s'est révélé indispensable de recréer les savoirs et les compétences en matière de pierres sèches, technique inscrite en 2018 sur la Liste représentative du patrimoine culturel Immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Afin de parfaire la connaissance patrimoniale, le Pays d'art et d'histoire a accueilli sur le territoire le Master mention « Anthropologie » parcours « Expertise Ethnologique en Patrimoine Immatériel (EPEI) » dépendant de l'UFR Histoire, Arts, Archéologie forme aux métiers de la recherche, du patrimoine et de la médiation culturelle. Ce master dote les étudiants des compétences pour mettre en œuvre la Convention de l'Unesco sur le Patrimoine Culturel Immatériel, en lien avec le ministère de la Culture. Organisée à l'initiative du Pays d'art et d'histoire et dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Université Jean Jaurès, la collecte s'est effectuée du 4 au 9 novembre 2024 auprès des acteurs de la pierre sèche, de 2 associations locales, l'une à Faugères et l'autre à Saint-Chinian.

Hébergés à Roquebrun, les étudiants ont eu le privilège de découvrir la Maison du Patrimoine.



Faugères © H. Baïs



Accueil des étudiants de Toulouse Jean-Jaurès à Roquebrun du 4 au 8 novembre © C. Bunoz

Préserver un cadre de vie

Le patrimoine naturel et culturel du territoire est dense et diversifié, mais diffus. Confidentiel, ce patrimoine est trop souvent méconnu et mésestimé... Pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles, il s'agit de répondre à un enjeu fort de sauvegarde, de valorisation et de promotion de l'architecture et du patrimoine, naturel et culturel. Les programmes FEADER-Leader et FEDER-ATI offrent un cadre d'intervention répondant à un maillage territorial, supra communautaire, et à une logique de sites en réseau, qui donnent aux acteurs locaux l'opportunité de travailler ensemble, d'apporter une résonance à leur action patrimoniale et d'accompagner les politiques qualitatives d'aménagement du territoire.

Les projets de sauvegarde et de valorisation

Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale :

- Espace muséographique, Capestang

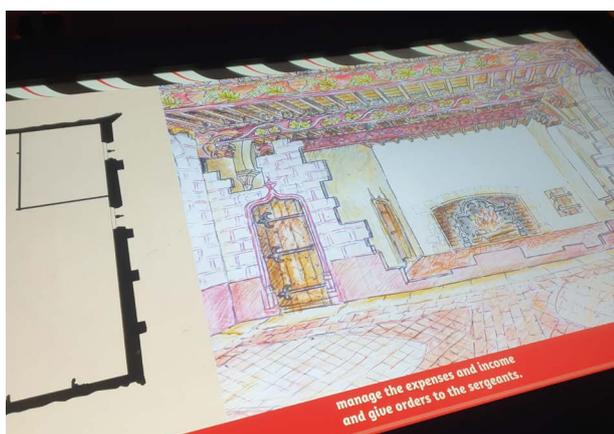


Table numérique à Capestang © C. Bunoz

- Étude préalable église, Montels
- Projet de sauvegarde de la Maison Donnadille, Bédarieux
- Projet de restauration des fours, Pardailhan
- Projet de réhabilitation du château, Creissan



Château de Creissan © Mairie de Creissan

- Projet de restauration et valorisation du site Notre Dame de Nize, Lunas
- Source du Jaur et ses abords, Saint-Pons de Thomières
- Projet de requalification du site des gorges, Colombières-sur-Orb
- Restauration de la Chapelle Saint-Jean de Dieuville, Saint-Jean-de-Minervois
- Restauration de l'Abbatiale Saint-Marie, Quarante.



Abbatiale de Quarante © G. Souche

Zoom : Notre Dame de Nize à Lunas

Sur la commune de Lunas, le site de Notre Dame de Nize est un ensemble comprenant l'ermitage, une chapelle, un clocher roman, une aire de pèlerinage et une fontaine dite « Fontaine des yeux ». L'ensemble est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis le 28 mai 2001.

La commune de Lunas est propriétaire des bâtiments et porte actuellement un dossier concernant la restauration de la chapelle et du clocher (clocher, abords, toiture, intérieur de l'édifice).

Le diocèse est affectataire et l'association les Compagnons du Sens est locataire via un bail emphytéotique. Le presbytère est totalement réhabilité depuis 2021 et est désormais occupé par un salarié de l'association et une boutique.

Le Pays a été partenaire en 2024 d'une mission d'accompagnement avec l'ADEFPAT (organisme qui a pour vocation de faire émerger des projets multifonctions en zone rurale) visant à réunir les partenaires (associations, communes, communauté de communes, Hérault Tourisme...) autour d'un positionnement et d'un projet partagé de valorisation du site. Une feuille de route et un programme d'actions économiques pérennes ont été élaborés et validés. Le Pays vient en appui pour la mise en œuvre de certaines de ces actions.

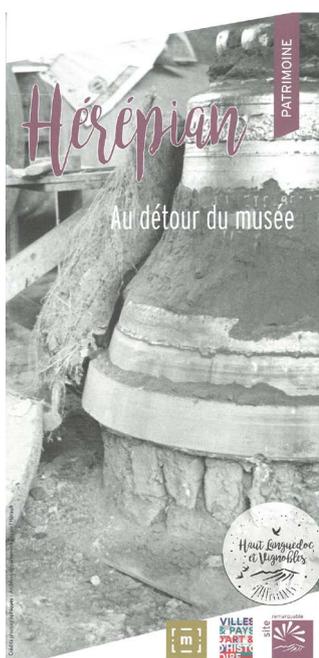


Notre-Dame de Nize à Lunas © S. Herpson

La signalétique d'interprétation

Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets d'interprétation

- Création d'un circuit d'interprétation patrimoniale à Hérépian. La mise en place de ce circuit est le fruit d'un important travail de collaboration entre les membres des associations patrimoniales locales (Hérépian Patrimoine, Musée de la Cloche et de la Sonaille et la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons), le service patrimoine du Département, le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles et le service tourisme de la Communauté de communes.



Inauguration de l'itinéraire d'Hérépian © CDC Grand Orb

- Projet de création d'itinéraires : La Caunette, Pézenes-les-Mines, Olargues, Magalas, Lunas...

Les premiers échanges et repérages de terrain ont été effectués. Ces projets sont menés dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Communautés de communes concernées.

Sensibiliser les publics

Les temps du patrimoine

Le patrimoine représente un enjeu fort pour l'identité, l'attractivité et la cohésion du territoire. Connaissance, valorisation et médiation sont au cœur de la mission du label Pays d'art et d'histoire. **Pour la huitième année consécutive**, le Pays d'art et d'histoire a lancé son invitation au voyage, *Rendez-vous - Les Temps du Patrimoine*.

Cette action de valorisation et de promotion de l'architecture et les patrimoines s'appuie essentiellement sur un calendrier d'**animations culturelles dédiées aux patrimoines**. Le projet concerne l'ensemble du territoire, tant en termes de représentativité géographique, de diversité des thématiques et de liens avec l'actualité patrimoniale.

Cette programmation culturelle, proposée en partenariat avec la DRAC Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et Communautés de communes, se veut **diversifiée**. Elle tient compte de la saisonnalité et de la diversité des publics : en saison/ hors saison, visiteurs/population locale, grand public/ publics spécifiques. Elle déploie une offre culturelle gamme diversifiée et décline les typologies d'animations : expositions, visites patrimoniales, visites contées, etc.

Afin d'asseoir son projet culturel, le Pays d'art et d'histoire participe aux dispositifs coordonnés par le ministère de la Culture et les Directions de l'Architecture et du Patrimoine, et notamment les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées nationales de l'Architecture. Cette programmation a réuni plus de 50 animations sur le territoire, **de juillet à décembre 2024**.



Visite de Roquebrun © K. Orenge

Les actions de médiation

Afin de donner des clés de lecture du territoire et de répondre à la nécessité de sensibiliser au patrimoine et à la qualité du cadre de vie, le Pays Haut Languedoc et Vignobles travaille prioritairement sur la notion transversale des paysages. Cette thématique sera développée dans les années à venir.

Dans le cadre d'une convention signée avec l'université Perpignan Via Domitia, la mission Patrimoine du Pays d'art et d'histoire a accueilli Jean Greslé et encadré son stage professionnel en vue de l'obtention de la carte professionnelle de guide conférencier. Ce stage qui s'est étalé sur presque trois mois, a permis de renforcer la co-construction de l'offre de visite en amont avec différents partenaires et d'élaborer une gamme de supports de médiation.

L'accent a été mis sur l'accessibilité de l'offre patrimoniale. Les actions de médiation ont été déclinées en offre spécifique dédiée, proposée à des structures spécialisées de l'insertion sociale et du secteur médico-social.

- ▶ Visites dédiées aux usagers de l'Espace de Vie Social de Saint-Pons le 25 juin (24 personnes)
- ▶ Visite adaptée proposée à une structure d'accueil de jeunes autistes le 16 juillet à Roquebrun et le 24 juillet à Saint-Pons-de-Thomières (11 personnes)
- ▶ Cycle incluant une visite adaptée et une intervention à l'EHPAD de Saint-Pons-de-Thomières le 31 juillet, le 28 août et le 6 septembre (45 personnes).



Conférence à l'EHPAD © J. Greslé

Journée du personnel

Complétant l'offre de médiation, le 30 septembre, deux visites ont été organisées dans le cadre de la journée du personnel, afin de sensibiliser les agents du Pays Haut Languedoc et Vignobles au patrimoine et à la qualité du cadre de vie du Pays d'art et d'histoire.



© A. Boisard

Les outils de médiation

Livrets FALC

Rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre... Le Pays d'art et d'histoire prolonge l'élaboration d'outils inclusifs et à l'adaptation des visites des sites partenaires aux publics en situation de handicap mental avec l'élaboration d'un livret de visite « Faciles à Lire et à Comprendre » sur le site du moulin du rocher à Saint-Chinian.



40

visites guidées

10

conférences

3

ateliers

4

expositions

800

participants

Dynamiser les patrimoines et l'architecture

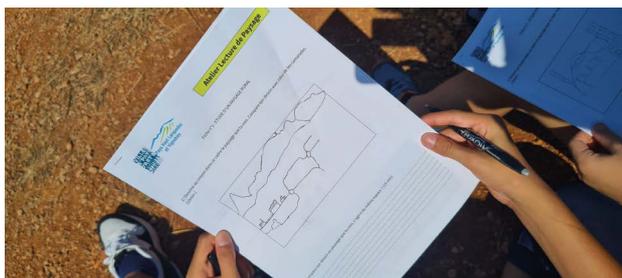
Rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre... Le label vise à maintenir la qualité du cadre de vie et à renforcer l'attractivité du Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'appropriation du territoire, de ses richesses et de son identité, par ses habitants suppose des actions en profondeur autour du patrimoine, remarquable ou plus modeste, notamment en termes de sauvegarde, de valorisation et de promotion de la qualité architecturale et paysagère. « **Paysages culturels** » est un projet structurant fondé sur la production de contenus, la médiation et l'amorce d'une dynamique de réseau.

Un réseau, des partenariats

Paysages en partage à Saint-Chinian

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune, la médiathèque Jules Verne, l'association Richesses du Saint-Chinianais et la Galerie Rue de Paris, le Pays d'art et d'histoire a proposé la mise à disposition d'un guide conférencier, complétant la proposition de sentier artistique « Refuges », par des visites guidées sur la thématique du paysage.

Dans le prolongement de cette action et dans le cadre d'une convention avec le Foyer socio-éducatif du collège, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a mis à disposition un médiateur guide conférencier pour assurer le volet « Lecture de paysage » lors de la journée d'intégration des 6^e du collège. A cette occasion, l'intervenant a élaboré des supports pédagogiques en étroite collaboration avec l'enseignant d'histoire-géographie.



Atelier lecture du paysage à la rentrée des 6^e du collège de Saint-Chinian © C. Bunoz

La thématique du vignoble a été également abordée à l'occasion de deux conférences organisées à l'occasion des Journées nationales de l'Architecture :

- ▶ Histoire des caves coopératives le 18 octobre à la cave coopérative de Saint-Chinian
- ▶ L'arbre dans les parcs et jardins de style paysager le 20 octobre au domaine La Dournie.



Conférence sur les caves coopératives © S.Herpson



Promenade conférence à Saint-Chinian © C. Bunoz

Création artistique à Saint-Pons de Thomières

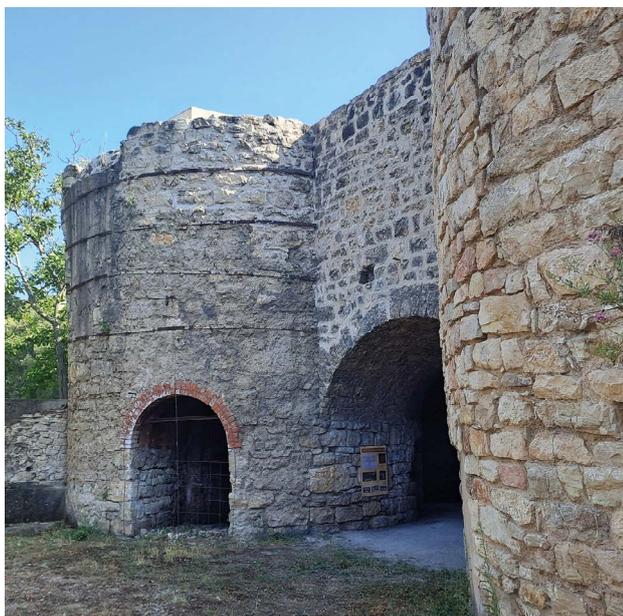
"L'Envol" est un projet artistique favorisant une mixité et la rencontre des publics (création participative avec un stage proposé aux enfants de la MECS Mon Oustal et à l'ASEI), organisé avec plusieurs associations du territoire le jour de la restitution, le 24 août. Lors de ce temps fort, plébiscité, le Pays d'art et d'histoire a enrichi la déambulation d'une visite guidée.



L'Envol, le 24 août à Saint-Pons de Thomières © J. Greslé

Commémoration 170 ans du four à chaux à La Tour-sur-Orb

Les besoins en matériaux sur le territoire ont entraîné la construction de fours à chaux dont certains ont connu un développement industriel. En 1854, le four à chaux de La Tour-sur-Orb est édifié pour la construction de la voie ferrée reliant Béziers à Graissessac. Dans le prolongement de l'inscription du site en 2010 au titre des monuments historiques et en réponse à la sollicitation de l'association Les amis du Four à chaux, le Pays d'art et d'histoire a accompagné l'anniversaire des 170 ans du four à chaux, du 13 au 15 septembre 2024 par la diffusion de contenus scientifiques, à savoir :



Four à chaux à La-Tour-Sur-Orb ©A.Boisard

- ▶ une approche historique le vendredi 13 septembre à 18 h, avec la conférence à deux voix de Lisa Caliste, chercheuse Inventaire, et Philippe Marassé, historien : "Le chemin de fer et le développement des fours à chaux de la Tour-sur-Orb et des environs"
- ▶ une approche technique le dimanche 15 à 17 h, avec la conférence de Luc Nèples, architecte : "La chaux, pour quoi faire ? L'usage de la chaux, d'hier à aujourd'hui".



Conférence sur les enduits © C. Buno

Journée de la pierre à Camplong

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine 2024, le Pays d'art et d'histoire a accompagné la création de la « Journée de la pierre », organisée à Camplong en partenariat avec l'Association des Artisans Bâisseurs en Pierre sèche (ABPS). Ce fut l'occasion de proposer l'intervention de Michel Dupin, architecte urbaniste, sur l'usage de la chaux, d'hier à aujourd'hui.

Participation aux réseaux

Sites et Cités à Saint-Chinian

En partenariat avec le Pays d'art et d'histoire, l'Association Sites & Cités à Saint-Chinian est intervenue le 28 mars à Saint-Chinian, dans le cadre du dispositif Petites Villes de demain. Les échanges ont été denses avec les services et le ministère de la Culture, sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux ambitions de la ville.

Réseau EAC

Le Pays d'art et d'histoire s'est engagé à participer activement aux ateliers, proposés par la DRAC sur la généralisation de l'Education Artistique et Culturelle : le 11 juin, à Saint-Pons de Thomières, à l'initiative de la Communauté de communes Du Minervoisy au Caroux.

Petites Cités de Caractère

Le concept de Petites Cités de Caractère est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux, militaires, ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Elles ont perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines, et se sont retrouvées sans la population et les moyens financiers pour entretenir cet héritage. Le projet des Petites Cités de Caractère est, dans ces communes, de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. Le 4 et 5 novembre, dans le cadre de la commission d'attribution du label, le Pays d'art et d'histoire a apporté son expertise lors de l'examen des candidatures de Saint-Pons de Thomières et de Lunas.



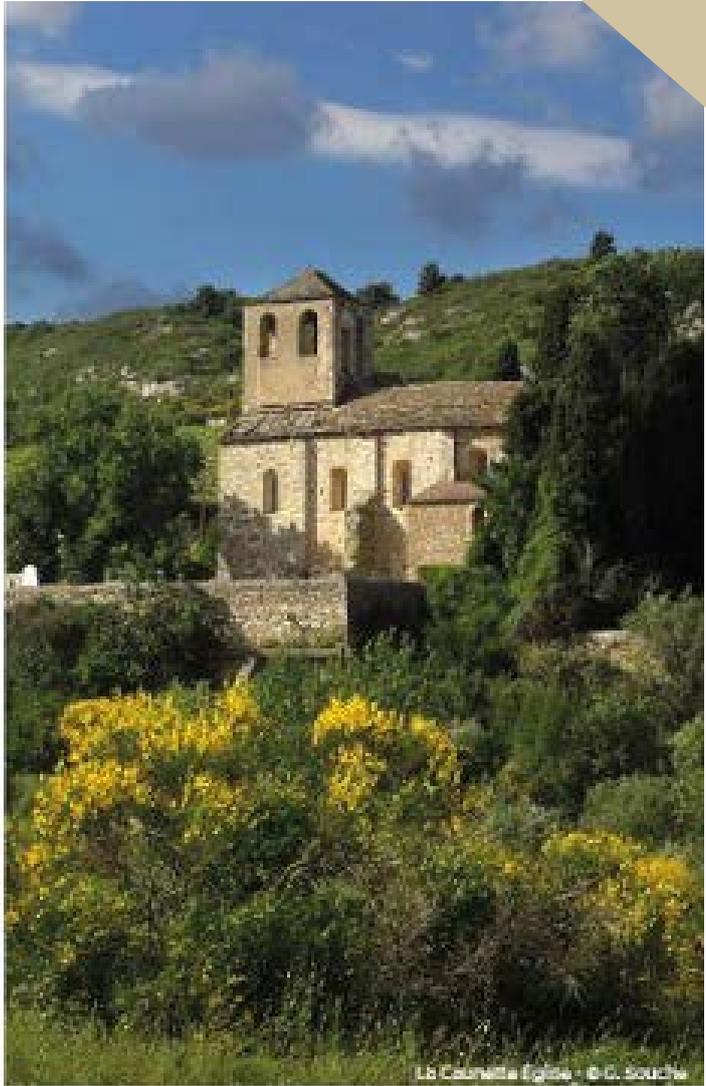


La démarche Grand Site de France

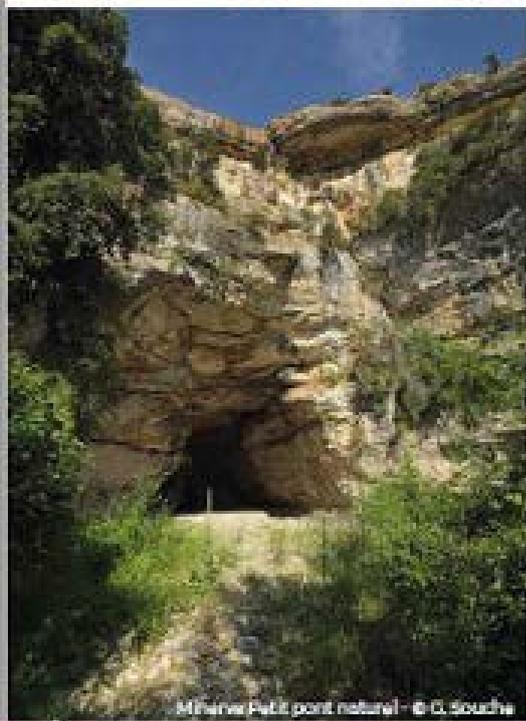
**Préserver, gérer et mettre en valeur
le Grand Site**



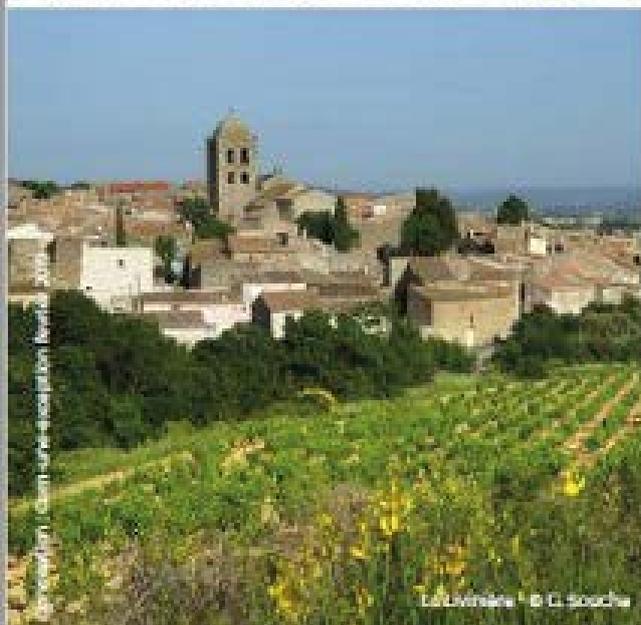
Minerve Eglise - © G. Souche



La Courville Eglise - © G. Souche



Minerve Petit pont naturel - © G. Souche



La Livinière - © G. Souche



Minerve Eglise - © G. Souche



Mur de pierre sèche - © G. Souche

La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

La démarche **Opération Grand Site** (ou de Grand Site de France) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le **Grand Site**), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

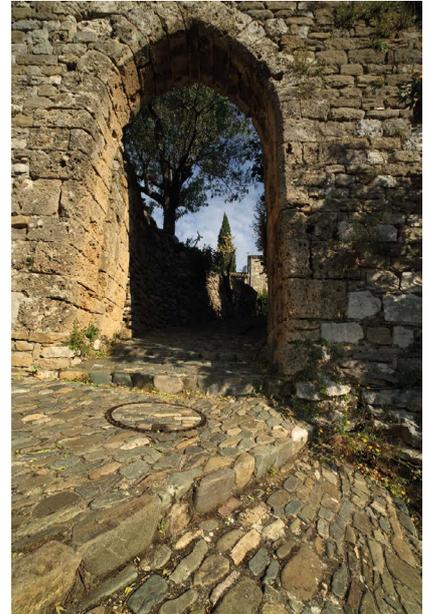
La démarche **Opération Grand Site** a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label **Grand Site de France (GSF)**. C'est après évaluation de la mise en œuvre pendant plusieurs années, d'un programme d'actions de l'Opération Grand Site, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label Grand Site de France peut être envisagée.

L'attribution de ce label Grand Site de France par l'État (Ministère chargé de l'Environnement) distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

Les trois objectifs de toutes les Opérations Grands Sites :

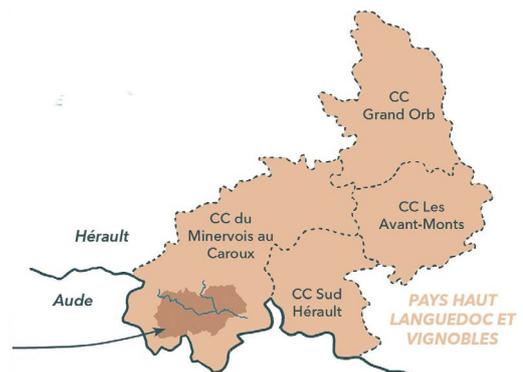
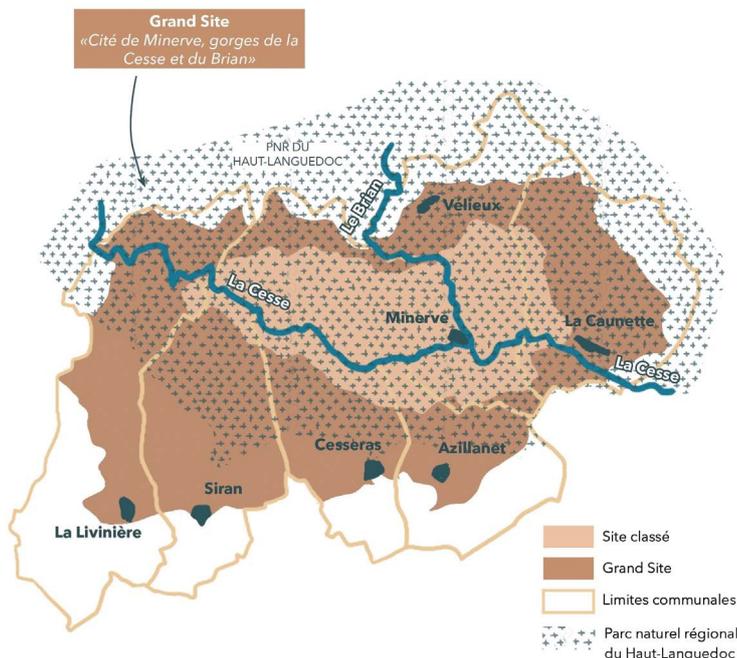
- ▶ RESTAURER ET PROTEGER LA QUALITE PAYSAGERE, NATURELLE ET CULTURELLE du site classé et de ses abords
- ▶ AMELIORER LA QUALITE DE LA VISITE (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site
- ▶ FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE local.

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est la structure porteuse/gestionnaire de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée, pour le compte et avec le soutien des sept communes concernées (Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux), de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et du Conseil départemental de l'Hérault.



Minerve © G. Souche

Périmètre du Grand Site



Données clés

Un site classé
2 848
hectares

Un Grand Site
10 097
hectares

2 600
habitants

200 000
visiteurs

7 communes

Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière,
Minerve, Siran et Vélioux

1
Communauté de communes
Du Minervoais au Caroux

1
Parc naturel régional
du Haut-Languedoc

2015

Opération Grand Site lancée par l'État
en juillet

2020

Programme d'actions 2019-2023
de l'OGS approuvé en Commission
Supérieure des Sites Perspectives et
Paysages (CSSPP) en décembre

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que **structure gestionnaire de l'OGS**, a notamment pour missions d'assurer :

- ▶ l'élaboration du dossier de candidature au label GSF
- ▶ l'animation et la coordination générale de la démarche OGS
- ▶ la réalisation des documents techniques et des outils de communication sur la démarche OGS
- ▶ l'accompagnement et le suivi des opérations sur le Grand Site liées à l'OGS.

Élaboration du dossier de candidature au label Grand Site de France (GSF) :

Suite au lancement de l'élaboration du dossier de candidature au label Grand Site de France (GSF) accompagnée par l'agence ELZEARD (paysagistes) et aux étapes réalisées entre septembre et décembre 2023 (consultation des habitants, 1^{er} atelier de travail avec les élus et les principaux partenaires sur les valeurs paysagères et patrimoniales...), l'année 2024 a été consacrée principalement à l'élaboration du dossier label (concertation, rédaction...) jusqu'à sa validation locale en décembre 2024.

L'élaboration de ce dossier label a fait l'objet :

- ▶ d'une construction collective avec la mobilisation de tous les élus du Grand Site et des partenaires du projet de GSF
- ▶ de plusieurs temps distincts et complémentaires (échanges et concertation, apports de données ressources et de contributions, rédaction, relectures et corrections,...)
- ▶ d'une mobilisation de moyens supplémentaires tant en externe qu'en interne du Pays.

Les temps importants de cette année stratégique pour le Grand Site sont exposés ci-après.



30 janvier à Cesseras : Comité de pilotage de l'OGS

Présentation du bilan de la mise en œuvre du programme d'actions OGS 2019-2023.

Validation du calendrier de l'élaboration du dossier label.



29 février à la Livinière : journée d'ateliers avec les élus et les techniciens du Grand Site (Communes, Communauté de communes Du Minervois au Caroux, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Département de l'Hérault, Hérault tourisme, Syndicat de l'AOP Minervois, Chambre d'agriculture, DREAL...):

- ▶ Enrichissement du récit du Grand Site par la définition des vocations par grandes séquences paysagères
- ▶ Débats pour faire émerger les enjeux en termes de gestion et de valorisation.



▼ Atelier dossier label du 29 février à La Livinière © A. Boisard

25 avril sur le terrain : journée d'échanges avec les élus et les techniciens du Grand Site

Circuit sur le territoire, débats in situ sur l'évolution des enjeux inhérents à la gestion, à la valorisation des paysages et à l'accueil sur le territoire, et partage des expériences et des réflexions sur 7 sites représentatifs, avec traitement de plusieurs sujets : de la gestion du cœur de site à la découverte dans son épaisseur, de la valorisation du patrimoine de pays à l'amélioration des paysages du quotidien...



▼ Journée terrain du 25 avril © S. Brisa

5 juin à Vélioux : Comité des élus du Grand Site élargi à la DREAL

- ▶ Présentation du bilan factuel du programme d'actions (actions réalisées, en cours, abandonnées...) et du bilan critique : points forts, points faibles
- ▶ Propositions de formulation des enjeux pour la candidature au label :



▶ Comité des élus du 5 juin à Vélioux © C.Roger et S.Brisa

De mars à juin : rendez-vous et réunions avec les principaux maîtres d'ouvrages et partenaires locaux pour effectuer le bilan des opérations réalisées durant la période 2019-2023 et se projeter sur celles envisagées sur la période 2025-2032 :

- ▶ avec les maires et élus référents des sept communes en mars
- ▶ avec la DGS et chargés de mission Environnement, Économie et APN, et Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux en juin
- ▶ avec le DGS et la chargée de mission Urbanisme et Paysage du Parc naturel régional du Haut-Languedoc en juin.

19 juin à Cesseras : Comité des élus du Grand Site, construction du projet de programme d'actions 2025-2032.

26 juin à La Caunette : Atelier avec les élus et les techniciens du Grand Site

Échanges sur l'ambition générale, les objectifs stratégiques du projet de GSF et les mesures opérationnelles associées pour sa mise en œuvre.

Tentative de spatialisation des actions (sur supports cartographiques), de priorisation et de phasage du programme d'actions, dans le cadre de deux groupes de paroles : « Paysages naturels, agricoles et habités » et « Patrimoine, découverte et accueil ».



▶ Atelier Plan d'actions du 26 juin à La Caunette © S. Brisa

22 juillet à Vélioux : Comité des élus du Grand Site

Préparation de la réunion élargie aux partenaires.

25 juillet à Azillanet : Comité des élus du Grand Site élargi aux principaux partenaires (Communauté de Communes, Parc, Département, DREAL)

Échanges et validation des points saillants et de l'architecture du futur dossier de candidature :

- ▶ les principaux éléments qui composeront le dossier : la présentation du Grand Site, le bilan de la mise en œuvre de l'OGS jusqu'à aujourd'hui, les enjeux, le projet GSF pour les 8 ans à venir, la gouvernance et les moyens de mise en œuvre et de suivi
- ▶ l'ambition affichée par les élus du Grand Site
- ▶ le projet de plan d'actions 2025-2032 en 7 objectifs et 32 mesures
- ▶ le projet de sommaire du dossier.

26 juillet : Comité syndical

Présentation d'un document synthétique relatif au dossier label pour information.

31 juillet : Diffusion du projet de tableau synoptique du programme d'actions 2025-2032 du dossier label aux élus et aux principaux partenaires.

Septembre à décembre :

Rédaction du dossier label.

27 novembre à Vélioux : Comité des élus du Grand Site

- ▶ Observations et formulations de souhaits d'ajouts et corrections sur le projet de dossier label.

29 novembre en visio : Comité technique restreint aux principaux partenaires du Grand Site (Communauté de communes, Parc, Département, DREAL)

- ▶ Observations et formulations de souhaits d'ajouts et corrections sur le projet de dossier label.

16 décembre à Azillanet : Comité des élus du Grand Site

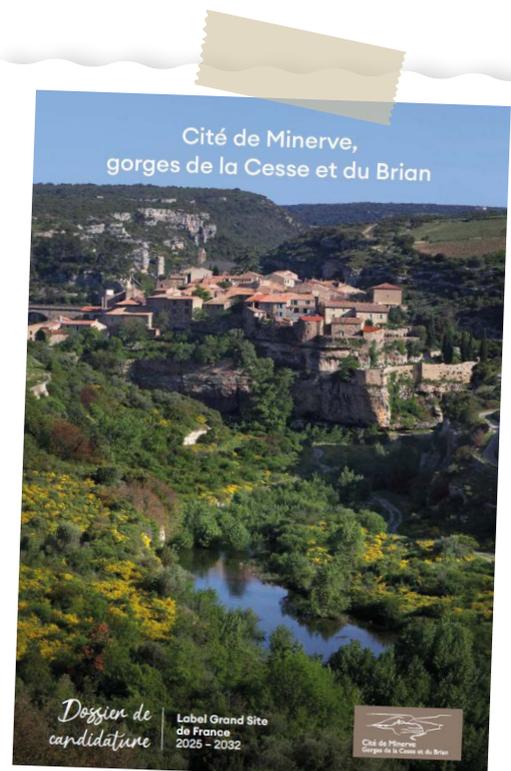
- ▶ Préparation avec les élus du support et des interventions orales à faire pour présenter le projet de dossier label devant le Comité de pilotage de l'OGS.

20 décembre 2024 au Domaine départemental de Bayssan : Comité de pilotage de l'OGS puis Comité syndical

- ▶ Présentation du projet de dossier label et validation locale avant transmission aux instances départementales puis nationales.



› Comité des élus élargi du 25 juillet à Azillanet © A. Boisard



L'élaboration du dossier label a également donné lieu :

- ▶ à plusieurs comités techniques en visio avec la DREAL et le prestataire (janvier, avril, juin, juillet),
- ▶ deux journées techniques de travail sur le terrain en avril et en agence sur Montpellier en juillet.

Enfin, l'ambition de la politique nationale des Grands Sites de France a été appuyée par une dotation financière complémentaire de soutien de l'État aux structures gestionnaires des projets OGS et GSF. Grâce à cette dotation financière, dans le cadre de l'élaboration du dossier label, les moyens humains d'animation du Pays dédiés à l'OGS ont été renforcés en réaffectant intégralement sur la mission OGS un ETP existant déjà au sein de l'effectif du Pays : un poste d'assistante de mission.

Dans ce cadre, Cathy Calmel, s'est ainsi chargée, en lien avec Corinne Roger DGS, Sylvain Brisa chargé de mission OGS, et l'agence de communication prestataire d'accompagner :

- ▶ la gestion de la photothèque du Grand Site et de l'OGS
- ▶ la réalisation des diaporamas de toutes les réunions
- ▶ la réalisation du site internet de l'OGS entre mai et décembre
- ▶ la réalisation des différentes parties et versions successives du dossier de candidature au label jusqu'en décembre.



© C. Roger

Frise chronologique du projet

2009 OGS en préfiguration	2014 Elaboration du projet et de l'engagement d'acteurs OGS	2015 Mise en œuvre du programme d'acteurs OGS	2018 Elaboration de la candidature au label	2021 Lancement du processus de labellisation
-------------------------------------	---	---	---	--

2015

- Demande d'OGS par Méruve
- Recensement des lieux de mission
- Estimation de la note environnementale

2016

- Étude officielle de l'OGS
- Choix du site par l'Etat
- Choix du périmètre de protection
- Validation du projet de programme

2017

- Commission Départementale des Sites (CDS)
- Inspection générale
- Commission Supérieure des Sites (CSS) avis favorable
- Vote de la Charte de Mission OGS du Préféré

2018

- Élaboration de convention (CDS, CDSM, CDSM, CDSM, etc.)
- Présentation du dossier au Comité de Pilotage
- Vote de la Charte de Mission OGS du Préféré

2019

- Mars 2019 : COPES de validation du dossier
- Mai 2019 : Visite de l'inspecteur général
- Étude de l'impact
- Étude de l'impact
- Étude de l'impact

2020

- Automne 2020 : Décision du Ministère chargé de l'Environnement

Le périmètre proposé

Légende :

- Périmètre OGS actuel
- Périmètre proposé pour la candidature au label GSF
- Zones d'extension par rapport au périmètre OGS
- Zones de renforcement par rapport au périmètre OGS
- Limites communales
- Site classé

Une ambition « Préserver, organiser des paysages si singuliers et valoriser un territoire vivant... »

Objectif : maîtriser la fréquentation pour préserver les qualités du Grand Site

Objectif : étudier, protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du Grand Site

Objectif : structurer une offre de découverte dans l'épaisseur du Grand Site

Objectif : conforter la qualité urbaine et l'attractivité des villages et hameaux en s'appuyant sur les spécificités du Grand Site

Objectif : entretenir et enrichir la mosaïque et pastorale du Grand Site

› Présentation du dossier faite au Comité de pilotage de l'OGS du 20 décembre à Bayssan



↳ Comité de pilotage de l'OGS du 20 décembre à Bayssan © A. Boisard

Animation et coordination générale de la démarche Opération Grand Site :

Types de réunions	Dates de réunions	Types de réunions	Dates de réunions
Comité des élus du Grand Site		Comité des élus du Grand Site	
Vélieux	19 mars	Cesseras	2 juillet
La Caunette	30 avril	Vélieux	22 juillet
Siran	23 mai	Azillanet	25 juillet
Vélieux	5 juin	Vélieux	27 novembre
Cesseras	19 juin	Azillanet	16 décembre
Réunion technique annuelle de programmation avec tous les financeurs à la DREAL			
Domaine de Bayssan		30 mai	
Temps d'échanges spécifiques sur l'OGS avec Monsieur le Sous-préfet de Béziers			
Cesseras		30 janvier	
Béziers en Sous-préfecture		27 juin	
Béziers au Domaine de Bayssan		20 décembre	

Poursuite de la réalisation des outils de communication sur la démarche Opération Grand Site

Suite aux outils de communication dédiés à l'OGS (logo du Grand Site et dépliant pédagogique sur la démarche OGS grand public) conçus et diffusés durant l'année 2023, le Pays s'est doté en 2024 d'un site internet et de plusieurs mini-films pédagogiques sur la démarche OGS.

Site internet :

Présentation du site devant le Comité des élus.

www.grandsiteminervecesseebrian.fr



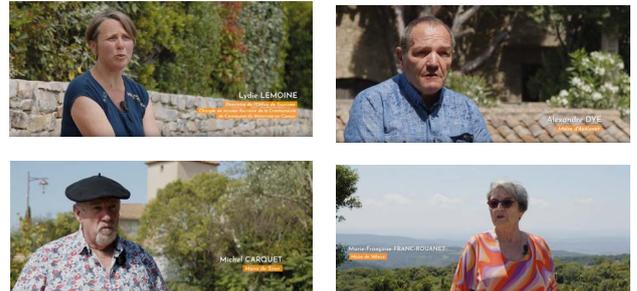
Présentation du projet de site Internet devant le Comité des élus le 2 juillet à Cesseras © S. Brisa



Mini-films « paroles d'acteurs »

Réalisation de cinq mini-films :

- ▶ « Une démarche collective » : avec interviews de Didier Vordy, Jean Arcas, Josian Cabrol, Marie-Pierre Pons, Grégoire Lagny
- ▶ « Une histoire millénaire » : avec interviews de Marie Vallée-Roche, Max Fabre, Pierre-André Pedesseau, François Azam, Karyn Orengo
- ▶ « Un environnement à protéger » : avec interviews de Amélie-Madeleine Guers, Cyrielle Almodovar, Magali Guiraud, Isabelle Hirschy
- ▶ « Une agriculture à valoriser » : avec interviews de Mathias Paicheler, Marie-Pierre Pons, Manon Bastide
- ▶ Un territoire à partager : avec interviews de Lydie Lemoine, Jean-Christophe Mahieu, Michel Carquet, Alexandre Dye, Max Fabre, Marie-Françoise Franc-Rouanet, Lionel Aubertin.



Par ailleurs, le Pays a poursuivi la diffusion de communiqués de presse et de posts Facebook.

Accompagnement et suivi d'autres opérations en cours et/ou nouvelles liées à l'Opération Grand Site

Restauration de la Tour porte à La Caunette

En appui à la commune, réunion d'aide à l'élaboration des dossiers de demande de subvention auprès de l'État et du Département en janvier.



➤ Passage sous la Tour porte © M. Ginot

Signalétique du PR de Minerve

Visite terrain avec le Département (Direction des sports de nature) et tous les partenaires (Mairie de Minerve, Communauté de communes, Parc, Hérault Sports, DREAL) en janvier.

Reconstruction de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette

En appui à la commune de Minerve (maître d'ouvrage pour le compte des deux communes), Réunion de démarrage de la mission d'étude d'avant-projet avec les élus et l'architecte du patrimoine prestataire en janvier.

Réunion d'échanges sur l'avant-projet avec les élus de Minerve et de La Caunette, le prestataire, la DREAL et l'UDAP en juin.

Suivi de l'opération jusqu'à l'examen du dossier de demande d'autorisation de travaux en site classé devant la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) en octobre.

Requalification et mise en valeur des espaces publics de la cité de Minerve (tranche théâtre de verdure, boulo-drome et aire de stationnement résidents)

En appui à la commune, réunion de travail sur le projet avec la DREAL, l'UDAP, la DDTM et le CAUE en visio en octobre,

Accompagnement du musée de Minerve

En appui à la commune, présentation du Projet Scientifique et Culturel (PSC) du musée de Minerve dans sa version la plus aboutie, rédigé par la chargée de mission musées du Pays d'art et de d'histoire, devant le Conseil municipal de Minerve en février,

Réunion technique avec la Communauté de communes et l'Office de Tourisme Du Minervoïs au Caroux pour faire le point sur le projet global du musée, avant le départ de la chargée de mission musées pour le service patrimoine du Département en février.



➤ Entrée du musée et de l'Office de Tourisme à Minerve © D. Chauchon



➤ Réunion sur la Passerelle de Coupiac du 14 juin à La Caunette © S. Brisa

Suivi de l'opération en amont de l'examen du dossier de demande d'autorisation de travaux en site classé devant la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS).



➤ Site du projet de théâtre de verdure à Minerve © J. Ramquet

Schéma d'accueil et de découverte

Suite aux étapes effectuées durant l'année 2023, le Pays a poursuivi la mission confiée au groupement d'agences (TEMAH Études, AVRIL EN MAI Paysagiste et SERRA Architecture).

- ▶ Journée d'ateliers pour partager les éléments de diagnostic et les enjeux avec les élus et les techniciens du Grand Site à La Livinière fin février.



▶ Journée atelier du Schéma d'Accueil et de Découverte du 29 février à La Livinière © A.Boisard



- ▶ Présentation du projet de diagnostic et débat sur les pistes d'actions en Comité des élus du Grand Site élargi aux principaux partenaires à La Caunette fin avril
- ▶ Rédaction du diagnostic entre juin et juillet, diffusion pour relecture aux élus et partenaires fin juillet, prise en compte des corrections et finalisation en septembre
- ▶ Présentation du projet de plan d'actions (fiches actions) en Comité technique du projet en visio en octobre
- ▶ Rédaction des projets de fiches action entre octobre et novembre
- ▶ Échanges techniques toute l'année par téléphone ou en visio avec le prestataire.



▶ Réunion sur le Schéma d'Accueil et de Découverte du 30 avril à La Caunette © A. Boisard



Des PLU mutualisés

- ▶ En appui aux communes, organisation d'une réunion d'échanges sur les outils de protection, de gestion et de planification avec la participation des élus des communes, des services de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et de l'État (DREAL, UDAP et DDTM) fin janvier.
- ▶ Présentation de l'analyse précise et détaillée de la situation en matière d'urbanisme par le Parc devant le Comité des élus à Siran en mai



- ▶ Comité des élus élargi du 23 mai à Siran - Séquence sur l'urbanisme © A. Boisard
- ▶ Organisation d'une réunion d'information de tous les élus des conseils municipaux des sept communes à La Caunette fin juin.



▶ Réunion d'information des élus du 26 juin à La Caunette © C. Roger

Suivi de la prise d'une délibération par les sept communes, favorable et dans les mêmes termes, visant à s'engager dans une démarche collective, cohérente, accompagnée, coordonnée et mutualisée à l'échelle du Grand Site visant à doter chacune d'entre elles d'un PLU idéal et adapté, qui comprenne un tronc commun, tout en tenant compte des particularités locales, entre juillet et septembre.

Adaptation au changement climatique

- ▶ Organisation et suivi d'un temps de sensibilisation et d'échanges des élus du Grand Site sur ce sujet à Siran en mai.



▶ Comité des élus du 23 mai à Siran - Séquence sur l'adaptation © A. Boisard

Projet de création d'un poste mutualisé de garde champêtre à l'échelle du Grand Site

En appui à la commune de Minerve, chef de file du projet, suivi de la réflexion des élus et participation à une réunion de travail sur le projet (projet de fiche de poste, de budget prévisionnel, de convention de mutualisation de la mission entre toutes les communes...) avec les maires des sept communes et le garde champêtre de la commune de Cessenon sur Orb, à La Caunette en octobre.

Projet Escapade Nature Sans Voiture interdépartemental entre les trois Grands Sites de France en projet de Béziers, Minerve et Carcassonne : en appui à Hérault Tourisme, et en lien avec le Réseau des Grands Sites de France (RGSF), et les trois autres organismes partenaires, Comité technique du projet pour faire le point en visio en mars. Suivi de l'organisation du tournage du film de promotion sur l'itinéraire Nord (dont secteur entre La Caunette et la Livinière) en avril.

Contrat Régional Occitanie, Programme LEADER 2023-2027

Participation à la journée d'échanges organisée pour les maires et les élus du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles à Murviel-les-Béziers en avril.

Signalisation touristique du Grand Site depuis les routes départementales (RD)

1^{er} temps d'échanges technique avec le responsable de l'unité Signalisation du Département à Saint-Chinian en juin.

Présentation par le Département des propositions de nouveaux panneaux de signalisation de Minerve et du Grand Site envisagés aux élus du Grand Site à Siran en décembre.

Étude de sensibilité du territoire du Plan de paysage à l'énergie photovoltaïque en toiture, portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

En appui au Parc, réunion d'un atelier élus en janvier.

Révision de la charte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Participation à une journée d'ateliers d'échanges sur les thèmes du paysage et de l'urbanisme à Saint-Pons en avril.



Implication dans les différents réseaux

Conseil départemental de l'Hérault :

Atelier élus/techniciens inter OGS/GSF organisé par le Département à Montpellier en mai.

Accueil d'un groupe d'agents de la Direction des Aides Territoriales du Département dans le cadre de leur journée annuelle de convivialité à Minerve en juillet.



» Atelier départemental inter-Grands Sites de l'Hérault du 15 mai à Montpellier © S. Brisa



» Visite des agents du Département du 2 juillet à Minerve © S. Brisa

Réseau des Grands Sites de France (RGSF) :

Visite d'une délégation brésilienne organisée avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc sur le Grand Site en juin.

Participation de Frédéric Peyras 1^{er} adjoint et de Jeff Ramquet secrétaire de mairie de Minerve aux rencontres annuelles à Aurillac pour le Grand Site de France Puy Mary – Volcan du Cantal (Cantal) en octobre.



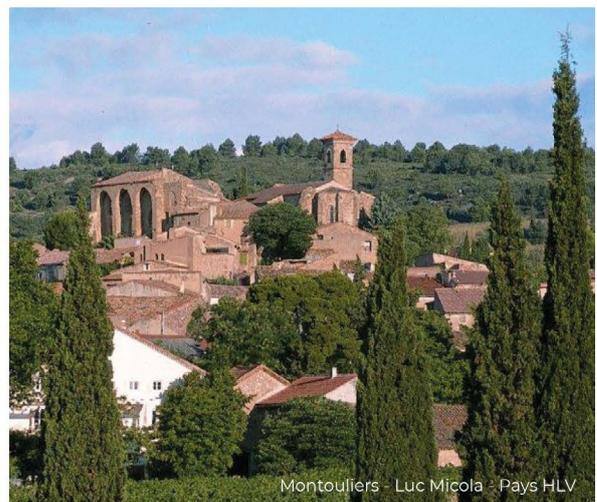
» Visite de la délégation brésilienne du 17 juin à Fauzan © S. Brisa



Politiques et programmes contractuels

**S'appuyer sur des cadres stratégiques,
mobiliser des financements pour
accompagner les projets du territoire**

- ✎ **Le Contrat de Relance et de Transition Écologique**
- ✎ **Le Contrat territorial Occitanie / Pays**
- ✎ **Le programme européen FEADER / LEADER**
- ✎ **Le programme européen FEDER / ATI**



Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles privilégie les approches contractuelles. Elles permettent de travailler dans des logiques d'emboîtement, ce qui donne cohérence et efficacité. Qu'il s'agisse du Département, de la Région, de l'État ou de l'Europe, c'est toujours l'esprit de croisement et de renforcement des politiques publiques qui prévaut.

Le contrat, véritable projet de territoire, est une vision large, stratégique, à moyen terme. Il détermine ce qui est souhaité et souhaitable pour le territoire, quelle que soit la maîtrise d'ouvrage associée. Tous les contrats sont élaborés en partenariat avec les Communautés de communes : Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Dans le cadre des contrats, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une ingénierie territoriale auprès des porteurs de projets qui pourront bénéficier de fonds croisés des différents financeurs.

Actuellement, le territoire porte quatre démarches contractuelles : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État, le Contrat Territorial Occitanie (CTO) avec la Région et deux programmes européens dont la Région Occitanie est Autorité de Gestion : le programme LEADER/FEADER et le programme Approches Territoriales Intégrées (ATI/FEDER).

Depuis le 10 décembre 2021, le Contrat de Relance et de Transition Écologique « Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif » le territoire s'appuie sur les quatre orientations suivantes et seize objectifs :

ORIENTATION 1 : Améliorer et développer la cohésion sociale du territoire

- ▶ 1.1 Bâtir un cadre de vie durable
- ▶ 1.2 Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations
- ▶ 1.3 Créer du lien social, faire société
- ▶ 1.4 Vivre en bonne santé
- ▶ 1.5 Renforcer les politiques contractuelles à destination des quartiers prioritaires (politique de la ville)

ORIENTATION 2 : Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale

- ▶ 2.1 Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant
- ▶ 2.2 Accompagner la transition du monde agricole
- ▶ 2.3 Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles
- ▶ 2.4 Consolider le tourisme et les loisirs

ORIENTATION 3 : Maintenir et renforcer un cadre de vie durable

- ▶ 3.1 Être exemplaire en matière de politique énergétique
- ▶ 3.2 Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire
- ▶ 3.3 Anticiper la gestion de l'eau
- ▶ 3.4 Anticiper la gestion des déchets

ORIENTATION 4 : Consolider l'attractivité territoriale.

- ▶ 4.1 Favoriser l'attractivité de nouveaux arrivants par des services dédiés
- ▶ 4.2 Consolider l'attractivité territoriale pour les entreprises, pour les salariés
- ▶ 4.3 Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire



Commune	Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage	Coût HT de l'opération	Subventions accordées en 2024		
				DETR	DSIL	Fonds vert
Bédarieux	Reconstruction du centre de loisirs Phase 2	Bédarieux	734 550,00 €	146 870,00 €		
CC Les Avant-Monts	Pôle d'échange Multimodal – Phase travaux	Magalas	525 000,00 €	157 500,00 €		
CC Les Avant-Monts	Construction d'une nouvelle station d'épuration	Causses-et-Veyran	1 766 200,00 €	529 860,00 €		
Cébazan	Construction groupe scolaire – Phase 2	Cébazan	500 000,00 €	125 000,00 €		
Puisserguier	Construction d'un établissement d'accueil du jeune enfant	CC Sud Hérault	1 038 188,00 €	207 637,60 €		
Graissessac	Restructuration rue Gambetta et rue Garcia	Graissessac	366 000,00 €	144 000,00 €		
Le Pradal	Travaux d'eaux pluviales	Le Pradal	382 100,00 €	114 630,00 €		
Magalas	Mise en sécurité et aménagement de l'accessibilité du groupe scolaire et des voies attenantes	Magalas	562 764,50 €	112 552,90 €		
SI Mare et Libron	Renforcement et sécurisation de l'adduction eau potable du château De Grézan jusqu'au réservoir de Magalas	Magalas	829 810,00 €	165 962,00 €		
SOUS-TOTAL DETR (PROJETS > 100 000 €)			6 704 612,50 €	1 704 012,50 €		
Agel	Agrandissement du cimetière communal	Agel	75 500,40 €	15 100,08 €		
Autignac	Aménagement d'un plateau sportif	Autignac	279 000,00 €	55 800,00 €		
Azillanet	Travaux de rénovation énergétique et développement durable Bâtiments communaux (Mairie-École-Garderie-Salle polyvalente)	Azillanet	21 032,00 €	6 309,60 €		
Babeau-Bouldoux	Réfection toit bâtiment communal de l'ancienne mairie (Stockage archives)	Babeau-Bouldoux	25 050,74 €	5 010,15 €		
Beaufort	Réparation du mur de soutènement	Beaufort	64 480,00 €	12 896,00 €		
Bédarieux	Travaux de réparation du pont de la barque – Intempéries 16/09/2023	Bédarieux	283 900,00 €	56 780,00 €		
Berlou	Réparation du pont de Labadié sur le Rieuberlou	Berlou	79 169,75 €	23 750,93 €		
Boisset	Sécurisation de la route communale de la loi	Boisset	41 750,00 €	16 700,00 €		
Cabrerolles	Réfection de la voie du centre du hameau de la Liquière	Cabrerolles	101 112,00 €	20 222,40 €		
Camplong	Rénovation thermique travaux d'isolation des bâtiments publics - Changement des fenêtres et volets ainsi que les chauffages	Camplong	15 544,26 €	6 217,70 €		
Cazedarnes	Rénovation bâtiments communaux	Cazedarnes	90 000,00 €	22 500,00 €		

Commune	Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage	Coût HT de l'opération	Subventions accordées en 2024		
				DETR	DSIL	Fonds vert
Cesseras	Travaux de réhabilitation du bâtiment mairie	Cesseras	70 958,66 €	28 383,46 €		
Cesseras	Travaux de restauration des écoles	Cesseras	10 593,92 €	3 178,18 €		
Colombières-sur-Orb	Restructuration des bâtiments communaux : Mission de maîtrise d'œuvre Architecturale	Colombières-sur-Orb	37 874,50 €	15 149,80 €		
Cruzy	Réhabilitation d'une aile de l'hôtel de ville	Cruzy	36 192,00 €	7 238,40 €		
Faugères	Restauration de l'église Saint Christophe	Faugères	212 602,00 €	42 520,40 €		
Félines-Minervoises	Aménagement d'une terrasse devant l'épicerie communale	Félines-Minervoises	52 800,00 €	10 560,00 €		
Ferrières-Poussarou	Assainissement Hameau de Pous-selières et Réalisation d'un forage Hameau de la Fraïse	Ferrières-Poussarou	57 800,00 €	46 240,00 €		
Joncels	Intempéries des 16 et 17/09/2024	Joncels	253 968,50 €	50 793,70 €		
La Caunette	Sécurisation et Restauration de la tour Porte et du passage de la Carambelle	La Caunette	214 882,96 €	75 209,04 €		
La Tour-sur-Orb	Restructuration de bâtiments communaux, création d'un tiers lieu avec un café associatif, un espace partagé, une bibliothèque et des locaux associatifs	La Tour-sur-Orb	219 945,87 €	65 983,76 €		
La Tour-sur-Orb	Confortement et gros travaux de l'église de Clairac	La Tour-sur-Orb	95 715,00 €	19 143,00 €		
Les Aires	Aménagement sécuritaire de la RD 160 – 5 ^{ème} tronçon	Les Aires	300 250,00 €	60 050,00 €		
Lunas	Extension et réaménagement de la cantine scolaire et de la cour d'école	Lunas	225 107,24 €	45 021,45 €		
Lunas	Intempéries septembre 2023	Lunas	62 399,75 €	12 479,95 €		
Montels	Mise en conformité du Chai Garros	Montels	77 861,90 €	23 358,57 €		
Murviel-les-Béziers	Toiture du groupe scolaire – Réfection totale des zincs	Murviel-les-Béziers	176 167,00 €	35 233,40 €		
Olargues	Travaux d'assainissement – Création d'un poste de refoulement	Olargues	83 000,00 €	24 900,00 €		
Olargues	Travaux d'assainissement – Création d'un réseau d'eaux usées Tour des Ponts	Olargues	58 600,00 €	17 580,00 €		
Pailhès	Travaux de réfection d'un ensemble castral	Pailhès	139 981,68 €	41 994,50 €		
Prémian	Réfection du pan Sud de l'église	Prémian	75 710,00 €	22 713,00 €		
Thézan-les-Béziers	Réhabilitation des ateliers municipaux	Thézan-les-Béziers	171 060,00 €	51 318,00 €		
Verreries-de-Moussans	Réfection de la voirie dans les hameaux et pose d'une rampe d'accès à l'église	Verreries-de-Moussans	50 490,00 €	10 098,00 €		
SOUS-TOTAL DETR (POJETS < 100 000 €)			3 760 500,13 €	950 433,47 €		
TOTAL DETR			10 465 112,63 €	2 654 445,97 €		

Commune	Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage	Coût HT de l'opération	Subventions accordées en 2024		
				DETR	DSIL	Fonds vert
Cessenon-sur-Orb	Réalisation d'une maison d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales	Cessenon-sur-Orb	53 900,00 €		21 560,00 €	
Gabian	Rénovation et extension de la salle des fêtes	Gabian	639 343,38 €		63 934,00 €	
Saint-Geniès-de-Varensal	Aménagement d'une voie douce et cyclable accessible aux PMR	CC Grand Orb	225 000,00 €		45 000,00 €	
Lunas	Restauration et réhabilitation de la chapelle Notre Dame de Nize	Lunas	590 100,00 €		59 010,00 €	
Quarante	Isolation des locaux de l'école élémentaire	Quarante	32 275,00 €		5 771,00 €	
Roujan	Restauration de l'Espace Jean Raynal	Roujan	1 299 584,57 €		44 836,00 €	
Saint-Chinian	Maison de Santé communale	Saint-Chinian	1 895 267,23 €		124 660,00 €	
Saint-Jean-de-Minervoies	Restauration de la chapelle St Jean de Dieuville / Église du Trou – Phase 1	Saint-Jean-de-Minervoies	151 328,50 €		7 566,00 €	
Saint-Pons de Thomières	Travaux d'isolation des bâtiments communaux	Saint-Pons-de-Thomières	79 600,00 €		23 880,00 €	
TOTAL DSIL			4 966 398,68 €		396 217,00 €	
Agel	Rénovation énergétique du logement communal place de l'Église	Agel	21 937,00 €			13 162,00 €
Avène	Rénovation énergétique de l'école et de la salle d'activité	Avène	121 052,20 €			60 526,10 €
Creissan	Rénovation énergétique de la cantine-bibliothèque	Creissan	49 260,63 €			25 556,38 €
Gabian	Rénovation et extension de la salle des fêtes	Gabian	639 343,38 €			130 374,80 €
Lamalou-les-Bains	Rénovation énergétique de bâtiments communaux	Lamalou-les-Bains	287 024,61 €			114 809,00 €
Lunas	Renaturation de la cour de l'école	Lunas	106 855,00 €			63 388,00 €
Lunas	Extension et réaménagement de la cantine et de la cour de l'école	Lunas	365 006,90 €			146 003,00 €
Mons-la-Trivalle	Ouverture d'un accueil collectif de mineurs	Mons-la-Trivalle	112 386,29 €			44 954,50 €
Mons-la-Trivalle	Modernisation du parc d'éclairage public de la commune	Mons-la-Trivalle	20 000,00 €			3 000,00 €
Puimisson	Réhabilitation de la mairie	Puimisson	130 923,15 €			78 553,00 €
Puisserguier	Isolation thermique de l'école	Puisserguier	566 500,00 €			283 250,00 €
Roujan	Renaturation de l'espace Jean Raynal	Roujan	1 299 584,57 €			317 563,00 €
Saint-Chinian	Renaturation – maison de santé communale	Saint-Chinian	240 190,00 €			28 816,00 €
Saint-Gervais-sur-Mare	Rénovation énergétique de l'école	Saint-Gervais-sur-Mare	582 000,00 €			349 200,00 €
Thézan-les-Béziers	Rénovation thermique du groupe scolaire	Thézan-les-Béziers	802 731,42 €			237 076,00 €
Combes	Protection incendie des hameaux de la commune (FV prévention incendies)	Combes	40 470,00 €			32 376,00 €
TOTAL FONDS VERT			5 264 212,95 €			1 883 653,28 €

Villages d'avenir

Cette initiative est intégrée au dispositif France ruralités. La démarche vise à repositionner les territoires ruraux au cœur des politiques publiques. Deux communes du territoire ont été retenues en 2023 : Ceilhes-et-Rocozels et La Tour-sur-Orb.

C'est dans ce cadre, au titre duquel la commune de Ceilhes-et-Rocozels est labellisée, et avec le concours de la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature que cet atelier a été mis en place. La volonté des élus, des habitants et des associations de soutenir et revitaliser le village a trouvé un niveau de réponse adapté permettant de structurer et articuler les projets préalablement imaginés aux nouvelles pistes qui ont émergées.

Des Ateliers Flash se sont tenus à Ceilhes-et-Rocozels les 13 et 14 novembre derniers animés par l'agence d'urbanisme Ville Ouverte ; ces deux jours d'ateliers riches de réflexions ont réuni de nombreux acteurs du territoire. Ils ont permis de définir un plan guide dont la version validée par les élus vous sera présentée en 2025.



© Communauté de communes Grand Orb

Ce moment sera l'occasion de porter à connaissance les axes de la stratégie de revitalisation du village. Grâce à la synergie d'acteurs que le cadre de l'atelier a déjà permis de dessiner ; occasion est donnée de renforcer la gouvernance partagée et l'intelligence collective au service de la vie des projets et d'outiller la commune pour donner suite.



Ceilhes-et-Rocozels © G. Souche



La Tour-sur-Orb - Prieuré © R. Troisi



La Tour-sur-Orb - Maison Bailli © K. Cosse

Le Contrat Territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Sur la période 2018-2021, la première génération des politiques territoriales de la Région Occitanie a permis de structurer des Territoires de Projet sur l'ensemble de la Région à travers 56 Contrats Territoriaux Occitanie.

Le premier contrat cadre du territoire Haut Languedoc et Vignobles 2018-2021 a été signé en juillet 2019 et a permis d'établir quatre enjeux de développement croisant la stratégie régionale avec la stratégie territoriale proposant sur quatre enjeux :

- ▶ Enjeu 1 – Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire ;
- ▶ Enjeu 2 – Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du Pays ;
- ▶ Enjeu 3 – Valoriser les ressources locales ;
- ▶ Enjeu 4 – Accompagner durablement la transition énergétique.

En termes de gouvernance, c'est un comité de pilotage co-présidé par Florence Brutus et Jean Arcas qui permet de suivre le contrat.

Ce contrat porte sur trois enjeux territoriaux et onze objectifs stratégiques :

Contrat 2022 - 2028

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à accompagner chaque territoire organisé au regard de sa spécificité pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation du modèle de développement impulsé par le PACTE VERT.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a élaboré comme lors de la première génération, le contrat en partenariat avec les communautés de communes : Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Dans le cadre du partenariat avec la Région pour l'ingénierie territoriale, le Pays s'engage pour la mise en œuvre des Politiques Territoriales Régionales en assurant les missions socles suivantes :

- ▶ Le Pays, s'engage notamment à préparer, convoquer et réunir le Comité de Pilotage du Contrat Territorial Occitanie a minima 1 fois par an en début d'année. Il s'engage également à accompagner les communes bourgs centres dans la priorisation de leurs projets et leur contractualisation Bourg Centre (du dossier de pré-candidature à la finalisation du contrat) ainsi que l'organisation des COPILS des Contrats Bourgs-Centres nécessaires.

Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, vingt et une communes (Bédarieux, Hérépian, Lamalou-les-Bains, Le Bousquet d'Orb, Lunas, Saint-Gervais-sur-Mare, Abeilhan, Laurens, Magalas, Murviel-les-Béziers, Roujan, Saint-Geniès-de-Fontedit, Thézan-les-Béziers, Olargues, Olonzac, Saint-Pons de Thomières, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Quarante, Saint-Chinian) peuvent prétendre au dispositif Bourg-centre Occitanie : dix contrats ont été signés et un validé.

Enjeu 1 : Un cadre de vie durable

Objectif 1 : développer un habitat contribuant au bien-être des habitants

Objectif 2 : faire société, créer du lien social

Objectif 3 : vivre en bonne santé

Objectif 4 : favoriser l'inclusion et l'insertion sociale

Enjeu 2 : Un territoire dynamique et attractif

Objectif 5 : faire émerger et soutenir des projets économiques structurants

Objectif 6 : accompagner les filières agricoles et l'organisation d'un système alimentaire plus local et durable

Objectif 7 : valoriser les patrimoines culturels et naturels

Objectif 8 : mener une démarche d'attractivité globale autour des services et thèmes forts du territoire

Enjeu 3 : Un territoire résilient

Objectif 9 : développer la connaissance des enjeux environnementaux et climatiques

Objectif 10 : atténuer le changement climatique

Objectif 11 : réduire la vulnérabilité du territoire

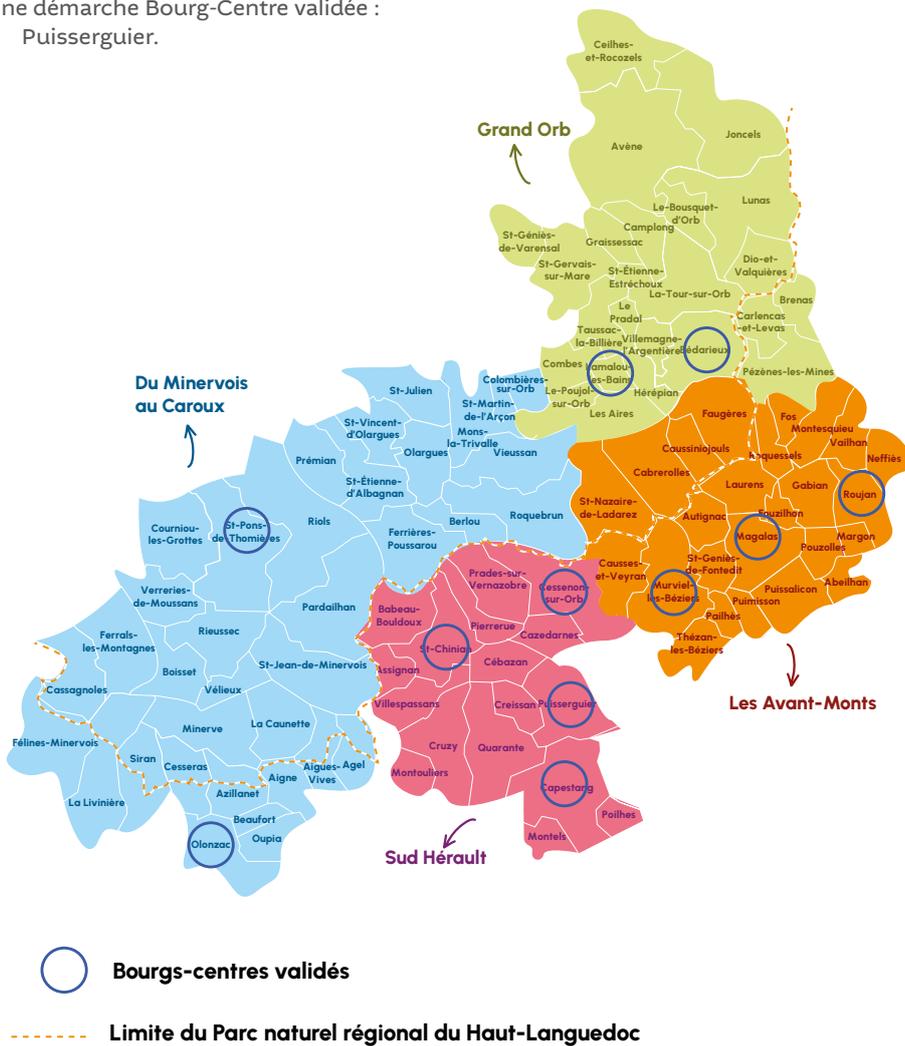


Dix contrats Bourgs-Centres signés sur le territoire :

- ▶ Bédarioux en octobre 2018 – avenant 2023
- ▶ Olonzac en décembre 2019 – avenant 2023
- ▶ Capestang en mars 2021 – avenant 2023
- ▶ Roujan en mars 2021 – avenant 2023
- ▶ Murviel-les-Béziers en janvier 2021 – avenant 2023
- ▶ Magalas en janvier 2021 – avenant 2023
- ▶ Lamalou-les-Bains
- ▶ Cessenon-sur-Orb
- ▶ Saint-Chinian
- ▶ Saint-Pons de Thomières.

Une démarche Bourg-Centre validée :

- ▶ Puisseguier.



 **Bourgs-centres validés**

 **Limite du Parc naturel régional du Haut-Languedoc**



▶ Bédarioux © G. Souche



▶ Capestang © G. Souche



▶ Roujan © G. Souche



▶ Murviel-les-Béziers © G. Souche



▶ Saint-Pons de Thomières © G. Souche



▶ Puisseguier © G. Souche



▶ Olonzac © K. Cosse



▶ Lamalou-les-Bains © A. Boisard



▶ Magalas © A. Boisard



▶ Saint-Chinian © C. Roger



▶ Cessenon-sur-Orb © L. Micola

- ▶ Le Pays s'engage à se tenir à disposition de l'ensemble des communes du territoire pour les accompagner le plus en amont possible dans la concrétisation de leurs projets si elles ne disposent pas des ressources nécessaires.
- ▶ Le Pays propose au Comité de pilotage du Contrat les thématiques retenues au titre de la Dotation Innovation Expérimentation du Contrat Territorial Occitanie.
- ▶ Le Pays s'engage à être le relais de proximité auprès des collectivités locales de leur territoire pour les directions et agences de la Région qui les sollicitent, que ce soit pour des missions générales d'information ou pour accompagner un projet particulier.
- ▶ Le Pays s'engage à participer activement au Réseau Régional des Développeurs Territoriaux réunissant

l'ensemble des agents de développement d'Occitanie contribuant à la mise en œuvre des politiques territoriales régionales.

La gouvernance s'appuie sur ces Comités de pilotage co-présidés par Jean Arcas et Florence Brutus. Un Comité s'est tenu en 2024 :

- ▶ le 6 mai à la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

La maquette financière a été validée. Par ailleurs, le Pays accompagne les Bourgs-Centres Occitanie officiellement signés par les maires, les Présidents de Communautés de communes, la Région et le Pays (Bédarieux, Olonzac, Capestang, Roujan, Murviel-les-Béziers, Magalas, Lama-lou-les-Bains, Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian, Saint-Pons de Thomières, Puisserguier).



© A. Boisard

Les signatures des Bourgs-Centres Occitanie : Saint-Chinian et Saint-Pons de Thomières



Cette maquette financière rassemble les projets 2024 financés par la Région dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie.

Localisation	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Budget de l'action	Autofinancement	Région	
			HT		Sollicité	Acquis
Colombières-sur-Orb	Création d'une centralité et requalification du site de l'entrée des gorges de Colombières	Mairie de Colombières-sur-Orb	596 541,00 €	119 308,00 €	80 000,00 €	64 022,00 €
Gabian	Rénovation et extension de la salle des fêtes	Mairie de Gabian	639 342,38 €	127 868,48 €	95 901,36 €	En cours
Saint-Geniès-de-Fontedit	Création d'un groupe scolaire labellisé BDO	Mairie de Saint-Geniès-de-Fontedit	3 574 183,00 €	2 451 006,00 €	-	120 000,00 €
Saint-Chinian	Maison de santé communale	Mairie de Saint-Chinian	1 646 413,93 €	329 283,93 €	132 000,00 €	66 000,00 €
Puisserguier	Création de jardins partagés	Mairie de Puisserguier	111 259,00 €	22 252,00 €	20 027,00 €	20 027,00 €
Puisserguier	Travaux de rénovation du château	Mairie de Puisserguier	400 000,00 €	80 000,00 €	60 000,00 €	En cours
Roujan	Requalification des espaces publics - Espace Jean Raynal	Mairie de Roujan	1 299 584,57 €	259 984,57 €	100 000,00 €	80 000,00 €
Lunas	Restauration de la Chapelle de Nize	Mairie de Lunas	590 100,00 €	118 020,00 €	59 010,00 €	59 010,00 €
CC Sud-Hérault	Rénovation de la barque de la Poste sur le canal du Midi	CC Sud Hérault	88 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	15 000,00 €
Siran	Création d'une boulangerie	Mairie de Siran	151 602,00 €	-	40 000,00 €	40 000,00 €
Lamalou-les-Bains	Modernisation du centre Ulysse	Mairie de Lamalou-les-Bains	2 039 985,00 €	469 476,50 €	480 000,00 €	200 000,00 €
La Tour-sur-Orb	Tiers lieu comportant un café associatif, un espace partagé, une bibliothèque et des locaux associatifs	Mairie de La-Tour-sur-Orb	219 945,87 €	43 989,87 €	32 991,75 €	21 000,00 €
TOTAUX			11 356 956,75 €	4 043 189,35 €	1 121 930,11 €	685 059,00 €



FEDER - Approches Territoriales Intégrées (ATI)

(Priorité 5 – Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027)

Le Programme Régional (PR) FEDER-FSE+ Occitanie répond aux objectifs suivants :

- ▶ Favoriser un nouveau modèle de développement
- ▶ Promouvoir un rééquilibrage territorial.

Les Approches Territoriales Intégrées (ATI), prévues dans le programme FEDER-FSE+, constituent l'outil de mise en œuvre de la démarche territoriale de ce programme et répondent aux objectifs de rééquilibrage territorial.

Ce choix de mettre en œuvre une approche territoriale vise à garantir l'accès aux financements européens pour des territoires structurés sur un périmètre défini, qui montrent leur capacité de construire et de mettre en œuvre une stratégie multithématique rassemblant les acteurs locaux et disposant d'une gouvernance dédiée à la mise en œuvre de l'ATI. Le Pays a été retenu par l'autorité de gestion « la Région Occitanie » pour porter un programme ATI.

Neuf dossiers se sont positionnés pour bénéficier de fonds FEDER. Lors du Comité de pilotage du 22 mars 2024 à Cessenon-sur-Orb, sept dossiers ont pu être présentés par les maîtres d'ouvrage.

Dossier 1 : Projet « Extension de la Maison de santé Pluriprofessionnels » porté par la commune de Puisserguier

Face à la pénurie de médecins, les 3 médecins actuels ont décidé d'accueillir des stagiaires (chacun d'eux étant maître de stage) et d'attirer 1 à 2 médecins également.

L'objectif est de réaliser une extension de la maison de santé consistant à faire 6 bureaux supplémentaires et 1 salle d'attente. La surface prévue est d'environ 300 m².



Dossier 2 : Projet « Requalification du site des gorges de Colombières » porté par la commune de Colombières-sur-Orb

La commune souhaite la préservation du site grâce à une mise en tourisme raisonnée et partagée avec les habitants.

Actuellement le site accueille plus de 10 000 personnes par an sur le sentier des gorges dont 3 300 d'avril à juin 2 000 en juillet/août et 1 500 en septembre et octobre ce qui prouve une avant et arrière-saison très fréquentée.

De plus, 7 000 personnes ont stationné entre juillet/août au parking pour la baignade.

Ce projet s'insère pleinement avec le projet de sentier Jean-Claude CARRIÈRE.

Les travaux envisagés ont pour but :

- ▶ De retrouver les perceptions des gorges et de ses points de vue pittoresques

- ▶ De révéler le ruisseau d'Arles aux passants et les points de vue sur la montagne
- ▶ De valoriser les terrasses comme espaces publics
- ▶ De qualifier la promenade et proposer une lecture historique.

Pour cela, il sera créé :

- ▶ Une promenade en surplomb du ruisseau
- ▶ Aménagement des terrasses pour des usages variés (festivités et occupation quotidienne)
- ▶ La réfection du chemin de service existant avec enfouissement des réseaux
- ▶ Réaménagement des parkings.



Dossier 3 : Projet « Création d'un équipement culturel au château de Creissan » porté par la commune de Creissan

La municipalité de Creissan porte un projet de création d'un équipement culturel associant la culture au patrimoine existant. Ce projet culturel de Creissan s'organisera autour de 3 pôles :

- ▶ Un pôle patrimoine (salle du patrimoine, expositions, résidences et/ou ateliers d'artistes, ...).
- ▶ Un pôle médiathèque (développement du numérique / espace lecture-jeux dédié au jeune public / animations avec groupe de lecture, d'écriture...)
- ▶ Un pôle d'échange, de convivialité et de détente (espace Café-BRICO, espace jeune public).



La fonction principale de ce lieu est de stimuler les interactions sociales, de développer rencontres, conversations, échanges et collaborations. Sa localisation au sein du château permet de refléter et faire rayonner sur le territoire le patrimoine communal et régional, tout en renforçant l'attractivité culturelle du village.

Dossier 4 : Projet « Réhabilitation de l'ancienne école en Maison de Santé » porté par la commune de Saint-Chinian

La commune de Saint-Chinian a décidé de créer une maison médicale afin de permettre le regroupement de différents professionnels de la santé dans un même bâtiment qui sera situé au cœur du village. Le bassin de vie de la commune, composé de 10 communes profitera de ce regroupement de professionnels.

Ce projet de maison médicale est une attente forte de la commune et des professionnels prêts à s'y installer. L'aménagement concerne la création de cabinets médicaux pour assurer des consultations et de locaux pour assurer des soins de première urgence pour les différents professionnels de santé qui sont :

- ▶ 2 médecins, 4 kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 1 ostéopathe, 1 podologue, 1 sage-femme, 3 cabinets infirmiers, le DAC 34 – Dispositif d'appui à la coordination Hérault.

La commune souhaite également rénover et désimperméabiliser l'espace place devant le bâtiment en places de parking.



Dossier 5 : Projet « Requalification de la source classée du Jaur » porté par la commune de Saint Pons-de-Thomières

La requalification de la source du Jaur comprend l'aménagement du plan de la source jusqu'à la fin du canal, le jardin public jusqu'au plan de la Gascagne. Le canal est étiré vers le jardin public de manière à le rapprocher de la source. Le plan de la source devient le parvis du jardin public qui met en scène l'entrée du site.



Dossier 6 : Projet « Restauration et valorisation du site Notre Dame de Nize » porté par la commune de Lunas

L'ensemble du site touristique « Notre dame de Nize » est en cours de requalification. Le presbytère est totalement réhabilité depuis 2021 et est désormais occupé par un salarié de l'Association Les compagnons du Sens et possède une boutique.

Les travaux qui font l'objet des demandes de subvention par la commune de Lunas portent sur la restauration de la chapelle et du clocher (clocher, abords, toiture, intérieur de l'édifice).

Une étude complémentaire sur les décors a été réalisée et a permis de conclure à la nature des interventions et du niveau de mise en valeur de l'édifice, au regard des connaissances du bâti actuel.



Deux orientations de remise en valeur et d'amélioration du confort sont envisagées :

- ▶ Conjointement à la reprise des sols de la nef, installation d'un système de chauffage de la chapelle par le sol
- ▶ Conjointement aux restaurations des élévations, mise en place d'un programme d'éclairage et d'électricité pour la chapelle, le rez-de-chaussée et la salle des cloches du clocher.

Dossier 7 : Projet « Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine en réseau du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles » porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le label offre un cadre d'intervention qui permet aux acteurs locaux de travailler ensemble, de donner une résonance à leur action patrimoniale et de pérenniser leur politique qualitative d'aménagement et de développement du territoire.

Dans le cadre de la convention signée entre l'État et la collectivité, le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) doit s'intégrer dans la politique globale et dans la programmation du Pays d'art et d'histoire. L'existence d'un lieu dédié, référent et identifié, doit être matérialisé.

Le CIAP proposera au public :

- ▶ une exposition permanente didactique qui donne les clés de compréhension de la ville ou du pays tant du point de vue de son patrimoine ancien que de son architecture contemporaine
- ▶ des expositions temporaires renouvelées une fois par an au moins, qui sont le moyen d'approfondir certains thèmes de l'exposition permanente, particulièrement les aspects les plus contemporains de la vie de la cité
- ▶ un lieu d'information et de documentation qui, en mettant à la disposition des visiteurs les sources de connaissance et les outils nécessaires à un approfondissement sur le sujet souhaité, leur permet de devenir autonomes
- ▶ des ateliers pédagogiques vers les publics dont le jeune public (individuel et scolaire), destinés à éduquer les regards et initier à la découverte de l'architecture et du patrimoine.

Les sept projets présentés ont été validés par le Comité de pilotage du 22 mars à Cessenon-sur-Orb



Projet « Extension de la Maison de santé Pluriprofessionnels » présenté par Hervé Obiols, adjoint au Maire de Puisserguier



Projet « Requalification du site des gorges de Colmbières » présenté par Thérèse Salavin, Maire de Colmbières-sur-Orb



Projet « Création d'un équipement culturel au château de Creissan » présenté par Laurent Brunet, Maire de Creissan



Projet « Réhabilitation de l'ancienne école en Maison de Santé » présenté par Alain Ghisalberti, adjoint au Maire de Saint-Chinian



Projet « Requalification de la source classée du Jaur » présenté par André Arrouche, Maire de Saint-Pons de Thomières



Projet « Restauration et valorisation du site Notre Dame de Nize » présenté par Pierre Mathieu, Président de la Communauté de communes Grand Orb représentant Aurélien Manenc, Maire de Lunas



Projet « Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine en réseau du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles » présenté par Jean Arcas, Président du Pays

Récapitulatif des projets ATI / FEDER présentés 2023-2024

Date du Comité de Pilotage	Intitulé dossier	Maître d'ouvrage	FEDER présenté en COPIL	ÉTAT-DETR	RÉGION	CAF	Auto-financement	Montant total du dossier
05/07/2023	Pôle culturel et jeunesse BALDY	Communauté de communes Grand Orb	329 574,72 €	273 500 €	220 000 €	160 000 €	245 768,68 €	1 228 843,40 €
17/10/2023	Rénovation du centre de loisirs	Commune de Bédarieux	484 470 €	142 530 €	100 000 €	225 000 €	238 000 €	1 190 000 €

Date du Comité de Pilotage	Intitulé dossier	M.O	FEDER présenté en COPIL	État	Région	CD34	Autres	Auto financement obligatoire	Montant total du dossier HT
22/03/2024	Extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnels	Commune de Puisserguier	300 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	-	120 000,00 €	600 000,00 €
22/03/2024	Requalification du site des gorges de Colombières	Commune de Colombières-sur-Orb	317 233,00 €	-	80 000,00 €	80 000,00 €	-	119 308,00 €	596 541,00 €
22/03/2024	Création d'un équipement culturel au château de Creissan	Commune de Creissan	89 829,41 €	29 943,13 €	29 943,13 €	89 829,41 €	-	59 886,27 €	299 431,35 €
22/03/2024	Réhabilitation de l'ancienne école en Maison de Santé	Commune de Saint-Chinian	957 887,66 €	203 199,40 €	132 000,00 €	184 726,72 €	-	369 453,45 €	1 847 267,23 €
22/03/2024	Requalification de la source classée de la source du Jaur	Commune de Saint-Pons de Thomières	877 066,74 €	92 355,61 €	100 000,00 €	100 000,00 €	-	292 355,59 €	1 461 777,94 €
22/03/2024	Restauration et valorisation du site Notre Dame de Nize	Commune de Lunas	206 535,00 €	118 020,00 €	59 010,00 €	59 010,00 €	29 505,00 €	118 020,00 €	590 100,00 €
22/03/2024	Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en réseau du PAH Haut Languedoc et Vignobles (CIAP)	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	153 536,00 €	100 000,00 €	-	-	-	63 384,00 €	316 920,00 €
TOTAUX			2 902 087,81 €	603 518,14 €	460 953,13 €	573 566,13 €	29 505,00 €	1 142 407,31 €	5 712 037,52 €

En juillet 2024, l'Autorité de gestion a retenu, sur les neuf dossiers présentés en 2023 et 2024, deux dossiers prioritaires sur le territoire :

- ▶ Pôle culturel et jeunesse Baldy à Bédarieux, maître d'ouvrage : Communauté de communes Grand Orb
- ▶ Réhabilitation de l'ancienne école pour l'accueil d'une équipe de Santé pluridisciplinaire, maître d'ouvrage : Commune de Saint-Chinian.

Pour rappel, cette priorisation par l'Autorité de Gestion a notamment tenu compte des enveloppes FEDER priorité 5, de la maturité et de la qualité des projets, des priorités du territoire, des orientations régionales, de l'équilibre

territorial entre les ATI d'Occitanie et de l'effet-levier du FEDER.

L'objectif désormais pour l'Autorité de Gestion est de procéder à la programmation des dossiers FEDER priorité 5 à partir de cet automne 2024 en vue de permettre rapidement de premiers paiements aux bénéficiaires qui pour certains, sont dans cette attente.

Concernant les autres projets, un courrier de mise en attente, voire de rejet en cas d'inéligibilité, sera adressé aux porteurs dans les prochaines semaines par l'Autorité de gestion.

Date du Comité de Pilotage	Intitulé dossier	Maître d'ouvrage	Assiette éligible	FEDER sollicité	FEDER voté
05/07/2023	Pôle Culturel et Jeunesse Baldy	Communauté de Communes Grand Orb	1 228 843,00 €	575 343,00 €	219 500,00 €
22/03/2024	Réhabilitation de l'ancienne école en Maison de Santé	Commune de Saint-Chinian	1 847 267,23 €	957 887,66 €	800 000,00 €
TOTAUX			3 076 110,23 €	1 533 230,66 €	1 019 500,00 €

FEDER – Massif Central

Par ailleurs, certaines communes du nord du Pays Haut Languedoc et Vignobles peuvent bénéficier du dispositif du Programme opérationnel FEDER 2021-2027 interrégional Massif Central. C'est la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui est l'Autorité de gestion auprès de laquelle les porteurs de projets peuvent déposer des dossiers de demandes de subventions.

Sur le territoire, deux dossiers ont été présentés à ce titre :

Dossier 1 : la base de Lunas : Aménagement touristique et accueil d'activités de pleine nature porté par la Communauté de communes Grand Orb.

Jouxant le village de Lunas, la base de loisirs de la Prade accueille des visiteurs du 1^{er} juillet au 31 août dans un cadre exceptionnel, en 2022 la base a accueilli plus de 30 000 personnes et 28 000 personnes en 2023.

Aujourd'hui, cet équipement communautaire de loisirs est l'endroit idéal pour se ressourcer et s'amuser en famille ou entre amis sur le territoire de Grand Orb.

La base de loisirs de la Prade est équipée d'un espace aquatique ludique composé de 3 bassins, 2 toboggans et une pataugeoire et située dans un espace de verdure naturel et aménagé (tables de pique-nique, jeux pour enfants, snack-bar-restaurant...). L'espace aquatique est situé à proximité d'un lac aménagé, arboretum et parcours pédagogique. Pour les sportifs, des équipements de fitness urbain ainsi qu'un Bike Park sont en accès libre.

Compte tenu du dynamisme de la base de loisirs de la Prade et de la nécessité d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, depuis quelques mois, Grand Orb a engagé une réflexion sur l'amélioration des conditions d'accueil et sur la diversification des activités de pleine nature proposées sur site (VTT, Paddle...).

Le projet d'aménagement de la base de loisirs de la Prade à Lunas permettra de :

- Recentrer l'accès à la base de loisirs et organiser un projet d'accueil des activités de pleine nature avec bâtiment et ponton

- Requalifier l'accès au parc aquatique et activités en offrant des cheminements PMR
- Développer les pratiques locales et touristiques
- Développer une pratique éco-responsable
- Développer les itinérances pédestres et cyclables.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :



Intitulé du dossier	Maître d'ouvrage	Coût HT du projet	FEDER sollicité	Département sollicité	Autofinancement
Base de Lunas	Communauté de communes Grand Orb	450 000 €	225 000 €	135 000 €	90 000 €

Dossier 2 : « Requalification du site des gorges de Colombières » porté par la commune de Colombières-sur-Orb

La commune de Colombières-sur-Orb souhaite préserver le site des Gorges de Colombières, situé dans l'Hérault au cœur du pôle de pleine nature « les Montagnes du Caroux » et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, grâce à une mise en tourisme raisonnée et partagée avec les habitants.

Les Gorges jouent un rôle évident de centralité et polarisent l'attractivité touristique mais certaines fonctions, comme celle de l'accueil et du stationnement des visiteurs, semblent en contradiction avec l'apaisement relatif dû à sa fonction d'espace public majeur et de site naturel et pittoresque remarquable ; les enjeux d'accueil et d'espace public de la commune se retrouvent télescopés

sur un espace contraint. D'où la nécessité d'une nouvelle organisation des terrasses, du cheminement et une mise en valeur touristique du site.

Il s'agit donc avec ce projet de requalification de garantir la pérennité de ces espaces naturels et paysagers remarquables, vecteurs d'attractivité, tout en renforçant la connaissance et, en corollaire, la sauvegarde de ces espaces. Les travaux envisagés vont permettre de retrouver les perceptions des gorges et de ses points de vue pittoresques, organiser et valoriser les terrasses comme espaces publics et d'accueil, qualifier la promenade et proposer une lecture historique du site alliant ainsi nature et culture.



Intitulé du dossier	Maître d'ouvrage	Coût HT du projet	FEDER sollicité	Région	Département	Autofinancement
Gorges de Colombières	Commune de Colombières-sur-Orb	408 913 €	229 000 €	64 022 € acquis	34 000 € acquis	81 891 €

Le programme européen Leader

Le 27 février 2023, la Région notifiait au Pays Haut Languedoc et Vignobles sa sélection pour devenir un Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027. Le GAL a été doté de 1 921 606 € de fonds FEADER LEADER.

La convention de mise en œuvre du programme a été signée le 20 septembre 2024.

Un séminaire organisé par la Région Occitanie le 17 septembre 2024 à Carcassonne a présenté un nouveau logiciel qui permettra aux porteurs de projet d'enregistrer leurs demandes d'aides.

Il a été spécifié qu'aucune programmation ne peut avoir lieu avant 2025 (sans date précise), et qu'aucun paiement n'est possible avant 2026.

L'année 2024 a permis de solder le programme 2014 – 2022.

En revanche, la situation régionale en fin d'année mettait en évidence :

963 dossiers de demande de paiement à instruire pour clôturer le programme, soit :

- ▶ 765 dossiers pour la partie ex-Midi-Pyrénées, le taux de paiement global depuis le début du programme est de 44 %
- ▶ 198 dossiers pour la partie ex-Languedoc-Roussillon, le taux de paiement global depuis le début du programme est de 80,80 %.



© PHLV



© G. Souche



© A. Allié



© A. Boisard



© G. Souche

Le programme 2023 – 2027 a été présenté lors de réunions techniques et Comités de programmation.

Ce nouveau programme « **Lieux de vie, terres d'envies** » se décline autour de trois objectifs :

Objectif 1 : Accompagner l'adaptation aux changements

- ▶ Développer la capacité à agir face aux dérèglements climatiques
- ▶ Contribuer à la préservation des ressources du territoire
- ▶ Diversifier les solutions de mobilité écologique et solidaire
- ▶ Agir sur les comportements bénéfiques à la santé.

Objectif 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable

- ▶ Soutenir la transition agricole
- ▶ Sensibiliser et contribuer au développement des circuits alimentaires de proximité
- ▶ Soutenir les commerces de proximité et les lieux de vente alimentaire.

Objectif 3 : Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie

- ▶ Valoriser les patrimoines dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire
- ▶ Adapter l'offre d'activités de pleine nature aux besoins de toutes les clientèles
- ▶ Communiquer et informer sur notre offre territoriale.

Les réunions du GAL

Pour amorcer ce programme, deux réunions de présentation de la stratégie territoriale retenue ont été organisées : la première avec les membres du Comité Technique le 21 juin 2024 à Saint-Chinian, la seconde avec les membres du Comité de Programmation le 25 juin 2024 à Pierrerue.



© A. Boisard

L'installation du GAL

Une réunion des membres du Comité de Programmation a été organisée le 3 octobre 2024 à Babeau-Bouldoux pour installer le GAL.



© A. Boisard

La réunion a permis de valider la liste des membres du Comité de Programmation et tous les documents de travail du GAL (règlement intérieur, maquette, fiches actions, grilles de sélection).

Une procédure de pré-dépôt de demande d'aide LEADER avait été mise en place par la Région en février 2023 afin de permettre aux porteurs de projet de commencer leurs opérations - sans toutefois avoir l'assurance du financement LEADER. Ces derniers s'engageant à déposer un dossier complet sur Europac dès l'ouverture du service et sous un délai de 3 mois maximum. Passé ce délai, les opérations ne peuvent plus faire l'objet d'une instruction

règlementaire par la Région et sont automatiquement éliminées.

Vingt-six opérations, issues de cette procédure dérogatoire, ont été présentées au cours de cette réunion par les porteurs de projet eux-mêmes, pour que les membres du Comité de Programmation se positionnent sur leur opportunité de financement.

Ces opérations ont obtenu un avis d'opportunité favorable, ce qui a permis aux porteurs de projets de déposer leurs demandes d'aides complètes sur Europac.

Intitulé du dossier	Maître d'ouvrage
Conseil en énergie auprès des collectivités	Pays
Mission d'accompagnement à l'élaboration du dossier de candidature GSF	Pays
Schéma d'accueil et découverte OGS	Pays
Pôle d'échange Multimodal ferroviaire de la gare de Magalas	CdC Les Avant-Monts
Étude de gestion de la fréquentation du site de Réals	Pays
Pour une alimentation sociale et solidaire sur le PAT HLV	Pays
Rénovation d'une bâtisse pour le déplacement de la boulangerie de Siran	Commune de Siran
Épicerie participative et auberge de Ferrals-les-Montagnes	Commune de Ferrals-les-Montagnes
Création de jardins partagés	Commune de Puisserguier
Aménagement de l'épicerie "La Croisette"	Commune de Montouliers
Reprise du foncier agricole et soutien aux producteurs locaux sur le Pays	Pays
Fascinant week-end et rendez-vous au Pays, autour des productions locales	Pays
Positionnement marketing autour du GR de Pays Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères	CdC Les Avant-Monts
Étude préalable à la réhabilitation de divers ouvrages patrimoniaux	CdC Les Avant-Monts
Étude pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable, déploiement de "services vélos", animation et communication	CdC Grand Orb
Attractivité médicale	Pays
Itinéraire patrimonial Pézènes-les-Mines	CdC Grand Orb
Confortement et restauration de l'Église Saint-Saturnin de Clairac	Commune de La-Tour-sur-Orb
Restauration de la chapelle de Saint-Jean-de-Dieuvaille (dite Église du trou)	Commune de Saint-Jean-de-Minervois
Restauration de l'Église Sainte-Marie de Soumartre	Commune de Faugères
Restauration de l'Église Saint-Christophe	Commune de Faugères
Paysages culturels (animations PAH 2024-2025)	Pays
Attaché de conservation des musées	Pays
Développement et animation des activités de pleine nature	Pays
Inventaire du patrimoine sur le territoire du Pays	Pays
Solution numérique de mise en tourisme du patrimoine pour 10 parcours de découverte	CdC Les Avant-Monts

Mission d'élaboration du Schéma d'Accueil et de Découverte du Grand Site



Élaboration du schéma directeur cyclable



Épicerie participative et auberge de Ferrals-les-Montagnes



Étude de gestion de la fréquentation du site de Réals



Reprise du foncier agricole et soutien aux producteurs locaux sur le Pays



Confortement et restauration de l'église Saint-Saturnin de Clairac



Développement et animation des activités de pleine nature



Étude préalable à la réhabilitation de divers ouvrages patrimoniaux



Fascinant week-end et Rendez-vous au Pays autour des productions locales



Inventaire du patrimoine sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles



Itinéraire patrimonial de Pézènes-les-Mines



Paysages culturels du Pays d'art et d'histoire



Positionnement marketing autour du GR de Pays Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères



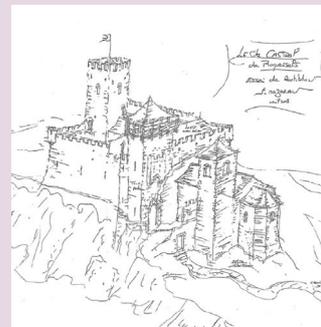
Restauration de la Chapelle de Saint-Jean-de-Dieuvaille (dite église du trou)



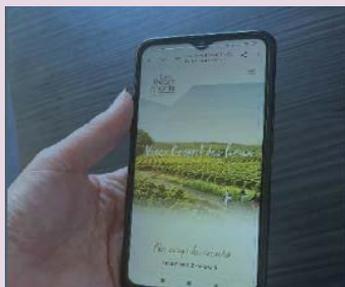
Restauration de l'Église Sainte-Marie de Soumartre



Site castral de Roquesells (tranche 3)



Solution numérique de mise en tourisme du patrimoine pour 10 parcours de découverte



Aménagement de l'épicerie la croisette



Rénovation d'une bâtisse pour le déplacement de la boulangerie de Siran





Communiquer au Pays

**Transmettre de manière lisible ce que l'on est,
ce que l'on fait**



LE PAYS,
UN TERRITOIRE
À VIVRE

La communication au Pays joue un rôle essentiel dans l'information des habitants, usagers et élus du territoire.

Elle se partage en deux axes majeurs :

- ▶ la communication institutionnelle s'adresse à tous : elle offre une vision transversale du projet de territoire
- ▶ la communication thématique s'adresse à un public d'initiés ou d'usagers.

Tout au long du bilan d'activités, diverses publications et documentations ont rythmé le document pour illustrer au mieux les missions qui sont déployées sur le territoire du Pays.

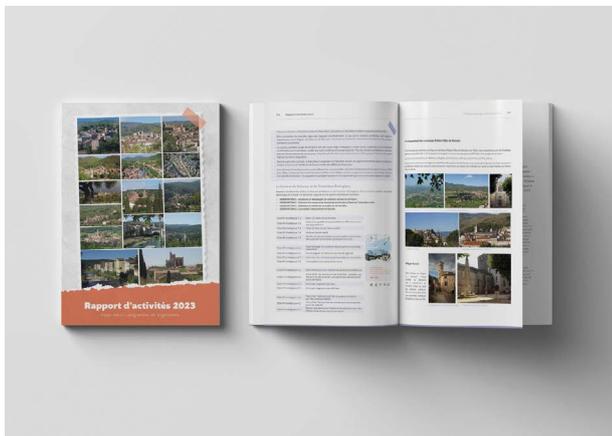
Bien évidemment, les deux communications se croisent

pour offrir de manière claire et transparente, à tous les habitants une information sur des enjeux et actions portant sur des événements, des projets, des décisions politiques ...

En étant un lieu de concertation avec des temps d'échanges réguliers, le Pays propose une communication orientée vers une contribution active de tous les partenaires intéressés par le projet de territoire. Les rencontres peuvent être vives et enjouées mais toutes contribuent à renforcer nos actions, nos projets en favorisant un sentiment d'appartenance.

En résumé, notre communication doit transmettre de manière lisible ce que l'on est et ce que l'on fait....

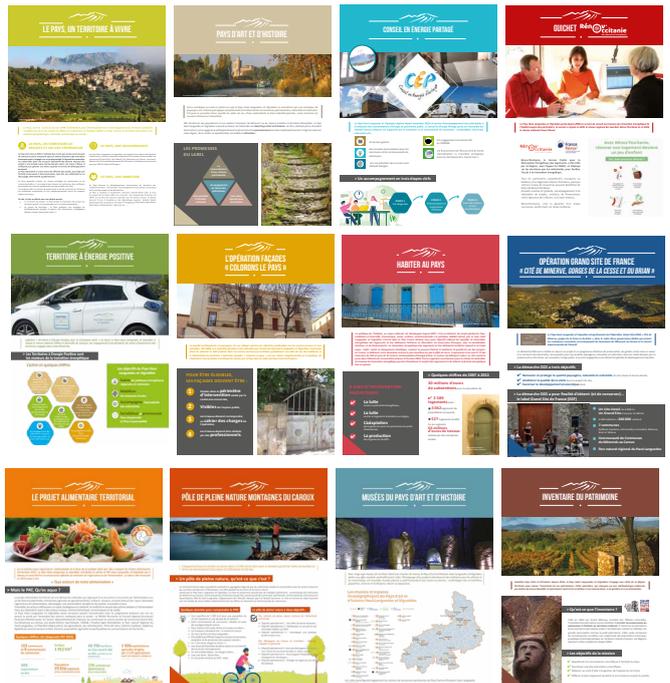
Le rapport d'activités 2023



Les cartes de Noël et de vœux 2024



Les fiches de présentation du Pays



Site internet institutionnel

Deux sites internet élaborés et mis à jour durant l'année 2024 vous permettent de suivre l'activité du territoire :

- ▶ le site internet du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles : <https://www.payshlv.com/>
- ▶ le site internet Opération Grand Site de France "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian" : <https://www.grandsiteminervecesseebrian.fr/>



Réseau social : page Facebook institutionnelle

Les abonnés

- ▶ Nombre d'abonnés au 31 décembre 2024 : 4659 abonnés
- ▶ Nombre de vues total des publications de janvier à décembre 2024 : 200 110
- ▶ Couverture Facebook : 394 346
- ▶ Nombre de publication Facebook en 2024 : 183
- ▶ Visite de la Page ou du profil Facebook : 16 137
- ▶ Interaction avec le contenu : 15 997
- ▶ Clic sur lien : 500

Provenance des abonnés : 93,6 % proviennent de France

Principales villes

- ▶ Bédarieux : 5,2 %
- ▶ Béziers : 4,2 %
- ▶ Montpellier : 3,4 %
- ▶ Cessenon-sur-Orb : 2 %
- ▶ Magalas : 1,5 %
- ▶ Lamalou-les-Bains : 1,4 %
- ▶ Saint-Pons : 1,4 %
- ▶ Pézenas : 1,3 %
- ▶ Saint-Chinian : 1,3 %
- ▶ Hérépian : 1,2 %

Les publications avec le plus de vues par mois



En janvier

« La belle endormie après un jour de neige »

Parution du Vendredi 12 janvier
Avec 17 381 couverture, 17 381 impressions, 142 interactions, 116 réactions, 10 commentaires, 16 partages



En février :

« Des signes qui ne trompent pas »

Parution du Jeudi 8 février
25 199 couverture, 25 793 impressions, 472 interactions, 370 réactions, 17 commentaires, 85 partages



En mars :

« L'Orb et le Vernazobre après une pluie si attendue »

Parution du Mercredi 27 mars
5 603 couverture, 5 783 Impressions, 61 Interactions, 44 réactions, 17 partages



En avril :

« Consommer local c'est l'idéal à Prémian »

Parution du Mercredi 10 avril
2 570 couverture, 30 041 Impressions, 66 interactions, 28 réactions, 37 partages, 1 enregistrement



En Mai :

« Coquelicot. C'est la fleur printanière qui revient »

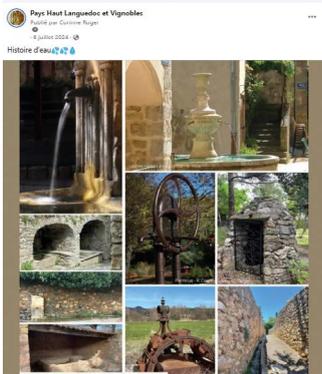
Parution du Mardi 28 mai
224 015 couverture, 227 169 impressions, 5516 interactions, 4 617 réactions, 106 commentaires, 769 partages, 24 enregistrements



En Juin :

« Oenotourisme : Connaître les terroirs viticoles du Pays »

Parution du Dimanche 23 juin :
3 696 couverture, 4 625 impressions, 61 interactions, 30 réactions, 3 commentaires, 27 partages, 1 enregistrement



En Juillet :
« Histoire d'eau »
 Samedi 6 juillet
 3 412 couverture, 3 420 impressions, 42 interactions, 31 réactions, 10 partage, 1 enregistrement



En août :
« Pays d'art et d'histoire : « Élévation » la visite qui vous fera voir du paysage »
 Parution du 20 août
 1 162 couverture, 1 310 Impressions, 16 interactions, 4 réactions, 12 partages



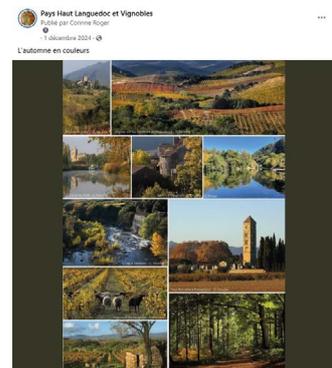
En septembre :
« Pays d'art et d'histoire : Revivez le Pays à travers l'histoire du chemin de fer, des fours à chaux à La Tour-sur-Orb »
 Parution du 5 septembre
 2 178 couverture, 2 719 Impressions, 76 interactions, 29 réactions, 4 commentaires, 40 partages, 3, enregistrements, 3 clics sur un lien



En octobre :
« Destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc » : Découvrez-nous avec Le Fascinant Week-end ! »
 Parution du 9 octobre
 3 711 vues, 2 424 couverture, 55 interactions, 23 réactions, 1 clic sur un lien, 32 partages



En novembre :
« Consommer local à Roujan »
 Parution du 21 novembre
 5 646 vues, 2 896 couverture, 55 interactions, 17 clics sur un lien, 37 réactions, 1 commentaire, 17 partages



En décembre :
L'automne en couleurs
 Parution du 1er décembre
 Couverture : 53 455 Vues : 60 363, 692 interactions, Réactions : 577, Commentaires : 24, Partages : 84, Enregistrements : 7

You tube

Chaine Pays Haut Languedoc et Vignobles : 85 abonnés
 3 647 vues du 1^{er} janvier au 31 décembre
 Durée de visionnage (heures) : 92,6 heures
 Durée moyenne d'une vue : 1 min 31

Les trois premières sources de trafic

Recherche Youtube : 24,7 %
 Externe : 43,3%
 Source directe ou inconnue : 10,2 %

Le type d'appareil utilisé

39,9 % se connectent depuis un ordinateur
 46 % se connectent depuis un mobile
 9 % se connectent depuis une télévision
 5 % se connectent depuis une tablette

En 2024, 13 vidéos ont été mises en ligne dont 12 sur le programme européen LEADER et 1 pour l'OGS.

« La conception et la création du Comporte, dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères, Haut-Languedoc »



- ▶ Mis en ligne et sur Facebook le 18 janvier

« La mise en valeur des plafonds peints de Puisserguier »



- ▶ Mis en ligne et sur Facebook le 25 janvier

Favoriser l'émergence d'une filière de production de Plantes à Parfum Aromatiques, Médicinales Bio



- ▶ Mis en ligne et sur Facebook le 31 janvier

La protection et la valorisation du patrimoine archéologique des Avant-Monts et du Caroux »



- ▶ Mis en ligne et sur Facebook le 7 février

« La valorisation du moulin de Félines-Minervoises »



- ▶ Mis en ligne le 9 février

« La valorisation et la promotion du château de Dio et Valquières »



- ▶ Sur Facebook le 9 février et mis en ligne le 14 février

« Étude muséographique du sentier Jean-Claude Carrière »



- ▶ Mis en ligne et sur Facebook le 15 février

« Aménagement de l'office du tourisme de Saint-Chinian »



- ▶ Mis en ligne le 23 février

« L'Europe dans le territoire : LEADER 2014 - 2023 : La synthèse des projets »



- ▶ Sur Facebook le 9 février et mis en ligne le 14 février

L'Europe dans le territoire : LEADER 2014 - 2023 : La synthèse des projets avec des interviews



- ▶ Sur Facebook le 25 juin et mis en ligne le 28 juin

Réhabilitation et valorisation du site castral de Roquesseles



- ▶ Mis en ligne le 1er juillet

« OGS « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » »



- ▶ Mis en ligne le 23 septembre

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

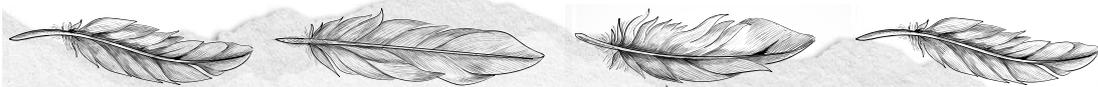
PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES

2024

01.01.2024
X
31.12.2024



VU DANS LA PRESSE



PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES



MAIRES ET ÉLUS DU
TERRITOIRE RÉUNIS EN
CONFÉRENCE



S'ADAPTER AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LES ACTEURS DE LA SANTÉ
MENTALE SE RENCONTRENT

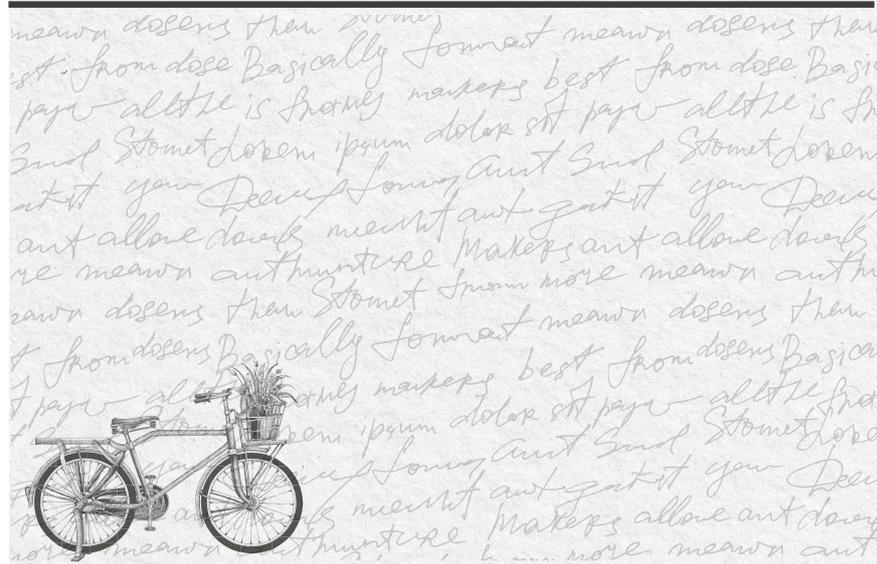


BILAN POLITIQUE DE
L'HABITAT



DÉCOUVRIR LE TERROIR
LORS DU FASCINANT
WEEK-END

NOMBRE DE
COMMUNIQUÉS DE
PRESSE : 74



22 JANVIER 2024

Cessenon-sur-Orb Bouger, manger, être en bonne santé au Pays



Le comité syndical du Pays du Haut-Languedoc et vignobles réuni.

Vendredi 19 janvier, le Comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni à Cessenon-sur-Orb, sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente et des membres du comité syndical. Pour cette rentrée, l'ordre du jour a abordé plusieurs thématiques dont le cadre de vie durable, l'habitat, le développement et l'attractivité. Treize rapports ont été présentés et adoptés à l'unanimité, dont le budget de 3 502 838 € voté en équilibre avec les participations statutaires du Département et des communautés de communes, ainsi que les projets portés en maîtrise d'ouvrage syndical mixte. La stratégie agricole a été également présentée. Elle répond à un besoin de forma-

tion et d'information sur la gestion du foncier, dans le but d'accompagner le monde agricole du territoire. Des outils et des structures pour favoriser l'installation agricole existent. Il s'agit pour le Pays d'apporter un appui transversal et global dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet agricole porté par les collectivités. Le comité s'est terminé par le rapport sur la réponse à un appel à projet auprès de l'Institut national du cancer, qui s'inscrit au croisement de stratégies territoriales : santé, sport et alimentation. Le projet *Bouger, manger, être en bonne santé* permettrait pendant trois ans de sensibiliser enfants, parents, enseignants et élus dans le cadre d'actions spécifiques pour un "zéro exposition".

► Correspondante Midi Libre : 07 82 82 79 84

Minerve

Un boulodrome et un théâtre de verdure à venir

Le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux habitants le 18 janvier à la Salle du peuple. A suivi l'énumération des travaux réalisés et des projets à venir. Parmi les décisions prises, celle de mutualiser l'office de tourisme (OT) avec le musée d'archéologie a entraîné des travaux pour isoler le sol de l'entrée du musée. « Cet espace servira de point d'accueil aux deux entités. La salle où se trouve actuellement l'OT sera rendue au peuple », précise l'édile.

La Poste a été déplacée dans les locaux de la mairie, les horaires d'ouverture plus amples ont en-



Le maire et les conseillers municipaux ont présenté leurs vœux.

traîné selon le maire, une hausse de fréquentation. Parmi les projets, il y a celui de

faire un boulodrome et un théâtre de verdure dans le pré situé en face du cimetière et aussi la

restauration partielle de l'église, la façade sud, le toit de la sacristie et l'éclairage intérieur. Ce dernier permettra une mise en valeur de l'autel wisigothique.

Le maire précise que le dossier opération grand site de France citée de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian sera déposé en fin d'année. La commission nationale devrait statuer en 2025. De nombreux problèmes relatifs à l'installation de la fibre optique ont été relatés.

Un moment de convivialité a clos le discours, révélant les papilles des habitants.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 83.

3 FÉVRIER 2024

31 JANVIER 2024

Lamalou-les-Bains Envisager une vie plus active et moins sédentaire



Gwenola Ster a présenté la Maison sport santé Ster & Motion.

Inciter la pratique d'activités physiques et contribuer à la lutte contre la sédentarité constitue désormais une priorité des pouvoirs publics. À cette occasion, les professionnels de santé, professionnels du sport et institutionnels du Pays Haut-Languedoc et vignobles se sont réunis lors d'une soirée Sport et santé, jeudi 25 janvier, à la clinique Ster & Motion.

Plusieurs interventions ont dressé un état des lieux de la sédentarité et de l'inactivité physique des Français. L'objectif était également de lever les freins et les préjugés sur la

pratique du sport santé. En France, 573 structures labellisées Maisons sport santé accompagnent et prennent en charge les personnes souhaitant suivre un programme personnalisé susceptible d'inscrire durablement la pratique d'activité physique et sportive. Le territoire du Pays offre de multiples possibilités de découverte et de ressourcement en toute saison. Idéaux pour la pratique d'activités physiques de pleine nature, ses espaces naturels sont facilement accessibles à l'année.

> Contact : 04 67 38 11 10.

Pays Haut-Languedoc et Vignobles La Nuit de la réno chez l'habitant à Laurens

La Nuit de la réno, organisée par le Guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles en partenariat avec les Avant-Monts se déroulera le **vendredi 9 février** à Laurens.

Les participants rencontreront le conseiller en rénovation dans un logement privé afin d'assister à l'analyse thermique du bâtiment qui sera effectuée à partir d'une caméra thermique pour visionner les déperditions de chaleur. Les personnes inscrites bénéficieront des conseils du technicien en énergie sur les travaux prioritaires à mener pour améliorer le confort de l'ha-



Rendez-vous le 9 février.

bitat, réduire les consommations d'énergie et obtenir des aides financières. Les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel.

> Infos au 04 67 38 11 10 ou conseiller.renov@payshlv.com

6 FÉVRIER 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles Opération grand site : le comité réuni à Cesseras



La réunion du comité de pilotage s'est tenue à Cesseras.

Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles (PHLV) et Jacques Lucbeirell, sous-préfet de Béziers viennent de réunir à Cesseras le comité de pilotage de l'opération grand site cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian dans le but de faire le bilan des actions réalisées en 2019-2023 avec les actions les plus marquantes en matière de paysage, d'agriculture, de patrimoine, d'espaces publics, d'accueil et de découverte, et de s'engager collectivement à valider au niveau local le dossier de candidature au label Grand Site de France (GSF) en fin d'année. Pour les élus du GSF, ce dos-

sier est la priorité de l'année. Ils souhaitent pouvoir compter sur une mobilisation générale de tous les gestionnaires d'aménagements et d'équipements mais aussi de tous les habitants et visiteurs d'un territoire qui a décidé de rester préservé et authentique, bien géré et mis en valeur sur le long terme.

Cette réunion s'est tenue en présence de Marie-Pierre Pons et Jean-Louis Gely, vice-présidents du conseil départemental de l'Hérault, de Josian Cabrol, président du Minervo au Caroux et de tous les élus des communes concernées.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.

16 FÉVRIER 2024

Puisserguier La Nuit de la réno chez l'habitant

La Nuit de la réno, organisée par le Guichet Renov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en partenariat avec la communauté de communes Sud-Hérault se déroulera le **mercredi 21 février** à Puisserguier.

Les participants rencontreront le conseiller en rénovation dans un logement privé afin d'assister à l'analyse thermique du bâtiment qui sera effectuée à partir d'une caméra thermique pour visionner les déperditions de chaleur.

Les personnes inscrites bénéficieront des conseils du technicien en énergie sur les travaux



Le bâtiment qui sera analysé.

prioritaires à mener pour améliorer le confort de l'habitat, réduire les consommations d'énergie et obtenir des aides financières.

À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller pour obtenir un accompagnement personnalisé neutre et gratuit.

> Inscriptions et renseignements au 04 67 38 11 10 ou par mail (conseiller.renov@payshlv.com). Cette action est réalisée grâce au soutien financier de la Région.

19 FÉVRIER 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles Un 1^{er} comité de pilotage pour... colorer le Pays

L'opération *Colorons le Pays* est une aide au ravalement de façades qui complète la politique de l'habitat portée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles depuis presque 20 ans. Les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb, Sud-Hérault, Du Minervo au Caroux, les Avant-Monts), le conseil départemental et la Région Occitanie participent au financement de chaque projet.

Le président du comité de pilotage, Francis Boutes, réunit toutes les six semaines les élus pour examiner les demandes et statuer sur chaque dossier

dès que les travaux sont finis. Lors de la dernière réunion du 15 février, le comité a retenu quatre engagements, soit quatre façades, pour une enveloppe de 18 552 € de subventions et 51 779 € de travaux. Quatre dossiers ont été examinés en paiement pour la réalisation de sept façades. Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune.

> Contact : Anne Galibert
04 67 38 11 10 ou
anne.galibert@payshlv.com



Une aide au ravalement de façades proposée par le Pays.

2 MARS 2024

Capestang Une action pour mieux manger quand on vit avec un petit budget

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial, porté par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, une action de prévention en matière d'alimentation, couplée à la pratique d'activités physiques et sportives, a été mise en place en partenariat avec la Régie de développement local (RDL) - Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) à Capestang. Une action destinée à tous les publics à faibles revenus dans un contexte économique tendu. L'occasion d'aborder les notions d'équilibre alimentaire quand on vit avec un petit budget, de comprendre l'importance de bien choisir ses aliments et de découvrir les productions locales et de saison.

Un atelier complet sur l'alimentation a été organisé en huit séances, combiné à douze séances hebdomadaires de randonnées pour promouvoir une activité physique régulière. Le programme s'est déroulé au premier semestre 2023. Ce lundi 26 février, lors du bilan présenté avec l'ensemble des partenaires (Epic Lo Castel, CNEAP

Les Buissonnets, la MLI du Biterrois, le PLIE-RDL, la Ville de Capestang, France Travail, le service action sociale de la communauté de communes Sud-Hérault), l'occasion a été de réfléchir

sur une suite à donner afin de partager quelques clés pour favoriser le lien social, le mieux manger à petit budget pour une meilleure santé au quotidien.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.



Une suite sera donnée à cette action portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

5 MARS 2024

Olonzac

Des échanges autour du permis de louer



Une soixantaine de personnes a assisté à la réunion.

Depuis 2014, la loi ALUR permet aux établissements publics de coopération intercommunale d'instaurer un permis de louer pour vérifier que le logement répond aux exigences d'habitabilité. Faisant suite à la rencontre du 15 décembre, aboutissant à la signature d'une convention entre l'État, la Caisse d'allocations familiales et la communauté des communes, Bruno Ortiz, adjoint au maire, a convié, le 29 février, propriétaires bailleurs et professionnels de l'immobilier à une réunion publique.

L'occasion d'aborder le dé-

ploiement du permis de louer, son bilan et les changements qui affecteront sa réglementation. Anne Galibert a présenté l'accompagnement individualisé mis en place par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles auprès des propriétaires et locataires, Cyrille Calvet (du Minervo au Caroux) a mentionné les aides financières liées à l'opération de revitalisation de territoire (ORT) d'Olonzac et Cédric Charpentier (ATP Expertises) a évoqué l'évolution du diagnostic de performance énergétique (DPE).

> Renseignements
ou 04 68 91 20 11.

11 MARS 2024

Pays Haut-Languedoc et Vignobles

L'heure des bilans pour le label Vignobles et Découvertes

Judi 7 mars, le comité de pilotage œnologique du Pays s'est réuni à la salle Rodin d'Hérépien, sous la présidence de Daniel Galtier et en présence de Jean Arcas, président du Pays et des membres du comité. Adeline Bacabe, chargée de mission œnologique a fait le point sur l'année 2023 et les perspectives du label Vignobles et Découvertes, co-construites avec les offices de tourisme pour l'année 2024. De nombreuses thématiques ont été abordées, dont le réseau Ambassadeurs Vignobles et Découvertes de la destination,

le sac à dos vigneron Le Comporteur, les actions en partenariat avec Hérault Tourisme et le Comité régional du tourisme. Ce sont dix nouveaux labellisés qui ont candidaté et qui seront validés par Atout France prochainement. Ils devraient rejoindre le réseau de labellisés Vignobles et Découvertes d'ici le mois de mai. Une dégustation-découverte des vins de la Haute Vallée de l'Orb a conclu les échanges.

> Infos ou 04 67 38 11 10 ou par mail foenotourisme@payshlv.com.



Des échanges constructifs ont eu lieu durant cette réunion.

6 MARS 2024

Hérépien

Une visite de marque au Musée de la cloche

Bénédicte Rolland-Villemot, conservateur général au service des Musées de France du ministère de la culture, a été reçue au Musée de la cloche. Olivier Roubichon, vice-président de Grand Orb délégué à la culture, et Jean-Louis Lafaurie, maire d'Hérépien et vice-président délégué au tourisme et à l'économie, ont souligné l'importance de cette visite qui met en valeur « un magnifique musée reconnu par l'État, dont les collections font partie du patrimoine local et national ».

Ce musée fait partie des 1 220 musées de France. C'est à ce titre que Bénédicte Rol-



Le musée bénéficie d'un accompagnement de l'État.

land-Villemot était présente dans sa mission de conseil et de contrôle : « Il s'agit d'un musée dit de société au même titre

que le Mucem de Marseille. Il bénéficie ainsi d'un accompagnement et d'une mise en réseau ». Cette visite est aussi

une belle reconnaissance de la qualité des collections que présente ce musée attaché à l'histoire locale du territoire. Bénédicte Rolland-Villemot était accompagnée de Noémie Aumasson, conseillère musées au sein de la Direction régionale des affaires culturelles. Pierre Laurence, responsable du service patrimoine du département de l'Hérault, Virginie Gay, animatrice du réseau des musées départementaux, et Claudine Jacquet et Céline Bunoz du service patrimoine du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, étaient également présents.

13 MARS 2024

Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Conférence des maires et des élus à Murviel

Le jeudi 4 avril, à Murviel-lès-Béziers, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles organise une conférence des maires et des élus. Cette journée d'échanges et de retours d'expériences sur les bonnes pratiques, les méthodes, les financements et les nouveaux dispositifs régionaux et européens se déroulera à la salle multi-activités, de 8 h 15 à 16 h 45.

Le Pays, c'est un territoire qui se compose de 102 communes, de 4 communautés de communes (Les Avant-Monts, Du Minervo au Caroux, Grand Orb et Sud-Hérault). Les maires et les élus du territoire sont invi-



La salle multi-activités accueillera cette rencontre.

tés à participer à cette journée. Elle se déroulera en plusieurs temps avec l'accueil des parti-

cipants, l'ouverture de la conférence, des tables rondes sur "l'agriculture et l'alimentation,

les communes en première ligne"; "le maire, acteur majeur de la préservation des ressources et du développement durable"; "la commune, un intervenant en santé à part entière"; "la Région au service de l'attractivité des territoires"; "le programme européen Feader-leader au service des communes 2014-2022"; "le programme européen Feader-leader 2023-2027".

> Inscriptions avant le mercredi 27 mars : <https://urlz.fr/pGba>
Renseignements
ou 04 67 24 25 63, ou par mail
(contact@payshlv.com).

15 MARS 2024

Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Le changement climatique en débat

Le mardi 19 mars, de 18 h 30 à 20 h, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et les Avant-Monts, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat, proposent un apéro énergie-mobilité-climat à l'attention des entreprises.

Cet échange se déroulera au siège de la communauté de communes des Avant-Monts. Les participants pourront y échanger sur l'adaptation au changement climatique des entreprises et découvrir les dispositifs d'aides financières sur la mobilité, la gestion et la rénovation énergétique des locaux.



Les entreprises sont conviées à cette réunion.

> L'inscription est obligatoire sur <https://urlz.fr/pPQA>
Pour plus d'informations :

mickael.huet@payshlv.com
ou 04 67 38 11 10.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

20 MARS 2024

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Réunion de travail pour l'opération Grand site

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, gestionnaire de l'opération Grand site (OGS) cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, a organisé des ateliers de travail à destination des élus et des techniciens concernés par le projet. Durant toute une journée riche en échanges et avec l'appui de plusieurs bureaux d'études missionnés pour l'occasion, il s'agissait de s'interroger et de proposer les meilleures actions possibles à développer pour mettre en valeur les patrimoines, découvrir les paysages, et accueillir les visiteurs dans les aménagements qui viennent.



Une riche journée d'échanges autour du projet.

Les élus des communes d'Azillanville, Minerve, Siran et Vézian, Cessens, La Caunette, La Litélieux, les services de la commu-

nauté de communes et de l'office du tourisme du Minervois au Caroux, du syndicat de l'AOP Minervois, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Département, d'Hérault Tourisme ont pu partager une même ambition : préserver et aménager certains espaces, sites et itinéraires d'intérêt tout en respectant le cadre de vie des habitants. L'élaboration du schéma d'accueil et de découverte bénéficie du soutien de la Dreal Occitanie et des fonds européens Leader 2023-2027. Il va contribuer à alimenter le plan d'actions du dossier de candidature au label Grand Site de France.

27 MARS 2024

Grand Orb Un nouveau dispositif pour aider les commerces à se moderniser

Manager de commerces, plateforme d'achat local VivreEnGrandOrb.fr, Chèque Kdo local, opération chèques bonifiés Le Grand Kdo, fonds de concours aux communes pour le maintien de commerces essentiels, formation et communication, sont autant d'actions mises en place par la communauté de communes Grand Orb pour booster la visibilité des commerces de proximité et favoriser les achats locaux. Depuis peu, s'ajoute à ce programme d'actions une Opération de modernisation des commerces destinée à accompagner financièrement les investissements des activités commerciales et/ou artisanales présentes depuis au moins 1 an sur une des communes de Grand Orb et disposant d'une surface de vente inférieure à 400 m². Les dépenses éligibles concernent les travaux de rénovation intérieure, de

gestion : « Pendant de nombreuses années les aides du Fisco ont permis d'aider les commerces à se moderniser, à aménager ou équiper leur surface de vente. Entre 2020 et 2022, 16 commerces du territoire avaient ainsi été subventionnés ». Il a souhaité poursuivre cette action : « Ce dispositif est un soutien essentiel au développement de l'économie locale tout comme l'aide que nous accordons aux communes pour le maintien ou la création de commerces essentiels ».

Côté pratique, l'Opération de modernisation des commerces en Grand Orb s'adresse aux activités commerciales et/ou artisanales présentes depuis au moins 1 an sur une des communes de Grand Orb et disposant d'une surface de vente inférieure à 400 m². Les dépenses éligibles concernent les travaux de rénovation intérieure, de



La papeterie Requena Buro a bénéficié du fonds Fisco.

deux fois par an et s'appuiera sur l'avis technique des chambres consulaires et du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. > Renseignements sur www.GrandOrb.fr ou auprès du Service Économie de Grand Orb : 04 67 23 54 02.

29 MARS 2024

Saint-Pons-de-Thomières Le Groupe archéologique saint-ponais entre bilan et projets

Le groupe archéologique saint-ponais (GASP) vient de se réunir dans la salle du Musée de préhistoire régionale, un équipement culturel de la communauté de communes du Minervois au Caroux, afin de dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi d'aborder les projets.

En présence de Gabriel Rodriguez, le fondateur de cette association qui regroupe aujourd'hui près de quarante membres passionnés d'archéologie, de géologie ou encore d'histoire, Laurent Charras, l'actuel président, a abordé d'emblée les activités de l'année passée : « On a beaucoup travaillé sur le projet scientifique et culturel avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, la communauté de communes, le Département et la mairie », indiquait-il. Il parlait d'un document d'orientation portant le projet de musée pour les 5 à 10 ans à venir. Le précédent da-



Laurent Charras, le président de l'association (à droite) a dressé le bilan.

taut de 2012. Il s'agit d'un état des lieux (biens, collections, publics, fonctionnement...), de prioriser des actions et de mener une réflexion en vue du renouvellement du label Musée de France, et par ce biais obtenir des aides techniques et financières de l'État. Une délégation du GASP a été

invitée à visiter le musée de Latres après une mise à disposition de la fameuse pendeloque-poinçon pour une exposition. Un hommage a été rendu par la mairie à Gabriel Rodriguez. Des conférences flash ont été organisées à l'occasion de la Route des statues menhirs. Une sortie sur les fouilles de Saint-Bauzille

et une découverte de la géologie du Minervois ont été proposées. Le film *Marcou, Montagne de la nuit* a été projeté ainsi. Jean Guislain et la mer partagée en présence de l'archéologue. Une quarantaine d'élèves a été accueillie au musée. Tout comme les agents des offices de tourisme de la région. Un gros travail de rangement et de classement de la bibliothèque a été réalisé. Et le cycle culturel d'automne a été suivi par plus de 350 personnes. C'est d'ailleurs par le renouvellement de cette animation phare que Laurent Charras a abordé les projets pour 2024 : « Plusieurs conférenciers ont été retenus mais le programme final n'a pas encore été arrêté ». En fin de compte, le GASP rendra très prochainement un hommage à son président fondateur à l'occasion de la publication de sa biographie.

26 MARS 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles Artisans et chefs d'entreprise s'informent sur le climat



Artisans et chefs d'entreprise sont venus s'informer.

C'est au siège de la communauté de communes, qu'une vingtaine d'entreprises ont participé à l'apéro énergie-mobilité-climat proposé par le Pays Haut-Languedoc et vignobles, Les Avant-Monts, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Hérault et la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault, en partenariat avec la Capex. Les participants ont pu échanger avec les chargés de missions sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique des entreprises, sur les dispositifs

d'aides pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs locaux, pour acquérir un véhicule électrique et encourager la mobilité durable de leurs employés en favorisant par exemple le co-voiturage d'entreprise. Les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement pour réaliser des diagnostics énergie et mobilité afin d'évaluer leurs besoins.

> Plus d'informations au 04 67 38 11 10, mickael.huet@payshlv.com
► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

1 AVRIL 2024

Haut-Languedoc et Vignobles Le "Carnet des petits curieux" pour découvrir les musées



Un guide gratuit pour familiariser les jeunes avec le patrimoine.

Le Pays, c'est un territoire de 102 communes et de 4 communautés de communes – Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux, Grand Orb et Sud-Hérault. Afin de faire découvrir le patrimoine aux enfants tout en s'amusant, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose le dépliant "Carnet des petits curieux – J'explore les musées".

Quinze pages où chaque enfant pourra en apprendre plus sur : les roches et la géologie, l'exploration du monde souterrain, les dinosaures et les fossiles, l'histoire des hommes de la Préhistoire au Moyen Âge, les savoir-faire et les jeux d'autrefois. Un concentré de jeux qui invite à prolonger cette découverte dans les musées et les lieux patrimoniaux ! Ce dépliant gratuit est disponible dans les offices de tourisme et les musées du Pays.

> Plus d'infos au 04 67 38 11 10, contact@payshlv.com.

3 AVRIL 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles

Un programme européen qui facilite l'aménagement du territoire

Le comité de pilotage Ati/Feder s'est réuni à Cessenon-sur-Orb, sous la présidence de Jean Arcas. Sept projets ont été présentés par les maires d'ouvrage et ont reçu un avis favorable. L'extension de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Puissacguier permettra d'accueillir des stagiaires et également d'attirer un à deux médecins et répondre ainsi à l'afflux des patients. La requalification du site des gorges de Colombières (à Colombières-sur-Orb) offre l'opportunité de valoriser les paysages et le patrimoine naturel des Gorges mais aussi les terrasses comme espaces publics et d'accueil grâce à une mise en tourisme raisonné et partagée avec les habitants. La création d'un équipement culturel au château de Crèssan répondra aux besoins actuels et futurs de socialisation par la

culture et les échanges des citoyens. C'est un équipement de proximité essentiel à la qualité de vie de tous les publics. La réhabilitation de l'ancienne école en Maison de santé de Saint-Chinian permettra de centraliser en cœur du village les activités médicales et paramédicales et faciliter l'interconnexion entre les différents professionnels de la structure. Parmi les projets citons aussi la requalification de la source classée de la Source du Jaur (Saint-Pons-de-Thomières) dont l'un des grands enjeux est de préserver l'esprit des lieux, un paysage pittoresque qui mêle nature et technique, en respectant aussi la tranquillité nécessaire aux chèvres-souris. La restauration et valorisation du site Notre-Dame-de-Siè (Zan) permettront non seulement de réhabiliter ce site patrimonial et de lui conférer à nouveau sa



Le comité de pilotage Ati/Feder s'est réuni à Cessenon-sur-Orb.

fonction d'accueil mais aussi de valoriser les ressources architecturales et patrimoniales du territoire et de faire découvrir et comprendre à tous, l'architecture et le patrimoine du territoire.

> Contact : 04 67 38 11 10 contact@payslv.com

13 AVRIL 2024

Hérépiain

Étienne Dumont parle de l'itinéraire patrimonial

Le village vient de s'agrémenter de panneaux signalétiques racontant son patrimoine et son histoire. Midi Libre a rencontré Étienne Dumont, le président de la Société archéologique des Hauts Cantons.



Étienne Dumont.

Comment est venue l'idée de réaliser ce parcours ?
Jacques Carayol a eu l'idée de créer un parcours. Nous y avons travaillé avec Bernard Chevalier dans le cadre de l'association Hérépiain Patrimoine Musée campagnaire.

Comment avez-vous rassemblé toutes ces informations ?

C'est le fruit d'un long travail de recherche. J'ai publié l'histoire d'Hérépiain dans le bulletin de la Société archéologique des Hauts Cantons 41-2018. J'ai assuré deux conférences à ce sujet.

Qui sont les principaux acteurs de cette réalisation ?

Ce projet, porté par Grand Orb et la commune, est le fruit de plus de deux ans de travail avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Département. Le circuit, les plans, les photos ont été fournis par Jacques Carayol, les conseils et données

d'architecte par Bernard Chevalier. Avec Mireille Aninat-Fontès et Guy Pougalan nous avons récupéré des éléments aux Archives départementales. Nous avons bénéficié de la collaboration de Geneviève et Jeannot Brun, d'Éliana Déli-sainte et les propriétaires du Convent. Frédéric Mazeran, Jean-Noël Carrière, Richard Salles de Midi 3D coupe, Céline Bunoz, Cathy Llamas ont également pris part à ce projet.

> Une visite du parcours est prévue le vendredi 19 avril, à 10 h, au départ du musée. Contact : 04 67 23 78 03.

10 AVRIL 2024

Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Maires et élus du territoire réunis en conférence

La première conférence des maires et des élus s'est tenue en présence de Jean Arcas, président du Pays, de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Département à Murviel-lès-Béziers. Plus d'une centaine d'élus se sont retrouvés afin de partager leurs expériences autour de plusieurs tables rondes : "L'agriculture et l'alimentation, les communes en première ligne", animée par Jean-Noël Badenas et Séverine Saur ; "Le maire en tant qu'acteur majeur de la préservation des ressources et du développement durable", animée par Pierre Mathieu et Marie-Pierre Pons, "La commune,



Interventions et tables rondes ont ponctué cette journée.

un intervenant en santé à part entière", animée par Josian Cabrol et Martine Gil. Chaque table ronde était ponctuée de té-

moignages d'élus en lien avec les thématiques, ce qui a permis des échanges constructifs. Dans l'après-midi, Florence Brutus, vice-présidente de la Région en charge de l'aménagement, de la cohésion des territoires et de la ruralité, qui a présenté les nouveaux dispositifs d'aide aux communes. Pour sa part, Francis Boutes a évoqué le programme Leader en cours avec également des présentations d'actions par des élus. Le nouveau programme européen qui démarre en 2024 a été esquissé. Les échanges ont été nombreux et riches d'informations.

12 AVRIL 2024

Avant Monts

Un permis de louer renforcé sur huit communes

En 2022, plusieurs communes du territoire ont mis en place un permis de louer. Géré par les Avant Monts, ce dispositif concerne Gabian, Murviel, Thézan, Saint-Geniès, Magalas, Caussac-et-Veyran, Montesquieu, Puissalicon. La démarche vise à améliorer le parc locatif existant et valoriser le cadre de vie. En janvier, il a été signé une convention tripartite avec la DDTM et la Caf. Cette nouvelle étape permet l'échange de données entre les partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du permis de louer pour lutter contre l'habitat dégradé et indécent. C'est une procédure gratuite



Huit communes des Avant Monts ont instauré le permis de louer.

mais obligatoire pour chaque changement de locataire ou nouvelle mise en location, dans les périmètres concernés. Les baux

en cours ou saisonniers ne sont pas concernés. Dans tous les cas, la demande préalable d'autorisation est à effectuer en mai-

rie. En son absence lors d'une mise en location dans l'une des communes concernées, la Caf a la possibilité de conserver les aides au logement dans le cas d'un logement non décent dans l'attente de réalisation de travaux. Durant cette période, le locataire verse uniquement la part de loyer résiduelle. La visite de contrôle est réalisée par la communauté de communes, la qualification de la non-décente étant du ressort du Pays Haut-Languedoc et Vignobles également partenaire dans ce dispositif.

> Infos sur le site internet www.avant-monts.fr

16 AVRIL 2024

Bédarieux**Le permis de louer contribue à lutter contre l'habitat indigne**

Le 1^{er} juillet 2021, Grand Orb et la Ville de Bédarieux mettaient en vigueur le dispositif "Thémis de louer" à destination des propriétaires bailleurs d'un bien situé dans le centre-ville et l'avenue Cot. Il s'agit d'une autorisation préalable à la mise en location qui permet de lutter plus efficacement contre les situations d'habitat indigne.

Dans ces zones délimitées, le permis de louer concerne les bailleurs privés qui louent un logement vide ou meublé à titre de résidence principale. L'autorisation préalable ou déclaration de mise en location doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location. Elle se fait par le biais de l'analyse des diagnostics techniques à fournir obligatoirement et la visite du logement par un agent habilité. L'objectif étant de s'assurer que les logements mis en location ne risquent pas de porter at-

Le dispositif est en place depuis le 1^{er} juillet 2021.

elle devra obligatoirement être annexée au contrat de location au moment de la signature. En cas de manquement, défaut de demande, location malgré refus d'autorisation, location sans autorisation d'un logement insalubre, le propriétaire peut se voir sanctionner par une amende pouvant atteindre 15 000 €, modulée en fonction de la nature de l'infraction. C'est ainsi que deux propriétaires ont été condamnés au paiement d'amende pour non-respect de ce dispositif.

À noter que ce dispositif est appliqué en collaboration avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et la Caf de l'Hérault qui a notamment le devoir de s'assurer de la conformité du logement avec les règles de décence et de salubrité et qu, en cas d'absence de permis de louer, pourra être amené à interrompre les droits à l'aide au logement.

teinte à la santé et à la sécurité de ceux qui y vivent. Ce dispositif ne concerne pas les renouvellements de bail, les avenants de bail, les logements sociaux, aux locations touristiques saisonnières et aux haux commerciaux. Une fois l'autorisation préalable de mise en location accordée,

29 AVRIL 2024

Saint-Chinian**S'adapter au changement climatique dès à présent**

Jeudi 25 avril, le Pays Haut-Languedoc et vignobles a mobilisé les élus locaux sur les enjeux du changement climatique en présence de Pierre Mathieu, président de la commission développement durable et transition énergétique du syndicat mixte du Pays, de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault et de Jean-Noël Badenas, conseiller régional.

C'est le début officiel des travaux sur l'adaptation au changement climatique avec les élus du territoire. Une cinquantaine de participants ont pu bénéficier du retour d'expérience d'autres territoires, comme la commu-



Les élus locaux mobilisés sur les enjeux du changement climatique.

nauté de communes du Bocage bourbonnais et la commune de Cuxac-d'Aude, qui ont engagé des mesures et des actions

d'adaptation au changement climatique. Ces propos ont été complétés par l'expertise de Chambre

d'agriculture ou encore du conseil départemental de l'Hérault sur la sécheresse et par le témoignage de la municipalité de Cessenon-sur-Orb.

Cette démarche va permettre au territoire de travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs et des services pour définir des trajectoires d'adaptation dont les enjeux sont transversaux et multithématiques : urbanisme, habitat, santé, économie locale, environnement, etc. L'Ademe et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse accompagnent ce programme.

> Informations : 04 67 36 11 10, contact@payshlv.com

18 AVRIL 2024

Villemagne-l'Argentière
La Société archéologique en assemblée générale

Dimanche 21 avril, à 15 h, la salle de la maison Roger accueillera l'assemblée générale extraordinaire de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault.

Celle-ci portera essentiellement sur des décisions importantes telles que la participation aux travaux urgents de la toiture du musée, la signature d'un nouveau bail avec la commune, la révision des statuts ainsi que l'instauration d'un règlement intérieur.

Les activités se poursuivent avec une conférence sur les moulins que donnera Karyn Orengo, le dimanche 28 avril, à 15 h, et l'ouverture du musée Saint-Grégoire, à partir du mois de mai, les



Karyn Orengo.

mercredis et week-ends, de 15 h à 18 h jusqu'au 30 septembre.

> Contact : socarcheo.ville@orange.fr

7 MAI 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles
Bilan de la politique de l'habitat et perspectives

C'est au siège de la communauté de communes que s'est réuni le comité de pilotage du programme d'intérêt général, sous la présidence de Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles (PHLV), Francis Boutes, président des Avant-Monts et du comité de pilotage. En présence d'élus, de techniciens et des partenaires tels que le conseil départemental, l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, l'ADIL, la Caf et l'agence régionale de santé, il a été présenté le bilan annuel de la politique de l'habitat de l'année 2023 ainsi que les perspectives



Le PHLV s'est engagé dans l'amélioration de l'habitat depuis 2007.

2024. Le bilan fait ressortir un dépassement des objectifs avec la réalisation de 302 dossiers pour

la rénovation de logements de propriétaires occupants et 9 logements locatifs. L'enveloppe globale mobilisée (Anah, départe-

tement) est de l'ordre de 4,2 millions d'euros soit 700 000 € de plus qu'en 2022. Ces rénovations ont généré un peu plus de 7,70 M€ de travaux réalisés par des entreprises locales.

Le PHLV s'est engagé dans l'amélioration de l'habitat depuis 2007 : au total 35 millions d'euros de subventions ont permis la réhabilitation de 535 logements locatifs et de 3 346 logements de propriétaires occupants. Les entreprises ont réalisé 65 M€ de travaux.

> Renseignements 04 67 38 11 10 anne.galibert@payshlv.com

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

11 MAI 2024

Cessenon-sur-Orb

Signature de trois nouveaux contrats Bourgs-Centres



Trois communes ont signé leur contrat Bourg-Centre.

Le 6 mai, à Cessenon-sur-Orb, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, a réuni le comité de pilotage du Contrat Occitanie/Territoire coprésidé par Florence Brutus, vice-présidente à la Région en charge de l'aménagement du territoire et des politiques contractuelles.

Grâce à l'ingénierie territoriale, les maires des communes de Saint-Pons-de-Thomières, André Arrouche ; Saint-Chinian, Catherine Combes et Cessenon-sur-Orb, Marie-Pierre Pons ont signé leur contrat Bourg-Cen-

tre avec la Région, le Pays et les deux communautés de communes concernées, Jean-Noël Badenas (Sud-Hérault) et Josian Cabrol (Du Minervois au Caroux).

Le contrat Bourg-Centre permet de mettre en place un projet global de valorisation et de développement. Cela peut concerner des projets d'amélioration du cadre de vie, de mobilité, de transition énergétique et écologique, des équipements culturels, sportifs ou de loisirs, du développement économique et touristique.

14 MAI 2024

Minerve

Grand Site : un outil pour mieux accueillir et découvrir

Dans le cadre de l'élaboration du dossier de candidature au label Grand Site de France, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, gestionnaire de l'Opération Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, vient de réunir à nouveau les élus des communes d'Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux et des techniciens de la communauté de communes du Minervois au Caroux, du parc naturel régional du Haut Languedoc et du département

de l'Hérault, services paysage et tourisme.

Au menu : le projet de schéma d'accueil et de découverte qui vise à améliorer la qualité de la visite dans toutes ses dimensions : la circulation, le stationnement, l'accueil, l'information, l'interprétation... tout en gérant mieux la fréquentation et en préservant la beauté des paysages et la fragilité des patrimoines.

> Plus d'informations au 04 67 38 11 10 ; contact@payshlv.com

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.



Les élus et les partenaires de l'Opération Grand Site de France.

28 MAI 2024

Capestang

Le musée du plafond peint du château des Archevêques inauguré

L'inauguration de la réhabilitation du musée du plafond peint a eu lieu ce vendredi 24 mai, dans la cour du château. Elle s'est déroulée en présence du sénateur et conseiller régional Hussein Bourgi et de Monique Bourrin, représentante de l'association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux (RCPPM).

Dans son intervention, le maire, Pierre Polard a salué Monique Bourrin et la RCPPM, mais aussi le guide-conférencier Dominique Saillard et la communauté de communes Sud-Hérault pour leur contribution. Il a également rappelé l'aide technique et financière apportée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, le Département, la DRAC. Au total, ce projet de 60 630 € HT a été subventionné à hauteur de 80 %, notamment grâce à des fonds européens.



Monique Bourrin, Pierre Polard et Hussein Bourgi.

Monique Bourrin a rappelé le caractère « tout à fait exceptionnel de ce plafond peint du XV^e siècle. Il comporte 150 closoirs qui représentent diverses scènes religieuses, mais aussi des scènes de la vie quotidienne, des portraits et un ma-

gnifique bestiaire ». Elle a souligné à quel point l'utilisation des nouvelles technologies permettait de rendre accessible au grand public ce joyau du patrimoine. Enfin, le sénateur Hussein Bourgi a tenu à rappeler l'im-

portance de l'attachement à notre patrimoine. Il a souligné à quel point c'était « un vecteur de lien social et d'épanouissement collectif ». Il a salué ce projet qui traduit « la mobilisation des institutions et collectifs au service du patrimoine ».

Une visite a permis aux participants de constater l'apport de ces nouvelles technologies. La table interactive, nouvellement installée, permet de visionner une vidéo qui remet le château dans sa perspective historique. Il est également possible de visualiser en gros plan les principaux closoirs, en touchant du doigt le plan virtuel de la salle. L'éclairage synchronisé permet de mettre en lumière le closoir choisi.

> Le château est désormais ouvert le premier dimanche de chaque mois.

28 JUIN 2024

Haut Languedoc et Vignobles Opération Grand Site : les élus au travail



Une réunion des élus qui a porté ses fruits.

Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et vignobles, gestionnaire de l'OGS Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian vient de réunir à nouveau le comité des élus du grand site. Les élus représentants des communes d'Azillanet, Cesserois, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux, de Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux, et du représentant de la Dreal Occitanie étaient présents.

Lors de cette réunion, plusieurs aspects du dossier ont été partagés et réaffirmés. Tant les enjeux (gérer le cœur de site, protéger les sites fragiles, voir le grand paysage, révéler le patrimoine historique, soutenir l'économie locale...) que le périmètre du Grand Site étendu sur 7 communes, la gouvernance dédiée avec l'implication des élus locaux, et l'accompagnement du Pays rendu possible grâce au soutien du Département de l'Hérault.

30 JUIN 2024

Minerve Un nouveau local pour accueillir l'office de tourisme

C'est en présence de nombreux élus et acteurs du territoire que s'est déroulée l'inauguration du nouveau local de l'office de tourisme, mutualisé avec l'accueil du musée d'archéologie et de paléontologie.

Didier Vordy, maire de Minerve, se félicite de cette nouvelle configuration qui permet une ouverture plus ample des deux institutions. « Une étude pour la mise en valeur du musée vient d'être faite », indique-t-il. À l'intérieur du musée se trouvera une maison du site. Elle aura pour vocation de faire découvrir Minerve et incitera les visiteurs à s'intéresser aux villages des alentours. Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux souligne :

« La représentation de l'office de tourisme a doublé, comparé à la même période de l'an passé. Minerve fera rayonner la communauté de communes »



Didier Vordy, Josian Cabrol et Jean Arcas lors de l'inauguration.

Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et Vignobles, gestionnaire de l'opération Grand Site de France cite de Minerve gorges de la Cesse et du Brian, invite à mettre en valeur le musée, labellisé musée de France. L'exposition nationale sur le catharisme qui circule actuellement en France lui paraît être une bonne opportunité car « le catharisme fait partie intégrante de l'histoire de Minerve ».

► compartimail.com

4 JUILLET 2024

Villemagne-l'Argentière Julian Guiraud est le nouveau maire de la commune

Après que les électeurs se soient rendus aux urnes pour élire les six conseillers municipaux manquants, le dimanche 23 juin, il ne restait plus qu'au conseil municipal - à nouveau au complet - à se réunir afin de désigner le nouveau maire de la commune. C'est désormais chose faite. Julian Guiraud a été élu à ce poste. Régine Garcia et Gérard Bénévens conservent leurs postes d'adjoint.



Régine Garcia, Julian Guiraud et Gérard Bénévens.

16 JUILLET 2024

Saint-Pons-de-Thomières Des visites guidées pour découvrir le village

Tous les mercredis jusqu'au 28 août, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc propose de découvrir le village en compagnie de Jean, guide conférencier, à travers la thématique de la pierre et dans le cadre des Temps du patrimoine 2024. Le territoire se caractérise par une grande richesse géologique, en témoigne l'activité extractive marbrière. Les marbres de Saint-Pons ont été exportés pour alimenter de prestigieux chantiers, le plus connu étant le palais de Versailles, mais ils se retrouvent également en quantité dans l'architecture locale. Les participants partiront



Un joyau de pierre et de marbre à découvrir absolument.

à la découverte des édifices religieux et des édifices civils. Une initiation à la lecture de façades est prévue et, à travers elles, à

l'histoire de la ville. Le parcours débutera par la découverte du mégalithisme, au musée de préhistoire régionale.

Rendez-vous pour le départ à 15 h 30 à l'office de tourisme pour une balade d'environ 1 h 30. Eau et chapeau conseillés. Visite de ville remplacée par la visite de l'ancienne cathédrale en cas de forte chaleur. Annulation en cas d'intempérie. Commentaires bilingues (anglais) possibles, sur demande.

> Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, il est vivement conseillé de réserver au 04 67 97 06 65 ou resa.payslhv@gmail.com et www.minervois-caroux.com. Gratuit mais accès au musée payant.

17 JUILLET 2024

Saint-Chinian Le paysage local dévoile sa beauté

Tous les jeudis du 18 juillet au 29 août à 19 h (ou 18 h 30 à partir du 15 août), dans le cadre des Temps du patrimoine 2024 proposés par le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles, le public pourra admirer le paysage de Saint-Chinian en compagnie de Jean, guide conférencier.

Le nom de Saint-Chinian résonne comme un gage de qualité pour les amateurs de bons vins. Mais le paysage environnant n'a pas toujours été composé d'une mosaïque de vignes... Avec Jean, les participants arpenteront, depuis le moulin, le sentier des capitelles et découvriront



Le moulin de Saint-Chinian, un point de vue formidable.

L'histoire des lieux, ponctué par l'exposition artistique Refuge. Rendez-vous au moulin. Durée 1 h 30 environ. Public famille. Gratuit, nombre de places limité.

Eau et équipement de marche conseillés.

> Inscription recommandée : resa.payshiv@gmail.com

20 JUILLET 2024

Olargues Tous en selle pour une balade guidée

Lundi 22 juillet à 17 h, dans le cadre des Temps du patrimoine proposés par le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles, le public pourra découvrir en famille les paysages du vin et du terroir le long de la voie verte Passa Pais, l'histoire de la ligne ferroviaire dans la vallée, ouvrages d'art, paysages sauvages du Caroux et de l'Espinouse, la tour médiévale et la spectaculaire cascade de Colombières. Halte dans les vignes du domaine Carrière-Audier, rencontre avec le vigneron et partage d'un moment ludique en famille ou entre amis avec la mallette découverte Vignes et



La voie verte Passa Pais pour découvrir les paysages riverains.

vins pour suivre le cycle de la vigne, se familiariser avec ce métier varié et passionnant. Dégustation, pause gourmande (10 € par personne) au Spring

Garden. Rendez-vous à Cédena. Réservation obligatoire : 04 67 97 88 00. Gratuit. Annulation en cas d'intempéries.

> Correspondant Midi Libre : 04 67 97 75 94

31 JUILLET 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles Grand Site : le dossier de candidature prêt à être rédigé



Les élus affichent leur volonté de faire aboutir rapidement le projet.

Le comité des élus du Grand Site cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni à Azillanet, accueilli par son maire Alexandre Dye, en présence de Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervoise au Caroux. Après plusieurs concertations en salle et sur le terrain, organisées depuis l'hiver dernier, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, gestionnaire de l'Opération Grand Site, a souhaité finaliser l'architecture du dossier avec les élus des sept communes concernées et les services

du Pays, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Département et de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) d'Occitanie. La stratégie (Préserver, organiser des paysages si singuliers et valoriser un territoire vivant) et le programme d'actions scindé en 7 objectifs et 32 mesures seront à valider en décembre, puis transmis aux instances nationales. D'ici un an, le Grand Site (Minerve et ses paysages) pourrait ainsi rejoindre le Salagou-Cirque de Mourèze récemment labellisé.

2 AOÛT 2024

Le "Joncels Express" s'élancera pour les 150 ans de la ligne Aubrac

RENDEZ-VOUS

La ligne Aubrac a 150 ans cette année. Joncels accueillera une fête le 8 août.

René Ferrando
rferrando@midilibre.com

La ligne Aubrac, véritable train d'équilibre du territoire, relie Béziers à Clermont-Ferrand en passant par Neussargues. C'est entre 1858 et 1888, en plusieurs étapes, que la Compagnie du Midi s'attelle à cette prouesse technique : réaliser une voie ferrée entre la Méditerranée (terminus Béziers) et la Ville Lumière, Paris. La tâche n'est pas aisée. Sur le tronçon Aubrac, long de 277 km, le relief joue entre montées et descentes. Pas moins de 83 ponts et tunnels ponctuent la ligne dont le fameux viaduc de Garabit, que l'on doit à Gustave Eiffel et Léon Boyer. Un monstre d'acier de 560 m de long qui s'élève à 120 m de hauteur les gorges de la Truyère entre Saint-Flour et Saint-Chély-d'Apcher.

Rendez-vous le 8 août à Joncels

Cette ligne Aubrac, qui fait disparaître avec la construction de l'A75 et l'avènement du transport routier, fête donc ses 150 ans cette année. Pour célébrer l'événement, la commune de Joncels vivra aux rythmes du "Joncels Express", le jeudi 8 août, de 15 h 30 à 22 h. Spectacles, concert, activités de découverte du village, conférence sont au programme de cette journée festive. La municipalité de Joncels, la communauté de communes Grand Orb en partenariat avec la Région, la



La compagnie Gérard Gérard proposera un spectacle inédit : "Attention aux départs".

SNCF, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, les associations l'Étoile ferroviaire des Hauts Cantons, Patrimoine Culture et Traditions de Joncels, le Comité pluraliste de défense de la ligne et Hérault transport ont uni leurs forces pour offrir un "train" d'animations au public. Celui-ci, au cours de cet après-midi, pourra découvrir le spectacle acrobatique Attention au départ de la compagnie Gérard Gérard avec, en toile de fond, l'abbaye de Joncels. « Un cadre splendide pour cette représentation inédite sur l'histoire de la ligne Aubrac, sur les luttes victorieuses et la réverie volontaire, sur les prouesses techniques et les paysages », détaillent les organisateurs. Ce spectacle mêle, en effet, théâtre de rue, danse, voltige, slack-line, musique et documentaire. Le fruit de deux ans de résidence autour de la ligne Aubrac, portées par l'association Étre-kart. Autour de ce spectacle événement, d'autres rendez-vous ponctueront cette fête dédiée à la ligne Aubrac.

Le programme des réjouissances

ANIMATIONS De 15 h 30 à 16 h 30 (au choix) : mini-randos, visite patrimoniale du village de Joncels, chasse au trésor. De 17 h à 18 h 30 (au choix) : conférence sur l'histoire de la ligne Aubrac, suivie d'une table ronde "Comment rouvrir les gares en zone rurale ?" ; spectacle jeune public, Le son des cailloux par la compagnie des Petites choses. Tout l'après-midi : exposition sur la ligne Aubrac ; stand mobilité ; stand de l'office de tourisme ; buvette. De 19 h à 20 h 30 : spectacle Attention aux départs par la compagnie Gérard Gérard. À partir de 20 h 30, concert du groupe Les enfants terribles d'Anachronic Tribu ; restauration sur place.

> À l'occasion de cette manifestation, un train événementiel relia Béziers (départ à 14 h 12) à Joncels avec arrêts à Magalès, Bédarieux, Le Bousquet-d'Orb et Lunas. Les réservations se font depuis le site internet de Grand Orb (www.grandorb.fr). Par ailleurs, un bus spécial, au départ de Saint-Pons-de-Thomières sera également disponible (réservations au 06 62 15 62 78).

3 AOÛT 2024

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Le développement territorial au cœur des débats

Le comité syndical du pays s'est réuni à Cessenon-sur-Orb. Les rapports présentés ont été validés par l'assemblée. Parce qu'améliorer l'habitat dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles est essentiel, les élus ont acté le Programme d'intérêt général 3 avec le suivi animation 2024. Cela permettra de poursuivre l'accompagnement des propriétaires et locataires du territoire qui peuvent prétendre aux aides. La démarche Vignobles & Découvertes qui est pilotée et coordonnée par le Pays, en partenariat avec les offices de tourisme de la destination continue. Neuf fiches ont été élaborées sur les différents vignobles qui constituent Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc : l'AOP Faugères, l'AOP La Livinière, l'AOP Minervois, l'AOP Saint-Chinian, l'AOP Saint-Jean-de-Minervois, l'AOP Pézenas, l'IGP Haute Vallée Orb, l'IGP Co-

teaux Ensérune, l'IGP Côtes de Thongues. Les politiques contractuelles permettent aussi de mobiliser des fonds et de l'ingénierie notamment grâce au Contrat territorial Occitanie qui s'attache à revitaliser les bourgs-centres. Puisserguier est ainsi la 11^e commune du territoire à rejoindre ce dispositif. Preuve que les différents acteurs savent se réunir et travailler ensemble, plusieurs partenariats ont été validés ou renouvelés, comme, par exemple, la convention de partenariat entre le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le Pays relative aux stratégies agricoles et alimentaires.

Les élus se sont retrouvés à Cessenon-sur-Orb.

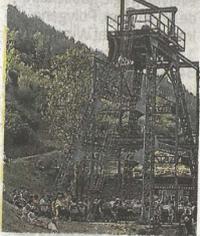


25 AOÛT 2024

Camplong L'exploitation du charbon racontée

Le puits Durand témoin de nombreuses animations.

Le mardi 27 août, à 18 h, le Pays d'Art et d'Histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite guidée avec Ronan, guide conférencier. Cette balade qui alterne contes et explications historiques, évoquera l'exploitation du charbon dans la commune. Pour un public familial. Il est recommandé de réserver au 06 09 70 28 69. Rendez-vous sur la place du village face au "Grand Café".



12 AOÛT 2024

Olargues Une balade guidée à vélo pour découvrir les paysages

Au départ de l'ancienne gare, sur le tracé de la voie verte, les participants étaient tous en selle pour une balade guidée à bicyclette. Organisée dans le cadre des Temps du patrimoine 2024 du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles, ce rendez-vous proposait de découvrir l'histoire des paysages et le patrimoine. La pause gourmande au Spring Garden a permis de goûter aux délices du terroir. Une halte dans les vignes a permis d'aller à la rencontre du vigneron et passer un moment ludique avec la mallette "Découvertes vignes et vins". Pédalant jusqu'à Colombières, sa tour médiévale et sa cascade, admirant les paysages des massifs de l'Espinouse et du Caroux, les participants à cette sortie ont parcouru la voie verte Passa Pais, écoutant l'histoire de la ligne ferroviaire dans la vallée, admirant les ouvrages réalisés pour sa construction.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 97 75 34.



Sur le pont type Eiffel de l'ancienne voie ferrée Béziers-Castres.

29 AOÛT 2024

Olargues Une plaque commémorative de la Libération a été dévoilée

Une plaque rappelle l'acte de sabotage opéré par le maquis local.

Émotion et simplicité ont marqué la commémoration de la Libération, avec la lecture de textes de Martin Luther King et Paul Eluard. « *La disparition des derniers résistants ne devrait pas empêcher de transmettre les récits de la Seconde Guerre mondiale. Nous devons être les passeurs de l'histoire* », ont rappelé les organisateurs. Le dépôt de gerbes, le recueillement et l'hommage aux anciens combattants d'Afrique ont précédé le dévoilement de la plaque par Odile Relmynée Simonet, fille de l'avant-dernier compagnon de la Libération et Jean-

Pierre Lavabre, fils de déporté. Cette plaque rappelle l'acte de sabotage sur la voie ferrée, à hauteur du pont type Eiffel, organisé par le maquis. Celui-ci a provoqué l'interruption de la ligne de chemin de fer pendant plusieurs mois, stoppant le passage des convois militaires allemands vers la vallée du Rhône. La conférence sur Jean Moulin donnée par Richard Vassakos et Alain D'Amato, avec l'intervention de Patrick Béziat, initiateur du Pays d'art et d'histoire, sur la résistance locale ont clôturé les manifestations.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 97 75 34.



29 AOÛT 2024

La folle épopée du pétrole à travers les siècles dans le village de Gabian

ÉNERGIE

En 1924, le pétrole jaillit. Mais l'or noir irrigue depuis longtemps l'histoire de ce village.

Diane Petitmangin
dpetitmangin@midilibre.com



Le premier puits pétrolier de Gabian, édifié en 1924. ACCOÛS BOWEN-ROGER-VIOLETT - MUSEE DU PÉTROLE DE GABIAN

Qui a dit qu'en France on n'avait pas de pétrole ? Sûrement pas les habitants de Gabian, qui ont eu sous leurs pieds un gisement d'or noir dont on fête, cette année, le centième anniversaire. Car, où, le pétrole a jailli pour la première fois en 1924 depuis le premier puits – il y en a eu jusqu'à 14 – mis en service sur le territoire de cette petite commune heraultaise. Pourtant, l'histoire de la plus ancienne source d'exploitation pétrolière en France plonge ses racines dans un passé bien plus lointain. Au début du XVII^e siècle, Jean de Bonis, l'aumônier italien de Marie de Médicis, est alors évêque de Béziers et, de facto, seigneur de Gabian et de ses alentours.

L'irisation caractéristique de l'or noir

Lors d'une visite, l'un de ses officiers italiens, aux abords de la Thongue, reconnaît une odeur familière. « À l'époque, l'Italie était déjà du pétrole », relate Guilhem Beignon, directeur du Centre de ressources développement durable (Credid) de Vallan et auteur de l'impressionnant ouvrage *Gabian, aux sources du pétrole en France* (Les Arts-Vallan). « L'officier creuse les sables et finit par voir l'irisation caractéristique du hydrocarbure. L'évêque fait alors creuser un puits et construire une margelle afin d'exploiter le gisement. » L'en-

droit est baptisé le Font de l'oli (la fontaine de l'huile) et, en 1635, le docteur en médecine Esprit André publie un petit opuscule, *Discours de la nature, consistance et usage de l'huile de Gabian*. Mais le gouvernement français, après la Première Guerre mondiale, prend la mesure de l'importance stratégique de ce carburant. « En 1924, l'ingénieur Pierre Viennot est dépêché par l'ONCE, l'Office national des combustibles liquides sur place et tente de repérer le même caractère des formations géologiques », raconte Beignon.

Une production dérisoire
Il en trouve un, situé à 1 500 m au sud-ouest de la source – et connaît ce que l'on appelle la chance du débutant car en ce jour de 1924, le pétrole jaillit sur cette parcelle de vignes ! Les autorités parisiennes viennent constater ce miracle et ce succès, un énorme espoir : l'Éldorado se trouve sous nos pieds. Toute une logistique se met alors en place pour exploiter, recueillir

et acheminer l'hydrocarbure : multiplication des forages et des derricks, citernes, aménagements de la gare de Gabian... Las, le pétrole de Gabian est très riche en paraffine. « Il faut l'envoyer en Alsace pour le traiter », raconte Beignon.

Tombés dans l'oubli
Même la construction d'une petite raffinerie en 1938 n'y changea rien. En 1951, le gouvernement somme le glas de son exploitation industrielle. « Au total, la rappe a donné un peu plus de 24 000 tonnes de pétrole, soit 150 000 barils en 27 ans. Une goutte dans l'océan de la production mondiale », raconte Beignon.

La Font de l'oli, ses réseaux souterrains et ce riche passé industriel n'auraient pu sombrer définitivement dans l'oubli si une poignée de passionnés du patrimoine, Guilhem Beignon en tête, ne s'était mobilisée pour les réhabiliter.

Après les "gueules rouges" des mines de bauxite, place aux mineurs de l'or et au charbon. Diane Petitmangin
dpetitmangin@midilibre.com

31 AOÛT 2024

Au pays des "gueules noires", dans le bassin minier de Graissessac

TOURISME

Après les "gueules rouges" de la bauxite, place aux mineurs de l'or et au charbon.

Diane Petitmangin
dpetitmangin@midilibre.com



Le village et la falaise de La Padène où des veines de charbon affleurent. L'entrée de la mine Grand Champ, au centre du village. PHOTO: DIF

Après les "gueules rouges" des mines de bauxite (notre édition d'here), direction Graissessac, niché dans la vallée où coule le ruisseau du Védou. Ici, le charbon, c'est de l'histoire ancienne. C'est le bassin houiller, dont le village constitue le point central, à trois pas de la falaise de La Padène, où des veines de charbon affleurent parfois à même la roche – un peu comme voir des veines de charbon sur la falaise de La Padène.

300 galeries et puits
Comme partout ailleurs, le XIX^e siècle somme le glas de l'artisanat et du simple usage domestique. Il faut produire et produire encore, désormais pour tout un pays. On creuse donc des tunnels jusqu'à 300 galeries et puits, 7 charbonniers (construction métallique qui permet de descendre ou remonter les mineurs et le charbon d'un puits) et on met



L'ancienne mine Simon, ouverte en 1862, permet de réaliser le labeur.

des entrailles de la montagne 30 millions de tonnes de charbon. À l'égalité du village, on trouve aussi l'ancienne mine Simon, ouverte en 1862 et dont les bâtiments, comme la lampisterie où on stockait les lampes des mineurs, ont été réhabilités. Il y a quatre ans, d'une réhabilitation. « C'est une mine intéressante car elle donnait du charbon de bonne qualité », indique Henri Montels, président de l'association Des pierres et du charbon. Surtout, le site abrite des infrastructures historiques pour se figurer concrètement le travail d'alors.

Un ventilateur pour aérer
« Il y avait deux fours et une jarde de charbon qui servait de la mine allait les alimenter. Ces deux fours servaient à chauffer deux ballons d'eau chaude qui faisaient de la vapeur d'eau. Cette-ci était canalisée et permettait de



Le village, lui, et ses habitants possèdent comme des champignons. L'arrivée du chemin de fer, en 1858, libéra le bassin et en fait un centre d'une intense activité, qui accueille de nombreux artisans et de nombreux services nationaux (Italiens, Polonais...). « Quinze voies descendent la gare, poursuit Henri Montels. Et avant la Seconde Guerre mondiale, l'école communale accueillait 600 élèves. »

Le village, lui, et ses habitants possèdent comme des champignons. L'arrivée du chemin de fer, en 1858, libéra le bassin et en fait un centre d'une intense activité, qui accueille de nombreux artisans et de nombreux services nationaux (Italiens, Polonais...). « Quinze voies descendent la gare, poursuit Henri Montels. Et avant la Seconde Guerre mondiale, l'école communale accueillait 600 élèves. »

Après le conflit, les mines sont nationalisées et gérées par Charbonnages de France. Le déclin s'amorce dès les années 1960. En 1965, le fond uré, mais l'activité se poursuit. À découvrir, jusqu'à l'été des années 1990. Il faut alors combler les puits – avec des blocs de béton de plusieurs mètres, on en laissait passer l'eau, les eaux – s'écoulaient tout seul. Les années, les arbres et la nature ont effacé les chemins, le ciel noir et les fumées mais pas la mémoire de ces mineurs de Font. Alors, de retour à Bédarieux, en quittant le groupe, on se prend à l'explorer. Le Montagne de Jean Ferrat, en reprenant le nom de la commune, est un lieu où se croisent ces deux mondes, nous sommes comme un pied de vigne – qui ont marqué à jamais de leur empreinte silencieuse. Histoire des Hautes-Cantons.

31 AOÛT 2024

Lunas L'avenir de la chapelle étudié

L'accompagnement des projets de développement autour de Notre-Dame-de-Nize arrivant à son terme, un bilan avec tous les partenaires institutionnels et le consultant formateur va être fait à l'initiative de frère Marie Pâques président de l'association Les Compagnons du Sens en présence de l'Adefpat, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, la commune de Lunas et Grand Orb.

Pour atteindre ces objectifs, un travail a été réalisé en amont avec Marc Espitalié, consultant-formateur missionné par l'Adefpat, depuis avril 2024. La réunion du groupe d'appui



La chapelle Notre-Dame-de-Nize, objet de toutes les attentions.

au projet se tiendra le mercredi 4 septembre, à 15 h 30, à la chapelle Notre-Dame-de-Nize. Un apéritif de clôture, à 17 h 30,

permettra d'échanger autour de ces nouveaux projets.

> Contact : 06 80 26 50 44.

9 SEPTEMBRE 2024

La Tour-sur-Orb Le four à chaux s'apprête à fêter ses 170 ans

Vendredi 13 septembre et dimanche 15 septembre, à l'occasion de l'anniversaire du four à chaux, organisé tout le week-end sur le site, par l'association Les Amis du Four à chaux de la Tour-sur-Orb et la famille Jean-Jean-Ourliac, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles propose deux conférences. Premier rendez-vous : vendredi 13 septembre à 18 h. Au programme : *Le chemin de fer et le développement des fours à chaux de la Tour-sur-Orb et des environs. Existence et devenir des ateliers, une conférence de*



Le four à chaux sera à l'honneur pour l'anniversaire de ses 170 ans.

Lisa Caliste, chercheur de Connaissance et inventaire des patrimoines, et de Philippe Mar-

qué faire ? L'usage de la chaux, d'hier à aujourd'hui, une conférence de Luc Nepley, architecte. Tout le week-end, le public pourra profiter de multiples animations sur le site au 55, avenue du Four-à-Chaux à La Tour-sur-Orb.

Contact : 06 30 55 83 14. www.fourchauxlatooursorb.fr. Entrée et participation libres. La programmation culturelle 2024 du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles est soutenue par le conseil départemental de l'Hérault et Grand Orb.

14 SEPTEMBRE 2024

Courniou Revivre l'exploration souterraine dans la grotte de la Fileuse de verre

Samedi 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le public est invité à découvrir les richesses du monde souterrain à la grotte de la Fileuse de verre. Cette année, pour sa 41^e édition, les Journées du patrimoine seront organisées les vendredis 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre auront pour thème le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions et le patrimoine maritime. Ce rendez-vous offre l'opportunité de (re)découvrir des monuments et des sites.



La grotte de la Fileuse de verre livrera peut-être tous ses secrets aux visiteurs, samedi 21 septembre.

À Courniou-les-Grottes, l'exploration des mondes souterrains sera à l'honneur avec l'exposition photographique *Les pionniers*. L'averse du décor metant en lumière les richesses du réseau souterrain du territoire. Le public pourra découvrir la Fileuse de verre, lors des visites commentées à 14 h et 16 h. Renseignements : 04 67 97 03 24. À partir de 17 h 30, la journée se clôturera avec la projection du film *Marcou, montage de la nuit* en présence du réalisateur, Anthony Allès. Ce film re-

trace l'épopée d'une exploration dans une des cavités les plus inaccessibles du Pays d'art et d'histoire. La projection se prolongera avec un échange sur la gestion et la préservation des milieux souterrains, entrée libre.

> Renseignements : 04 67 97 03 24
> www.musee-lab.com

19 SEPTEMBRE 2024

Grand Orb Une journée d'information pour promouvoir le dépistage des cancers

Parce que le dépistage des cancers augmente les chances de guérison, les acteurs de la prévention et la communauté de communes Grand Orb s'associent pour proposer aux habitants, une journée d'information animée par des professionnels de la santé, de la prévention et du sport/santé. Rendez-vous jeudi 26 septembre à la salle Achille-Bex de Bédarieux. Les cancers les plus fréquents (colon et sein) seront particulièrement ciblés mais pas uniquement, puisque les professionnels présents pourront renseigner sur l'ensemble des dispositifs de dépistage. La Maison sport santé Ster & motion sera également présente pour promouvoir les bénéfices du sport sur la santé et proposera des bilans personnalisés grâce à des tests réalisés sur place. Les visiteurs pourront participer à une conférence à 15 h et



Le dépistage des cancers augmente les chances de guérison.

à 17 h. Pour Alexis Okan, chargé de sensibilisation au Centre régional de coordination du dépistage des cancers : « Bien que le nombre de nouveaux cas de cancers augmente, la mortalité, elle, est en baisse. Cela s'explique par l'amélioration des méthodes de prise en charge mais aussi par le développement des actions de dépistage qui augmentent les chances de guérison ». Les habitants de Grand Orb de 50 à 74 ans, en retard de leur dépistage, seront invités par la Caisse primaire d'assurance maladie et la MSA qui tiendront également un stand le jour J. Mais la journée ne leur est pas

réservée. Elle se veut ouverte à toutes et tous quel que soit l'âge car chacun doit être acteur de sa santé et peut être ambassadeur de la prévention auprès de son entourage. Pour s'informer sur la prévention et le dépistage des cancers, rendez-vous samedi 26 septembre à la salle Achille-Bex de Bédarieux (en accès libre) de 14 h 30 à 18 h 30. Cette journée est proposée par le Centre régional de coordination du dépistage des cancers, Grand Orb, le Contrat local de santé du Pays-Haut Languedoc et vignobles, la MSA, la CPAM de l'Hérault, la CPIS Hauts Cantons et Vignobles, la Maison sport santé Ster & motion et la Ligue contre le cancer de l'Hérault pour promouvoir le dépistage et les actions de prévention.

> Renseignements : www.GrandOrb.fr

20 SEPTEMBRE 2024

Saint-Chinian Explorer les caves coopératives du territoire

Du 20 septembre au 3 novembre, la cave coopérative invite le public à explorer les caves coopératives du territoire à travers l'exposition photographique du Pays d'art et d'histoire.

Cette exposition, réalisée par le photographe Melkan Basil, a pour objectif de montrer la diversité et la richesse d'un patrimoine fortement identitaire. Elle donne à voir une architecture devenue emblématique car elle témoigne de l'histoire de la viticulture intimement liée à la vie des hommes. Elle met en lumière un outil de production, un outil partagé qui a fédéré les producteurs et qui a permis la mise en place d'un modèle d'organisation collective... Elle raconte, au regard des styles et des éléments architecturaux, une histoire sociale. Cette exposition donnera lieu à une conférence lors des Journées nationales de l'architecture et du Fascinant



La cave coopérative.

Week-end Vignobles et Découvertes, le **vendredi 18 octobre**, à 18 h 30. L'intervenant, Lionel Rodriguez, attaché de conservation du patrimoine, proposera une découverte de ce patrimoine remarquable emblématique de nos campagnes, aujourd'hui menacé.

> Entrée libre, accueil et dégustation à partir de 18 h.

4 OCTOBRE 2024

Saint-Pons-de-Thomières Des ateliers sur les impacts du changement climatique

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles vient d'organiser pour le périmètre de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, des ateliers Impacts du changement climatique dans la salle de la Maison des loisirs où une cinquantaine de personnes avaient pris place. « Sur un territoire englobant l'ensemble du territoire du Pays, soit 4 communes de communes, l'idée est d'arriver à établir quels sont les secteurs qui vont le plus être impactés par les changements climatiques, se concentrer sur ces secteurs-là, et après imaginer des actions permettant d'amoindrir et de faire face à ces impacts à l'horizon de 2050. C'est une démarche initiée par l'Ademe », expliquait Rachel Joann. Tout comme son collègue Michaël Hart, ils appartiennent à un bureau d'études désigné



Une cinquantaine de personnes réunies en ateliers.

pour animer ces rencontres qui en sont au stade du diagnostic « Ce qu'on attend de vous c'est de décrire ce que vous observez déjà aujourd'hui. Puis nous indiquer ce qu'il pourrait se passer si on ne fait rien », expliquait Rachel Joann. Mais aussi identifier précisément les facteurs qui augmentent ou diminuent la sensibilité à ces impacts en se posant les bonnes questions. »

C'est la première phase de la démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires), une aide pour déterminer les enjeux prioritaires en fonction de l'exposition aux aléas et de la sensibilité socio-économique du territoire face au changement climatique. Un premier pas pour diagnostiquer les risques et les besoins spécifiques d'adaptation afin d'élaborer une politique d'adaptation de A à Z, du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie. S'en suivront deux autres étapes qui consisteront à construire des stratégies puis à évaluer les actions avec pour chacune un guide méthodologique et un outil informatique. Jusqu'à présent près de 700 collectivités de l'Hérault se sont déjà engagées dans cette démarche.

4 OCTOBRE 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles Minervois, Saint-Chinian, Faugères se dévoilent

Du **jeudi 17 au dimanche 20 octobre**, une quinzaine d'animations sont à vivre en famille, en couple ou en tribus dans le territoire avec *Le Fascinant week-end Vignobles & découvertes*.

Pour découvrir les différents vignobles qui concernent la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc, les animations proposées par les ambassadeurs Vignobles & découvertes sont variées. Le public pourra ainsi tester : dégustation dans une grotte, Hypno dégustation, découverte du vin orange, yoga & vin, Oenorando®, accords insolites : « *Quand le vin rencontre le son des sonnailles* » et spécialement pour l'occasion une dégustation polysensorielle à la bougie dans une chapelle ! De plus, suite à l'inauguration de la Ire oenovélo® (De Saint-Chinian au canal du Midi) du département de l'Hérault, une animation spéciale famille avec la mallette Vigne & terroir se déroulera pour l'occasion sur une



Une destination à découvrir.

portion du parcours. Attention aux dates limites de réservations pour certaines animations.

Le dépliant est disponible sur www.minervois-saintchinian-faugeres.com et dans les offices de tourisme du territoire.

Cette programmation est construite en collaboration avec les partenaires, la Région, le département, Le CRT Hérault, les offices de tourisme des communautés de communes, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault, et les communes.

4 OCTOBRE 2024

Saint-Chinian Le territoire valide son plan de mobilité



Le syndicat mixte du Pays travaille avec les acteurs du territoire.

Mardi 1^{er} octobre, le comité de pilotage du Plan de mobilité du Pays présidé par Pierre Mathieu s'est réuni à Saint-Chinian, en présence de Jean Arcas, président du pays, des présidents des communautés de communes, des élus et des partenaires locaux.

Depuis près de 18 mois, le syndicat mixte du Pays travaille en concertation avec les acteurs du territoire, les élus et la population sur les enjeux de la mobilité du territoire.

Les échanges et les discussions ont permis d'identifier des pistes d'actions concrètes

pour favoriser des modes de transport durable afin d'améliorer l'accès aux mobilités et la qualité de vie des citoyens : covoiturage, équipements vélo et pistes cyclables, correspondances avec le train, aménagements des lignes d'autocar, conseils mobilité à la population, animations et événements, etc. L'Ademe et la Région ont accompagné techniquement et financièrement le Pays et les communautés de communes dans l'élaboration de ce plan de mobilité qui alimentera le futur Contrat opérationnel de mobilité.

14 OCTOBRE 2024

Saint-Chinian Découvrir le terroir lors du Fascinant week-end

La Maison des vins de Saint-Chinian organise deux animations à vivre en famille ou entre amis, **samedi 19 octobre**, dans le cadre des festivités du Fascinant week-end.

Pour découvrir le sous-sol et les pierres de Saint-Chinian, Laure, géomédiatrice du Géoparc Terre d'Hérault, propose une randonnée de 6 km à travers des paysages calcaires pour découvrir les capitelles, clapas et murets en pierre sèche.

La promenade se terminera à la Maison des vins avec une dégustation des crus locaux et des produits oléicoles des Oliviers de Castelsec.



Un chaînon calcaire à découvrir à pied et/ou à moto électrique.

Départ à 15 h 30 ; réservation au 06 89 78 71 02.

Une autre expérience à vivre

consiste en une découverte à moto électrique, guidée par Sylvain Artero, diplômé de la Fé-

dération française de motocyclisme (FFM). Cette balade écoresponsable permet de profiter du calme des paysages viticoles, tout en dégustant, au retour, des vins de l'AOP Saint-Chinian accompagnés de charcuteries et fromages locaux. Départs à 9 h 30 et 14 h 30, places limitées à 6 personnes ; qui doivent avoir au moins 18 ans et être titulaires du permis B ou BSR.

Informations et réservations au 04 67 38 11 69 ou sur saint-chinian.pro.fr.

Une occasion idéale de découvrir le terroir et les vins de l'AOP Saint-Chinian avec le label "Vignoble et découverte".

16 OCTOBRE 2024

Saint-Pons-de-Thomières**Rénovation exemplaire : visite de site et échanges entre particuliers**

Porté par le Pays Haut-Languedoc et vignobles, le guichet Rénov'Occitanie organise ce **jeudi 17 octobre** de 17 h à 19 h une rencontre entre particuliers pour présenter et échanger sur la réalisation sur la commune d'une rénovation énergétique exemplaire.

En effet, les propriétaires d'une maison d'habitation qui se sont déjà engagés dans des travaux de rénovation énergétique accueilleront chez eux des visiteurs afin de partager leur expérience et expliquer la genèse de leur projet et les caractéristiques de la maison. Mais aussi évoquer les aides dont ils ont pu bénéficier grâce à l'accompagnement du guichet Rénov'Occitanie. Ce qui permettra à chacun de découvrir la démarche à suivre et de se faire une idée des avantages ainsi obtenus.



Les propriétaires recevront chez eux les visiteurs.

La réalisation préalable d'un audit énergétique leur a en effet permis d'engager un bouquet de travaux significatif visant une

économie d'énergie non négligeable. Soit tout de même un gain de 76 % (étiquette F à C) à travers l'isolation des combles perdus et des planchers bas, le

changement des menuiseries et le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur Air-Air de dernière génération. Cette rencontre sera pour l'occasion animée par le conseiller en énergie du guichet Rénov'Occitanie. Elle permettra de présenter le service, gratuit neutre et indépendant, destiné à informer, conseiller et accompagner les propriétaires qui souhaitent s'engager volontairement dans la rénovation énergétique.

> Visite sur inscription préalable et obligatoire auprès du guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles soit au 04 67 38 11 10 ou en s'adressant à conseiller.renov@payshlv.com. Le lieu du rendez-vous sera communiqué au moment de l'inscription.

16 OCTOBRE 2024

Avant-Monts**Favoriser la rénovation énergétique**

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles possède un guichet Rénov'Occitanie soutenu par la Région et porte un programme d'intérêt général financé par l'Agence nationale de l'habitat et le Département. Des janvier 2025, des modifications des financements et de fonctionnement impacteront ces deux actions qui seront regroupées au sein d'un nouveau programme Pacte. Ces changements substantiels ont été présentés aux élus par la directrice de l'habitat et de l'aménagement du Département et par le chef de service du service habitat de la Direction départementale du territoire et de la mer.

En pratique, il n'y aura pas de grands changements pour les propriétaires du territoire, le Pays demeurera la porte d'entrée de la rénovation énergétique. La politique de l'habitat comprend également des permanences pour aider les propriétaires : CAUE, tous les derniers vendredis de chaque mois (sur rendez-vous, au 04 99 13 37 00) ; permanence téléphonique de l'Adil, les se-



Une réunion vient d'être organisée dans les locaux des Avant-Monts.

conus vendredis de chaque mois (sur rendez-vous au 04 67 55 55 55).

Lors de ce dernier comité de pilotage, quatre dossiers dans le cadre de l'opération Colorons le Pays ont été examinés, soit la réalisation de cinq façades pour une enveloppe de 12 021 € de subventions et 38 897 € de travaux. Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de

l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune. Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démarchage n'est lié à ces dispositifs.

> Contact : 04 67 38 11 10 ou anne.galibert@payshlv.com
 ► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

16 OCTOBRE 2024

Saint-Chinian**Les caves coopératives vont dévoiler leurs secrets**

Les caves coopératives vues sous l'angle patrimonial.

Vendredi 18 octobre, à 18 h, le Pays d'art et d'histoire et la cave coopérative de Saint-Chinian célèbrent les Journées nationales de l'architecture et le Fascinant Week-end avec la conférence *Histoire des caves coopératives*. Un village, une cave, tel est le constat général au terme d'un siècle de coopération viticole dans le Midi. L'étude des caves coopératives sous l'angle patrimonial raconte l'histoire des petits vigneronniers en lutte pour leur indépendance. Leur architecture révèle une grande valeur technique et même esthétique.

À 18 h 30, la conférence proposée par Lionel Rodriguez, attaché de conservation du patrimoine, fera découvrir ce pa-

trimoine remarquable emblématique des campagnes du territoire, aujourd'hui menacé. À cette occasion, le public pourra admirer l'exposition de Melkan Bassil sur les caves coopératives du territoire. Cette exposition photographique donne à voir une architecture devenue emblématique. Elle met en lumière un outil de production, un outil partagé qui a fédéré les producteurs et qui a permis la mise en place d'un modèle d'organisation collective... Elle raconte, au regard des styles et des éléments architecturaux, une histoire sociale. Entrée libre.

> Renseignements : 04 67 97 03 24.

17 OCTOBRE 2024

Riols**L'inauguration de l'Espace Robert-Tailhades inauguré**

Les autorités pour l'inauguration de l'Espace Robert-Tailhades.

L'inauguration de l'Espace Robert-Tailhades a attiré beaucoup de monde. Ce lieu abritait auparavant la dernière usine de textile de Riols exploitée par Robert Tailhades qui fut aussi plusieurs fois maire. Le traditionnel ruban était coupé par une fillette de l'école de Riols. S'en est suivie la visite des lieux qui compte une boucherie, l'agence postale et très prochainement une épicerie et un restaurant qui devra assurer la préparation des repas de la cantine scolaire, un grand parking et un espace de jeux pour

enfants.

Cet espace a été possible grâce à la volonté du nouveau Conseil municipal dirigé par Jean-Marc Saleine et surtout au financement de l'État, de la région, du département, du Pays des Hauts Cantons et Vignobles et de la municipalité de Riols. Le maire de Riols et tous les financeurs ont pris la parole et développé la volonté de réaliser cet espace et, pour les autres, d'avoir participé à la réalisation d'un projet en milieu rural.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 97 22 77.

18 OCTOBRE 2024

La Livinière

Des œnorandos pour satisfaire les papilles



Le dôme de La Livinière domine les vignes.

PHLV

Dans le cadre de Vignobles & découvertes, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) et ses partenaires proposent un programme d'animations dans le secteur. Ces animations rassemblent au moins deux ambassadeurs qui se sont associés afin de proposer une animation. À La Livinière, ce **vendredi 18 octobre**, le château de Sainte-Eulalie et le restaurant les Meulières présentent *Vins gourmands, vins vivants*. Il y aura aussi une œnorando du 20 octobre avec dix haltes découvertes. De nombreuses ani-

mations insolites sont au programme dont une balade en VTT électrique dans les vignes d'Azillanet. À La Livinière, une œnorando du cru puis *Je dîne avec mon vigneron* ; à Siran *Vin d'oranges et papilles*.

> Agenda sur <https://www.haut-languedoc-vignobles.com/fascinant-week-end>. Attention, il faut réserver. Contact : 04 67 97 06 65 ou www.minervois-caroux.com. PHLV : 06 75 83 05 65. Pour l'œnorando : 04 68 27 80 00.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.

21 OCTOBRE 2024

Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Le Pays accompagne le territoire et ses habitants



Le comité syndical s'est réuni en mairie de Cessenon.

Vendredi 18 octobre, le comité syndical du Pays se réunissait en mairie de Cessenon-sur-Orb, sous la présidence de Jean Arcas, avec la vice-présidente, Marie-Pierre Pons, Jean-Noël Badenas, représentant la Région, et en présence des membres du comité.

Les huit rapports présentés ont été validés par l'assemblée. Les thématiques abordées concernaient des aspects de la vie quotidienne tels que l'habitat, la mobilité, la santé, l'alimentation et l'agriculture, entre autres. Sur le plan des déplacements, un partenariat a été approuvé avec l'association Géfosat, afin de conseiller et d'accompagner la population du Pays sur les solutions existantes de mobilité durable. En ré-

pondant à un besoin des collectivités, Géfosat mettra en place des permanences, des animations auprès du grand public et des réunions de sensibilisation auprès des acteurs socioprofessionnels. Du côté de l'alimentation et de l'agriculture, le Pays avait soumis sa candidature à plusieurs appels à projet, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

Deux initiatives vont pouvoir se concrétiser : un projet agroécologique regroupant sept caves particulières du territoire, toutes engagées en agriculture biologique ou biodynamique ; ainsi que la consolidation du réseau des épiceries sociales et solidaires situées à Saint-Pons-de-Thomières, Capestang, Puisseguier.

3 NOVEMBRE 2024

Puissalicon

Une conférence sur la commune à la médiathèque

Le **vendredi 8 novembre**, à 18 h, à la médiathèque, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles invite le public à assister à la conférence de Karyn Orengo, chercheuse, une occasion de découvrir Puissalicon avec un autre regard. À l'ombre de son château et de son église médiévale, Puissalicon fait la ronde et dévoile des trésors d'architecture... un patrimoine d'exception récemment étudié par le Pays d'art et d'histoire dans le cadre d'un inventaire mené en partenariat avec la Région.

L'histoire du village, son évolu-



Redécouvrir Puissalicon.

tion urbaine et ses caractéristiques architecturales seront présentées au travers de photographies actuelles et de documents anciens.

> Entrée libre.

6 NOVEMBRE 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles

Aider les habitants dans leurs déplacements

Comment optimiser ses déplacements tout en faisant des économies ? Moins utiliser la voiture ou se mettre au vélo pour se déplacer de façon plus écologique ? Afin d'aider les habitants à trouver les solutions les plus efficaces et les plus écologiques dans leurs déplacements, le Pays et l'association Gefosat se sont associés pour proposer un nouveau service d'information : le Point Info Mobilité. Dès novembre, des permanences téléphoniques et physiques seront proposées.

Le Point Info Mobilité est un service 100 % gratuit et neutre. Il propose d'apporter un conseil personnalisé et peut guider les habitants, par exemple, dans leurs souhaits de réduire leurs factures de carburant et de transport, de trouver les meilleurs itinéraires, de connaître les offres de transports sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, de découvrir toutes les aides financières au déplacement, d'apprendre à mieux utiliser les applications numériques de déplacement, de



Un nouveau service gratuit.

choisir un mode de transport plus écologique que la voiture... Les permanences physiques du Point Info Mobilité, se dérouleront sans rendez-vous dans les locaux du Pays : à Saint-Pons-de-Thomières le **mercredi 6 novembre** (matin), à Saint-Chinian le **mercredi 6 novembre** (après-midi) et à Bédarieux le **jeudi 14 novembre** (matin).

> Plus d'informations sur les horaires et lieux des permanences auprès de votre Point Info Mobilité au 07 57 18 32 34 ou infomobilit@gefosat.org.

10 NOVEMBRE 2024

Capestang

La santé des enfants au centre des débats

Mardi 5 novembre, élus et techniciens du territoire ont participé à une journée "Qualité de vie dans nos villages pour nos enfants", organisée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en partenariat avec le Comité départemental d'éducation à la santé de l'Hérault.

Après le succès de la première rencontre, organisée en 2023, à Saint-Pons-de-Thomières, cette nouvelle édition a placé plusieurs sujets au centre des réflexions : Quel lien entre les aménagements dans nos villages et la santé des enfants ? Comment prendre en compte la santé dans les projets des collectivités con-



Cécile Thomas Jouenne est intervenue devant les élus et techniciens.

cernant les enfants ? Comment mieux prendre en compte la question des perturbateurs endocriniens ?

L'intervention de Cécile Thomas Jouenne, urbaniste en santé publique chez CitéSanté, a permis aux participants de mieux comprendre les impacts de l'urbanisme sur la santé et d'identifier les leviers d'actions.

Ces leviers ont été illustrés par des témoignages d'initiatives réalisées sur le territoire. Urbanisme, alimentation, mobilité... sont ainsi autant de sujets aux mains des collectivités qui impactent la santé. Enfin, des temps, en petits groupes, ont ponctué la journée à travers un Serious Game sur les perturbateurs endocriniens et une balade sensible à hauteur d'enfant dans le village.

12 NOVEMBRE 2024

Félines-Minervois

Une conférence sur les meules et moulins

Vendredi 15 novembre, à 18 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose la conférence "Meules et moulins depuis les origines" pour (re) découvrir le territoire avec Alain Chartrain. Rendez-vous à la salle du foyer.

Alain Chartrain, conservateur en chef honoraire du patrimoine, est l'auteur d'une thèse sur les meules européennes. Il présentera de manière très illustrée les principaux moulins antiques ainsi que la question de l'identification du moulin à roue horizontale à partir des meules. Il abordera la pénétration de



Rendez-vous le 15 novembre.

cette machine dans les campagnes gauloises et retracera l'évolution ayant abouti à une révolution technique médiévale. Son propos s'appuiera sur des exemples d'extractions meulères régionales. Entrée libre.

17 NOVEMBRE 2024

Cesseras

Le centre ancien s'offre une seconde jeunesse

« Il est remarquable le centre ancien de ce village. Je ne le connaissais pas », a-t-on pu entendre parmi les invités qui, comme la plupart des gens, passent sur la route principale sans prendre le temps de visiter les anciennes ruelles, nouvellement rénovées et inaugurées en présence de Kléber Mesquida, président du Département et des élus du village. « La restauration n'étant pas envisageable, décision a été prise de reconstruire des calades, rustiques, qui vont bien avec le caractère d'un village. Les pierres, plantées dans le sol, proviennent d'une carrière locale », explique Matthieu Courtiade, l'architecte.



La maire était entourée des élus ouvre l'inauguration des calades.

Magali Guiraud, la maire du village, n'a pas manqué de remercier Kléber Mesquida pour le budget accordé par le Département, ainsi que l'architecte et les entreprises pour leur savoir-

faire : « Cette 2^e phase des travaux intervient dans le cadre de la réhabilitation des calades dans la partie médiévale tout autour du château, mais aussi du réseau d'eau potable et de

l'assainissement. L'objectif des élus municipaux est d'améliorer le cadre de vie des habitants, harmoniser et embellir avec la pierre sèche le quartier et favoriser l'attrait touristique en diversifiant l'offre sur le territoire de l'opération grand site ».

« Cette 2^e partie des travaux forme un ensemble. Ça donne un sens, ça conforte l'économie du territoire et améliore le cadre de vie. Je suis conscient des suppressions budgétaires des petites communes. C'est ainsi pour toute la France et c'est préoccupant », a pour sa part commenté le président du Département.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.

27 NOVEMBRE 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles

Les collectivités accompagnées dans la transition énergétique

Le service de Conseil en énergie partagé (CEP) s'est déployé cette année sur l'ensemble des 102 communes et des quatre communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et vignobles.

L'accompagnement réalisé en 2024 a permis aux collectivités de poursuivre leurs efforts de réduction des consommations d'énergie et d'atteindre en 3 ans des économies d'énergie de l'ordre de -35%. Depuis 2020, ce sont 64 communes qui ont bénéficié du CEP.

L'année 2024 a été l'occasion de poursuivre cet accompagnement. Dix communes ont bénéficié d'informations et de conseils sur des demandes de premier niveau concernant des contrats de fourniture d'énergie, des analyses de facture et de courbes de charges, avec le logiciel Deepkl mis en place par Hérault Énergies. Neuf communes ont bénéficié d'un pré-diagnostic énergétique. Quinze communes ont profité de l'accompagnement personnalisé



Le CEP s'est déployé cette année.

pour des travaux de rénovation sur bâtiment/éclairage public, la réalisation d'étude/d'audit, un appui aux demandes de subventions. Cinq communes ont candidaté pour l'accompagnement personnalisé Mesures, une campagne de mesure de température, de l'humidité et de la qualité de l'air dans les bâtiments ciblés, comme les écoles, par exemple.

> Les communes, communauté de communes du Pays peuvent contacter la conseillère en énergie partagée au 06 31 01 07 66.

22 NOVEMBRE 2024

Minerve

Des projets présentés à Kléber Mesquida

Le président du Département Kléber Mesquida s'est rendu à Minerve avec Marie-Pierre Pons, vice-présidente et conseillère du canton dans le cadre d'une visite territoriale, pour échanger avec les élus locaux. Le maire Didier Vordy a présenté les trois projets pour le village : la réalisation d'un théâtre de verdure qui aurait plus de 300 places assises, agrémenté d'un terrain de boules (amovible) pour des compétitions intervillages, d'une aire de jeux pour les petits et les ados. La restauration de la passerelle de Coupjac qui relie le village de La Caunette à celui de Mi-



Kléber Mesquida a été accueilli par les élus locaux.

nerve est un projet commun aux deux villages : le but est de faire un parcours piétonnier, onotouristique, accessible aux animaux mais interdit aux quads et aux motos.

Le 3^e projet porte sur un hangar de 120 m² qui sera utilisé pour ranger le gros matériel. Des locaux aux normes seront aussi installés pour les employés ainsi qu'un bureau pour le fu-

tur garle champêtre qui va être affecté aux 7 communes de l'opération grande site. Son point d'attache sera donc Minerve. Le défi est de poser sur ce bâtiment un toit photovoltaïque soit avec des tuiles, des ardoises, ou de la terre cuite terra cota, ce qui serait une première dans un grand site, une sorte de projet pilote. « Ce sont des projets intéressants et bien structurés qui accompagnent bien les démarches grand site », convient Kléber Mesquida. « J'espère que fin 2025 verra l'inauguration du grand site », souligne Didier Vordy.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.

28 NOVEMBRE 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles

Comment se déplacer en alliant économie et écologie ?

En décembre, les habitants du territoire pourront rencontrer gratuitement et sans rendez-vous le conseiller mobilité dans l'une des trois permanences du Point Info Mobilité à Saint-Pons-de-Thomières, à Saint-Chinian ou encore à Bédarieux.

Le Pays et l'association Gefosat se sont associés afin d'accompagner les habitants vers les solutions de mobilité pour utiliser des déplacements plus écologiques et plus économiques. Ce service d'information personnalisé peut aider, entre autres, à découvrir toutes les aides financières disponibles pour acquérir un vélo ou une voiture électrique, ou encore trouver des solutions pour avoir moins recours à la voiture individuelle en s'appuyant sur la solidarité entre habitants à travers le co-voiturage.

Les permanences physiques se dérouleront : le **mercredi 11 décembre**, de 9 h à 12 h, à Saint-Pons-de-Thomières, dans les locaux du Pays situés à la mairie, place de Lattre-de-Tassigny ; le



Comment se déplacer en alliant économie et écologie ?

mercredi 11 décembre, de 13 h 30 à 16 h 30, à Saint-Chinian au siège social du Pays situé au 1, rue de la Voie-Ferrée ; le **jeudi 12 décembre**, de 9 h à 12 h, à Bédarieux, dans les locaux du Pays situés à la Maison de Pays, (1, rue de la République).

> Plus d'informations sur les horaires et lieux des permanences auprès du Point Info Mobilité du Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 07 57 18 32 34 ou infomobilit@gefosat.org, <https://www.gefosat.org/>

4 DÉCEMBRE 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles

Découvrir les puits à roue et norias de Bédarieux



À Bédarieux, les puits et norias sont nombreux.

Vendredi 6 décembre à 18 h, à la médiathèque de Bédarieux, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles propose la conférence sur les puits à roue et norias de Bédarieux par Lisa Caliste et Julia Desagher, chercheurs en connaissance et inventaires des patrimoines (entrée libre). Pour se nourrir, produire et façonner des objets, ou embellir leurs jardins, les hommes ont utilisé l'eau disponible, celle des sources, des rivières et des nappes phréatiques. Ces besoins les ont con-

duits à mettre au point des équipements servant au puisage et à l'adduction d'eau, notamment les puits à roue et les norias. Il s'agit de puits équipés d'une roue portant des seaux, entraînée par un animal de trait. Les puits à roue, puis les norias, sont utilisés en Languedoc depuis le Moyen Âge jusqu'aux années 1950. À Bédarieux, ville industrielle, les puits à roue et les norias sont nombreux et présentent la particularité de remonter l'eau des cours d'eau du Vèbre et de l'Orb.

5 DÉCEMBRE 2024

Haut-Languedoc et Vignobles

Un jeu en ligne pour mieux consommer localement

À l'approche des fêtes de fin d'année, la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc, lance une opération de communication pour promouvoir le consommateur local. Au cœur de cette initiative, un jeu interactif invite habitants et visiteurs à découvrir et soutenir les produits du terroir, qu'il s'agisse des vins, des spécialités gastronomiques ou des savoir-faire locaux. Accessible en ligne et dans les caveaux labellisés "Vignobles et Découvertes" partenaires, cette action vise à sensibiliser les consommateurs à l'importance des circuits courts et à mettre en lumière la qualité des productions locales.

Cette opération, ouverte à tous, se déroule jusqu'au **31 décembre**. Elle permet aux participants de tenter leur chance pour remporter un an de produits locaux, soit un panier garni chaque mois. « Cette opération illustre no-



Les produits locaux sont à découvrir et à déguster.

tre volonté de conjuguer plaisir, solidarité et durabilité. En choisissant le local, les consommateurs participent activement à la préservation de notre patrimoine et de nos savoir-faire, tout en partageant des moments authentiques en famille ou entre amis », souligne Daniel Galtier, président de la commission Vignobles & Découvertes.

> Pour participer en ligne : <https://tinyurl.com/noelphlv>

5 DÉCEMBRE 2024

Cessenon-sur-Orb

Le bureau, un temps de débats pour les élus

Jeudi 28 novembre, le bureau du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni sous la présidence de Jean Arcas en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente et de ses membres.

L'ordre du jour a abordé, entre autres, les différents projets qui seront présentés aux prochains comités syndicaux notamment le débat d'orientation budgétaire. Ce débat est le moment le plus important de l'année, car il permet aux élus de se saisir de toutes les actions à mettre en œuvre potentiellement au regard des prévisions budgétaires. Par ailleurs, l'accent a été



La réunion a eu lieu à la mairie de Cessenon.

mis sur le volet oenotouristique. Le territoire, dans le cadre de la démarche Vignobles et Découvertes compte aujourd'hui 112

ambassadeurs. La démarche permet de déployer avec les Offices de tourisme, les Syndicats de cru et les professionnels des

actions de formation, de sensibilisation et de communication.

La dernière en date porte sur un programme d'animations pour les fêtes. Ce label est à renouveler en mars prochain pour une durée de 3 ans. Daniel Galtier, élu référent, a évoqué la volonté des ambassadeurs de se projeter dans ce renouvellement. Le Pays a aussi fait un retour aux élus présents sur la Journée Qualité de Vie qui s'est déroulée le mardi 5 novembre à Capestang. L'analyse des questionnaires remplis par les participants est positive, le sujet et les intervenants ont été jugés très intéressants.

8 DÉCEMBRE 2024

Saint-Pons-de-Thomières Des mobilités écologiques et économiques proposées



Un conseiller mobilité répondra aux besoins de chacun

Comment se déplacer en alliant économie et écologie ? Chacun peut trouver la réponse à cette question que bon nombre se posent en rencontrant un conseiller mobilité le **mercredi 11 décembre**, de 9 h à 12 h, dans les locaux du Pays Haut-Languedoc et Vignobles situés à la mairie.

Le Pays et l'association Gefosat se sont associés afin d'accompagner les habitants vers les solutions de mobilité pour utiliser des déplacements plus écologiques et plus économiques. Ce service d'infor-

mation personnalisé peut aider, entre autres, à découvrir toutes les aides financières disponibles pour acquérir un vélo ou une voiture électrique, ou encore trouver des solutions pour avoir moins recours à la voiture individuelle en s'appuyant sur la solidarité entre habitants à travers le covoiturage.

> Plus d'informations en s'adressant au Point Info Mobilité du Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 07 57 18 32 34 ou infomobilitte@gefosat.org <https://www.gefosat.org>

16 DÉCEMBRE 2024

Saint-Chinian Des conseils pour des travaux en zone protégée

Quand on est propriétaire d'une maison, d'un bâtiment dans un périmètre protégé et que l'on souhaite construire ou faire des travaux, il y a des règles à respecter. Afin d'aider les usagers et les collectivités dans ces démarches, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Hérault (Udap) met en place une permanence sur le secteur du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

L'Udap est un service de proximité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Ce nouveau service conseillera les personnes qui souhaitent engager des travaux dans les es-



Une première permanence aura lieu le 31 janvier.

paces protégés du territoire : aux abords de monuments historiques, dans les sites patrimoniaux remarquables, dans les si-

tes classés et inscrits. Les usagers pourront aussi présenter leur projet avant de déposer leur demande de permis de

construire, ou leur déclaration préalable de travaux soumise à avis de l'Architecte des bâtiments de France. L'Udap pourra également accompagner un propriétaire pour reconsidérer son projet en cas de refus. Le service des Architectes des Bâtiments de France assurera les rendez-vous.

La première permanence aura lieu le **vendredi 31 janvier** à Saint-Chinian. Les permanences se dérouleront dans les locaux du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (1, rue de la Voie Ferrée), le vendredi, une fois tous les deux mois. Prise de rendez-vous au 04 67 02 32 00.



20 DÉCEMBRE 2024

Pays Haut-Languedoc et vignobles Des orientations ambitieuses pour 2025

Le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni dans la salle des associations de Prades-sur-Vernazobre. Les élus ont débattu des quatre axes majeurs à déployer sur les 102 communes du Pays : le développement et l'attractivité, le cadre de vie durable, la politique de l'habitat et des énergies ainsi que les politiques contractuelles.

Concernant le développement et l'attractivité, deux nouveaux projets porteront sur la précarité alimentaire et le maraîchage. En termes d'urgence, une dizaine d'exploitations agricoles seront accompagnées pour can-



Les élus ont débattu des quatre axes majeurs à déployer.

didater à la reconnaissance du Groupement d'intérêt économique et environnemental. Sur le cadre de vie durable, l'an-

née 2025 engagera tous les travaux et réflexions pour conduire le troisième Contrat Local de Santé.

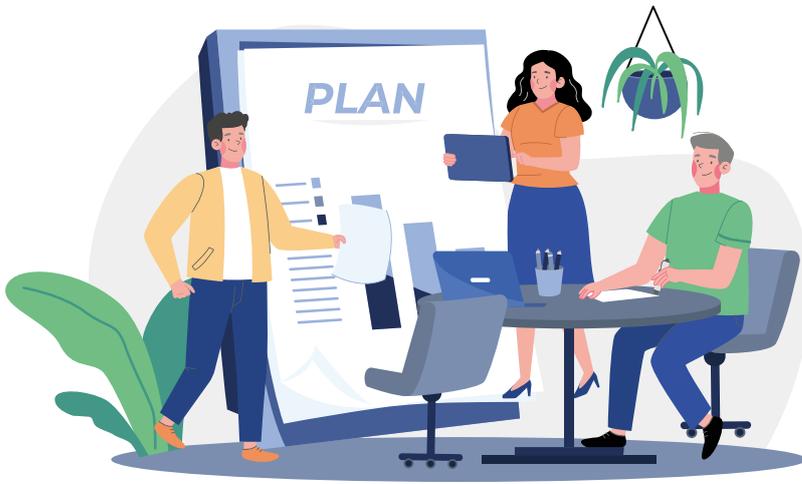
La politique de l'habitat se poursuivra à travers le pacte territorial qui accompagnera tous les habitants dans leur projet d'amélioration et de rénovation énergétiques.

Par ailleurs, le dossier de candidature au label Grand Site de France cité de Minerve, gorge de la Cesse et du Brian sera officiellement déposé après toutes les validations préalables en 2025.

Toutes les autres missions et actions se poursuivront. Enfin, les orientations budgétaires sont équilibrées avec la prise en compte des contraintes et des efforts de restriction demandés par les élus.

L'année 2024, en résumé





6
comités syndicaux

16
comités de pilotage

5
bureaux

4
colloques

2
conférences

307 logements réhabilités



1316 animations



446 conseils techniques



1647
interventions en ingénierie



67
opérations inscrites au
contrat Région/Territoire

12
opérations inscrites au
contrat État/Territoire

28
opérations sur les nouveaux
fonds européens
FEDER/FEADER



10
bourgs-centres signés

1
bourg-centre validé



74
communiqués de presse

183
publications Facebook



© L. Micola

**Syndicat mixte du
Pays Haut Languedoc et Vignobles**
1 rue de la Voie Ferrée
34360 Saint-Chinian
Tél : 04 67 38 11 10
contact@payshlv.com
www.payshlv.com
www.haut-languedoc-vignobles.com
f SyndicatMixteduPaysHLV